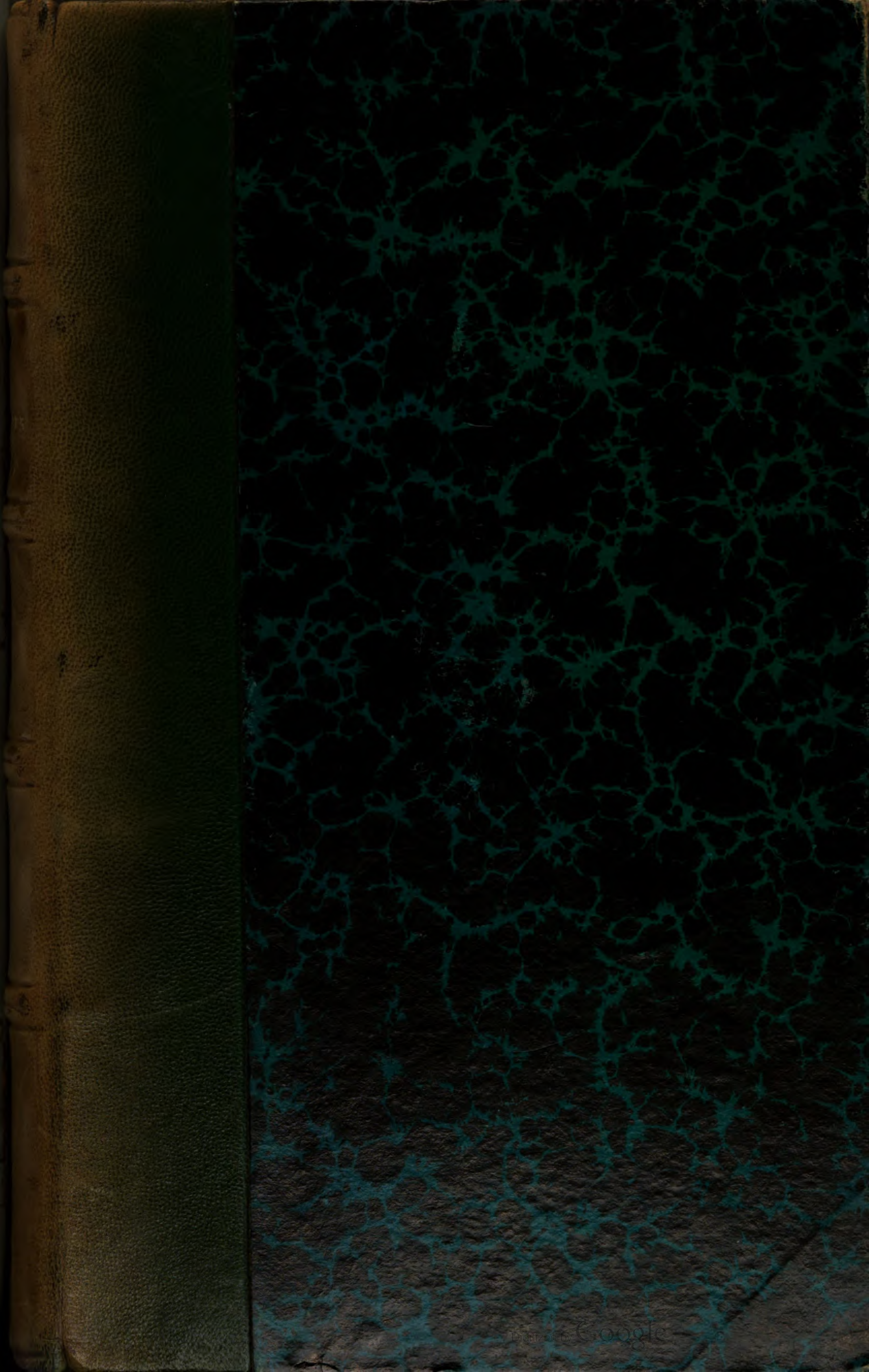






LES POPULATIONS OUVRIÈRES

ET

LES INDUSTRIES DE LA FRANCE

ÉTUDES COMPARATIVES

SUR LE RÉGIME ET LES RESSOURCES
DES DIFFÉRENTES INDUSTRIES, SUR L'ÉTAT MORAL ET MATÉRIEL DES OUVRIERS
DANS CHAQUE BRANCHE DU TRAVAIL ET LES INSTITUTIONS
QUI LES CONCERNENT

PAR

A. AUDIGANNE

DEUXIÈME ÉDITION ENTIÈREMENT REFONDUE

AVEC DES ADDITIONS CONSIDÉRABLES

ayant trait notamment à de nouveaux districts manufacturiers,
aux progrès industriels les plus récents,
et à la question de savoir si l'état des ouvriers est en voie d'amélioration.

TOME PREMIER

PARIS

CAPELLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE SOUFFLOT, 18

1860

LES

POPULATIONS OUVRIÈRES

ET

LES INDUSTRIES DE LA FRANCE

Ouvrages de M. A. AUDIGANNE

EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE ET DE MORALE

LES OUVRIERS EN FAMILLE, entretiens sur les devoirs et les droits de l'ouvrier dans les diverses relations de sa vie laborieuse. — Ouvrage couronné par l'Académie française et par la Société pour l'instruction élémentaire. 5e édition. 1 vol. in-36.

LES POPULATIONS OUVRIÈRES ET LES INDUSTRIES DE LA FRANCE. 2e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. 2 vol. in-8°.

LES CHEMINS DE FER AUJOURD'HUI ET DANS CENT ANS chez tous les peuples. — Économie financière et industrielle, politique et morale des voies ferrées. 2 vol. in-8°.

Le 1er volume est en vente.

L'INDUSTRIE CONTEMPORAINE, ses caractères et ses progrès chez les différents peuples du monde. 1 vol. in-8°.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE après la révolution de Février. 1 vol. gr. in-18.

FRANÇOIS ARAGO, son génie et son influence. — Étude sur les rapports de la science avec l'industrie. 1 vol. gr. in-18.

DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL, examen critique des divers systèmes qui se sont produits en 1848. 1 vol. gr. in-18.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.

LES

POPULATIONS OUVRIÈRES

ET

LES INDUSTRIES DE LA FRANCE



ÉTUDES COMPARATIVES

SUR LE RÉGIME ET LES RESSOURCES
DES DIFFÉRENTES INDUSTRIES, SUR L'ÉTAT MORAL ET MATÉRIEL DES OUVRIERS
DANS CHAQUE BRANCHE DU TRAVAIL ET LES INSTITUTIONS
QUI LES CONCERNENT

PAR

A. AUDIGANNE

DEUXIÈME ÉDITION ENTIÈREMENT REFONDUE

AVEC DES ADDITIONS CONSIDÉRABLES
ayant trait notamment à de nouveaux districts manufacturiers,
aux progrès industriels les plus récents,
et à la question de savoir si l'état des ouvriers est en voie d'amélioration.

TOME PREMIER



PARIS

CAPELLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE SOUFFLOT, 18

—

1860



PRÉFACE

Les additions et les changements introduits dans cette édition font presque de notre livre un livre nouveau. Cependant le sujet reste le même. Il consiste dans l'étude des rapports existant entre l'amélioration du sort des populations ouvrières, le développement de l'industrie et le progrès social.

Grâce au calme rétabli dans tous les centres industriels, ce sujet se trouve aujourd'hui tout à fait en dehors des faits politiques proprement dits. Sans doute, les questions relatives au sort des ouvriers touchent toujours à la politique, mais à la politique considérée dans le sens le plus large, c'est-à-dire dans le sens qui l'identifie avec la sociabilité. A l'époque où nous procédions à la longue enquête d'où ce livre est sorti, c'est-à-dire durant les années qui suivirent la révolution de 1848, la politique pure était tellement mêlée à la question que nous avions été obligé d'en tenir compte, quoiqu'en une mesure relativement fort restreinte, dans notre première édition. Nous avions dû notamment, pour expliquer certains mouve-

ments des masses, mettre en regard des éléments périlleux qui les avaient dominées, les influences salutaires qui étaient venues faire contre-poids. Ce parallélisme n'était pourtant commandé que par une situation passagère, tandis que notre livre a un objet permanent, à savoir les moyens de servir la cause du progrès des populations ouvrières, soit dans l'ordre moral, soit dans l'ordre matériel, et par cela même les intérêts les plus élevés de l'industrie. Aujourd'hui, ce dernier objet doit seul nous occuper. L'autre point de vue, tout en conservant son intérêt, réclamerait désormais un autre cadre.

Dans ses lignes naturelles, notre plan nous amène à tracer le tableau de l'état industriel de la France, des origines, des progrès et des forces de nos différentes fabrications, du régime du travail dans nos divers districts manufacturiers, dans les grandes usines comme dans les petits ateliers domestiques, dans les fabriques situées au sein des populeuses cités comme dans celles qui sont disséminées au milieu des campagnes. Il embrasse l'étude des mœurs, des caractères, des dispositions religieuses, de la vie de famille, des salaires, des relations entre les patrons et les ouvriers, des habitudes locales sous leurs aspects les plus variés, en un mot des mille éléments intimes qui constituent la vie des masses. Il y faut ajouter l'examen des institutions destinées, sous des formes diverses, à venir en aide au travail.

Les additions faites sous tous ces rapports à l'édition actuelle sont communes à toutes les parties du livre. Beaucoup de chapitres sont entièrement nouveaux. Citons le chapitre préliminaire sur la méthode à suivre dans les

études relatives à l'état des ouvriers ; citons les différents chapitres concernant des régions de la France restées en dehors de nos premières recherches, telles que la région de l'ouest, celle du sud-ouest et le centre proprement dit. Une étude sur l'industrie du Jura est venue compléter le tableau de la vie industrielle dans nos départements de l'est [1].

La dernière partie de l'ouvrage, celle où viennent se résumer nos idées et se formuler ce que nous appellerons, si l'on veut le permettre, nos conclusions, est presque complétement nouvelle. Nos recherches y sont ramenées à ces deux points auxquels nous semblent devoir se rattacher, à l'heure qu'il est, tous les efforts de la science sociale dans ses rapports avec les populations laborieuses : l'état des ouvriers est-il en voie d'amélioration ? Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour l'améliorer ? Nous ne craignons point d'entrer à ce sujet dans les plus grands détails. Nous nous efforçons de placer sous son véritable jour la première de ces deux questions ; nous examinons attentivement quels résultats on a obtenus, et ce qu'on peut attendre des efforts si nombreux, si actifs que notre époque a vu tenter. Nous avons considéré de près l'état même de l'ouvrier, afin de savoir s'il est devenu meilleur, surtout depuis dix ans. Cette dernière question, par rapport à l'état matériel, revenait presque tout entière à savoir si les salaires se sont augmentés ; mais au point de vue de l'avenir elle en impliquait une autre que les faits soulèvent

1. Le travail sur le Jura a paru dans la *Revue des Deux-Mondes* 15 mai 1859.

vingt fois dans le cours de ce livre, celle qui a trait aux moyens de donner au salaire une base plus équitable et plus sûre, sans offenser pourtant le principe de la liberté du travail. Le mot *salaire* fait tout naturellement songer aux rapports des ouvriers avec les patrons; nous avons dit, à ce sujet, quels moyens nous semblaient le plus propres à favoriser un rapprochement, à resserrer les liens pour le plus grand avantage commun. Enfin, dans l'appréciation de l'état actuel, nous avons tenu compte des améliorations qui provenaient des conditions générales de notre civilisation, de l'esprit de notre sociabilité. Un même procédé est suivi pour les améliorations concernant l'intérêt moral. L'état des ouvriers est examiné au triple point de vue des mœurs, de l'esprit religieux et de la culture intellectuelle.

En résumé, notre livre a pour but de fournir des données positives à tous ceux qu'intéresse l'économie industrielle, comme à tous ceux qui s'occupent des institutions concernant la grande famille ouvrière. Nous avons eu la preuve que les indications consignées dans la première édition n'avaient pas été inutiles, du moins sous ce dernier rapport. Elles ont suggéré, sur tel ou tel point, — nous l'avons appris, — l'idée de certaines créations destinées tantôt à favoriser le développement de l'instruction, tantôt à prêter une aide à la vie matérielle. Ces témoignages sont la plus précieuse récompense que nous pussions ambitionner pour nos travaux. Ajoutons-le, du reste : au milieu des événements les plus retentissants, de ceux-là même qui excitent le plus l'admiration, c'est un bonheur pour l'esprit d'étudier les évolutions du tra-

vail et d'observer, dans la vie intime des populations ouvrières, les mouvements qui les relient au progrès social.

Paris, 3 janvier 1860.

Post-scriptum. Lorsque, dans les premiers jours du mois de janvier dernier, nous terminions le travail de cette édition, nous ne savions pas que les circonstances viendraient donner à notre livre une opportunité toute particulière. Ce livre constate le dernier état de l'industrie française et celui des populations ouvrières à la veille des changements introduits dans le système de notre législation commerciale, et qui figuraient au nombre des mesures tracées par l'empereur Napoléon III dans sa lettre à M. le ministre d'État[1]. Le traité de commerce avec l'Angleterre est le point de départ d'un régime nouveau qui fournira matière à des comparaisons multiples avec la situation antérieure. Le tableau de cette dernière situation emprunte donc à sa date même une importance exceptionnelle dans l'histoire économique du XIXe siècle.

De hautes questions sont ouvertes, d'autres vont s'ouvrir : question des matières premières, question des transports, question du prix des choses de première nécessité, question des salaires, etc. Toutes ces questions, qui seront attentivement suivies sous leurs divers aspects, sont essentiellement des questions de fait. C'est aussi des faits que s'empare notre livre; il entre en plein

1. *Moniteur* du 15 janvier 1860.

dans ce domaine-là pour retracer la situation telle qu'elle s'offrait au commencement de l'année 1860, avec ses besoins, avec ses ressources, avec ses efforts, avec les progrès accomplis, avec les élans vers de nouvelles améliorations. Il envisage les résultats acquis, au point de vue des relations existant, comme nous le disions plus haut, entre les progrès de l'industrie, l'amélioration du sort des ouvriers et le développement de la civilisation.

Moins cet ouvrage a été composé en vue des changements opérés, et plus il nous semble approprié aux exigences actuelles. Au moment où nous recueillions nos observations, l'impartialité était des plus faciles, surtout pour nous que le caractère de nos études a tenu en dehors de la polémique économique. Nous ne pouvions pas même être tenté de nous en départir. On verra que nous avons parlé de l'industrie avec une entière franchise, proclamant les efforts déployés et ne manquant pas de stimuler au besoin les initiatives. Nous nous sommes appliqué à dire le fort et le faible, et à joindre à notre jugement les réflexions et les conseils appropriés aux circonstances diverses.

L'étude des faits nous paraît venir fort à propos en ce moment pour servir à rectifier une tendance à laquelle, dans une fraction du public, on nous paraît un peu trop accessible. On s'y montre volontiers injuste ou mal disposé envers l'industrie. Faute peut-être de se rendre suffisamment compte des difficultés qu'elle a eues à vaincre, on penche à lui reprocher de n'avoir pas assez fait. Un tel reproche n'impliquerait-il pas l'oubli des faits les plus significatifs de notre histoire économique depuis

cinquante années. N'est-ce pas, en effet, à l'essor de l'industrie qu'on doit l'essor de la richesse générale et tant d'immenses travaux d'utilité publique, qui sans cela eussent été absolument impossibles? Quoique l'ère industrielle date à peine pour la France d'un demi-siècle, les transformations successivement réalisées, les progrès constamment effectués, ont eu trop d'éclat pour qu'on puisse les contester aujourd'hui. Sans remonter au delà de 1852, qui ne se rappelle par quels prodiges d'expansion et de perfectionnement l'industrie s'est associée au mouvement progressif qu'on a vu éclater de toutes parts? Oui certes, les modernes conquêtes du travail industriel sont une des gloires de notre pays. En présence des contradictions dont cette branche de l'activité publique se voit l'objet, il n'est pas inutile de rappeler que le dernier mot de l'industrie ne saurait être de matérialiser les âmes, qu'il est, au contraire, d'asservir la matière à l'esprit, et d'élever ainsi le niveau de la dignité morale de l'homme.

28 avril 1860.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

(*Extrait.*)

« Obligé de remuer des masses considérables de renseignements, je me suis efforcé de ne soumettre au jugement du public que des résultats irrécusables. J'ai visité, et quelquefois à plusieurs reprises, les différentes régions industrielles de la France. J'y ai procédé aux plus minutieuses investigations, et j'en expose ici franchement le résultat... J'ai trouvé partout l'aide la plus bienveillante. Les chefs de notre industrie manufacturière se sont empressés à me faciliter l'accomplissement de ma tâche. Des fonctionnaires que leurs attributions rapprochent des masses, des médecins qui voient de près les souffrances des familles ouvrières, des membres des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul qui déploient tant de charité pour adoucir ces douleurs, et bien d'autres personnes encore, m'ont fourni de précieux matériaux. Un sentiment de justice et de reconnaissance me fait un devoir de le proclamer : quand un effort se produit avec un but jugé utile, le concours arrive de tous les côtés. Le désir du bien est général en France.

« Comme je tenais à saisir dans toute sa vérité la pensée populaire, je devais m'attacher surtout à voir les ouvriers chez eux au milieu de leur vie quotidienne. Ce n'est que dans des entretiens familiers que l'âme laisse échapper sa vraie pensée et que l'homme se montre tel qu'il est, au lieu du personnage de convention emboîté dans une hiérarchie dont il supporte plus ou moins impatiemment les règles.

« Ai-je suffisamment tiré parti des ressources amassées? Ai-je été l'écho fidèle des voix que j'ai interrogées? Je me le demande avec inquiétude; mais, après avoir rencontré dans le pays tant d'élans généreux et droits, je me repose, pour suppléer à l'insuffisance de mon œuvre, sur l'intelligence et la bonne volonté de tous. »

LISTE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DE

TOUS LES NOMS PROPRES CITÉS DANS L'OUVRAGE.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

SUR LA MÉTHODE A SUIVRE DANS LES ÉTUDES RELATIVES AUX POPULATIONS OUVRIÈRES

I.

La vraie méthode est depuis longtemps consacrée dans la science économique. — Deux procédés.

Il n'y a pas deux méthodes pour étudier les questions relatives à l'état des populations ouvrières. Nous n'aurions pas songé à rappeler que la méthode d'observation est la seule, et qu'elle est depuis longtemps consacrée dans la science, si elle n'avait pas été récemment produite comme une nouveauté. Un trop grand nombre d'écrits publiés en France, en Angleterre, en Belgique, en ont fait usage pour qu'il soit permis de la réputer nouvelle, même dans le domaine des questions sociales. Ce qu'il peut y avoir de nouveau ne concerne que l'application. Or, toute application en cette matière part de cette question primordiale : Quel objet doit se proposer l'observateur? Évidemment, il doit se proposer de suivre la personnalité humaine à travers les circonstances, quelles qu'elles soient, formant les milieux divers dans lesquels elle est placée ; il doit rechercher comment elle se trouve affectée par tel ou tel genre de travail. C'est ici que des dissidences peuvent éclater, et éclatent en effet.

Deux procédés différents ont été employés de nos jours

dans cette recherche. L'un consiste à prendre arbitrairement dans la masse, pour en étudier et en généraliser les traits, quelques individualités éparses. L'autre exige qu'avant tout on se rende un compte rigoureux des variétés du travail industriel et qu'on poursuive l'examen des groupes dépendant de chaque variété, de manière à ne laisser en dehors de l'observation aucun élément différentiel. Dans l'un et l'autre cas, c'est toujours la méthode d'observation ; seulement dans le premier, le procédé nous paraît tout à fait illusoire et aventureux, tandis que dans le second, il offre des conditions réelles de sécurité et revêt un véritable caractère scientifique. Dans l'intérêt même des populations ouvrières, il importe de considérer la différence d'un peu plus près.

II.

Application du premier procédé. — Exemple et conséquences.

Plaçons-nous en face d'une application réelle du premier des deux procédés. Nous la trouvons systématiquement faite dans un ouvrage encore assez récent, et où nous nous plaisons d'ailleurs à reconnaître les meilleures intentions[1]. Le trait essentiel de ce procédé frappe dès l'abord dans l'ouvrage dont nous parlons. Quelques exemples le feront toucher du doigt.

Rien de plus convenable que de choisir ces exemples dans les deux pays de l'Europe où les questions relatives aux populations ouvrières ont pris le plus d'ampleur et

1. *Les ouvriers européens*, par M. Le Play.

ont eu le plus de retentissement, l'Angleterre et la France. Eh bien! quels éléments a-t-on observés dans l'une et l'autre de ces vastes arènes? Pour toute l'Angleterre je rencontre quatre esquisses consacrées, l'une à un coutelier de la fabrique urbaine de Londres, l'autre à un coutelier de la fabrique de Sheffield, la troisième à un menuisier de cette dernière ville, la quatrième enfin à un fondeur des usines à fer du comté de Derby. Rien de plus pour le Royaume-Uni ; rien pour les masses innombrables enrégimentées au service de l'industrie textile ; rien pour les ouvriers des constructions mécaniques, pour ceux des arts chimiques, etc. Au milieu de ces nombreux êtres humains qui s'agitent plus ou moins péniblement en Angleterre dans le rude champ du travail, les quatre unités données sont, on en conviendra, des unités imperceptibles, ne pouvant autoriser aucune généralisation.

De même pour la France. Laissant de côté l'étude relative à cinq ou six journaliers agriculteurs, que trouvons-nous pour l'industrie? En tout quatre esquisses pour les départements et deux pour Paris. Ces esquisses sont, pour les départements, celle d'un mineur du Puy-de-Dôme, celle d'un fondeur de la Nièvre, celle d'un tisserand de Mamers (Sarthe) et celle d'un maréchal ferrant du même district. Pour la capitale, nous avons le type d'un blanchisseur de la banlieue et celui d'un chiffonnier du quartier Saint-Marcel. On se le demande encore ici : où peuvent conduire de tels choix? Quelles données peuvent-ils fournir pour l'appréciation du sort des populations ouvrières en France? Dans les départements nous n'avons rien sur l'état des groupes qui ont si souvent excité les

préoccupations du public et celles du gouvernement, à Lyon, Rouen, Reims, Mulhouse, etc. Quant à Paris, est-ce d'après les deux esquisses relatées qu'on peut se figurer la situation des ouvriers dans les mille industries que renferme cette capitale? J'accorde tout ce qu'on voudra touchant le soin minutieux avec lequel ces quelques unités sont analysées, touchant le scrupule apporté pour l'énumération des ressources, pour le compte des dépenses dans chaque cas particulier; mais ce sont toujours des indications purement individuelles, arbitrairement recueillies et même parfois visiblement exceptionnelles[1]. Quelles données un peu sûres pourrait dès lors y puiser la pratique? Quelle base un peu solide y pourrait trouver la science sociale pour ses inductions.

Mais, dira-t-on peut-être, ce n'est là qu'un début; ces types épars sont donnés à titre d'exemples; d'autres viendront plus tard. Soit; alors qu'on nous dise qu'il ne s'agit pas d'une étude d'économie sociale, mais seulement d'une statistique, et d'une statistique sans fin, excluant toute coordination philosophique, toute appréciation politique des éléments observés.

Les conclusions auxquelles a conduit une première application du procédé, le condamnent plus encore que ne le fait l'analyse. Ici on le voit à l'œuvre; on peut le juger dans ses rapports avec la cause même du progrès social. Certes, on devait croire qu'après quelques ébauches aussi rares, aussi éparpillées, les conclusions seraient ou nulles

1. On peut consulter sur le mode de dresser l'état des recettes et des dépenses des familles ouvrières, le livre intitulé : *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique*, par M. Ducpétiaux.

ou du moins extrêmement réservées. Eh bien! non; le désaccord le plus manifeste règne entre les éléments décrits et les inductions qu'on en tire. On ne prétend à rien moins qu'à juger de la société tout entière d'après ces rares molécules passées au crible. Appuyé sur une base aussi étroite, on dresse une sorte de réquisitoire contre ses instincts les plus intimes. On la considère comme un malade qu'on entreprend de guérir.

Les remèdes indiqués sont à coup sûr des plus inattendus. Rien dans les observations faites n'y a préparé l'esprit. Ici, par exemple, on propose d'*empêcher une mauvaise répartition des manufactures dans le pays*, ce qui, dans tous les cas, impliquerait l'intervention de l'autorité dans les plus petits détails de l'économie industrielle. Là, on demande des éléments de solution à des expédients tels que l'émigration qui ne peuvent jamais être, surtout chez nous, que des palliatifs sans importance, quand ils ne seraient pas une cause indirecte d'appauvrissement. Ailleurs, c'est au patronage qu'on s'adresse. Sans doute, le patronage a sa place dans l'histoire des sociétés, et il peut exercer une influence utile sur l'amélioration de certaines situations; mais pour avoir sa légitimité, il doit être une préparation à la liberté. Or, loin d'envisager le patronage sous ce dernier aspect, l'auteur y voit un état normal pour les sociétés; sa tendance est de ramener le monde à ce type du passé dont l'histoire nous étale un si triste tableau, et que le temps actuel n'offre plus à nos regards que parmi les populations les plus arriérées du monde oriental.

Une proposition finale, tout en n'étant qu'un hors-

d'œuvre, résume la pensée du livre. Elle procède par voie d'attaque directe contre les principes du code civil en matière de successions. On se complaît à faire dériver de ces principes une foule de conséquences funestes dont quelques-unes n'ont qu'une existence imaginaire, tandis que les autres doivent visiblement être rapportées à des causes toutes différentes[1]. « Ces conséquences, dit-on textuellement, paraissent être dues à l'influence prolongée d'une législation qui n'aurait dû être qu'un expédient temporaire. » Puis, on nous affirme que *lorsqu'il sera prouvé que les mœurs actuelles ne réclament plus la pression du régime restrictif, on pourra rendre au père de famille la libre disposition de son héritage.* En réalité, c'est bien au rétablissement du droit d'aînesse que vise l'auteur, quoiqu'il s'abstienne de le déclarer ouvertement. Il ne semble pas songer le moins du monde aux mouvements qui se sont accomplis dans le sein des sociétés modernes, de la société française notamment. Les éléments qui tiennent le plus de place dans les aspirations si essentiellement progressives du temps présent, ou bien il les rejette, ou bien il les néglige comme s'il les jugeait entièrement indépendants des formes sociales.

La grande question qui a pour objet la valeur relative des sociétés anciennes et des sociétés modernes, se trouve ainsi réveillée. Le livre qui nous occupe ne la pose toutefois qu'implicitement. Faute d'allier suffisamment les données

1. On pourrait appliquer à quelques-unes de ces appréhensions certaines paroles que prononçait, il y a deux ou trois ans, M. le président Troplong devant un comice agricole de la Normandie.—Voy. *Moniteur*, 5 octobre 1858.

philosophiques aux notions économiques, on n'a pas su dégager le caractère essentiel des sociétés modernes, on n'a pas compris que ces sociétés excluent de la façon la plus rigoureuse les conditions d'existence du passé. Si nous reportons les regards sur les temps écoulés, tout est basé sur la terre; l'homme ne semble être que l'accessoire du sol. Dans notre temps, au contraire, l'homme a repris son véritable rang; la terre ne vient qu'en sous-ordre. Grâce à ses progrès dans la science, grâce à ses conquêtes sur le monde physique, d'esclave qu'il en était, l'homme en est devenu le dominateur. L'essor de la richesse mobilière, la transformation des moyens de transport, ne sont que quelques-unes des manifestations de ce grand fait. Comment ne pas comprendre dès lors que l'état social le plus élevé est bien celui dans lequel l'homme est le plus indépendant des choses matérielles, et, pour trancher le mot, le moins *immobilisé?*

N'insistons donc pas sur la théorie ou plutôt sur les ébauches de théorie que nous venons de caractériser. Elles appartiennent à la région des rêves. Elles nous mettent en face du mauvais côté du passé, en face d'une sociabilité tout asiatique. Quoi de plus opposé que de pareilles idées aux aspirations populaires les plus légitimes, et de moins propre par conséquent à ramener dans les esprits un calme stable et à favoriser un solide accord entre tant d'intérêts divers!

III.

Application du second procédé.—Exemples.—Conditions essentielles.

Le deuxième mode d'observation prend, comme on l'a déjà vu, des allures autrement positives. Il implique avant toute généralisation l'étude approfondie des divers éléments, chacun en raison de son importance relative. Ce procédé, comme nous l'indiquions, au début de ce chapitre, a reçu d'ailleurs la consécration de l'expérience. Rappelons que l'ouvrage de M. Villermé, intitulé : *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, avait ouvert la lice il y a quelque vingt ans [1].

Quoique simplifiée par une méthode judicieuse, la tâche n'en reste pas moins très-difficile pour l'observateur. Il est exposé à des périls de plus d'un genre. Le premier écueil contre lequel il doit se prémunir, c'est la précipitation. Impossible d'aller vite si l'on veut arriver à quelques conclusions sûres. Autre remarque : si en pareille matière l'imagination peut servir à animer le tableau, elle

1. Est-il nécessaire de dire que le même procédé a été adopté par M. Léon Faucher dans ses études sur les districts manufacturiers de l'Angleterre, par M. Blanqui aîné dans l'esquisse trop rapidement faite des classes ouvrières en 1848 ; enfin, plus récemment par M. Louis Reybaud, dans un travail sur les ouvriers de la soie? Dans un ordre de recherches un peu différent, sous divers rapports, quoique analogue sous d'autres, dans ses recherches sur les classes rurales en Angleterre, M. Léonce de Lavergne a suivi la même voie. On peut dire que ce mode d'investigations a été implicitement approuvé par l'Académie des sciences morales et politiques, car il a invariablement prévalu dans les missions successives qu'elle a données à quelques-uns de ses membres.

doit être rigidement tenue sous le frein de la raison. Avant de songer à tracer des portraits saisissants, à établir des contrastes curieux, à présenter des formules tranchées, on doit se préoccuper d'être vrai. De plus, court-on sur les lieux à explorer sans s'être muni de nombreux renseignements préalables, renseignements d'autant plus nécessaires qu'on a moins l'habitude de l'examen des faits industriels, on est exposé à se méprendre sur le sens des traits observés ; on est exposé à omettre des détails essentiels, de ces détails peu apparents quelquefois, mais qui, semblables aux ressorts cachés de certains mécanismes, sont la condition essentielle du mouvement. Ce n'est pas tout : le défaut d'une suffisante initiation oblige à tout moment à voir par les yeux d'autrui, à s'en rapporter à des jugements étrangers qui, même quand ils viennent de personnages bien renseignés, ne sont pas à l'abri des préjugés locaux. Sans doute il est indispensable de s'entretenir avec les hommes qui touchent aux éléments qu'on étudie, c'est le moyen de compléter et de contrôler ses observations personnelles. On puise dans de tels entretiens mille indications imprévues qui agrandissent, en la précisant, la portée des faits recueillis. Mais on ne saurait user de ces renseignements qu'avec la plus grande circonspection.

Qu'il reste une place à l'erreur, malgré la préparation la plus scrupuleuse, malgré l'expérience la plus incontestée et le meilleur procédé de recherches ; c'est malheureusement vrai. Toujours est-il qu'on a mis du côté de la vérité toutes les chances possibles. La méthode des observations directes n'aura jamais dans le champ des questions sociales la précision qu'elle présente dans le

domaine des sciences physiques. Lorsque le physicien découvre une loi, il est assuré qu'elle restera toujours la même. Ainsi, de ce que la lumière produit tel phénomène dans des conditions déterminées, on peut conclure qu'elle le produira toujours dans des conditions identiques. Dès qu'il s'agit au contraire des questions sociales, c'est-à-dire du monde moral et du domaine de la liberté, la certitude scientifique disparaît et laisse la place aux présomptions, aux probabilités. De ce qu'un homme placé dans telle ou telle condition s'est conduit de telle ou telle manière, on ne saurait conclure que tout autre homme placé dans une situation pareille agira de même. Il n'y a plus là de démonstration mathématique. Ces remarques n'infirment en rien le mérite de la méthode d'observation appliquée à l'étude des questions sociales. Elles lui laissent toute sa valeur. Seulement lorsque, partant des faits observés, on veut formuler des conclusions, il faut savoir aussi demander des inspirations à ces grands principes qui régissent les mouvements de la vie humaine aussi bien dans l'être collectif que dans l'être individuel, et qui sont la source de toute civilisation.

La première édition de ce livre nous a permis tout naturellement de soumettre à un contrôle spécial, quant à l'exactitude des données, l'emploi que nous avions fait nous-même de la méthode dont nous venons de préciser les traits. Nous avons provoqué ce contrôle de toutes nos forces. Notre livre est allé dans toutes les localités que nous avions étudiées ; il est allé dans les chambres de commerce, dans les chambres consultatives des arts et manufactures, dans les conseils de prud'hommes ; il a été connu dans les milieux qu'il concernait le plus immédiatement ; il a donc pu être

jugé par les hommes les plus compétents, et motiver les réflexions les plus détaillées. Nous avons nous-même, dans la plupart de nos districts industriels, sollicité les remarques de quelques hommes notoirement indiqués par leur expérience et par leurs lumières, dont nous avions déjà sur les lieux éprouvé l'obligeance, en vue d'obtenir leur avis sur les points qui leur paraîtraient demander soit des éclaircissements, soit des additions, soit des retranchements, soit des rectifications. Nous avons tenu le plus grand compte des réponses qui nous ont été faites; nous les avons accueillies comme de précieux témoignages.

Nous croirions manquer à un devoir si nous n'adressions pas nos remercîments particuliers à des correspondants que nous connaissons pour la plupart de longue date, et en qui nous avons toujours trouvé un grand empressement à seconder nos recherches. Nous nommons, entre autres, M. Henri Barbet, ancien maire de Rouen, M. le docteur Vingtrinier, médecin des prisons à Rouen, M. Ch. Picard, président de la chambre de commerce de Saint-Quentin, MM. Dollfus et le docteur Penot, de Mulhouse, M. Arlès-Dufour, membre de la chambre de commerce de Lyon, M. E. Barre, membre de la chambre de commerce de Nîmes, M. Richard, membre et secrétaire de la chambre de commerce de Saint-Étienne, etc., etc. Pour donner une idée de ces correspondances et du crédit qu'elles offrent, nous reproduisons l'extrait suivant d'une lettre de M. Arlès-Dufour, avec lequel nous nous étions d'ailleurs si utilement entretenu à Lyon même :

« J'ai relu bien attentivement votre consciencieux travail; bien plus, j'ai prié mon ami M. Brosset (président de la chambre de commerce), dont le jugement est peut-être plus froid que le mien, de le relire aussi, et tous deux, nous sommes arrivés à cette conclusion, que c'est certainement ce qu'on a écrit de mieux, de plus exact, de mieux étudié. M. Brosset n'y trouve rien à dire, moi pas grand'chose. Cependant je vous envoie quelques réflexions griffonnées en le lisant. Considérez-les plutôt comme un élan de ma foi que comme une critique. » Suivent diverses observations dont nous nous sommes efforcé de tirer profit.

Dans deux circonstances, et seulement dans deux, les observations sont venues nous trouver d'elles-mêmes. Les unes, qui nous étaient directement transmises, provenaient de la chambre consultative d'Elbeuf; les autres, qui étaient consignées dans une lettre

parvenue à notre connaissance, étaient faites par le président de la chambre consultative de Sainte-Marie-aux-Mines. Nous avons examiné les unes et les autres avec la plus scrupuleuse attention. Si nous citons ces exemples, sans parler des nombreuses marques d'adhésion conçues dans les termes les plus explicites, qui nous ont été adressées, c'est qu'il nous semble utile de montrer que les renseignements déposés dans notre livre ont reçu le contrôle des hommes les mieux autorisés dans le domaine de l'industrie. C'est là un avantage dont il nous sera permis d'invoquer le bénéfice pour cette seconde édition. = Il est utile de dire pour ordre que les expressions comme celles-ci, *il y a dix ans*, *il y a plusieurs années*, qui se rencontrent çà et là dans l'ouvrage, se rapportent au 1er janvier 1860.

LES POPULATIONS OUVRIÈRES DE LA FRANCE

LIVRE PREMIER

RÉGION DU NORD

La zone septentrionale de la France, qui est le siége d'une si grande activité manufacturière, peut être scindée en deux parties. La première comprend, outre la Flandre proprement dite, les anciennes provinces de l'Artois et de la Picardie; on doit y rattacher encore deux annexes importantes : la fabrique de Saint-Quentin et celle de Sedan. La seconde division embrasse toute la riche et industrieuse Normandie.

CHAPITRE I

LES OUVRIERS DE LA FLANDRE

I.

Industries de la contrée et régime du travail. — Centres manufacturiers : Lille, Roubaix, Tourcoing, Calais, Saint-Pierre-lez-Calais, Amiens, Abbeville, Saint-Quentin, Sedan, etc.

Le pays que nous embrassons dans ce chapitre s'étend des frontières de la Belgique à l'embouchure de la

Somme, et il englobe les cinq départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et des Ardennes. C'est la partie de la France où la grande fabrication manufacturière s'exerçant dans de vastes ateliers domine le plus. Toutes les industries textiles, hormis celle de la soie pure, qui n'y paraît qu'à l'état de rare exception, y ont une très-large assiette. Le travail des métaux, les constructions mécaniques y comptent aussi des ateliers importants, notamment à Lille et à Denain, mais cet élément industriel ne saurait être comparé, ni sous le rapport du nombre des bras qu'il emploie, ni sous celui des affaires dont il est le sujet, au travail de la laine, du coton et du lin. On en peut dire autant de deux autres industries d'un genre spécial : l'extraction de la houille et la fabrication du sucre de betterave. Quant à la première, il suffit, pour en apprécier l'importance, de nommer les mines d'Anzin, dans le département du Nord, auxquelles sont venues récemment s'ajouter, dans le Pas-de-Calais, des exploitations qui, comme celles de Lens, donnent déjà des résultats marquants et en promettent de plus considérables[1]. Nous ne nous arrêtons pas ici cependant aux ouvriers de la houille, parce que nous serons tout natu-

1. La première découverte de la houille dans le Nord date de l'année 1720. Ce fut quatorze ans plus tard, en 1734, que la houille grasse fut découverte à Anzin. On vit ensuite durant tout le cours du dernier siècle se succéder une foule de compagnies qui dépensèrent de très-fortes sommes dans des recherches improductives. La prospérité des exploitations de ce district houiller appartient tout entière à notre siècle; elle a suivi les développements de l'industrie manufacturière. Le nombre des ouvriers occupés dans le bassin du Nord est de 10,000 à 12,000 tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des mines; mais l'immense majorité travaille à l'intérieur.

rellement amenés à en parler, à l'occasion du groupe industriel de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier[1]. La seconde des industries spéciales, la fabrication du sucre, se rapporte plus à l'intérêt agricole qu'à l'intérêt industriel proprement dit. Les fabriques de sucre ne sont en mouvement que durant quelques mois chaque année, à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mars; les ouvriers qu'elles emploient sont rendus à l'agriculture pour tout le reste de l'année. On tend même à restreindre de plus en plus la période de travail, car il a été reconnu qu'au bout d'un certain temps la betterave perd de sa richesse saccharine. Les distilleries où l'on traite cette racine pour en extraire l'alcool, et qui appartiennent au même ordre de travail, marchent toute l'année, mais elles n'ont pas besoin d'un personnel nombreux.

Dans la contrée la plus septentrionale de la France, le traitement des matières textiles domine donc bien effectivement toute autre application industrielle. De tous les côtés s'élèvent des usines vouées à quelque travail de ce genre. La laine, on la file à Roubaix, à Tourcoing, à Sedan, à Amiens, etc.; on la tisse en étoffes drapées et foulées, fines ou communes, à Sedan, à Abbeville, etc. ; en étoffes légères et non foulées d'une variété infinie, à Roubaix et aussi au Cateau, à Amiens, à Saint-Quentin, etc. Des milliers d'ouvriers se pressent dans les filatures de coton existant sur différents points de la contrée, principalement à Lille et dans sa banlieue, où l'on compte plus

1. V. Tome II, liv. 6ᵉ, chap. II. — Les conditions de l'exploitation diffèrent, il est vrai, entre le bassin du Nord et celui de la Loire, mais le fond des choses reste le même.

de cinq cent mille broches à filer ou à retordre. D'innombrables métiers dans le Nord, l'Aisne, le Pas-de-Calais, etc., transforment ensuite les fils en cent tissus divers purs ou mélangés. La filature et le tissage du lin se pratiquent sur une très-grande échelle à Lille et dans les environs. Le département du Nord est en quelque sorte la terre classique de l'industrie linière en France[1]. Entre ces diverses fabrications, le premier rang appartient à l'industrie cotonnière qui est, si je puis m'exprimer ainsi, plus industrielle qu'aucune autre. Pour une quantité donnée de matière et de produits, elle demande le plus au travail de l'homme ; en outre, elle est celle qui a le plus servi à initier notre pays aux grandes applications mécaniques.

On ne pourrait évaluer à moins de 500,000 sur une population totale de 1,200,000 âmes, le nombre des individus vivant du travail manufacturier dans le département du Nord. Les quatre autres départements du même groupe, considérés en bloc, n'en comptent pas moins de 250,000. A quel régime est soumise toute cette milice de l'industrie ? Parlons en premier lieu du département du Nord. Quelque multipliées qu'y soient les fabriques, tout le travail n'y est pas absolument concentré. Si la filature, la teinture, les apprêts ont lieu dans les établissements, le tissage, quoique s'effectuant de plus en plus à la méca-

1. La filature mécanique du lin, dont la découverte a rendu impérissable le nom de Philippe de Girard, est pratiquée par soixante-dix établissements dans la seule agglomération lilloise (juillet 1859). On ne saurait estimer à moins de 250,000 le nombre des broches dans l'arrondissement de Lille.

nique, s'exécute encore en grande partie, pour la laine du moins, chez l'ouvrier. A Lille même, c'est le système du travail en atelier qui règne presque sans partage. Dans les environs, à Roubaix, à Tourcoing, à Armentières, à Halluin, les fabricants tout en ayant quelquefois des ateliers pour le tissage, donnent une masse énorme d'ouvrage dans les campagnes environnantes à une nombreuse clientèle de tisserands. Sur un point déjà un peu écarté du centre de ce groupe, au Cateau, une seule maison de filature et de tissage, la plus importante, il est vrai, de la France entière, et qui s'est particulièrement fait connaître dans la fabrication du mérinos, tient à sa solde plus de douze cents ouvriers réunis dans ses ateliers, et environ douze mille au dehors[1].

Si nous passons aux autres départements, nous voyons d'abord que dans le Pas-de-Calais et dans la Somme, la situation, en ce qui concerne les industries textiles, est à peu près la même que dans le Nord : travail en atelier pour les ouvriers des filatures; travail tantôt en atelier et tantôt à domicile pour les ouvriers du tissage. Notons tout de suite qu'ici comme dans la plupart des pays de tissage à domicile, les tisserands ne vont que rarement chercher eux-mêmes la besogne chez le fabricant. Ils

1. On sait que le grand établissement du Cateau a été fondé par l'un des plus éminents manufacturiers de notre temps, M. Paturle, à qui ses rares facultés et d'incontestables services avaient si justement valu les plus hautes distinctions sociales. — Sur l'industrie du département du Nord, en général, on ne consultera pas sans intérêt un document déjà ancien, mais rempli de détails précis, nous voulons parler d'une *Analyse de la situation industrielle du département,* publiée par le jury du Nord, à l'occasion de l'exposition nationale des produits de l'industrie en 1849.

reçoivent d'ordinaire les chaînes à tisser de la main de contre-maîtres spéciaux dans chaque partie, qui sont, à vrai dire, les commissionnaires des négociants ou manufacturiers. — La fabrication des tulles qui s'est implantée, comme on sait, avec tant de succès à Calais ou plutôt à Saint-Pierre-lez-Calais, mais qui s'est vue menacée de subir une émigration des fabriques, durant ces derniers temps, par suite de causes diverses, — s'opère dans les établissements mêmes[1]. Au régime du travail en atelier appartiennent également toutes les industries métallurgiques, de même que beaucoup d'industries diverses, comme les fabriques de produits chimiques, les fabriques de papier, les fabriques de sucre, etc.

Une distinction est à faire entre les deux départements que nous avons rattachés à la zone flamande, celui de l'Aisne et celui des Ardennes. Dans le premier, le travail à domicile est plus répandu que le travail en atelier; dans le second, il en est autrement. Les tissus légers de Saint-Quentin occupent bien plus de bras dans les campagnes que dans les usines situées au chef-lieu de ce district ou dans les environs[2]. A Sedan, la draperie accorde une

1. V. Notre livre *L'industrie contemporaine, ses caractères et ses progrès chez les différents peuples*, page 445.—*Le tulle-Nottingham et Calais.* — On consultera avec intérêt une brochure intitulée *Lettre sur l'industrie tullière en France*, par M. Liévin Delhaye, ainsi qu'un *Rapport* fait à la chambre de commerce de Calais et à la chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Pierre-lez-Calais au nom d'une commission déléguée à l'Exposition universelle de Londres en 1851.

2. Il convient de rattacher au mouvement industriel de Saint-Quentin, quoiqu'il soit situé dans l'Oise, le bel établissement d'Ourscamps pour la filature et le tissage du coton.

plus large part au travail aggloméré qu'au travail à domicile. Pour le tissage même, c'est à peine si le quart du travail s'effectue chez l'ouvrier; tout le reste est fait en fabrique.

Ces distinctions étaient indispensables pour qu'on pût avoir une idée exacte de l'état des choses dans la région la plus septentrionale de la France. Mais, malgré la place que tient le travail à domicile, le signe saillant du régime industriel n'en réside pas moins dans le travail en commun au sein d'établissements plus ou moins populeux. Ce n'est pas même ici, c'est plutôt dans la seconde division de la région du nord, dans la Normandie, qu'il y aura lieu d'étudier parallèlement les deux systèmes. Pour le moment, l'attention demeure captivée par les grands centres de population, par les grandes agglomérations de travailleurs. Ce sont les ouvriers embrigadés dans les fabriques dont il faut étudier la situation.

II.

Mœurs et caractères. — Institutions.

1° *Lille et le pays lillois.* — Dans cette contrée que baignent les eaux de la mer du Nord et de la Manche, une première distinction doit être faite entre les cités commerçantes du littoral et les villes manufacturières de l'intérieur. Ces dernières sont infiniment plus accessibles au mouvement des idées bonnes ou mauvaises, vraies ou fausses, qui peuvent agiter une époque. Dans les ports, l'intérêt commercial règne exclusivement; on est négo-

ciant avant tout. Le commerçant ne vit pas seulement dans le pays où il est né, il disperse son existence sur tous les coins du monde. On dirait que dans les cités maritimes le sol tient moins qu'ailleurs à la plante des pieds; les pensées comme les intérêts y sont naturellement cosmopolites. C'est le vieil esprit de Tyr et de Carthage toujours subsistant à travers les siècles. Je ne prétends pas dire, dans une région où l'on garde la mémoire d'Eustache-de-Saint-Pierre, que le terrain soit rebelle aux sentiments généreux, aux nobles inspirations; je veux indiquer seulement qu'entraînées incessamment sur les mers à la suite de la fortune, les âmes y sont moins faciles à s'engager sur l'océan des idées.

Pour les cinq départements dont nous nous occupons dans ce chapitre, nous pouvons dire que tous les traits de la physionomie de la population ouvrière se résument dans cinq villes industrielles d'une importance diverse, Lille, Calais, Amiens, Saint-Quentin et Sedan. Dans le département du Nord, si nous prenons la cité lilloise comme champ principal d'études, ce n'est pas que nous entendions méconnaître l'importance de telle ou telle autre ville, Roubaix par exemple. Rien ne serait plus injuste. C'est la fortune croissante de Roubaix, ce sont les applications si variées, si ingénieusement modifiées par les fabricants de cette ville suivant les exigences du goût public, qui ont amené le développement des filatures lilloises. Il était juste de reconnaître ce fait dont la trace est acquise à l'histoire industrielle du département du Nord. Mais nous nous arrêtons à Lille, parce que c'est là que viennent forcément se rattacher les principaux

fils de la vie manufacturière de tout le district, parce que les agglomérations d'ouvriers y sont plus considérables qu'ailleurs, enfin parce que les influences qui ont agi sur la question du travail y ont revêtu des aspects plus singuliers et amené des effets plus significatifs.

Au premier abord, rien de bien vif ni de bien saisissant dans le caractère de la population lilloise. La masse, qui a de la droiture dans l'esprit et de la générosité dans les sentiments, est peu instruite et en temps ordinaire très-volontiers apathique. Sous un ciel froid et pluvieux, la vie ne se passe guère au grand jour de la rue ou de la place publique. Entre les murailles d'une ville fortifiée, on ne saurait s'attendre à trouver de ces vastes promenades, où le peuple va chercher des perspectives riantes propres à ravir l'imagination. Sur les remparts ou sur l'esplanade, partout l'horizon est resserré. Il ne s'étendra pas beaucoup plus loin, même lorsqu'aura été abattue la partie des fortifications destinée à être reportée à une plus grande distance. Il n'y a pas ici, comme à Rouen, à Bordeaux, à Nantes, un beau fleuve dont les rives attirent toujours une partie des habitants et forment une sorte de rendez-vous général. Il faut sortir des portes de la cité, traverser de longs faubourgs, devenus quelquefois des villes de 12,000 âmes, comme Wazemmes, et aujourd'hui englobés dans une seule circonscription municipale, avant de rencontrer de larges espaces. Que dans des conditions pareilles le goût du peuple lillois ne le pousse pas vers la vie en plein air, rien de plus facile à comprendre. Quand il fait beau, à l'heure où les ateliers se ferment, les ouvriers se promènent quelques

instants dans les rues centrales; mais ce n'est pas là évidemment qu'ils occupent la plus grande partie de leurs loisirs. Cependant on reconnaît vite en eux des hommes qui ne se plaisent point dans l'isolement, qui aiment au contraire à se rapprocher les uns des autres.

Doués d'un caractère sympathique, les lillois sont portés à s'aider mutuellement; ils affectionnent les réunions de tout genre et recherchent les occasions de passer en commun les heures qui ne sont pas données au travail. Rebelle à l'esprit d'individualisme, le sol lillois est très-favorable à l'esprit d'association; aussi les sociétés y sont-elles le moyen à l'aide duquel s'est exercée de tout temps l'influence morale. C'est dans leur sein que se révèle le véritable caractère de la population et qu'on peut mesurer le niveau du développement des esprits. Que dans notre temps, cette tendance ait eu des occasions de se produire sous un jour particulier et même de se fourvoyer, c'est incontestable. On s'est néanmoins, suivant nous, complétement mépris quand on a prétendu reconnaître dans un grand nombre de manifestations de ce genre l'influence du socialisme contemporain. L'inclination locale était bien antérieure. Certes, il y a dix ans environ, en 1849, en 1850, à l'époque où nous nous appliquions à étudier, au point de vue moral et politique, la situation de ce centre industriel que nous avons depuis si souvent revu, le nom du socialisme était mêlé à toute discussion sur les institutions locales concernant les ouvriers. Toutefois, bien qu'on pût alors diviser les associations existant à Lille en deux grandes catégories, celles qui se ressentaient plus ou moins de l'influence

socialiste et celles qui la combattaient, l'esprit traditionnel n'était, en réalité, modifié qu'à la surface. Cette division ne répondait qu'à un état accidentel ; elle ne serait plus admissible aujourd'hui. La seule qui soit d'accord avec les faits se rapporte à l'élément religieux. Ainsi on trouve à Lille, d'un côté des associations qui sont fondées sous l'inspiration plus ou moins directe d'une idée religieuse, et d'un autre côté des associations reposant sur d'autres bases. Bien que les premières soient renfermées dans un cercle relativement fort restreint quant à l'action qu'elles exercent sur la masse des ouvriers de la fabrique, elles n'en méritent pas moins de notre part, à raison de leur objet, une attention spéciale. On ne saurait, d'ailleurs, trop rendre justice aux intentions qui les dirigent. Aussi nous nous en occuperons d'abord.

On compte à Lille cinq associations de cette espèce : la société de Saint-Joseph, la société de Saint-Vincent-de-Paul, celle de Saint-François-Xavier, celle de Saint-François-Régis et une société de patronage pour les jeunes ouvriers.

En parlant de la société de Saint-Joseph, un des hommes de la ville de Lille qui s'occupe avec le zèle le plus éclairé des associations religieuses, nous disait : « C'est un estaminet catholique. » Pris en bonne part, ce mot est exact. La société de Saint-Joseph n'a point pour objet des exercices religieux ou un enseignement moral : elle se propose de fournir à ses membres un moyen de passer honnêtement et agréablement la soirée du dimanche et celle du lundi, alors que les ateliers sont fermés. Elle possède à Lille une vaste maison pour l'hiver, et une villa à un ou

deux kilomètres de l'enceinte actuelle pour les jours trop rapides de l'été; tous les jeux habituels des cercles sont réunis dans l'établissement de Lille, tous les exercices champêtres dans la maison de campagne. Une courte prière faite en commun, au moment où les portes se ferment, et à laquelle on n'est pas obligé d'assister, rappelle seule, mais rappelle clairement, que l'association se rattache à une idée religieuse. On s'en rapporte, quant au résultat, à cette règle générale, que toute institution suit la loi de son origine. Le nombre des membres est environ d'un millier. Quoique la société soit formée d'éléments divers, la bonne intelligence et une sorte de cordialité n'ont jamais cessé de régner entre eux. Les discussions politiques sont défendues dans le sein de l'association qui vise à moraliser le plaisir et à diminuer la clientèle du cabaret. Mais les ouvriers, aussi bien ceux des filatures que ceux des ateliers métallurgiques, n'y sont pour ainsi dire point représentés. Ce n'est pas qu'ils condamnent l'institution, du moins d'après ce que nous avons pu voir; seulement ils paraissent se défier de l'influence même sous laquelle elle est constituée.

La confrérie de Saint-Vincent-de-Paul est fortement établie à Lille; ses rapports avec la classe populaire méritent qu'on s'y arrête. Disons d'abord que là, comme dans tant d'autres villes de France, c'est par l'exercice de la charité qu'elle arrive aux masses : elle visite les familles pauvres et distribue des secours soit en nature, soit en argent. Oui, comme le disait le président de la confrérie lilloise dans une circonstance solennelle, l'ac-

complissement d'une pareille tâche réclame cette éternelle jeunesse du cœur, toujours ardente, toujours infatigable, et le dévouement qui puise en lui-même sa récompense. Voilà ce qu'il est juste de reconnaître. Il faut ajouter toutefois que l'ardeur et le dévouement ne suffisent pas pour l'accomplissement de cette difficile tâche. Elle réclame, en outre, l'attention la plus vigilante au point de vue de la conduite privée et à celui de l'économie industrielle. Dès que le secours ne s'adresse pas seulement à des enfants, à des vieillards ou à des infirmes, un danger s'y mêle aussitôt. Si l'aide prêtée prend une place périodique dans le budget de la famille, on est exposé à ce que son chef tienne compte de ce supplément lorsqu'il fait lui-même sur son gain la part de ses dépenses personnelles, ou si l'on veut la part de ses plaisirs. Autre écueil au point de vue industriel. Quand un ouvrier reçoit des secours, on dit de lui à Lille parmi ses camarades qu'*il est à la charité*. Aux yeux de beaucoup, ce mot-là revêt tout de suite une signification fâcheuse : il fait mettre en suspicion l'habileté ou le courage de l'individu auquel on l'applique. *Il est à la charité*, donc c'est un mauvais ouvrier. Conséquence évidemment forcée dans sa généralité, cruelle même en face des événements inopinés et calamiteux qui peuvent atteindre la vie privée, ou de certaines circonstances particulières qui peuvent survenir, mais qui a pour elle, il faut l'avouer, certaines présomptions. Il n'est pas absolument faux de voir quelque indice défavorable dans le fait qu'un homme valide en est réduit à vivre de secours. D'ailleurs, c'est ainsi que les choses se passent : l'ouvrier secouru trouve

plus difficilement du travail que celui qui vit de ses propres ressources. De si sérieuses considérations ne sauraient manquer de fixer l'attention des hommes qui se dévouent à des œuvres de charité. Elles modifient certainement l'appréciation du côté économique du rôle pris à Lille par la société de Saint-Vincent-de-Paul.

L'enseignement chrétien, tel est le but de la société de Saint-François-Xavier. Les réunions, qui ont lieu le dimanche soir, comprennent des exercices pieux et des instructions sur des sujets relatifs à la religion ou à la morale religieuse; ces conférences pourraient s'adresser aux ouvriers, mais le nombre de ceux qui les écoutent est insignifiant. Le personnel de la société, déjà très-restreint, demeure stationnaire. Cette immobilité tient peut-être à ce que pour devenir et surtout pour rester sociétaire de Saint-François-Xavier, il faut être déjà fort avancé dans la voie chrétienne. Si le sujet habituel des instructions roulait dans un cercle moins spécial, il y aurait là le germe d'une influence plus sérieuse sur l'éducation des masses.—Quant à la société de Saint-François-Régis, elle a un but tout différent: elle a été fondée en vue de faciliter la légitimation des enfants naturels; les succès qu'elle obtient sont eux-mêmes une preuve évidente des désordres malheureusement existants. Quoique les chefs d'usine se soient préoccupés de plus en plus de la discipline des ateliers, au point de vue de la morale, le rapprochement des âges et des sexes y est trop souvent la source d'une précoce altération des mœurs. Quand le seuil de la fabrique est franchi, qui peut prévenir les conséquences des relations qui s'y sont formées? Il en résulte de fréquents concubi-

nages. Dans un espace de douze années, la société de Saint-François-Régis est intervenue dans plus de deux mille huit cents mariages, et elle a procuré la légitimation à plus de 1,000 enfants. Son concours consiste à se charger elle-même d'une partie des formalités légales, à faire venir à ses frais des localités éloignées, les actes de l'état civil ou les pièces nécessaires dans cette grave circonstance de la vie. La loi qui accorde en pareil cas aux indigents la remise des droits de timbre et d'enregistrement, est pour elle d'un utile secours. Bien placés pour juger du mérite de cette œuvre, le conseil municipal de Lille et celui de l'ancienne commune de Wazemmes l'ont inscrite au budget communal. Une association qui agit ainsi sur la constitution de la famille parmi la population ouvrière n'appartient plus seulement au domaine de la charité privée; elle a en quelque sorte un caractère public. Le sentiment chrétien qui la dirige ne doit que la rehausser encore devant l'opinion.

L'*Œuvre des apprentis* prend les fils des ouvriers au moment où ils sortent de l'école : elle les place en apprentissage et s'applique à les préparer pour la vie réelle, dans laquelle ils vont bientôt avoir un rang à tenir. Dans des réunions du soir, des instructions religieuses auxquelles on a mêlé des chants, tendent à soutenir et à développer le sens moral. Inaugurée au mois de novembre 1849, cette institution a été parfaitement accueillie. Le nombre des jeunes ouvriers patronés a suivi une marche progressive. En s'appliquant à un âge où les impressions reçues se gravent si profondément dans le cœur, une tutelle bienveillante et éclairée peut obtenir des résul-

tats qu'il serait bien difficile d'espérer plus tard. Il est aussi impossible d'avoir de bons citoyens sans une éducation morale que des citoyens utiles sans une instruction spéciale. Réunir à l'apprentissage d'un métier un enseignement propre à élever l'âme, c'est agir à la fois selon l'intérêt de chaque individu et selon l'intérêt de la société tout entière.

Ces diverses associations rendent d'incontestables services; mais embrassent-elles tous les éléments de la vie de l'homme ici-bas? satisfont-elles à tous les instincts légitimes de l'âme? Non, certes; elles n'y prétendent pas; elles ont un rôle défini et circonscrit, où le meilleur côté du cœur trouve un aliment. L'individu, considéré comme membre d'une grande association politique qui lui impose des devoirs, mais qui en même temps lui confère des droits, n'y est pas, et il ne pouvait pas y être compris. Il y a tout un ordre d'intérêts et de préoccupations qui échappe à de telles institutions. C'est peut-être à cause de cela qu'elles n'ont pas gagné plus de terrain. Est-ce une raison pour ne pas applaudir au bien très-réel qu'elles produisent? Parce que tout le champ n'a pas été défriché, devons-nous dédaigner la moisson qui couvre une partie de sa surface? Notre âge voudrait-il prendre jalousie des œuvres provenant du sentiment religieux? Ce serait commettre un anachronisme sans excuse. Il y a là, au contraire, d'excellents exemples, sauf à les compléter par des applications d'un autre genre. Si nous sommes profondément convaincu qu'on agit sagement dans les institutions de charité en prenant conseil des enseignements de l'ordre économique, nous croyons tout aussi fermement que

dans les fondations qui naissent au sein même de l'industrie, il est utile d'écouter les inspirations du sentiment de charité.

En fait d'associations formées en dehors de l'idée religieuse, la ville de Lille nous offre des types très-divers. Nous y avions trouvé jadis une société fort connue sous le nom de *l'Humanité.* Quoiqu'elle n'existe plus, il importe d'en dire quelques mots soit à cause de son organisation singulière, soit à cause des souvenirs qu'elle a laissés. Nous avons en outre rencontré à Lille des sociétés de secours mutuels, d'un caractère tout spécial, des sociétés chantantes et un grand nombre de petites réunions isolées. Ces institutions sont curieuses à étudier sous plus d'un rapport.

La *Société de l'Humanité,* fondée le 7 mai 1848, se proposait de procurer à ses membres, à bon compte et en bonne qualité, la viande de boucherie, le pain, les vêtements et le chauffage. Il est vrai que, dans l'intention des fondateurs, on y voulait joindre une caisse de secours et une caisse de retraites; mais ce sont là des hors-d'œuvre. Les dispositions du règlement qui y étaient relatives, n'altéraient pas le caractère essentiel de l'association, le seul, selon nous, par lequel elle pouvait produire de sensibles avantages. D'après les statuts, cette société ouvrait ses rangs à tous ceux qui se présentaient, *pourvu que leur moralité ne fût pas entachée.* La cotisation exigée de chaque membre était de 15 centimes par semaine. Le nombre des sociétaires avait atteint le chiffre de 1,432 au mois de juin 1851 ; mais comme le chef de famille était seul inscrit, ce chiffre représentait une masse très-consi-

dérable de personnes. Les associés étaient divisés par groupes de vingt ; chaque groupe nommait un *vingtainier;* cinq groupes formaient une centaine et choisissaient un *centainier*. Placée sous la direction d'un président élu chaque année, l'association était administrée par une commission générale qui se réunissait au moins une fois par mois et se divisait en sous-commissions ayant chacune des attributions spéciales : les subsistances, l'habillement, la comptabilité, etc.

Quels bénéfices la société procurait-elle à ses membres en échange de leurs modiques cotisations ? réalisait-elle son programme en faisant payer moins cher les objets de consommation habituelle, sans rien sacrifier sur la qualité. Lorsque nous la visitions, en 1850, après une expérience de deux années, on pouvait déjà juger ses œuvres. Pour le pain, l'habillement et le chauffage, la société n'achetait pas elle-même les matières premières, elle avait traité avec des fournisseurs particuliers qui vendaient aux sociétaires à un prix réellement inférieur au prix courant les articles de leur commerce. Ainsi, pour le pain, le rabais était de 2 cent. 1/2 par kilog. Quant à la viande, la société faisait acheter elle-même les animaux qu'elle abattait, et vendait en détail dans quatre boucheries ; c'est ici surtout que son action est intéressante à suivre. A Lille où la viande de boucherie n'était pas tarifée, les bouchers se refusaient obstinément, avant l'institution de *l'Humanité*, à établir des catégories de viandes ; on cherchait à vendre les morceaux les moins estimés aussi cher que les autres. Pressés par la concurrence de la société, les bouchers avaient compris qu'il n'était plus possible de résister à un

vœu souvent et inutilement exprimé jusque-là. Ils avaient donc admis des différences de prix entre les viandes; c'était un service rendu par *l'Humanité* à la population laborieuse de Lille considérée dans son ensemble. A ses membres munis de leur carte, l'institution offrait un avantage plus direct : tandis que la viande de bœuf de la première catégorie se vendait chez les bouchers 65 c. le demi-kilogramme, la société la donnait à 50 c. La baisse était proportionnelle pour les qualités inférieures. De plus, une cuisine, tenue avec une propreté remarquable, distribuait de la viande cuite et du bouillon à un prix très-modéré.

Toutes ces opérations entraînaient nécessairement une comptabilité développée et minutieuse. On ne pouvait prendre trop de soin pour mettre en évidence la régularité des comptes; la partie de la population à laquelle s'adressait *l'Humanité* est d'autant plus accessible au soupçon qu'elle est moins en mesure de procéder par elle-même à des vérifications régulières. J'ai vu les livres de la société; j'ai pu juger du système de ses registres à souche, de ses livrets et de ses cartes; si la société pouvait être frustrée, ce n'était pas faute de précautions. Les écritures étaient parfaitement établies, et les constatations relatives à chaque genre d'affaires s'opéraient avec une prodigieuse facilité. Cependant l'association portait en elle des éléments dissolvants contre lesquels elle aurait eu besoin de se prémunir avec une attention des plus vigilantes : elle devait savoir résister, par exemple, à la tendance qui la poussait à élargir démesurément le cercle de ses opérations. Une question réglementaire, celle du crédit à faire aux associés pour

le paiement du pain, vint d'un autre côté provoquer des discussions orageuses et amena plusieurs démissions. Exploitée par la rivalité jalouse du commerce de détail, qui se montrait facile en matière de crédit pour ramener vers lui la faveur des familles ouvrières, cette question menaçait d'agir comme un dissolvant au sein de la société; mais *l'Humanité* devait craindre par-dessus tout de laisser la politique pénétrer dans ses rangs. Je commence par le dire : dans les salles où se réunissait la commission directrice, dans la cuisine où se distribuaient les viandes cuites, partout, en un mot, où plusieurs associés pouvaient se rencontrer, la défense des discussions politiques était inscrite en gros caractères. Cependant, éclose au lendemain de la révolution de février, il était impossible que cette association ne se ressentît pas de l'influence qui passionnait les esprits. Elle était dès lors tenue en suspicion par la police locale. On la regardait comme un foyer d'agitation. Tout en faisant la part aux principes dangereux qui s'y glissaient, nous pensons qu'on s'était exagéré la portée de leur influence. La société devait échapper au socialisme par plus d'un côté. D'une part, elle ne prétendait s'imposer à personne; créée au profit de la grande famille ouvrière, elle laissait chacun libre d'utiliser son concours ou de s'en passer. Pour se soutenir et prospérer, elle avait besoin que le calme régnât dans le pays et l'activité dans le travail. Néanmoins les craintes que concevaient beaucoup de personnes à l'époque où nous visitions cette société, sur le danger que la politique lui faisait courir, ont été bientôt justifiées par l'événement : l'institution a été mise en interdit.

Toutefois, l'application défectueuse faite accidentellement d'un principe n'empêche pas que ce principe ne soit susceptible de produire des avantages dans des circonstances plus propices.

Les sociétés de secours mutuels, nées des sentiments les plus instinctifs de la population, existent depuis longtemps à Lille. Quelques statuts encore en vigueur attestent une durée de trois siècles. A l'origine, l'intention religieuse s'y mêlait étroitement. Nous voyons un grand nombre des associations contemporaines porter encore le nom d'un saint, et plusieurs conserver en tête de leur charte ces mots : *A la plus grande gloire de Dieu et du glorieux saint N...* Il importe de voir ces institutions sous leur caractère traditionnel, c'est-à-dire telles qu'elles se trouvaient encore à la veille du régime légal constitué dans ces dernières années, et dont nous aurons à parler vers la fin de notre ouvrage. A ce moment-là les sociétés lilloises sont de deux sortes : les unes réunissent tous les ouvriers d'un même établissement, sans distinction d'âge ni de sexe. Elles sont obligatoires, et leurs statuts font partie intégrante du règlement de la fabrique. Les autres se composent d'ouvriers de toute profession et de tout atelier, et sont facultatives. Les premières, d'une création plus récente d'ailleurs, et qui sont taillées sur le même modèle, ont pour aliment, outre les cotisations hebdomadaires de leurs membres, le produit des retenues ou amendes de toute nature payées dans l'atelier. Avant 1848, les amendes encourues pour absence ou retard, par exemple, profitaient au chef de l'établissement, par cette raison que, les frais généraux marchant toujours,

il éprouvait, par la faute de l'ouvrier, une perte évidente. Ce raisonnement pouvait être exact rigoureusement parlant; néanmoins, on était choqué de voir le patron s'adjuger cette indemnité prélevée sur le salaire de l'ouvrier; il en était de même des retenues pour mauvais ouvrage qui exposaient sans cesse à d'injurieux soupçons la bonne foi des chefs d'établissement. Le mode actuel de pénalité, en donnant au chef une position plus haute, est infiniment plus propre à faire naître la bonne harmonie entre des intérêts divers.

Les sociétés de la seconde catégorie ont seulement pour ressource la mise volontaire de chaque associé, fixée à 20 ou 25 centimes par semaine, et perçue à domicile par un receveur désigné quelquefois dans les vieux règlements sous le nom de *clerc* ou de *valet*. Ressort principal de l'association, le receveur touche sur le montant des cotisations une remise qui peut être évaluée à 10 pour cent de la recette totale. Certains statuts, qui portent le cachet de leur temps, lui allouent en outre une ou deux paires de souliers, ou une seule paire et un ressemelage. Un même receveur peut desservir plusieurs sociétés. Dans un rapport présenté en 1849 à la chambre de commerce de Lille au nom d'une commission spéciale, on disait qu'il existait une centaine de sociétés de secours mutuels, composées chacune d'un nombre de membres fort inégal, variant de 30 à 120. A elles toutes, les sociétés lilloises présentaient un effectif de 7,000 à 8,000 membres. Il était admis généralement qu'aucune société ne pouvait en comprendre plus de cent quarante. On n'était pas reçu sociétaire avant l'âge de 16 ou 18 ans, ni après 48, et

même dans quelques sociétés après 40 ans. Ces petites individualités étaient organisées, du reste, avec le soin le plus minutieux. Chaque association avait à sa tête une commission administrative composée, sans compter le receveur, de 8 membres, dont un président et un vice-président qui étaient presque toujours les deux plus anciens membres; quatre autres commissaires étaient désignés sous le nom de maîtres ou économes; tous étaient nommés par voie d'élection et pour deux ans. Quant aux deux derniers membres, qui n'étaient que suppléants, on les appelait *suppôts;* ils n'étaient autres que les deux maîtres sortant chaque année d'exercice. Ces détails montrent que le système avait profondément pénétré dans les mœurs. Aussi tout se passait fort simplement. Les contestations étaient rares dans le sein de chaque société; la comptabilité y était tenue d'une manière généralement satisfaisante; les abus, tels que les simulations de maladie, étaient facilement prévenus ou réprimés, grâce à la surveillance qu'exerçaient sans peine dans des cercles aussi étroits les sociétaires eux-mêmes. Il est utile de savoir qu'un ouvrier n'était admis à faire partie que d'une seule société, mais sans compter celle de l'établissement même où il travaillait. Le nouveau régime créé pour les sociétés de secours mutuels a nécessairement amené des modifications dans cet ordre de choses, toutefois sans l'effacer entièrement[1].

1. Quatre sociétés sont placées sous le régime de l'approbation à Lille même, où l'une d'elles est fort nombreuse. Il y en a une autre également très-florissante à Wazemmes qui fait maintenant partie intégrante de l'agglomération lilloise.

Les sociétés mutuelles de Lille avaient ce caractère singulier, qu'elles étaient formées à la fois pour l'assistance et pour le plaisir. Autre trait qui les distinguait : elles ne duraient qu'une année et recommençaient ensuite un cours tout nouveau. Voici comment on procédait : un sociétaire tombait-il malade, on lui payait sous les conditions déterminées une indemnité de 5 à 6 francs par semaine, indemnité qui diminuait et s'éteignait ensuite complétement au bout d'un certain temps. Puis au mois de mai, à la Saint-Nicolas, tous les associés partageaient entre eux l'excédant des recettes sur les dépenses. Cette épargne était généralement consacrée à fêter ce grand patron de la filature. Durant cette solennité, appelée en patois la fête du *broquelet* (fuseau), les ateliers sont fermés trois jours, les patrons donnent habituellement quelque gratification aux ouvriers qui n'ont pas encouru d'amende dans le courant de l'année. Après cette interruption traditionnelle du travail, les sociétés de secours mutuels recommençaient à opérer leurs versements dans la caisse épuisée.

Pour confirmer ce que nous disions tout à l'heure au sujet de l'influence plus ou moins effective qu'aurait exercée le socialisme sur l'esprit des associations lilloises, nous devons faire remarquer qu'avec le fractionnement de ces associations, et le but spécial qu'elles se proposaient, cette influence n'avait pu que difficilement avoir prise sur elles. Les receveurs sont presque des fonctionnaires, qui tiennent à leur emploi et se trouvent ainsi engrenés dans l'ordre social. De plus, il n'y avait pas eu lieu pour le socialisme de prendre la défense

de ces institutions, car, loin d'être attaquées, elles étaient vues avec une faveur générale.

Passons aux sociétés chantantes. La population lilloise se complaît trop dans les réunions de tout genre pour ne pas aimer les chants qui les animent et qui sont un des plus sûrs moyens d'éveiller à la fois un même écho dans les âmes. Les sociétés chantantes germent ici spontanément tout comme les sociétés de secours mutuels. Affranchies en fait de la nécessité d'une autorisation préalable après la révolution de février, elles s'étaient extrêmement multipliées. Une décision du préfet, qui vint rappeler les dispositions légales relatives aux réunions, avait eu ensuite pour effet d'en diminuer un peu le nombre. L'autorité locale voulait pouvoir connaître leurs mouvements; elle cherchait à prévenir les écarts; mais évidemment sans avoir l'intention de réagir contre les satisfactions d'un goût populaire. Les destinées de la chanson survivront aux discordes de notre temps.

Quels sont les chants en faveur auprès des sociétés lilloises? Nous nous reportons au moment même où la liberté sous ce rapport était pour ainsi dire absolue, c'est-à-dire durant les années qui suivirent la révolution de 1848. Certes, à Lille comme partout, il y eut alors une place pour nos fameuses chansons patriotiques, qui, comme l'ardente *Marseillaise*, ont tant de fois gonflé les poitrines. Ce n'étaient là pourtant que des chants de circonstance; et moins d'une année après le 24 février, ils ne figuraient déjà plus dans les répertoires quotidiens. Les chansons de Béranger en avaient disparu depuis plus longtemps. Les compositions plus récentes de M. Pierre

Dupont et dont l'inspiration moins relevée s'attaque à des motifs plus rapprochés de la vie quotidienne, ont été, au contraire, assez fréquemment répétées en chœur. Cependant la préférence marquée des ouvriers était acquise, comme elle l'est toujours, à des chansons ayant une autre origine, à des chansons nées dans la localité même, et qu'on nous permettra d'appeler des chansons du cru, composées en patois par des poëtes lillois. Ce sont celles-ci qui retentissent incessamment dans les sociétés chantantes.

Le patois de Lille a des charmes particuliers pour les oreilles populaires. A défaut d'harmonie, il se prête, comme notre vieux français, à des tours de phrase très-naïfs et très-faciles à comprendre. Lille compte de nombreux chansonniers, en tête desquels marchent MM. Desrousseaux et Danis, tous les deux poëtes drôlatiques et burlesques, et qui ont également tous les deux publié plusieurs recueils de chansons. Beaucoup d'ouvriers composent aussi des chants patois qui sont imprimés sur des feuilles volantes et se vendent généralement à un assez grand nombre d'exemplaires. Les idées mises en œuvre dans toutes ces dernières poésies n'ont rien de bien original ; ce sont le plus souvent de nouvelles paroles sur des thèmes très-connus; mais il s'y trouve des couplets assez drôlement tournés et des scènes de la vie habituelle fort plaisamment rendues. Presque jamais on n'a touché à la politique, qui est généralement restée exclue des réunions chantantes. Les sujets sont pris dans la région de la fantaisie, ou bien tirés de quelque circonstance de la vie locale. Tout devient matière à chanson : une fête, un

concert, un ballon lancé, etc. Ainsi, en 1851, une société musicale de Lille recrutée dans différentes classes sociales et désignée sous le nom bizarre de société des *Crick-Mouls*, dont personne n'a pu me dire l'étymologie, est conviée à un concours de musique ouvert par la ville de Troyes. Les enfants de Notre-Dame-de-la-Treille[1], si hospitaliers chez eux, trouvent très-parcimonieuse l'hospitalité des Champenois. Leur déconvenue forme tout de suite, pour M. Desrousseaux, le sujet d'une chanson piquante intitulée : *L'Garchon Girotte au concours de Troyes*. La réception que firent à leurs hôtes les habitants de Troyes est dépeinte en ces termes :

Les canteux (chanteurs) d'la Belgique et d'Lille,
Tout aussi bien q' les Parisiens,
Comm' des vrais quiens (chiens) dins des jus d'quilles,
On' été r'chus par les Troyens !
. . . .

L'auteur, en finissant, juge ainsi les habitants de la cité champenoise :

M'n opinion su leu caractère,
J'vas vous le dire ichi sans façon :
I sont gais...... comme un pauv' chim'tière,
Polis...... comm' des gardiens d' prigeon !

Sous ce titre *M'Cave et min Guernier* (ma cave et mon grenier), un ouvrier a composé quelques couplets à propos d'une discussion parlementaire qu'on se rappelle peut-être et qui était relative aux habitations des ouvriers de Lille. Je cite encore quelques passages de cette chanson, soit pour donner une idée plus complète du patois

1. Notre-Dame-de-la-Treille est la patronne de la ville de Lille.

lillois, soit parce qu'elle renferme une peinture très-significative de certaines préférences de la population ouvrière. C'est l'apologie de la cave aux dépens du grenier.

On a lu su la gazette,
Dins chés derniers jours,
Su les cav's et les courettes
Gramin (beaucoup) d'longs discours.
J'ai bien compris à m'manière
Qu'on nous f'rot aller,
Pour respirer la bonne air,
In haut d'un guernier.

Pindant chés parlemintages,
J'ai été fin surpris;
J'ai vu des grands personnages,
Des savants de Paris.....

Chés monsieux ont mis d's'intraves
Dins min p'tit métier,
Y me f'ront sortir de m'cave
Pou m'mette au guernier.
. . . .

Y m'ont dit, chés gins habiles :
« Vo cave est malsain. »
J'y vivos avé m' famille
Sans besoin d' médecin.....
Allons, y n'y a point d' répliques,
Du moins j'intindrai
Les anches canter des cantiques
Pa d'sus d'min guernier.

Le sentiment exprimé dans cette chanson est véritablement celui des masses. Les ouvriers de Lille aiment mieux descendre cinq ou six marches que monter deux étages. J'ai vu des chambres bien aérées rester inoccupées, quand des caves se louaient dans le voisinage à plus haut prix. La cave permet d'exercer un petit métier ; les habitudes indolentes du peuple lillois trouvent leur

compte dans ces réduits en communication si facile avec la voie publique. Toutes détestables que soient ces habitations, il faut, si on veut s'en faire une exacte idée, qu'on sache qu'il n'y a pas ici, comme à Paris ou à Lyon par exemple, des maisons de six étages bordant des rues étroites. Les maisons ne sont pas hautes; les rues sont généralement larges et disposées de manière que l'air y circule et s'y renouvelle avec facilité. Ce sont les caves situées dans quelques cours rétrécies du quartier Saint-Sauveur que M. Blanqui aîné avait particulièrement en vue dans son écrit sur les classes ouvrières en 1848 [1]. Aujourd'hui, grâce aux efforts de l'édilité municipale, les caves reconnues malsaines ont à peu près toutes cessé d'être habitées; mais l'ouvrier chassé de son logis souterrain par une philanthropie importune y jette encore un œil plein de regret lorsqu'il monte péniblement l'escalier de sa mansarde.

Avec les habitudes invétérées de la population lilloise, le logement exerce peu d'influence sur le côté moral de la vie. On ne reste pas chez soi, et eût-on un palais pour demeure, on ne s'y tiendrait peut-être pas davantage, s'il fallait y demeurer sans compagnie. Les ouvriers ont des réunions, des espèces de cercles où ils passent les heures de loisir dans les nombreux estaminets ou cabarets de la ville, dont les volets verts se présentent plus agréablement à l'œil que les devantures rougeâtres des

1. Dans cet écrit, M. Blanqui visait, il est juste de le rappeler, à tempérer l'ardeur des passions; mais il avait sur plus d'un point tiré des conséquences générales de faits tout particuliers et qu'il colorait à l'aide de sa brillante imagination.

guinguettes de la banlieue parisienne. Le cabaret n'est pas seulement un lieu où l'on va boire, bien qu'on s'y enivre trop souvent; c'est avant tout un lieu où l'on se réunit. Les mêmes visiteurs fréquentent habituellement les mêmes maisons. Quelquefois les ouvriers d'un même atelier prélèvent un sou par semaine pour leur cercle, afin de pouvoir y aller quand ils le veulent, sans être obligés d'y rien consommer.

L'idée d'un prélèvement organisé sur le salaire est tout à fait entrée, comme on le voit, dans les mœurs de la population lilloise; mais ce prélèvement a moins pour objet de mettre en commun une certaine quantité des chances de la vie que de donner satisfaction au côté sympathique de l'âme. Tout en s'unissant, on garde sa personnalité et son libre arbitre. Ce système de cotisations qui se reproduit à tout moment, qui revient pour le carnaval, pour les danses durant l'hiver, etc., donne naissance à une infinité de petites caisses gérées par un trésorier et autour desquelles il se passe parfois des faits propres à jeter une lueur nouvelle sur les habitudes populaires. Quelques-unes de ces caisses consentent à prêter au sociétaire qui le demande une partie de la somme par lui versée; ainsi, à l'époque de l'année où on a payé cinq francs, on peut être admis à en emprunter trois. Ce prêt n'est point gratuit; il n'y a pas de banquier qui vende le crédit aussi cher. L'emprunteur doit donner un liard par semaine et par franc, ou cinquante-deux liards par an, c'est-à-dire 65 pour 100 d'intérêt. Que devient cet intérêt? Il profite à la masse, et, à l'époque fixée pour le partage, celui des sociétaires qui n'a rien

emprunté touche une somme supérieure à son propre versement. Les ouvriers ne se gâtent pas, comme on en peut juger, les uns les autres; jusque-là, cependant, nous ne voyons dans ce procédé qu'une dureté extrême; n'en résulte-t-il point des abus plus graves? Nous ne voudrions pas affirmer, après les renseignements que nous avons recueillis, que certains trésoriers peu scrupuleux n'aient jamais continué, quand le partage de la caisse était accompli, à faire au même taux, pour leur propre compte, ces prêts à la petite semaine.

Cette habitude de l'association a eu pour effet d'accoutumer les ouvriers lillois à s'occuper de leurs intérêts, à mettre en commun leurs pensées, sinon d'une manière suivie, du moins dans toutes les circonstances un peu importantes. Il y a peu de régions en France où on trouve les ouvriers préoccupés d'une façon aussi systématique de ce qu'ils considèrent comme leur intérêt collectif. Il y a peu de régions, par exemple, où après la révolution de février, les discussions des assemblées politiques sur des questions relatives au travail, aient eu autant de retentissement. Que sur de pareilles questions l'erreur soit facile, surtout de la part d'hommes généralement peu instruits, que des influences étrangères à l'ordre industriel aient pu jadis imposer des opinions toutes faites, cela n'est pas contestable. Cependant, l'attention donnée par les ouvriers lillois à leurs intérêts est un signe qui loin d'avoir en lui-même quelque chose de blâmable, témoigne au contraire d'un utile mouvement d'esprit et qui n'a besoin que d'être éclairé. Sous l'influence des faits industriels et des événements politiques de notre

temps, cette tendance a eu des effets très-réels. Par malheur, ces effets n'ont guère abouti jusqu'à ce jour qu'à diviser fortement les intérêts, quoique plus de réflexion doive infailliblement en amener la conciliation. Nulle part en France la distance n'est plus large entre les deux éléments principaux qui concourent à la production. La séparation est absolue ; la défiance, une défiance sourde mais toujours active, a pris siége au fond de l'âme des ouvriers. C'est à ce groupe industriel que se rapportent sans contredit le plus directement les observations présentées à la fin de cet ouvrage[1] sur les districts où malgré le calme extérieur règnent encore chez les ouvriers, à l'égard des patrons, des dispositions à peu près aussi hostiles qu'autrefois. Ajoutons tout de suite que peu de centres manufacturiers réclament avec autant d'urgence l'application systématique des moyens indiqués plus loin comme propres à amoindrir les ressentiments anciens, et à concilier des intérêts beaucoup moins opposés au fond qu'on ne s'est plu à le dire.

Dans la grande communauté industrielle de Lille, comme partout où il se produit, il faut s'accommoder de ce fait que les ouvriers se préoccupent de leur existence collective. Telle institution, fort heureusement créée ou renouvelée dans notre temps, a pour objet de donner satisfaction, sous une certaine forme et sous l'égide de la loi, à ce sentiment-là. On reconnaîtra de plus en plus, nous l'espérons du moins, à mesure qu'on avancera dans cet ouvrage, que la ligne décrite est bien la seule route

1. Tome II, livre 8e, chapitre VI.

sûre à prendre aujourd'hui. Qu'on réprouve ou non, d'ailleurs, ces vives préoccupations des ouvriers touchant les moyens d'améliorer leur sort, elles existent occultes ou patentes; elles ont pénétré jusque dans les entrailles de notre société industrielle. Il faut donc les accepter. Tâcher d'éclairer les populations laborieuses et de mettre la vérité à la portée de leur esprit, c'est une nécessité qui découle de ces prémisses. Tant qu'aucune idée un peu générale n'a pénétré dans l'âme d'une population, tant que la masse se laisse docilement conduire au travail sans s'interroger sur son rôle, l'ignorance est peut-être un moyen de domination, moyen fort peu honorable, il faut en convenir; mais, aussitôt que des agrégations d'hommes commencent à réfléchir sur leur état, le développement des intelligences uni au développement du sens moral peut seul assurer la paix dans la société. Il faut alors arriver à faire comprendre aux intérêts la raison des inégalités sur lesquelles un regard superficiel peut aisément faire illusion.

Si l'on prend les choses telles qu'elles sont aujourd'hui dans le pays lillois, on peut dire que, malgré son apathie en temps ordinaire, la population ouvrière s'y habitue à raisonner. « L'esprit de nos ouvriers n'est pas ouvert et prompt, — me disait un fabricant qui les a maintes fois entendus débattre leurs affaires, car il a été pendant de longues années membre du conseil des prud'hommes de Lille, — cependant, il ne résiste presque jamais à une explication un peu patiente. Quand un ouvrier a eu tort, on l'amène sans trop de difficulté à le reconnaître lui-même. » Ce bon sens naturel n'a besoin que d'être

exercé. C'est avec une pensée analogue qu'un ancien manufacturier du département du Nord, dont les libérales intentions envers les travailleurs de l'industrie reposent sur une profonde connaissance de leur état moral et physique, avait l'habitude de recommander qu'on s'occupât d'eux activement, mais sans le leur dire, qu'on leur fît du bien constamment, mais sans chercher à s'en prévaloir. Rien de plus propre, en effet, à dissiper la défiance que l'application soutenue d'un pareil programme; rien de plus propre à faire naître sinon un accord absolu et invariable, au moins l'harmonie des volontés dans les circonstances les plus ordinaires.

2° *Calais. — Amiens. — Saint-Quentin. — Sedan.* Dans les deux villes de Calais et d'Amiens, le mouvement des idées et des faits ne se présente point avec des traits aussi animés, aussi larges que dans la capitale de l'ancienne province de la Flandre. Les signes généraux vont en se rapetissant. On ne retrouve plus là cet esprit flamand fortement attaché à ses traditions, surtout à des traditions d'anciennes franchises municipales, quoique ouvert en une certaine mesure aux aspirations particulières à notre temps.

En commençant par Amiens, nous devons dire que cette fabrique est à coup sûr un des centres manufacturiers de la région du nord où le mouvement est le moins entré dans les habitudes générales. On y est frappé du contraste existant entre une belle cité où de larges perspectives s'ouvrent de tous côtés, où se déploient des boulevards spacieux, des promenades magnifiques, et une

fabrique que sa nature semble porter à trop se renfermer en elle-même, et à craindre de chercher dans une initiative hardie les moyens d'un nouvel épanouissement. Les fabricants d'Amiens ont montré, par exemple, une lenteur extrême pour se décider à l'emploi des agents mécaniques dans la confection des velours pour meubles. Cette hésitation avait le fâcheux résultat de laisser cette industrie spéciale dans des conditions d'infériorité tout à fait injustifiables. Félicitons-nous qu'on ait enfin commencé de rompre avec l'ancienne routine; l'initiative prise, et qui paraît d'ailleurs devoir se développer, mérite des encouragements. Les masses se ressentent des dispositions de l'industrie locale. Aussi est-il vrai qu'elles participent moins peut-être qu'en aucune autre ville du nord de la France au mouvement général de la société. Quoique sans élan propre, la population s'est toujours montrée extrêmement accessible au contre-coup des événements extérieurs. Qu'une émotion un peu profonde se fît jadis sentir à Paris, on était exposé à ce qu'elle eût aussitôt son retentissement au chef-lieu du département de la Somme. Ainsi on n'avait pas même une compensation pour l'engourdissement constaté. Le désordre ne trouvait pas pour obstacle la réflexion qui contrôle les faits et s'exerce à calculer les hasards du lendemain.

Que les salaires soient élevés, tel est bien à Amiens, comme ailleurs, le désir qui émeut le plus les ouvriers; mais ce désir s'est montré dans ses manifestations tout à fait impuissant à se régler et à se limiter, même au point de vue de l'intérêt le plus prochain. En voici un exemple: le chef d'une des nombreuses teintureries éta-

blies sur les cours d'eau qui coupent la ville d'Amiens me racontait que ses ouvriers, trouvant trop faible leur salaire accoutumé de 9 francs pour six jours de travail, étaient venus lui demander de le porter à 12 fr. « J'étais disposé, nous disait-il, à consentir à cette demande, parce que l'ouvrage allait bien dans ce moment-là ; j'y mis seulement pour condition que les autres fabricants de la ville accorderaient la même augmentation ; mon exemple et mon adhésion devaient, d'ailleurs, exercer un certain poids sur la décision de ces derniers. Que firent cependant les ouvriers ? Ayant obtenu si facilement de moi une réponse favorable, ils imaginèrent d'aller plus loin et de réclamer, en même temps que l'accroissement du salaire, une diminution dans la durée du travail. Le moment était au moins mal choisi. Je m'élevai contre cette nouvelle prétention. Les deux exigences réunies offrirent un excellent prétexte à ceux des patrons qui ne voulaient ni de l'une ni de l'autre, pour les repousser toutes les deux. Il en résulta des tiraillements, des retards ; en fin de compte, nos ouvriers, pour n'avoir su ni se borner ni se contenir, obtinrent à grand'peine, dans un très-petit nombre d'établissements, 10 fr. ou 10 fr. 50 c. par semaine, tandis que, dans la plupart, les salaires restèrent à 9 francs.

Jusque dans des temps qui nous touchent, les sociétés de secours mutuels étaient restées inconnues dans la ville d'Amiens. Au mois de décembre 1851, on était parvenu à en constituer une qui paraissait présenter quelques conditions de durée, mais qui renfermait beaucoup d'éléments étrangers à la fabrique proprement dite. On a gagné du terrain de ce côté ; nous signalons ce fait

comme un bon indice. Il existe maintenant à Amiens (1er Janvier 1859) quatre sociétés privées qui sont exclusivement composées d'ouvriers, l'une pour les imprimeurs sur étoffe, l'autre pour les tisseurs, l'autre pour les fileurs, la dernière enfin pour les teinturiers en coton. Nous aimerions à voir ces associations, qui à elles quatre ne comptent guères plus de 300 membres, se fondre dans une seule société. Il n'y a qu'une fusion qui puisse leur garantir une existence forte et durable. En dehors de ces quatre groupes, une société s'est constituée dans la même ville, sous le nouveau régime de l'approbation. Elle offre des conditions bien plus rassurantes que les quatre sociétés privées : le nombre des sociétaires participants dépasse 1300, sur lesquels, circonstance utile à noter, on trouve 526 femmes. — Nous ne voudrions pas omettre de signaler une louable initiative prise dans le département de la Somme pour récompenser les ouvriers de l'industrie qui se font remarquer par la découverte de quelques mécanismes ou appropriations utiles, ou par de longs services dans un même établissement. Le conseil général s'est libéralement associé à cette pensée en accordant des allocations réitérées. L'État n'a pas refusé non plus ses encouragements. La première distribution des récompenses avait eu lieu, le 8 janvier 1854, en présence de tous les fonctionnaires et corps constitués du chef-lieu du département; la dernière date du mois d'août 1858. Cette solennité doit se renouveler tous les trois ans[1].

1. V. *Fête de l'Industrie à Amiens*, brochure in-8°, 1858; et aussi *Compte rendu des travaux de la chambre de commerce d'Amiens*, par M. Daveluy, président (mai 1859).

Il y a toujours eu dans la fabrique de Calais, ou pour parler plus justement de Saint-Pierre-lez-Calais, — car c'est dans cette dernière localité que sont établies la plupart des usines, — un peu plus d'élan industriel qu'au chef-lieu du département de la Somme. Ce n'est pas là cependant un foyer d'action bien énergique. L'aspect de la cité est, du reste, des plus monotones. Les longues et larges rue de Saint-Pierre, tracées toutes en ligne droite par Vauban, au point de vue de la défense de la place de Calais, offrent un vide que le mouvement de l'activité locale n'est pas assez considérable pour remplir. Sous le rapport des institutions dont nous parlions tout à l'heure, l'avantage n'appartient pas néanmoins au groupe de Calais. On y trouvait bien, il y a une dixaine d'années, quatre sociétés de secours mutuels qui avaient des réunions périodiques, et dans lesquelles les cotisations variaient de 10 à 50 centimes par semaine; mais ces sociétés, quoique étrangères par leur nature à la politique, avaient paru recéler quelques germes d'agitation, et elles ont disparu; si bien qu'au commencement de l'année 1859, il n'existe à Calais même ni sociétés approuvées ni sociétés privées. A Saint-Pierre, une société s'est formée sous le régime de l'approbation, mais elle ne compte pas même 150 membres. Aucun mouvement un peu sérieux ne se dessine dans le sens des institutions économiques destinées aux ouvriers de l'industrie locale.

Dans tous les temps on a remarqué que, lorsque les métiers étaient en mouvement, lorsque l'ouvrier pouvait gagner sa vie, la grande masse des ouvriers calaisiens étaient faciles à conduire. Jamais, d'ailleurs, on ne

les a vus afficher des prétentions systématiques, même vagues et obscures, par rapport à l'exploitation des fabriques de tulle ou des autres ateliers de la localité. Leurs vues ne s'étendaient pas aussi loin ; malgré cela les cœurs s'ouvraient aisément à un sentiment d'envie contre les chefs d'établissement. La source du mal était là. Durant les jours où la question du travail était liée à une question d'ordre public, il était facile de tirer parti de cette disposition intime pour passionner les masses. On avait à se reprocher, du reste, dans ce district, comme dans beaucoup d'autres, d'avoir trop négligé d'éclairer les intelligences, d'avoir trop négligé de venir en aide au travail par quelqu'une de ces créations dont nous nous plaignions tout à l'heure de ne pas trouver encore aujourd'hui d'éléments suffisants sur le sol calaisien.

Les caractères sont plus singuliers et plus marqués dans les deux grandes annexes de la zone septentrionale de la France, Saint-Quentin et Sedan, qu'à Amiens et à Calais; mais le mouvement, qui est loin d'égaler, d'ailleurs, celui que nous avons vu régner à Lille, se produit sous d'autres formes que dans la Flandre proprement dite.

A Saint-Quentin, d'abord, on chercherait vainement cet esprit de corporation si vivace parmi les ouvriers lillois. C'est l'individualisme qui domine. Point de sociétés religieuses qui s'appliquent à réunir en un faisceau les inspirations de chacun; point de ces anciennes sociétés de secours mutuels qui font servir une épargne collective au soulagement d'un malheur particulier; point de ces sociétés chantantes, de ces sociétés de plaisir où les âmes

se livrent aux mêmes impressions et semblent se toucher par la communauté des sentiments. On est encore bien plus éloigné de l'idée de ces associations à ressorts complexes qui pourvoient à telle ou telle branche des consommations domestiques. Subsistant avec leur salaire quand le travail marche, ou secourus par la charité publique durant les moments de crise, les ouvriers de Saint-Quentin n'éprouvent le besoin de rien mettre en commun dans les relations ordinaires de la vie. Le cabaret est, en dehors de l'atelier, le seul lieu qui les rassemble ; encore n'y vont-ils pas comme à un cercle où ils doivent trouver d'autres hommes et passer en compagnie les heures de loisir : le cabaret est pour eux, avant tout, un lieu où l'on vend à boire. L'ivrognerie est le grand vice de tout ce district industriel, et le plaisir de boire la jouissance préférée. Comme le vin est cher dans le pays, on s'enivre avec de la bière ou avec des boissons alcooliques de mauvaise qualité, qui donnent à l'ivresse un caractère particulier de pesanteur et d'abrutissement. On aurait pu s'attendre au premier abord, en n'apercevant ici de sociétés d'aucune espèce, que le vide laissé par l'esprit d'association serait rempli par l'esprit de famille ; mais non : c'est le cabaret qui accapare toutes les heures que le travail laisse disponibles. La ville de Saint-Quentin est entourée de promenades verdoyantes ; bâtie sur le flanc d'un coteau, elle est dominée par une plate-forme couverte d'arbres magnifiques, et d'où la vue peut s'étendre sur une immense vallée. Ces lieux si propres à charmer les regards, l'ouvrier ne les fréquente guère, et jamais il n'y conduit sa famille. Tandis qu'il passe son temps au dehors, la mère et les

jeunes enfants restent à la maison. Deux manières de vivre aussi distinctes entraînent deux catégories de dépenses dans le maigre budget du travailleur. Si la nourriture de la famille y a son chapitre, le cabaret doit y avoir le sien; or, comme c'est le client du cabaret qui préside au partage, il consacre trop souvent une somme bien faible aux besoins domestiques, gardant pour lui quelquefois plus de la moitié de son gain. La femme s'arrange comme elle peut, c'est-à-dire que le foyer reste sans feu, et que les enfants couverts de haillons mendient sur la voie publique.

Avec de pareilles dispositions, quelle prévoyance serait possible? L'ouvrier sans doute est plus heureux quand il gagne davantage, puisqu'il a plus de moyens de satisfaire ses goûts, mais il ne pense guère plus à se préparer des ressources pour le lendemain. Avant 1848, la moyenne des salaires dans la fabrique de Saint-Quentin, en tenant compte des hommes, des femmes et des enfants, était de 20 à 22 sous par jour; en 1848, sous le coup de la crise qui paralysa tant de métiers, les salaires tombèrent à 18 sous pour monter ensuite à 40 ou 45 durant les années si productives de 1849 et 1850. Eh bien! à l'époque où la rétribution est la plus élevée, on cherche aussi vainement l'idée des épargnes qu'à l'époque où elle est la plus faible. Cette population paraît, d'ailleurs, douée d'excellents instincts : visiblement touchée du bien qu'on lui fait, elle sait au besoin témoigner sa reconnaissance. Il n'est pas besoin de beaucoup d'efforts de la part des chefs d'établissement pour gagner les sympathies de leurs ouvriers : qu'ils s'occupent un peu d'eux, cela suffit. Les inclinations des masses ne sont ni turbu-

lentes, ni agressives, et au moment où les troubles de 1848 retentissaient encore dans le pays, Saint-Quentin s'endormait chaque soir fort tranquillement, sans avoir chez elle un seul soldat en garnison.

La classe ouvrière de cette ville ainsi disposée, qu'a-t-on fait pour elle? Considérée indépendamment du district dont elle est le centre, la ville de Saint-Quentin renferme un nombre beaucoup plus considérable de commerçants, de commissionnaires, que de manufacturiers. L'esprit commercial y domine l'esprit industriel; c'est par le commerce des batistes et des linons que cette ville, dont la population a monté en quarante années de dix mille à vingt-cinq mille âmes, avait commencé sa rapide fortune. Or, le commerce est déjà un peu éloigné des ouvriers, auxquels il ne se mêle pas directement. Livré à ses spéculations, comment serait-il porté à s'occuper beaucoup d'une classe dont il ignore bien souvent le véritable état? Voulons-nous dire qu'ici les travailleurs de l'industrie sont entièrement abandonnés à eux-mêmes, sans que personne songe à les aider et à les soutenir? Non : quelques hommes généreux ont même su prendre une initiative intelligente qui a trouvé de l'écho et dans la municipalité et dans la population aisée; mais cette action, d'ailleurs assez récente, est restée circonscrite dans un cercle peu étendu; elle pourrait s'ingénier davantage à trouver les moyens d'atteindre à la source du mal. Quand les écoles communales étaient reconnues insuffisantes, pourquoi la ville continuait-elle jusqu'en 1851 à fermer systématiquement sa porte aux frères de la Doctrine chrétienne? Craignait-on que les ouvriers n'envoyassent pas leurs

enfants dans ces classes? L'expérience accomplie dans d'autres villes de fabrique démontrait déjà combien cette appréhension était erronée. Il était regrettable qu'on ne recourût pas à tous les moyens propres à améliorer l'état des choses. Avouons-le, il y avait là un levain de vieille hostilité contre la robe des frères ignorantins, hostilité empruntée à un autre temps et qui contrastait avec les tendances libérales de notre génération.

Une société de dames, dite *Société de la Providence*, a été instituée pour venir au secours de quelques familles au moyen de prêts gratuits d'objets mobiliers, notamment d'articles de literie. Dans une contrée où le mobilier des indigents est déplorablement négligé, où il n'est pas rare de voir un même lit servir à cinq ou six personnes, cette œuvre est sans doute d'une incontestable utilité. Resserrée toutefois dans des limites étroites, elle ne pouvait avoir une influence bien significative. Encourager l'idée de l'épargne, en faciliter, en guider de plus en plus l'application, c'est là un devoir pour les chefs de l'industrie comme pour tous ceux que la fortune a favorisés de ses dons. Depuis l'institution du nouveau régime des sociétés de secours mutuels, on n'est arrivé qu'à des résultats très-faibles. En l'absence de toute société privée, on n'a réussi qu'à former une seule société approuvée, et encore ne comprend-elle qu'une centaine de membres.

Un autre mode d'action nous avait paru largement approprié aux besoins de la localité, parce qu'il attaquait l'ouvrier dans le retranchement du vice le plus répandu. Ce mode consistait dans la destination temporairement donnée à des terrains communaux voisins de la ville.

Saint-Quentin possède une assez grande étendue de terres situées près de ses boulevards et qu'elle avait l'intention d'aliéner ; en attendant des acquéreurs, on avait imaginé de diviser ces terrains en petits lots et de les donner gratuitement à des ouvriers pour les cultiver. Le nombre de ces lots était de quatre à cinq cents ; pour en obtenir un, on devait adresser une demande à une commission spéciale prise dans le sein du conseil de la cité ; les allocations étaient faites pour un an. A Saint-Quentin, où le chômage du lundi est universel, on voit tout de suite quels heureux effets peut produire une mesure qui fournit à l'ouvrier une occupation attrayante et productive. Les heures données à la culture sont soustraites au cabaret et, par suite, aux fâcheuses influences qui s'y produisent. Il faut savoir qu'à l'époque où les questions relatives au travail étaient étroitement mêlées à la politique, on voyait la discussion prendre le cabaret pour théâtre ; les maîtres de l'opinion étaient les cabaretiers. Ils choisissaient leur journal, et le commentaient à leur manière. Bien que les ouvriers de la ville sussent presque tous lire, ils lisaient peu la polémique ou les nouvelles et se contentaient du commentaire qu'on leur en faisait. C'est au cabaret, par exemple, qu'ils entendaient les prédications socialistes. Au fond, cependant, les ouvriers restaient complétement en dehors de ces idées-là : il n'y avait point de place dans leur esprit pour l'idée de révolutionner l'industrie en lui imposant l'association de tous les éléments qui concourent à la production ; mais dans les actes de la vie politique ils auraient volontiers obéi à cette même influence qui leur répugnait instinctivement dans l'ordre économique.

La pensée du socialisme s'était au contraire fait jour en une certaine mesure dans une fabrique où l'état des esprits, considéré dans son ensemble, est bien plus satisfaisant qu'à Saint-Quentin, nous voulons parler de Sedan, qui a si merveilleusement perfectionné certains de ses produits. Sans doute, les ouvriers n'y comprenaient guère plus qu'à Saint-Quentin les théories socialistes, mais ils se laissaient séduire par de vagues perspectives d'association, qu'on s'efforçait d'y rattacher, quoiqu'elles en soient au fond tout à fait indépendantes.

Dans aucune autre ville du nord de la France, on ne trouve, au point de vue moral, autant de contrastes que dans cette industrieuse cité des Ardennes. Sous beaucoup de rapports les habitudes y sont satisfaisantes. L'ivrognerie a pu être extirpée, grâce au bons sens des populations et à la fermeté des chefs d'usine. Un ouvrier ivre est à Sedan une singularité. On y affectionne la vie de famille; le plaisir préféré consiste dans des promenades qui ont un objet tout spécial. Beaucoup d'ouvriers louent sur les anciennes fortifications de la ville un petit jardin dont le prix varie de 10 à 15 francs par an; ils s'y rendent tous les dimanches pendant l'été avec leurs femmes et leurs enfants. On y dîne sur un coin de gazon, et le père ramène le soir sa famille au logis, cent fois plus heureux, cent fois mieux préparé à reprendre son travail le lendemain que s'il avait passé sa journée au cabaret. Les parents apportent un soin particulier à l'éducation de leurs enfants. Un fait digne d'être mis en relief se produit sous ce rapport. La municipalité sedanaise, qui, en 1848, avait eu le tort de rayer du budget communal les écoles

de la Doctrine chrétienne, entretenait trois classes d'enseignement mutuel complétement gratuites; les ouvriers n'y envoyaient pas leurs enfants. Ils préféraient les écoles des frères, où il y avait pourtant des dépenses à supporter. Le choix résultait d'une volonté en quelque sorte instinctive, et sans qu'il s'y mêlât, d'ailleurs, la moindre pensée de se mettre en opposition avec le conseil municipal.

Autre trait. Les pratiques religieuses ne sont pas entièrement abandonnées. Un grand nombre d'ouvriers fréquentent l'église le dimanche. A une époque où, dans les moments de presse, les fabriques n'arrêtaient pas leurs métiers ce jour-là, quelques chefs d'établissement avaient proposé à leurs ateliers de travailler jusqu'à une ou deux heures, sauf à se reposer le restant de la journée; les ouvriers aimèrent mieux, au contraire, demeurer plus tard à la manufacture et avoir dans la matinée le temps d'aller à la messe. En 1851, le cardinal-archevêque de Reims visitait Sedan pour la première fois depuis son installation; on lui préparait une réception solennelle. Les ouvriers demandèrent eux-mêmes à quitter l'atelier pour se rendre au-devant de lui, et ils se présentèrent sur son passage dans une respectueuse attitude, malgré les recommandations d'une feuille locale qui leur conseillait de se placer au-dessus de ces *vaines fantasmagories*. Cependant, il ne faudrait pas croire qu'en dehors du domaine spirituel, le clergé ait de l'influence à Sedan; toute tentative pour étendre son action soulèverait une résistance immédiate. Aussi n'y a-t-il jamais eu dans cette ville d'institutions religieuses destinées, comme ailleurs, à Lille par

exemple, aux ouvriers de l'industrie; elles auraient été mal accueillies.

Abordons maintenant des faits d'une autre nature. Durant les premiers mois de 1848, la population ouvrière de cette fabrique ne se laissa pousser à aucun excès. Des démonstrations menaçantes s'étant produites contre la maison d'un ancien et honorable manufacturier qui avait longtemps occupé une place dans les conseils de l'État, les ouvriers de la fabrique y établirent un poste jour et nuit pendant un mois, afin de prévenir le retour de ces scènes affligeantes, auxquelles pas un d'entre eux n'avait participé. Longtemps même ils résistèrent à des sollicitations venues du dehors pour les embrigader en vue de balancer l'influence des chefs d'établissement. C'est seulement plus tard qu'un dissentiment profond, qui touchait à l'application de la loi sur la durée du travail, mêlée à tort à la question du salaire, éclata entre eux et les patrons. Les ouvriers choisirent des délégués et se mirent en chômage pendant quatre jours. Une caisse centrale, dont ils s'efforcèrent d'entourer d'un certain mystère l'existence et le régime, fut alors créée par eux. Le minimum des versements était de 50 centimes par mois; beaucoup d'ouvriers payaient volontairement 50 centimes par semaine. Quelle était la destination réelle de cette institution? Sous prétexte d'aider les ouvriers quand l'atelier chômait, elle avait pour principal objet de les soutenir, s'ils jugeaient à propos de faire grève pour résister à telle ou telle prétention des fabricants. Nous ne voudrions pas affirmer que les fonds n'aient jamais reçu d'application politique. Serrés autour de leur caisse centrale, les ouvriers

sedanais accueillent peu à peu, à dater des derniers mois de l'année 1848, des pensées d'association qui les flattaient et qui les abusaient. Honnêtes et laborieux, ils répugnaient à tout projet de spoliation ; ils ne recherchaient point l'agitation pour elle-même ou parce qu'ils s'imaginaient pouvoir vivre sans rien faire. Que voulaient-ils donc? A quelles impulsions cédaient-ils? En allant au fond des choses, on retrouve dans leurs opinions la trace de la doctrine de M. Louis Blanc, mêlée peut-être à je ne sais quel lambeau de la théorie fouriériste. Exploiter le travail de la fabrique sedanaise par associations d'ouvriers après avoir indemnisé les propriétaires actuels, tel est à peu près l'idéal auquel tendaient les aspirations de la masse laborieuse. Je n'ai guère vu d'agglomération d'ouvriers où cette tendance se formulât aussi méthodiquement.

Quelques créations particulières contribuèrent à égarer les esprits en offrant aux yeux, sur une petite échelle, l'image de ce qu'on désirait. Ainsi les ouvriers avaient établi une épicerie commune, dite *épicerie sociétaire*, cherchant à payer moins cher les denrées de consommation quotidienne. Ils avaient choisi parmi eux un gérant auquel on allouait un traitement fixe ; ce gérant achetait les marchandises en gros et les revendait en détail presque à prix coûtant. Il en résultait pour les consommateurs une assez notable économie. La pensée de cette création, qui ressemble en petit à l'*Humanité* de Lille, est bonne en elle-même ; elle est simple et elle n'était pas difficile à réaliser. Les ouvriers s'étant astreints à s'approvisionner tous dans l'épicerie sociétaire et à payer les achats comptant, il suffisait d'un très-petit capital pour commencer

l'opération sans avoir de risques à courir. Un tel établissement n'aurait mérité que des sympathies, s'il ne s'y était mêlé l'intention visible d'offrir un modèle d'organisation générale. Cette circonstance effraya quelques esprits et suscita peut-être un peu trop vivement les soupçons de l'autorité locale. Un jour, le gérant fut arrêté; on l'accusait de se livrer à une propagande anarchique et d'être un comptable infidèle. Tous les papiers de la société furent visités sans qu'on découvrît pourtant la trace d'une propagande quelconque; des experts ayant examiné les livres, les trouvèrent en règle. L'épicerie sociétaire et son chef acquirent dès lors un nouveau crédit parmi les ouvriers. Ces derniers furent portés à s'exagérer davantage la signification d'une expérience aussi étroite. On ne considère que le coin du pays sur lequel on vit, on ne se rend aucun compte des conditions générales du mouvement social, et on se figure que la France entière pourrait être organisée comme un magasin d'épiceries! Voilà mise à nu l'erreur des ouvriers de Sedan. Faute de savoir se limiter à des institutions qui les touchent de près, ils compromettent le bien auquel ils pouvaient très-légitimement prétendre. Disons toutefois que leur erreur était tempérée par des habitudes de travail, par l'honnêteté des sentiments et par les mœurs des familles.

III.

Sur quelques traits communs à toute la contrée.

Si, au moment de quitter l'industrieuse arène que forment la Flandre française et les provinces voisines,

nous jetons un regard sur l'ensemble des pays parcourus, nous pourrons remarquer quelques points saillants qui se dégagent de l'ensemble des situations. Une première observation se présente par rapport à l'épanouissement des questions relatives au travail après la révolution de 1848. Aussitôt que les ateliers, un moment fermés, purent se rouvrir, aussitôt que la production reprit son essor, l'agitation perdit du terrain. Dans les grands centres industriels, l'amélioration fut même très-promptement obtenue; la population laborieuse y fut soustraite sans trop de peine à l'influence qui avait amené un universel chômage des usines avec la misère à la suite. Dure leçon qui n'a pas été perdue pour les classes ouvrières du nord de la France! On voyait déjà dans les années qui suivirent la révolution de 1848 que, si la masse conservait la mobilité d'une mer, dont une tourmente politique pourrait encore bouleverser les flots, elle avait du moins échappé à cet esprit d'agitation quotidienne, qui, au lendemain du 24 février, la rendait accessible à tous les entraînements.

Le socialisme, qui s'empara bientôt de la question industrielle, ne se présenta pas dans cette région en déployant franchement son drapeau et en étalant aux regards ses principes et son but. Comme doctrine sociale, il demeurait un livre fermé pour les ouvriers, incapables de se reconnaître dans le dédale des sectes qui le composaient, et cela même dans les centres où, comme à Sedan, il avait revêtu l'aspect le mieux approprié aux tendances locales. Le plus souvent il s'était voilé sous la critique de l'ordre économique existant. L'immense majorité de la population résistait instinctivement à une application

excessive des idées d'association. L'individualité humaine est un sentiment si naturel et si invincible qu'elle refuse, même chez les esprits les plus incultes, même devant les plus séduisantes promesses, de se prêter à des caprices qui la méconnaissent. Chacun tient à ce qu'il a. Le plus pauvre comprend que son travail est sa richesse. Or, pour appliquer ses facultés et recevoir le prix de ses labeurs, il a besoin de rester lui-même, et, au sein d'une société régulière, de conserver sa personnalité et sa liberté. Quand le principe de l'association est appliqué de manière à augmenter la force de l'individu, à accroître les garanties dont il a besoin pour se développer légitimement dans sa ligne, suivant la loi de sa nature, ce principe est non-seulement inattaquable, mais encore il doit être regardé comme éminemment favorable à la civilisation. C'est un titre pour notre temps, devant l'histoire, que d'avoir réalisé des applications nouvelles dans ce sens-là. Au milieu des aveuglements qu'explique trop bien l'état si imparfait de l'instruction populaire, surtout en face de problèmes aussi complexes que ceux qu'on agitait, c'était bien en ce sens que se dessinaient les vagues aspirations de la masse des ouvriers. Aujourd'hui encore, au sein de la plupart des agglomérations manufacturières de la région septentrionale, il nous a semblé qu'avec une assez grande confusion dans les idées sur beaucoup de points, il y avait toujours cette croyance que l'association est un moyen de bien-être et une garantie pour l'équitable application du principe de la liberté du travail ; mais il y a bien loin de là aux anciennes prédications socialistes. Nous l'avons indiqué déjà, et nous ne craignons point

d'insister sur un point aussi essentiel : une des tâches imposées à notre temps consiste évidemment à diriger cette croyance vers des voies sûres pour la satisfaction des intérêts légitimes.

CHAPITRE II

LES OUVRIERS DE LA NORMANDIE

I.

Comment se présente la question du travail en Normandie.

« Ce qui met l'ordre dans l'homme, a dit Massillon, peut seul le mettre dans les États. » Rien de plus vrai. L'État, en effet, n'est qu'un ensemble d'hommes. L'ordre, dans cet ensemble, ne saurait donc être que la résultante de l'ordre régnant dans les parties qui le composent ; mais l'ordre implique à la fois, chez l'individu, le mouvement et l'harmonie dans l'exercice de toutes ses facultés, suivant la loi de sa nature, c'est-à-dire son incessant développement moral et intellectuel. L'ordre dans l'homme suppose que l'idée de la justice est satisfaite en lui et autour de lui. Telle est aussi la condition de tous les progrès de la société. Sans l'invincible besoin qui pousse les générations successives à former de leurs efforts une chaîne à travers les siècles, l'esprit humain n'eût jamais réalisé ses conquêtes, l'industrie ses prodiges, la civilisation ses bienfaits. Mais le trouble commence si l'on cherche à donner satisfaction à tous les désirs de l'homme sans dis-

tinguer entre ses bons et ses mauvais instincts, sans tenir compte des principes éternels qui doivent régir sa conduite. En se plaçant au point de vue de ces vérités, pour examiner l'état moral des populations ouvrières de l'ancienne Normandie, on reconnaît bien vite que de nombreux éléments d'ordre, en dépit de quelques agitations momentanées et accidentelles, sont profondément enracinés dans les âmes. De lui-même le fond des caractères est calme sur le sol normand. Ce premier trait doit nous aider à mettre sous leur vrai jour les mouvements accomplis parmi les ouvriers de cette contrée, aussi bien que les traits divers de la situation présente.

Il est essentiel cependant de savoir qu'un double courant de sentiments et d'idées s'y manifeste au sein de la population. On y trouve en scène plus nettement que partout ailleurs deux sortes d'existences dont la physionomie est profondément distincte, et auxquelles nous faisions allusion en parlant du régime du travail dans la Flandre ; nous avons en vue les ouvriers en atelier et les ouvriers à domicile. Les ouvriers des deux ordres vivent pour ainsi dire côte à côte sur plusieurs points de la province ; néanmoins, il y a des districts où les grandes manufactures dominent, tandis qu'il en est d'autres où le travail est surtout disséminé dans les campagnes. La Seine-Inférieure et quelques districts du département de l'Eure représentent l'industrie agglomérée ; le reste du pays normand peut être considéré comme la terre classique du travail à domicile. La question, si souvent débattue entre les deux régimes, se traduit ici en faits saillants qui méritent d'être comparés. En recherchant dans cette contrée

quelle direction suivent les intelligences populaires et quels sont les traits principaux de l'état moral, nous pourrons juger les deux systèmes dans leurs rapports, soit avec les progrès de l'industrie, soit avec le développement de l'individu, soit avec l'intérêt social.

I.

Les ouvriers en atelier.

1° *Aspects de l'industrie manufacturière. — Grandes phases de la vie industrielle.* Le génie industriel et le génie commercial semblent se donner la main dans ce département de la Seine-Inférieure, où le travail a créé des sources abondantes de richesse à côté de celles que la nature avait prodiguées. La race qui l'habite est hardie sans être téméraire, active sans être impatiente. Un immense développement de la production manufacturière y entretient une masse considérable d'ouvriers qui prêtent leurs bras à l'œuvre dans laquelle d'autres risquent leurs capitaux. Les deux tiers de la population sont atteints de près ou de loin par le mouvement des fabriques. La majorité de ces existences individuellement ignorées, et qui pèsent par leur nombre d'un si grand poids dans la balance de la fortune publique, dépend de l'industrie cotonnière, dont le siége principal est à Rouen. Chef-lieu industriel de toute la haute Normandie, dont elle était jadis la capitale, l'importante cité rouennaise est assise au milieu d'innombrables ateliers pour la filature, le tissage mécanique, l'impression ou la teinture du coton. La ville

manufacturière étale ses constructions récentes, simples et monotones, autour de la ville gothique, dont les monuments émerveillent les regards par l'élégance et la variété de leurs formes. Du côté de Saint-Sever et de Sotteville, la plaine est couverte de ces grandes fabriques qu'on prendrait pour des casernes, si le battement continuel des métiers n'y révélait la présence d'une force qui, au lieu d'être dirigée par l'homme contre l'homme, a pour but d'aider celui-ci à triompher des résistances du monde matériel. A une autre extrémité de la cité commence la vallée de Deville et de Maromme, étroitement resserrée entre des collines verdoyantes, où les usines se touchent sur un espace de douze à quinze kilomètres, pour reparaître ensuite, après une courte interruption, dans l'industrieuse cité de Bolbec. On trouve dans cette ville l'une des filatures les plus vastes et les mieux outillées de notre pays, et l'une des plus renommées pour les fils de gros numéros. Dans les grandes usines, le nombre des ouvriers flotte en général de deux cents à cinq cents, et monte quelquefois à huit cents.

Quoique l'industrie de la laine occupe beaucoup moins de bras dans la Seine-Inférieure que celle du coton, les ouvriers qu'elle emploie constituent une agglomération puissante dans la vive et intelligente cité d'Elbeuf. On trouve encore des ateliers consacrés à cette matière textile sur divers points, notamment aux portes de Rouen, dans la vallée de Darnetal. — Quant à la filature du lin qui avait paru vouloir s'établir avec une certaine grandeur dans la Seine-Inférieure, elle n'y a trouvé que des conditions défavorables comparativement à celles qu'elle ren-

contre dans le département du Nord. La matière première provenant du pays, y est moins bonne; de plus, le traitement des matières textiles, — rouissage, teillage, — y est moins bien entendu. Aussi la filature du lin émigre-t-elle vers le pays lillois, où nous l'avons vue se concentrer.

Le voisinage de la Seine-Inférieure jette un peu dans l'ombre le département de l'Eure, dont les industries sont pourtant si variées, et où de nombreux cours d'eau alimentent environ douze cents usines. Pratiquant à la fois, et sans que l'un efface l'autre, les deux systèmes de fabrication qui divisent la Normandie, ce département sert en quelque sorte de trait d'union entre la région du travail à domicile et celle de l'industrie agglomérée. La ville de Louviers est le siége principal du travail en atelier. Des filatures de laine, dont les produits sont destinés aux fabriques de drap, y sont coquettement établies sur la rivière d'Eure, dans des sites tout à fait champêtres. Ces usines, ou plutôt, si l'on veut, ces *villas* manufacturières comptent parfois jusqu'à cinq cents ouvriers[1]. — Sans parler des fonderies de cuivre de Romilly, des forges de l'arrondissement d'Évreux, des belles tréfileries de Tillières, d'autres vastes établissements consacrés à la filature du coton, de la laine ou du lin, et au tissage du coton

1. Le plus vaste et le plus bel établissement de Louviers, celui de M. Jourdain-Riboulleau, où des métiers à la main pour tisser le drap étaient réunis à des ateliers pour la filature de la laine, est malheureusement devenu la proie des flammes en 1853. Outre un capital de plus d'un milion et demi de francs, on a perdu une page vivante, très-curieuse, de l'histoire du développement de l'industrie lainière en Normandie.

à Fleury-sous-Andelle, à Gisors, à Pont-Audemer, à Radepont, etc., et dont quelques-uns ne dépareraient pas Manchester, rappellent l'organisation des manufactures de la Seine-Inférieure et rivalisent avec elles[1].

L'Exposition de Rouen en 1859 a présenté une occasion très-favorable de prendre une idée générale de l'industrie normande ; en même temps elle est venue témoigner d'un essor vraiment remarquable de l'activité locale. On avait convoqué d'autres départements que ceux de la Normandie, mais c'est de ceux-là seulement que nous nous occupons ici. L'Exposition avait été préparée et elle a été menée à bonne fin par une société dont nous aurons plusieurs fois à parler dans cet ouvrage et qui existe à Rouen sous le nom de *Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure*[2]. En distribuant les récompenses décernées par le jury, le préfet de la Seine-Inférieure, M. E. Le Roy, disait avec justesse : « Cette solennité vient dignement clore une page glorieuse d'une histoire déjà riche en nobles souvenirs : l'Exposition régionale prend place parmi les événements qui ont le plus honoré la ville de Rouen, et ce nouvel honneur, dont elle est redevable à la région tout entière, Rouen le partage avec le département[3]. » L'Exposition attestait hautement dans

1. Je tiens à citer, à cause de l'excellent régime du travail qui y règne, l'usine où se préparent les pièces d'anatomie clastique du docteur Auzoux, usine située sur le plateau du Neubourg, à Saint-Aubin-d'Ecrôville.

2. Voy. plus loin, même chapitre; et dans le tome II, livre VIII, chapitre V.

3. La municipalité rouennaise a donné à l'entreprise l'aide la plus libérale, et elle l'a fait avec le meilleur goût, sans chercher à s'en

l'industrie normande un mouvement prononcé vers le perfectionnement des conditions de la fabrication, et l'amélioration de l'outillage des ateliers. Elle attestait aussi le concours que prêtent à ce mouvement les constructeurs, en s'ingéniant à réaliser dans les machines et les métiers les combinaisons les plus favorables au travail [1].

Dans la partie de la région normande vouée à la grande fabrication et appelée à profiter de toutes les conquêtes

prévaloir. Le concours de la chambre de commerce, qui était dignement représentée dans le jury, a été également acquis à l'œuvre. Les appuis individuels se sont offerts, en outre, de tous côtés. — Comme président de la *Société d'émulation*, M. Benard-Leduc, aidé d'un comité spécial, a dirigé le service avec autant d'activité que de dévouement.

1. Parmi les applications récentes en fait de métiers, celle qui se faisait le plus remarquer, à l'Exposition de Rouen, c'était un métier à feutrer les fils, dû à M. Vouillon (de Louviers). Les principaux avantages qu'on se promettait de cet ingénieux mécanisme qu'on doit désirer de voir essayer en grand, sont de supprimer la filature proprement dite, car les fils encore en *boudins*, c'est-à-dire au sortir de la carde, peuvent passer immédiatement par le feutrage, sans avoir besoin d'être portés sur les bancs à broches, — et de permettre de feutrer ensemble plusieurs fils de couleurs diverses, de manière à obtenir des effets semblables à ceux de l'impression, etc. — On trouvera des renseignements pleins d'intérêt sur les industries de la Seine-Inférieure dans un rapport étendu que la *Société libre d'émulation*, sur la proposition de son président d'alors, M. Aug. Lévy, avait chargé une commission spéciale de rédiger à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, en 1855. La commission était composée de M. Girardin, professeur de chimie, aujourd'hui doyen de la faculté des sciences de Lille, de M. Cordier, manufacturier et membre de la chambre de commerce, un des hommes qui connaissent le mieux l'industrie textile, et de M. E. Burel, ingénieur civil, connu par la construction de plusieurs usines fort remarquables.

de la mécanique, la vie industrielle ne date pas d'une époque fort éloignée de nous; si l'on excepte Louviers, elle a pris son essor depuis moins d'un demi-siècle. Le progrès de l'industrie, dans ses rapports avec la situation morale et matérielle des ouvriers, a déjà traversé, dans un aussi court espace de temps, trois phases très-différentes, qui ont laissé chacune dans l'esprit des masses une empreinte visible quoique plus ou moins profonde.

Durant une première période, toute fabrique qui s'établit devient, pour un certain rayon, une source de véritable aisance. Les bras inoccupés trouvent de l'emploi, les chaumières s'animent d'un mouvement inconnu, en un mot on se sent vivre davantage. Bientôt cependant les ateliers se multiplient et appellent à eux la plus grande partie de la population. Une concurrence de plus en plus âpre, stimulée encore par les exigences du commerce extérieur, impose aux chefs d'usine cette alternative de produire au plus bas prix possible ou de succomber dans la lutte. D'incalculables perfectionnements s'accomplissent dans les moyens de travail, sous la pression de ces poignantes nécessités; mais les triomphes mêmes que remporte l'intelligence de l'homme, et qui doivent en définitive tourner au bénéfice de la société générale, entraînent dans les ateliers de brusques revirements, dont les ouvriers ressentent passagèrement de douloureux effets. Viennent en outre de temps à autre les crises inhérentes à tout large et rapide essor de l'activité humaine, qui surprennent la société industrielle entièrement désarmée. Cette deuxième époque est marquée par la prolongation du travail journalier, la dépréciation des salaires, en un mot par une

tendance croissante à abuser de toutes les forces concourant à la production et par l'impuissance où sont ces forces isolées d'opposer au tourbillon une résistance efficace.

La troisième période, dans laquelle nous sommes entrés, a pour caractère essentiel un effort unanime en vue de coordonner des éléments épars qui se heurtaient confusément. La tâche principale de l'époque actuelle est là. Qu'on jette un regard sur l'espace parcouru ; qu'on examine, dans le seul ordre des mesures générales, toutes les lois intervenues, soit pour favoriser la prévoyance individuelle, soit pour empêcher certains excès dans le travail, soit pour rétablir l'égalité sous certains rapports entre les divers éléments concourant à la production ou pour prêter un appui tutélaire à l'ouvrier dans les circonstances difficiles de sa vie, et on saisira mieux la nature des exigences auxquelles il a fallu satisfaire. Reportons-nous en arrière : cinquante ans n'auraient pas paru pouvoir suffire à l'œuvre qui s'est accomplie en quelques années au milieu de ce siècle, et qui continue de se développer dans le même sens. C'est peut-être pour avoir hésité trop longtemps à envisager en face les besoins du travail, tels qu'ils résultaient de l'expansion de l'industrie, qu'on a vu de grossières aberrations, des doctrines aussi contraires aux intérêts sociaux qu'à ceux de l'individu, surgir un moment, et se montrer audacieuses et menaçantes. Résister à ce dévergondage en cherchant à prévenir ou à tempérer les vicissitudes qui n'échappent pas entièrement aux prévisions humaines, telle est, au milieu du tâtonnement inséparable d'une évolution aussi complexe, la tendance des esprits durant la troisième phase de l'ère indus-

trielle que nous parcourons. Envisagée à ce point de vue, la question n'est plus particulière à telle ou telle zone de la France; elle embrasse le pays entier; mais comme nulle part les trois phases de notre histoire économique ne sont plus accentuées que dans ceux des districts normands où les ouvriers travaillent en atelier, nous devions en esquisser rapidement les traits essentiels avant d'examiner en détail l'état des groupes divers.

2° *Groupe de la fabrique de Rouen.* — *Mœurs et caractères.* — *Institutions.* La ville de Rouen porte la trace vivante encore des inconvénients du régime évanoui à côté d'améliorations déjà opérées, et d'un déploiement considérable d'énergie pour en réaliser d'autres. Certes, si nous devons trouver sur ce théâtre des altérations profondes du sens moral, nous verrons du moins qu'on s'est occupé de fermer des plaies saignantes et de donner satisfaction aux besoins les plus impérieux. L'inquiétude qui pousse les âmes à l'action vaut mieux qu'une fausse sécurité qui les endort dans le périlleux oubli du lendemain.

Dès qu'on pénètre dans la vie et les mœurs des ouvriers rouennais, une circonstance vient affliger les regards : la famille est en général très-imparfaitement constituée; elle présente rarement cette unité que cimentent les liens d'une affection réciproque et d'une destinée commune. Chacun vit de son côté; l'union ne consiste guère que dans le fait matériel de l'habitation en un même logis; le nœud moral fait défaut. La femme n'a pas le rôle qui devrait lui appartenir; elle est le plus souvent considérée

moins comme une compagne que comme une servante et traitée avec rudesse. Cet assujettissement tient peut-être à ce que le travail des fabriques, détournant les femmes de leur mission naturelle comme épouses et comme mères, a fait d'elles un simple rouage dans le mécanisme de la production industrielle. Il vient plus sûrement encore de la précoce démoralisation des filles, qui éteint d'avance le respect que devrait obtenir l'épouse. D'assez fréquents exemples de concubinage propagent d'ailleurs des habitudes funestes pour les sentiments de famille. On voit quelquefois un homme, après avoir vécu trois ou quatre ans avec une femme, l'abandonner avec plusieurs enfants pour aller vivre auprès d'une autre qu'il délaissera ensuite à son tour. Exceptionnels comme ils sont, on pourrait ne pas tenir compte de ces faits dans une appréciation générale; mais on est forcé de les relever, parce que, loin d'exciter parmi les ouvriers le scandale et la réprobation, ils sont l'objet d'une indifférence qui serait à elle seule un signe de l'affaiblissement du sens moral. Par un singulier contraste, l'honnêteté, trop souvent absente des mœurs, se retrouve ici dans les autres relations de la vie. On tient à honneur de ne faire tort à personne, et l'on a horreur du vol.

Les ouvriers rouennais sont en général peu éclairés. Parmi les adultes, la moitié à peine sait lire et écrire. En 1848, au moment où les ateliers étaient inactifs, on avait dû réunir dans de vastes salles, qui tenaient à la fois de l'école et de l'ouvroir, plusieurs centaines de jeunes filles de douze à seize ans; c'est à peine si l'on en trouvait dix sur cent qui eussent reçu quelques éléments

d'instruction primaire; ces jeunes filles ne savaient pas même coudre, et la plupart avaient déjà pris les habitudes du vice. L'éducation religieuse est tout aussi incomplète que l'instruction primaire, non qu'il n'y ait pas dans les masses un certain fonds de religion qui a semblé même vouloir, durant ces dernières années, se ranimer un peu; toutefois, jusqu'à présent, ce fonds ingrat n'a porté que fort peu de fruits. Les familles ont toujours attaché, il est vrai, de l'importance à la première communion des enfants. On voit les ouvriers, même les plus pauvres, user de leurs dernières ressources pour vêtir convenablement leurs fils ou leurs filles dans cette circonstance solennelle. Souvent ils se font gloire de les amener à la fabrique et de les montrer à leurs camarades et à leurs chefs. Néanmoins, cet acte est trop souvent accompli comme une formalité banale. Le germe déposé dans l'âme de l'enfant est bientôt étouffé par les circonstances qui l'environnent ou emporté par le torrent des mauvais exemples.

Dans la vie matérielle, les habitudes de famille ne se présentent pas sous de meilleurs aspects. Les logements sont mal tenus, les soins les plus vulgaires de propreté fréquemment négligés. On n'a qu'à parcourir les étroites ruelles et les cours resserrées qui subsistent encore, malgré les améliorations effectuées, dans le fameux quartier Martinville : on verra combien l'incurie des habitants ajoute aux causes d'insalubrité qui s'y rencontrent. En face de la misère qui engendre l'abandon de soi-même, il serait cruel d'adresser des reproches trop sévères à la partie la plus pauvre de la population. On doit pourtant

signaler ce trait-là dans le tableau des habitudes populaires. Les villages les plus voisins de Rouen, où les conditions extérieures sont plus favorables que dans la cité même, n'offrent pas sous ce rapport une situation beaucoup meilleure. A Sotteville, par exemple, avec des rues larges, bien aérées et des maisons généralement séparées les unes des autres par des cours et des jardins, les logements ne sont guère plus propres qu'à Rouen. Dans les verdoyantes vallées, parsemées de nombreuses usines, que domine presque au sortir de Rouen le chemin de fer du Havre, il est digne de remarque que les familles ouvrières se montrent plus soigneuses. Il semble qu'on y éprouve l'influence de la belle nature au milieu de laquelle on vit, et dont le caractère est précisément la fraîcheur et la coquetterie.

Suivez-le dans ses distractions et ses divertissements, l'ouvrier rouennais ne laisse pas percer de goûts plus délicats que dans sa demeure. Il est très-rare qu'il sorte le dimanche avec sa femme et ses enfants pour faire quelque promenade hors de la ville. D'habitude, il passe au cabaret la plus grande partie du temps où il ne travaille pas; l'atmosphère des tabagies rouennaises semble plus pesante que celle des estaminets de Lille : on cause moins; lorsqu'on ne crie pas, on garde le silence hébété de l'ivresse. La différence devient encore plus sensible quand on compare les *kermesses* et les *ducasses* flamandes aux *assemblées* des environs de Rouen. Ces dernières ressemblent plutôt à des réunions de pure convention qu'à des réjouissances populaires où l'on court avec entraînement. Il faut excepter pourtant, quoiqu'elle ait un peu

perdu de son ancienne popularité, la célèbre *assemblée* de la Saint-Vivien, qui a lieu à la fin du mois d'août, aux portes de Rouen, sur une haute colline, d'où les regards embrassent à perte de vue la belle vallée de la Seine. Quand arrive l'époque de cette solennité, il serait absolument impossible de retenir les ouvriers à l'atelier. Un fileur ou un tisserand porterait ses dernières nippes au mont-de-piété plutôt que de manquer à cet universel rendez-vous de la fabrique; mais serait-ce pour le plaisir de se trouver réunis que les ouvriers courent ainsi à la Saint-Vivien? Nullement : ils y vont chercher ces joies bruyantes et désordonnées qui les séduisent et qui remplacent pour eux l'esprit de société.

Sur un autre théâtre, à l'atelier, les ouvriers de l'industrie rouennaise, quand ils sont livrés à eux-mêmes, sont en général calmes et faciles à conduire. Dans les filatures, où se trouvent fréquemment un certain nombre d'individus nomades, les têtes sont en général un peu moins rassises que dans les fabriques d'indiennes ou de rouenneries, où les ouvriers viennent du pays même et n'aiment pas à changer de patron. Au fond d'une des vallées voisines de Rouen, dans une grande imprimerie sur étoffes, nous nous sommes entretenu avec un directeur d'usine qui, ayant longtemps résidé dans des manufactures étrangères, était en mesure de comparer le caractère de nos populations laborieuses à celui des ouvriers d'autres pays. Il avait notamment passé plusieurs années en Russie, dans l'*indiennerie* de Zaréwa, près de Moscou, la plus considérable de l'empire russe, où cinq cents travailleurs sont logés dans l'établissement même,

et il n'était revenu en France que quelque temps après la révolution de février. « Après tout ce que j'avais appris, nous disait-il, des agitations de la classe ouvrière en France en 1848, je m'attendais à rencontrer dans les ateliers des esprits irritables, remuants et très-difficiles à manier. Je me suis bientôt aperçu que, tout en étant ici subordonné à des conditions différentes, le commandement ne constitue pas une tâche plus rude qu'en Russie. J'ai vu des hommes qui avaient plus d'idées sans avoir souvent plus d'instruction, qui étaient plus sensibles à un bon procédé et toujours prompts à s'enflammer contre ce qu'ils regardaient comme une injustice, mais qui ne résistaient jamais à un ordre donné par un chef dans la limite de ses fonctions. »

Cette opinion, dans sa portée générale, s'accorde avec les faits que nous avons pu constater nous-même. Une préoccupation tourmente nos ouvriers plus encore que les questions de salaire : c'est le besoin de certains égards, de certaines convenances dans l'exercice de l'autorité, qui les relèvent à leurs yeux et rapprochent les distances sans porter atteinte à la hiérarchie. L'indignation contre ce qui semble injuste est une autre face de ce même sentiment dont la racine se trouve dans la pensée d'égalité. Est-ce là un bon germe? Oui, sans doute, si on sait cultiver ce sentiment, si on s'applique à le dégager de l'alliage qui en altère trop souvent la nature. Ce besoin d'égards procède des idées de bienveillance et de justice qui résument l'esprit et forment l'un des principaux traits de notre sociabilité. Par malheur, il s'y était peu à peu mêlé une défiance extrême contre les manufacturiers.

Prompts au soupçon, les ouvriers craignaient sans cesse d'être trompés. La pensée qu'ils étaient victimes d'une exploitation organisée, avait pénétré dans les cœurs comme un venin. C'est la paille qui prend aisément feu dans les moments de crise. Flattez ce penchant, les oreilles deviennent aussitôt crédules à l'excès. Surexcité par les circonstances, ce sentiment avait engendré une émeute à Saint-Sever, un des faubourgs de Rouen, en 1848. A la même époque, les ouvriers des vallées cédaient à de pareilles inspirations, quand, après avoir déserté les usines, ils donnaient carrière à leurs rancunes et se livraient envers un ou deux fabricants aux plus grossiers outrages. Que la population ait été rapidement désabusée sur les conséquences d'actes ignobles, qui, en propageant la terreur, devaient accroître la misère commune, c'est incontestable; mais il était resté chez elle, à côté du légitime désir de développement, un aveuglement réel sur les lois générales qui doivent lier ensemble les éléments de la production. Portés à s'organiser en vue d'une émancipation qu'ils ne se définissaient pas, les ouvriers auraient été prêts, en cas de révolution nouvelle, à obéir à un mot d'ordre, dont ils n'auraient cherché à découvrir ni le sens ni la portée, pourvu qu'il leur semblât sortir des rangs populaires, et qu'il leur apparût comme le cri des travailleurs auquel il aurait fallu faire écho.

A Rouen, les masses lisent fort peu; à peine dans les cabarets, au temps des émotions les plus ardentes, jetait-on un regard sur le journal; les brochures politiques n'ont jamais été très-répandues; on n'en demeurait pas moins persuadé que les publications les plus exaltées

étaient les plus favorables à l'amélioration du sort des ouvriers. Si la conversation portait sur la politique, soit pendant les heures de repos, soit sur le chemin de l'atelier, la trace de cette opinion apparaissait tout de suite dans ces entretiens familiers.

On reconnaît aussi sans peine qu'en voulant une même chose, la masse laissée à elle-même est toujours prompte à agir au hasard, le plus souvent en dehors des voies qui la rapprocheraient de son but. Jamais population n'eut un plus grand besoin d'être instruite, tant ses connaissances actuelles sont au-dessous de ses instincts! Mais comment triompher de la défiance générale fomentée dans ses rangs? L'ordre matériel s'est peu à peu rétabli ; les ouvriers de Rouen ont repris confiance dans l'autorité publique qu'on leur avait représentée comme ennemie. Il faut désormais qu'une action locale soutenue développe les éléments favorables. Jusqu'à ce jour, qu'a-t-il été fait dans la cité rouennaise pour instruire la population manufacturière et la rendre plus morale? Quelles institutions sont venues à son aide? Par quelles tentatives les ouvriers eux-mêmes ont-ils cherché à réaliser l'émancipation désirée?

Pendant longtemps, ces graves questions ont assez peu, trop peu préoccupé la classe éclairée de la cité normande. Les fabricants sont néanmoins entrés d'une manière assez notable dans la voie de certaines améliorations. Quand ils s'efforçaient de rendre le régime disciplinaire de leurs établissements chaque jour plus favorable au maintien des bonnes mœurs, les conditions matérielles plus satisfaisantes sous le rapport hygiénique, ils tendaient en réa-

lité à affranchir l'existence de l'ouvrier de deux causes qui la dépriment et qui l'énervent. Après les rudes chocs dont nous avons été témoins, il n'était plus possible pour personne de tenir les yeux fermés sur les nécessités du temps. Les questions négligées devaient prendre dans l'attention publique la place qui leur était due. Rouen a été le centre d'un mouvement d'idées dont la situation des ouvriers formait le thème, et un thème subitement agrandi. Une institution scientifique et littéraire, que nous avons déjà nommée tout à l'heure et dont l'influence est en progrès, la *Société libre d'émulation*, a porté ses regards sur les intérêts de la classe ouvrière. Telles et telles questions concernant le travail ont été discutées dans son sein ; ces discussions sont devenues quelquefois le point de départ de réalisations utiles, en matière surtout d'enseignement professionnel, comme nous le verrons plus loin. Divers écrits sur telle ou telle institution concernant les ouvriers, sur tel ou tel côté de leur vie, ont été publiés par des hommes intelligents et généreux. Les brochures du docteur Vingtrinier, médecin des prisons, qui concernent surtout les sociétés de secours mutuels, méritent une mention spéciale à cause des vues pratiques qui s'y trouvent jointes à des réflexions d'un ordre élevé ; celles de M. Langlois d'Estaintot sur l'ivrognerie et sur l'organisation de la commune se recommandent par un vif épanouissement d'esprit[1]. Des

1. V. *Réflexions sur les sociétés de secours mutuels*, par M. Vingtrinier. — *Projet de fusion entre plusieurs sociétés de Rouen*, par le même. — *Le fléau domestique*, *l'ivrognerie*, par M. Langlois d'Estaintot. — *Charité et philanthropie*, par le même. — *Discours*

membres distingués du clergé se sont montrés sympathiques aux idées de prévoyance sociale unies à celles de la charité chrétienne. L'archevêque de Rouen a voulu lui-même donner l'exemple en accordant son puissant patronage. Des sermons ont abordé des sujets demeurés jusque-là, du moins quant à leurs aspects extérieurs, en dehors de la chaire catholique[1]. Au milieu de ce bon vouloir général, d'excellents résultats ont été obtenus, tantôt grâce aux efforts de l'administration locale, tantôt par le concours des institutions privées ou de la population ouvrière elle-même.

L'administration municipale exerce une action importante sur le mouvement intellectuel des ouvriers au moyen des écoles populaires. L'école n'a pas été sans doute dans ce temps-ci le foyer principal d'où les masses ont tiré le rayon qui les éclaire ; elles l'ont emprunté davantage au faisceau général des idées acquises à notre sociabilité. L'enseignement primaire est pourtant la seule voie qui puisse les initier à une certaine vie intellectuelle. Manifestement convaincue de cette vérité, la ville de Rouen cherche à mettre l'instruction à la portée des classes ouvrières. Elle a augmenté la subvention primitivement allouée aux frères des Écoles chrétiennes, dont les maisons sont au nombre de douze à quinze, sans parler d'une classe du soir fréquentée par quatre cents adultes. Les écoles communales ou semi-communales soit pour

prononcé à la séance d'ouverture de l'école des chauffeurs, par M. Eugène Burel.

1. V. *Sermon*, par M. l'abbé Neveu, à l'occasion d'une réunion de la société de secours mutuels, *l'Alliance*.

les garçons, soit pour les filles, sont inscrites au budget municipal, ainsi que quatre asiles dirigés par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Les moyens ne répondent pourtant pas encore à l'étendue des besoins. Bien qu'il soit nécessaire parfois de stimuler le zèle de certains parents pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école, le plus grand nombre regardent l'ignorance comme un douloureux héritage qu'ils ne voudraient pas leur transmettre. Malheureusement, dans une ville comme Rouen, où le domaine de l'indigence est étendu, il ne suffit pas d'ouvrir de nouvelles classes ou d'agrandir celles qui existent. Nous n'avons pas en France, comme en Angleterre, de *ragged schools,* c'est-à-dire des écoles où des enfants déguenillés reçoivent un abri pour leur misère. Chez nous, les parents n'envoient pas leurs enfants dans les écoles gratuites, quand ils ne peuvent pas les vêtir, comme s'ils rougissaient d'avouer qu'ils ne peuvent remplir le premier devoir de la famille. La misère, qui développe trop souvent dans les cœurs de si funestes germes, y laisse place encore à l'amour-propre. Il serait éminemment désirable que les écoles pussent distribuer au besoin quelques articles d'habillement à leurs jeunes hôtes. Le sacrifice ne serait pas très-lourd; d'assez graves raisons commandent d'ailleurs d'élargir l'arène ouverte à l'éducation des classes populaires pour qu'il ne soit pas permis de s'arrêter à moitié route.

Dans un autre ordre d'idées, dans l'assainissement de certains quartiers populeux, percés de ruelles étroites, où l'air se renouvelle avec peine, l'édilité municipale a

commencé d'heureuses modifications. Tout résultat obtenu en ce sens, bien que portant plus spécialement sur la vie matérielle des ouvriers, sera peut-être un des meilleurs moyens de réagir contre certains vices de l'ordre moral. Dans un pays où il ne recherche point les lieux publics par suite d'un goût inné pour les réunions, l'homme peut plus facilement être amené à passer au moins une partie de ses heures de loisir en famille, dans sa demeure, s'il n'en est pas repoussé par les conditions mêmes qu'il y rencontre. Le côté moral de ces considérations n'échappe pas sans doute à la municipalité rouennaise, alors même que ses déterminations sont gênées par l'état de ses finances. On n'avance pas aussi vite qu'on le voudrait. Cependant les quartiers les plus décriés de la vieille cité commencent à s'ouvrir à l'air et à la circulation. L'administration de M. Henri Barbet, ancien maire de Rouen, avait préparé le percement d'une large et belle rue, qui passe sur la lisière de la partie de la ville demeurée longtemps presque inabordable. Devenue aujourd'hui une des artères principales de la cité rouennaise, cette voie forme une ligne où viennent prendre jour des ruelles nombreuses. On a opéré d'autres percements très-utiles; quelques maisons ont été abattues dans le centre même du quartier Martinville. On avait proposé d'organiser une loterie dont le produit aurait été consacré à l'ouverture d'une rue transversale au milieu de ce quartier. Tout en se défiant du moyen proposé pour réunir les fonds nécessaires, on doit dire que la rue projetée est un des moyens les plus sûrs de renouveler l'aspect de ce domaine de la misère. Les projets d'assainissement

restent toujours, il faut le reconnaître, une des plus vives préoccupations de l'autorité municipale.

Au devoir de combattre l'ignorance et de remédier à la vicieuse disposition de certains quartiers, il s'en joint un autre non moins impérieux, non moins vivement senti par les hommes qui veulent relever l'état moral des ouvriers : c'est celui de lutter contre l'ivrognerie. Les maux de toute sorte qu'engendre à Rouen pour la population laborieuse ce vice déplorable, avaient suggéré l'idée d'y établir une société de tempérance, non plus d'après les principes trop puritains des institutions de ce genre existant aux États-Unis ou en Angleterre, mais dans des conditions appropriées à nos mœurs. Saisi de la proposition par le préfet de la Seine-Inférieure, le conseil général en avait même approuvé la pensée. Il ne s'agirait pas pour les membres de la future société de renoncer à l'usage de toute boisson enivrante. Avec le sens droit de notre pays, qui peut bien s'égarer un moment sous l'influence d'impressions soudaines, mais qui est instinctivement opposé aux excentricités systématiques, de telles exagérations n'auraient pas la moindre chance de succès. L'institution projetée aurait voulu éclairer les classes ouvrières sur les dangers résultant de l'abus des liqueurs alcooliques, faire appel aux sentiments de dignité qu'outrage l'ivrognerie, et honorer par quelques distinctions les exemples de sobriété et de bonne conduite. Une telle œuvre ne pourrait manquer d'exercer une utile influence sur l'état moral des ouvriers, en même temps qu'elle tournerait au profit de leur existence matérielle. Quoiqu'on ne puisse se flatter de voir mûrir bien vite les

fruits d'une propagande semblable, ce n'est pas un motif pour renoncer à l'entreprendre.

Sans pénétrer dans la vie privée, sans vouloir embrasser sous l'empire d'un règlement des actes qui doivent rester sous celui de la conscience individuelle, il serait possible à la loi d'intervenir utilement et de prêter son appui, du moins en une certaine limite, à l'action d'une société établie dans les termes indiqués. Ainsi ne pourrait-on pas refuser tout recours judiciaire pour les dettes contractées au cabaret envers celui qui le tient, comme on en refuse une pour les dettes de jeu? Ne pourrait-on pas frapper d'une amende le débitant qui vendrait, comme cela arrive trop souvent, des boissons enivrantes à des individus plongés dans un état complet d'ivresse? Ces mesures, qui ne heurteraient aucun principe, seraient évidemment de nature à combattre une funeste habitude et à réagir contre la cupidité qui la favorise. Il y aurait là sans doute pour les tribunaux des questions de fait d'une appréciation délicate; est-ce que tout le Code pénal ne présente pas une série de questions de cette nature? Quoi qu'il en soit, il est juste de reconnaître que le projet dont nous parlons avait été conçu dans une excellente intention; la pensée qui l'avait inspiré est conforme à l'intérêt de l'homme isolément envisagé, comme à celui de la société en général.

Au milieu des efforts tentés soit par des institutions privées, soit par l'autorité locale pour aplanir au-devant des ouvriers le rude sentier dans lequel se développe leur destinée, ceux-ci ne se sont pas complétement abandonnés eux-mêmes. On peut découvrir dans les rangs de la

famille laborieuse quelques aspirations positives vers des conditions propres à la protéger contre les vicissitudes qui l'assaillent, des élans, confus encore, mais visibles, vers quelques institutions salutaires. Le cours des choses a porté les esprits de ce côté. Les sociétés d'assistance mutuelle, par exemple, pour lesquelles le sol rouennais avait longtemps paru fort ingrat, ont fini par y prendre un certain essor. On s'est enfin demandé si l'on ne trouverait pas là des garanties contre certaines causes de misère, s'il n'importait pas, en conséquence, de favoriser par leur intermédiaire l'exercice de la prévoyance individuelle. Quelques fonds ont été votés par le conseil général du département pour aider le mouvement qui se déclarait dans l'opinion.

Une circonstance prête un intérêt spécial à l'étude des sociétés mutuelles de Rouen : c'est la diversité des systèmes qui ont été mis en œuvre dès l'origine. Si nous nous reportons à dix ans en arrière, nous voyons tels statuts admettre la bienfaisante intervention de membres honoraires contribuant aux dépenses sans profiter des avantages de l'association ; tels autres repousser un alliage étranger, comme si les associés répugnaient à l'idée de recevoir une aide dans laquelle ils voyaient à tort une aumône. Souvent on promet une pension aux membres qui auront atteint un certain âge ; quelques sociétés se bornent à subvenir aux besoins engendrés par les maladies. On devine aisément les mécomptes auxquels ont dû être exposées celles de ces institutions qui, avec des règlements établis au hasard et en dehors du calcul des probabilités de durée de la vie humaine, avaient prétendu

fonder des retraites. Gérées sans bruit par de simples ouvriers, avec un rare désintéressement, ces caisses n'en avaient pas moins devant elles le gouffre de la banqueroute. Plusieurs de ces associations, trop faibles pour vivre isolées, avaient consenti, il y a une dizaine d'années, à se réunir en une seule, qui a pris le nom de *l'Alliance*. Placée sous un patronage intelligent et dévoué, cette société réunit toutes les conditions de succès compatibles avec le maintien des pensions viagères.

Une des sociétés les plus anciennes et les plus justement estimées, celle de Saint-Gustave, dirigée depuis sa fondation, en 1828, par un simple ouvrier ourdisseur, avait encore, il y a quelques années, ses comptes en équilibre, avec deux cent cinquante membres environ, bien qu'elle promît et servît des retraites, et cela sans admettre aucun patronage. Mais il faut dire qu'on ne faisait que d'arriver au moment où l'âge de la pension allait être atteint par un nombre notable de sociétaires. Rien de mieux que d'allier la promesse d'une retraite pour la vieillesse au secours pour le cas de maladie; seulement il importe de voir si l'on proportionne ses moyens financiers à l'étendue des engagements contractés. Une société de secours mutuels dite *Société d'émulation chrétienne*, qui avait réussi dès l'abord, et qui devint rapidement plus nombreuse qu'aucune autre association rouennaise, avait à ses débuts pris le parti de renfermer son action dans le cercle des secours temporaires. Aujourd'hui elle possède d'amples garanties pour la constitution de retraites [1].

1. Cette société, qui est placée sous le regime de l'approbation, a un fonds de retraites montant à 55,204 fr. (1er janvier 1860). Elle

Cette même association unit à l'idée d'assistance une pensée de fraternité chrétienne fort sympathique aux tendances de notre époque; elle cherche non-seulement à recevoir les épargnes individuelles, mais encore à former un lien entre les âmes. L'instruction morale figure dans son programme; chaque mois les sociétaires sont appelés à une conférence qui se tient alternativement dans l'une des quatorze paroisses de la ville. Cette institution s'est toujours fait remarquer par un grand respect de l'ordre[1]. Il y a du reste une remarque générale à faire à l'avantage de toutes les sociétés mutuelles de Rouen, c'est que malgré les bases fragiles de quelques-unes, elles sont constamment demeurées dans leur sphère. On n'en cite aucune qui ait songé à s'immiscer dans la politique ou donné accès dans son sein aux anciennes influences socialistes.

Les associations de secours mutuels, telles qu'elles existent ici, forment pour la société industrielle un élément de sécurité qui, au moyen du patronage, puise une partie de sa séve en dehors des ouvriers mêmes. Des essais de rapprochement et de hiérarchie d'un autre genre, très-dignes d'attention, quoique généralement ignorés, sont nés, au contraire, sans aucune impulsion extérieure, et comme par suite d'un besoin instinctif. Il a pu s'y mêler, dans un autre temps, quelques symptômes

donnera des pensions sur le revenu de ce fonds dès qu'elle aura des sociétaires remplissant les conditions voulues, dont l'une est de faire partie de la société depuis plus de douze ans. Son effectif est de 3,000 sociétaires participants; le tiers se compose de femmes.

1. Une autre société approuvée existe sous le même nom à Sotteville-lez-Rouen.

propres à inquiéter; toutefois, la pensée qu'on découvre, en allant au fond des choses, est une pensée juste en elle-même, à savoir que l'unité et l'ordre, c'est-à-dire l'harmonie, sont indispensables pour la conduite d'intérêts collectifs. Chercher à sauvegarder la liberté de l'ouvrier dans les transactions relatives au travail, telle est au fond la tendance de ces ébauches d'organisation, qu'on ne peut que désirer de voir se constituer sur des bases plus régulières [1]. A vrai dire, nos fabriques ressemblent, sous beaucoup de rapports, à de petites républiques dont le règlement intérieur forme la constitution. Ce sont bien les patrons qui rédigent ce règlement; mais leur pouvoir est bien plus limité en fait qu'on ne le suppose communément. D'une part, des lois générales, telles que la loi sur le travail des enfants dans les manufactures, la loi sur la durée du travail, ont pour conséquence de restreindre leur action; d'une autre part, si les ouvriers ont besoin du patron, ce dernier ne peut se passer d'eux. Entouré de concurrents, il lui importe de conserver un personnel souvent très-difficile à remplacer. On doit désirer que les conditions réglementaires s'établissent toujours sous des influences propres à dominer toute volonté capricieuse ou trop exigeante.

Les essais d'organisation tendant à développer ainsi les garanties du travail doivent être regardés comme les indices les plus irrécusables de l'esprit des populations. Dans les filatures des vallées voisines de Rouen, chaque salle, quel que soit le nombre des métiers, a un chef qui

1. V. Tome II, livre VIII, chap. vi, § 2.

est toujours l'ouvrier le plus ancien, et qu'on appelle le *curé* : c'est le droit du temps, le droit de l'expérience présumée, devant lequel chacun s'incline. Quand la salle contient un personnel nombreux, le curé est assisté d'un *vicaire*. L'autorité de ce chef, qui expire au seuil de la fabrique, consiste à maintenir l'ordre tel que les ouvriers l'ont conçu, à assurer l'exécution des diverses mesures arrêtées entre eux en dehors du règlement général de l'usine. En cas d'infraction le curé prononce des peines qui, le plus fréquemment, se réduisent à de petites amendes. Il existe une punition plus sévère qui consiste dans une sorte de séquestration, et qu'on désigne par ces mots bizarres *couper le ventre*. On n'adresse plus la parole à l'ouvrier contre lequel le *curé* a prononcé cette punition; on ne l'aide plus dans ces mille détails de la fabrication où il est d'usage de se prêter la main d'un métier à un autre. Hors de l'atelier même, on ne va plus avec lui. Périlleuse, mais puissante, pour assurer l'unité dans la conduite, une pareille discipline vise à réunir les volontés en un seul faisceau. Nouvelle preuve de la tendance que nous signalions tout à l'heure et qui se rattache à la fois à des instincts essentiels et à des circonstances contemporaines.

L'idée du mandat est entrée dans la vie ordinaire des fabriques du district rouennais. Des difficultés naissent-elles avec le patron, des délégués sont communément choisis pour en conférer avec lui. On ne s'en rapporte plus alors, comme pour la désignation du *curé*, au hasard de l'ancienneté; on nomme ceux des ouvriers qui paraissent le plus aptes à soutenir la prétention des autres. En

principe, le mandat donné n'est pas généralement impératif; dans la pratique, il le devient presque toujours, les délégués ne se départant guère de leurs exigences sans en avoir référé à leurs mandants. Limitée dans le cercle de ceux qu'elle intéresse, cette habitude forme un utile moyen de conciliation entre des éléments divers. C'est un signe à noter; mais pour que cette pratique soit un gage de calme, il importe que des interventions étrangères à l'ordre industriel n'en viennent pas altérer le caractère et compromettre la direction.

3° *Groupe de la fabrique d'Elbeuf.* Cette ville, qui tient un rang si proéminent dans la fabrication des draps en France, renferme de neuf à dix mille ouvriers résidant habituellement sur les lieux, et environ vingt mille en comptant la population flottante. De plus, près de trois mille ouvriers sont employés au dehors, dans des établissements dont les produits sont exclusivement destinés aux ateliers d'Elbeuf. La fabrication de la draperie rassemblait jadis volontiers, dans une même usine, presque toutes les opérations successives qui la constituent; chaque branche à peu près est devenue aujourd'hui une spécialité distincte. Ce fractionnement a profité à la perfection des produits. Le domaine de l'industrie drapière à Elbeuf embrasse d'une part les draps unis ou *draps lisses*, et les draps façonnés ou *draps de nouveauté*. Les articles de nouveauté qu'Elbeuf n'avait entrepris qu'après Sedan [1],

1. Dans une communication qu'a bien voulu nous adresser le Président de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Elbeuf, au nom de cette Chambre, nous lisons ces mots : « Il est

y ont maintenant une importance commerciale bien plus grande que dans la cité des Ardennes. L'étendue de cette fabrication à Elbeuf, relativement à l'ensemble de la production locale, peut être évaluée presque aux trois cinquièmes. La fabrication elbeuvienne, dans laquelle rentre naturellement celle des communes limitrophes, Caudebec et Saint-Pierre-lez-Elbeuf, a souvent changé quant à son chiffre annuel ; mais elle a suivi une marche généralement ascendante depuis le commencement de ce siècle. De l'année 1804 à l'année 1811, elle ne dépassait pas 15 millions de francs ; vingt-cinq ans plus tard, en 1840, elle arrivait à 55 millions ; en 1853, elle était de 70 millions ; on l'a estimée pour l'année 1858 à un chiffre de 85 millions[1]. La valeur de la laine ne figure pas pour beaucoup moins de moitié dans la somme générale.

Une circonstance digne de remarque, et qui peut donner lieu à plusieurs observations, c'est que le nombre des ouvriers employés n'a presque pas varié dans l'espace d'un demi-siècle, quoique le chiffre de la production se soit si largement accru. Ainsi, en prenant pour terme de

plus que douteux que Sedan ait devancé Elbeuf dans la fabrication des nouveautés. » Bien que nous nous fussions entouré des renseignements les plus positifs avant d'écrire notre phrase, le doute exprimé nous faisait un devoir de vérifier de nouveau nos premières informations. Nous l'avons fait avec un grand scrupule. Il nous a notamment paru convenable de consulter le président de la Chambre consultative de Sedan, dont la réponse se trouve dans les notes à la fin de ce volume.

1. Voy. une excellente *Étude sur l'importance commerciale et manufacturière des ville et canton d'Elbeuf* par M. Mathieu Bourdon, président de la Chambre consultative. Ce document imprimé par décision de la Chambre avait reçu son entière approbation.

comparaison les deux années 1804 et 1853, — c'est-à-dire une année où tout le travail s'exécutait à la main, et une année où les machines étaient déjà installées dans tous les ateliers, — on trouve que la part faite au travail de l'homme était la même aux deux époques. Cependant, jugez de la différence par rapport aux quantités produites. En 1804, il se fabriquait seulement 15,500 pièces de drap, tandis qu'en 1853 il en a été fabriqué 82,800 pièces. L'emploi des machines avait donc eu pour effet de porter à plus du quintuple le chiffre de la production. Quel avait été l'effet du changement par rapport au prix de la marchandise? On confectionnait, en 1804, des draps de trois qualités principales, dont le prix moyen était de 24 fr. le mètre. L'introduction des machines, secondée par quelques progrès d'un autre genre, a fait descendre le prix du drap, en 1853, au chiffre moyen de 12 francs le mètre; encore faut-il ajouter que les étoffes estimées 12 francs sont très-supérieures, non pas aux plus riches étoffes de 1804, mais à celles qui se vendaient alors 20 fr. [1].

Passons aux salaires payés aux ouvriers. Ce côté de la comparaison appelle nos regards d'une façon toute spéciale. Le salaire des hommes, en 1804, était de 1 fr. 50 c. par jour, celui des femmes, de 75 c. Les enfants au-dessous de quinze ans, employés alors en très-petit nombre (200 à peine), et seulement pour le boutage des cardes à la main, ne recevaient pas plus de 20 à 30 centimes. En

1. Notes statistiques rédigées par M. Henri Lefort d'Elbeuf et copiées sur les registres de la Chambre consultative qui leur a ainsi donné en quelque sorte son propre assentiment. — Ces notes nous ont été communiquées par le président de la Chambre.

1853, la moyenne se trouve de 2 fr. 75 c. par jour pour les hommes, et de 1 fr. 75 c. pour les femmes. Quant aux enfants des deux sexes âgés de moins de quinze ans, dont les ateliers renferment près de 3,000, leur salaire est monté à une moyenne de 90 centimes. L'augmentation des salaires est donc frappante; pour se faire une idée juste de cette augmentation, il faut songer, il est vrai, qu'il s'était produit de 1804 à 1853 une différence dans le prix des choses de première nécessité, quoique ce prix ait éprouvé une moindre hausse de 1804 à 1853 que depuis lors, c'est-à-dire de 1853 à 1860. Même avec cette réserve, l'accroissement du salaire, dans la fabrique d'Elbeuf, était relativement de plus d'un quart.

A propos de cette augmentation du salaire, que nous voyons se produire ici et que nous rencontrerons plus d'une fois dans la suite, parallèlement à l'emploi des machines, on est naturellement porté à s'interroger sur la cause de ce phénomène. On se demande comment il se fait que le chiffre de la rétribution payée à l'ouvrier soit plus fort après qu'avant l'application des engins mécaniques. Il ne faudrait pas dire que cela vient de ce que la production et la consommation prennent immédiatement un plus large essor, et qu'ainsi le domaine du travail se trouve agrandi. Il n'est pas vrai, en effet, que les industries qui livrent au commerce les plus grandes masses de produits soient celles où le salaire est le plus fort. On peut indiquer, ce nous semble, au point de vue philosophique, quelques raisons intimes propres à expliquer le fait à peu près constant relaté tout à l'heure. Au premier abord, du reste, on est porté à croire qu'il en doit être

ainsi. Pour notre part, nous ne serions pas éloigné de chercher la cause dans les lois mêmes de l'organisation du travail à la main, comparées aux lois du travail à la mécanique. Là où les machines sont inconnues, vous voyez presque toujours le travail assujetti à une hiérarchie assez compliquée, ce qui veut dire que la production exige plusieurs agents superposés les uns aux autres. L'application des machines simplifie le système, son premier résultat consistant à diminuer notablement le nombre des échelons. Or, c'est un fait d'observation que plus il y a d'échelons et plus faible est le salaire de l'ouvrier placé sur le dernier : les degrés supérieurs tendent en effet à l'éloigner de plus en plus et finissent par le réduire à un rôle purement machinal. D'après cela, il est tout naturel que la rétribution augmente avec le système qui, en simplifiant les rouages dans le personnel de la production, dégage l'individu du poids de relations trop complexes, et relève ainsi sa personnalité.

Revenons à Elbeuf. La diminution dans le prix des draps qu'accompagnait une amélioration dans la qualité des étoffes, au moins des étoffes les plus courantes du commerce, constituait un réel avantage. Ce qu'il fallait regretter dans le parallèle entre les deux époques, c'est de voir de plus en plus manifeste la tendance à remplacer les hommes par des femmes, — tendance commune à toutes les industries textiles qui ont fait de larges applications mécaniques.

Durant le long intervalle que nous venons de considérer, bien des évolutions se sont accomplies. On peut dire que la fabrique d'Elbeuf s'est toujours fait remarquer par

une exubérante activité, par un esprit commercial très-sagace et très-prévoyant. Elle a su merveilleusement comprendre les genres qui devaient le mieux réussir, et s'en approprier l'exploitation. De cette manière elle est devenue un marché sans cesse grandissant, et par son marché elle a dominé toute la draperie française.

Sous le rapport moral, il est certain que la cité elbeuvienne se ressent du voisinage de la grande métropole de la Normandie, bien qu'ayant une fabrication tout à fait distincte. Aussi reproduit-elle, à quelques traits caractérisques près, la physionomie de la ville de Rouen. Par cela même que l'industrie, dont elle porte si brillamment l'étendard, est une de celles qu'ont le plus profondément transformées les progrès de la mécanique, elle doit aussi figurer parmi celles où le sort de la population a été assailli par le plus d'orages. Les effets avantageux que nous indiquions tout à l'heure n'empêchent pas qu'il n'y ait, au début, des déplacements toujours pénibles et parfois très-douloureux. A mesure que les manufacturiers, grâce à leur énergique et intelligente initiative, gagnaient du terrain dans l'arène, le travail subissait quelque révolution qui bouleversait des destinées paisibles et envenimait les cœurs. Chaque catégorie d'ouvriers, ainsi troublée dans la possession de sa besogne, gardait un ressentiment qui ne s'éteignait pas même toujours avec la gêne éprouvée. Quand des désordres éclatèrent à Elbeuf en 1848, le feu couvait déjà sous la cendre depuis un certain temps. Rien n'était plus aisé que de déchaîner la tempête. Les éléments faciles à soulever étaient d'ailleurs plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui dans cette

fabrique. Les ouvriers d'Elbeuf se divisent en deux classes : ceux du pays même, et ceux qui ont été appelés du dehors, et qui rapportent, de courses plus ou moins multipliées, avec des habitudes plus mobiles, une somme plus forte d'idées souvent fausses ou peu réfléchies. En 1848, cette division était encore de date assez récente, car le nombre des ouvriers étrangers ne s'était grossi qu'au moment où la fabrication des draps en était arrivée à employer les métiers à la Jacquart : il avait fallu faire venir alors du Lyonnais et du Forez des travailleurs déjà familiers avec le nouveau système. Les ouvriers indigènes s'étant peu à peu habitués au maniement de ce mécanisme, on a pu réduire depuis lors le chiffre de la population nomade, reconnue comme plus malaisée à contenir et plus prompte à s'enflammer. On avait comparé ces ouvriers venant du dehors et qui composaient environ le tiers du nombre total des ouvriers d'Elbeuf, à des soldats campés dans un pays étranger avec les liens de la discipline de moins. Plus rassise de sa nature, la population sédentaire n'a jamais eu que le tort de se laisser trop souvent entraîner. En se confondant sous l'empire des relations habituelles, les deux éléments de la fabrique forment d'ailleurs un mélange où il n'est pas toujours facile de distinguer l'origine respective de chacun d'eux.

Les rapports entre les ouvriers et les patrons, sans paraître mauvais à la surface, sont empreints au fond d'une défiance réelle. Ce sentiment est poussé si loin du côté des premiers, qu'à diverses époques certains chefs d'industrie, qui avaient voulu prendre une initiative généreuse, mais en la réalisant sans contrôle, ont rencontré d'insur-

montables difficultés. Un fabricant avait acheté au Havre, dans un moment de cherté des denrées alimentaires, une assez forte quantité de riz, avec l'intention de céder cette marchandise au prix coûtant; il passa bientôt pour un accapareur, et dut renoncer à cette opération. La même expérience a été renouvelée depuis pour d'autres articles, et n'a pas obtenu plus de succès. Veut-on faire accepter le bien et en tirer des effets utiles à l'aide de pareilles opérations, il est indispensable d'y associer les ouvriers eux-mêmes, de manière qu'ils aient une part d'action et de surveillance. La tâche, il est vrai, devient plus rude et peut déplaire à certains esprits, bienveillants d'ailleurs, mais jaloux de diriger seuls les choses qu'ils ont conçues; qui ne voit cependant que le rôle de la générosité prend ainsi des proportions plus hautes, et réclame à la fois plus de dévouement et un coup d'œil plus étendu? Des faits observés à Elbeuf même viendraient au besoin à l'appui de ces idées. Quelques sociétés de secours mutuels s'y étaient établies avant 1848; la plus ancienne, celle des tisserands, qui comptait une centaine d'adhérents, datait de 1837. Eh bien, dans les conditions où elles étaient alors placées, ce n'est que grâce à la circonstance qu'elles se gouvernaient elles-mêmes que les institutions de ce genre avaient pu se maintenir. Jamais les ouvriers n'auraient accepté d'une influence étrangère à leur milieu le contrôle sévère qu'ils étaient obligés d'exercer les uns par rapport aux autres[1].

1. Plusieurs sociétés de secours mutuels existent toujours à Elbeuf. Une société approuvée sous le nom de *Société des ouvriers de la fabrique* comptait, en 1859, de 300 à 400 membres. Un nombre

Les dispositions des ouvriers d'Elbeuf, au moment de la plus grande effervescence des esprits, ne consistaient pas en des animosités individuelles contre les patrons; elles se résumaient en une sorte d'irritation générale contre l'organisation même de la fabrique. Plus dangereux peut-être, ce sentiment-là supposait dans les cœurs moins de fiel et de haine. On a beaucoup parlé dans le temps de l'attitude de la masse au moment de l'incendie qui a consumé si rapidement la belle et vaste usine où M. Victor Grandin avait réalisé, durant sa vie entière, toutes les ressources de sa rare activité. On s'est accordé à reconnaître le concours empressé et hardi des travailleurs attachés à l'établissement; mais on s'est plaint de l'indifférence de ceux du dehors; on a cité quelques paroles sinistres. Ces mots, par exemple, auraient été proférés à la vue des flammes : « Qu'importe? autant vaut aujourd'hui que demain. » Il peut se rencontrer sans doute dans les bas-fonds de la population nomade d'Elbeuf un élément assez vicié pour que de tels propos aient été effectivement tenus. Je dois le dire toutefois, sur le champ même du désastre, où l'on ne pouvait se défendre d'un douloureux saisissement, je me suis entretenu avec divers témoins de l'incendie, et je n'en ai point trouvé qui eussent entendu des paroles aussi détestables; la responsabilité devrait en retomber d'ailleurs sur les individus pervers qui les auraient proférées, et non sur l'ensemble de la population. En réalité, le concours des habits et des

plus élevé de sociétaires joint à la présence de membres honoraires permet bien plus de libéralité dans les statuts qu'il n'y en avait dans ceux des sociétés primitives.

blouses n'avait pas fait défaut dans cette lamentable circonstance; mais si, en face de pareils malheurs, les ouvriers, obéissant à une première impulsion, n'ont jamais besoin d'un appel pour apporter l'aide de leurs bras, on les trouve après l'événement tout à fait insensibles aux pertes qui peuvent frapper les manufacturiers. Douloureux symptômes, dont la trace caractérisait exactement l'état des esprits!

Voilà où en était une population trop longtemps négligée, qui manque de vie morale, population dont les besoins, tels qu'ils naissaient du développement de l'industrie et du mouvement social, n'avaient été compris, là comme sur tant d'autres points, ni assez tôt, ni assez complétement [1].

1. Ces mots *trop longtemps négligée* ont, comme ceux qui se rapportent à la priorité en matière de fabrication des *nouveautés*, motivé diverses observations de la part de la Chambre consultative d'Elbeuf. Commençons par constater qu'il s'agit là d'une appréciation d'ordre moral dont la critique peut évidemment s'emparer, mais qui ne saurait faire l'objet d'une dénégation pure et simple. Beaucoup de traits doivent même échapper aux personnes qui vivent habituellement sur les lieux, soit parce qu'elles se sont trop familiarisées avec la situation, soit parce qu'elles ne peuvent se mêler assez à la masse ouvrière. Dans tous les cas telle que nous l'entendons et que nous la présentons, telle que tout lecteur impartial l'entendra sans aucun doute, l'appréciation signalée nous paraît ressortir du sein des faits. Il n'est pas question de jeter un blâme quelconque sur l'ancienne autorité municipale d'Elbeuf; mais seulement de savoir si dans cette riche et puissante fabrique, on avait compris assez tôt les nouvelles exigences qui surgissaient dans l'ordre économique par rapport à la population ouvrière, et si l'on avait réellement agi en conséquence. Nous pourrions renvoyer pour certains détails à un document dont l'autorité ne serait pas récusée à Elbeuf, document conçu d'ailleurs dans un excellent esprit et attestant une direction actuelle d'idées qui mérite encouragement,

Le bien et le mal se mêlaient confusément dans cette population ; mais les cœurs s'ouvraient bien plus à la voix qui flatte les passions qu'aux paroles qui rappellent les devoirs. Atteints par l'idée d'émancipation, vaguement tourmentés par le désir d'avoir une part plus large dans les avantages sociaux, agités par quelques menées sourdes, les ouvriers d'Elbeuf n'étaient point assez éclairés pour comprendre, même par instinct, le vrai rôle et la vraie dignité du travail, ni pour distinguer, dans leurs propres aspirations, les principes auxquels ils pourraient confier leur destinée, de ceux qui les auraient conduits à des maux incalculables. Ce qui leur parvint alors des doctrines socialistes, ils ne le comprenaient pas ; ils n'y voyaient qu'un mot qui voulait dire protestation.

nous voulons parler d'un *Rapport présenté à la Chambre consultative des arts et manufactures* (25 mars 1857) *sur la création d'une Société industrielle*. On y verrait combien de lacunes existaient encore, et fournissaient un ample sujet d'études aux hommes de bonne volonté. Au surplus, nous nous faisons un devoir de consigner, dans les notes mises à la fin de ce volume, des extraits textuels de la communication que la Chambre consultative nous avait fait l'honneur de nous adresser. Nous nous plaisons d'ailleurs à reconnaître qu'il se trouvait sur divers points, dans cette communication, plus d'une donnée dont nous avons tiré profit. — On consultera avec intérêt, outre l'*Étude* citée plus haut et le *Rapport* mentionné dans cette note, divers documents remplis de renseignements utiles sur l'industrie de la localité, et témoignant d'une active et intelligente impulsion donnée aux travaux de la Chambre consultative. Voy. notamment le *Compte rendu des travaux de la Chambre consultative* (1853-1857), par M. Mathieu Bourdon, président ; — *Rapport sur un projet de conversion de la Chambre consultative en Chambre de commerce*. — Citons encore l'*Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie,* publié par l'association normande en 1843 (9e année) et renfermant le compte rendu d'une visite faite à Elbeuf par ladite association.

Quels moyens avaient été mis en œuvre pour conjurer le mal? Les fabricants avaient ici, comme à Rouen, amélioré les conditions matérielles de leurs établissements, cela est vrai; ils avaient rempli au dedans leur rôle individuel avec un véritable esprit de bienveillance; mais la sollicitude qui devait suivre les masses hors des fabriques, avait-elle été assez active et assez clairvoyante? Je ne parle pas seulement de celle qui résulte de la loi positive et qui appartient à l'autorité, mais de celle qui est imposée par la loi morale à tout homme ayant une supériorité de situation. Quoique la municipalité d'Elbeuf se fût montrée libérale envers les écoles élémentaires, qu'elle eût contribué à fonder une école des frères de la Doctrine chrétienne dès l'année 1843, et fortifié l'enseignement laïque en faisant prévaloir partout le principe de la gratuité, le champ de l'instruction n'en restait pas moins trop restreint. Soit que les classes ne fussent pas assez longtemps fréquentées, soit que nombre d'ouvriers ne vinssent à Elbeuf qu'à l'âge où l'on ne connaît plus l'école, l'ignorance, et une ignorance souvent très-grossière, était le fait le plus commun parmi les adultes.

De plus, certaines circonstances, particulières à ce pays, avaient eu les effets les plus affligeants. On avait signalé depuis longtemps le funeste régime des maisons garnies, où logent, avec les ouvriers étrangers au pays, ceux qui viennent des campagnes environnantes et qui sont dans l'habitude de ne retourner chez eux que le mercredi et le samedi soir. Figurez-vous de grandes salles autour desquelles sont collés l'un près de l'autre quarante à cinquante lits, et où des hommes, des femmes et des

enfants venaient jadis confusément chercher du repos. Si, dans les ateliers, le rapprochement des âges et des sexes peut réagir d'une manière fâcheuse sur les mœurs, que dire de cet entassement nocturne en des lieux d'où toute réserve était souvent bannie? Il n'y avait plus là cette discipline, cette surveillance, qui forment, au moins à l'intérieur des fabriques, un obstacle à l'immoralité. L'autorité municipale d'Elbeuf, il faut lui rendre cette justice, avait porté ses regards sur ce triste état de choses; elle avait pu exiger que des salles spéciales fussent réservées aux hommes et aux femmes. Ces louables dispositions n'avaient pas encore produit, lors de nos études dans cette ville, de résultats entièrement satisfaisants. D'abord, pendant quelque temps, certains logeurs avaient réussi à s'affranchir plus ou moins des prescriptions de la police; d'autres n'apportaient pas un soin suffisant dans la surveillance de leur maison; des infractions à la règle étaient journellement commises. Des introductions furtives occasionnaient quelquefois, dans ces dortoirs communs, des scènes que la plume se refuse à décrire. Est-il possible d'imaginer une plus sûre école de corruption? La police locale n'a pas manqué d'assujettir à un régime plus rigoureux les logeurs publics, soit à Elbeuf, soit aux portes de la ville. Elle n'a eu qu'à continuer la tâche qu'elle avait commencée et dont elle avait compris la haute importance. Il n'est pas douteux qu'il n'y ait là un moyen de réagir contre les anciens déréglements.

4° *Fabrique de Louviers*. Les ouvriers de cette ville sont voués comme ceux d'Elbeuf, à l'industrie des draps. Les

fabriques ont l'avantage de trouver à Louviers des forces hydrauliques abondantes qui coûtent beaucoup moins cher que les forces des moteurs à feu. Néanmoins, la fabrication y existe sur une échelle infiniment plus restreinte qu'à Elbeuf, quoique son origine soit beaucoup plus ancienne. L'industrie de la première de ces cités est, par rapport à celle de la seconde, depuis longtemps déjà, dans une sorte de subordination. Le même rapport se retrouve aussi entre la population ouvrière de l'une et de l'autre. Cependant Louviers n'a jamais renfermé, comme Elbeuf, une masse de travailleurs nomades; mais l'absence d'initiative qui caractérise les ouvriers de ses usines, les a toujours, dans les moments critiques, livrés à l'impulsion venant d'Elbeuf. Un levain étranger gonfle aisément cette pâte qui, d'elle-même, demeurerait à peu près inerte. Ainsi, dans les temps où la question du travail était placée sur un terrain brûlant, le mouvement commençait à Paris, retentissait à Rouen, agitait Elbeuf et parvenait ensuite à Louviers. Telle était la filière habituelle. Quelques individus du pays qui se croyaient un rôle propre, n'exerçaient au fond qu'une influence d'emprunt. On en a vu d'ailleurs qui, à défaut de principes, n'avaient pas même communément la foi ardente et désintéressée qui relève au moins une attitude. Le chef d'une fabrique apercevant chez lui un ouvrier, intelligent d'ailleurs, se faire constamment l'instigateur de l'agitation, imagina de le nommer contre-maître et il n'eut plus à s'en plaindre.

En temps ordinaire, les *tisseurs* sont la partie la plus remuante de la population de Louviers. Le tissage se faisant ici le plus souvent sans appareils mécaniques, le

repos du métier n'entraîne pas une perte de la force motrice; l'ouvrier jouit dès lors d'une plus grande liberté; il peut plus facilement quitter sa navette quand l'envie lui en prend. En outre, la nature du travail changeant avec les saisons, les tisserands et les patrons sont obligés de régler deux fois par an les conditions de leur accord. Comme ces arrangements périodiques sont livrés à l'arbitraire de volontés changeantes, ils forment une occasion de tiraillements et de débats qui n'existe point pour d'autres catégories d'ouvriers, pour celle des fileurs, par exemple, dont le travail reste toujours le même.

Au point de vue des mœurs proprement dites, la situation n'est guère satisfaisante. Un signe profondément attristant, c'est de voir des fautes, qui ailleurs détruisent pour jamais l'existence d'une femme, passer ici inaperçues; on n'éprouve aucun besoin de les cacher : aussi pas d'infanticides, pas d'abandon d'enfants. Une fille devenue mère n'a guère plus de peine qu'une autre à trouver un mari. Les mariages sont, du reste, assez précoces; mais, dans un pays où la démoralisation commence de très-bonne heure, le temps qui s'écoule de quatorze à vingt ans laisse une grande marge à la débauche.

La moitié à peine des ouvriers de Louviers savent lire; l'éducation religieuse est aussi bornée chez eux que l'instruction proprement dite. Dans le temps où l'on appelait à Elbeuf les frères de la Doctrine chrétienne, on les repoussait énergiquement à Louviers. On agissait ainsi, disait-on, dans la crainte de frayer les voies à l'influence cléricale. Regrettable méfiance! Comment ne voyait-on pas que rien n'était à négliger pour secouer la torpeur

morale et intellectuelle de la population? On est entré, depuis lors, dans une voie plus libérale. Il existe maintenant à Louviers une école de la Doctrine chrétienne, qui renferme environ 200 élèves et qui en compterai davantage si les bâtiments le permettaient[1]. Lorsque nous interrogeons la situation par rapport à l'esprit de prévoyance, nous sommes obligé de reconnaître que cet esprit est encore singulièrement restreint. De louables efforts ont cependant été faits dans le cours de ces dernières années, et ils n'ont pas été sans quelque fruit[2]. L'avenir développera, nous l'espérons, ces premiers germes, surtout si certains élans qui se sont produits récemment à Louviers s'y soutiennent et s'y développent[3].

Une même observation peut s'appliquer, en dernière

1. L'établissement de cette école, qui date de 1854, a suivi d'assez près la première publication de nos réflexions. Nous ne nous flattons pas sans doute d'y être pour quelque chose; mais nous sommes heureux que le vœu local se soit accordé avec nos propres impressions.

2. Une société de secours mutuels désignée sous le nom de *Société générale des ouvriers*, compte 275 membres.

3. Louviers a eu en 1858 une Exposition des produits de l'industrie, à l'occasion de la réunion, dans cette ville, du *Congrès de l'Association normande*, et dont la Chambre consultative des arts et manufactures avait pris l'initiative. Quoique toute locale cette exhibition offrait un réel intérêt, en même temps qu'elle constituait un bon symptôme. On a eu, je crois, raison de dire dans un des documents publiés à cette occasion, que c'était la première fois qu'une exposition de province présentait le spectacle de machines en mouvement. Il y a d'ailleurs à Louviers un atelier de constructions mécaniques très-considérable et qui jouit d'une renommée européenne. — Voy. un opuscule contenant toutes les délibérations relatives à l'Exposition de Louviers et les rapports et discours qui s'y rattachent.

analyse, à tous les ouvriers de l'industrie manufacturière dans la Normandie : ils n'ont presque rien du caractère normand proprement dit. Ne cherchez point en eux cet esprit retors, ami de la chicane, dont les paysans de l'Orne et du Calvados sont la vivante expression. On dirait, sous ce rapport, deux races distinctes. La cause probable de cette différence nous semble être celle-ci : la finesse du paysan normand se déploie quand il lui faut débattre son intérêt dans un marché ou dans un contrat; les ressources de son esprit, plus tenace qu'éveillé, s'exercent en un seul ordre d'idées, l'échange, entendu dans le sens général du mot, soit qu'il s'agisse d'un champ ou d'une tête de bétail. La vie est remplie, pour le cultivateur, de transactions de cette espèce. L'ouvrier des fabriques demeure étranger à de pareils mobiles. Les conventions auxquelles il prend part, et qui portent exclusivement sur son travail ou sur le loyer de sa chambre, sont des plus simples; les bases en sont presque toujours communes à un grand nombre d'individus et connues à l'avance. A mesure qu'on s'éloigne de l'industrie agglomérée pour visiter l'ouvrier à domicile qui touche de plus près au sol, on voit poindre peu à peu le vrai type normand.

III.

Les ouvriers à domicile.

Le travail à domicile correspond à merveille à cet esprit d'individualisme qui est le fond du caractère normand. L'ouvrier de ce pays s'enrôle au service des ma-

nufactures sous la pression des besoins de la vie; mais son goût le plus naturel le porterait de préférence à demeurer chez lui, dans sa famille, dont il aime à se voir le centre. Adopté depuis des siècles sur les divers points de la contrée, le régime du travail à domicile compose çà et là des groupes plus ou moins compactes, plus ou moins nuancés, plus ou moins curieux. Souvent il transforme un district en une sorte de grande fabrique où chaque chaumière devient un atelier. Trois localités vouées à des applications différentes, Flers, Caen et Laigle, résument à peu près, avec le rayon qui les entoure, tous les signes propres à ce système, et offrent largement matière à la comparaison entre les deux catégories d'ouvriers qui se partagent aujourd'hui la Normandie.

1° *Flers. — Vire. — Condé-sur-Noireau. — La Ferté-Macé.* Le district industriel, dont la petite ville de Flers peut être considérée comme le chef-lieu, embrasse la partie occidentale du département de l'Orne, et déborde au nord sur celui du Calvados. Vire, Condé-sur-Noireau, la Ferté-Macé, forment quelques centres secondaires dont les traits particuliers se perdent dans la physionomie générale de cette région et qu'il est nécessaire pourtant de mentionner. On ne saurait guère évaluer à moins de trente mille le nombre total des ouvriers de tout le district; ils sont principalement employés à la fabrication des tissus de coton, de laine et de fil, mais surtout des tissus de coton.

De tous les pays où règne le travail à domicile, celui-ci

est un des mieux partagés. Quand on quitte la demeure négligée et si souvent déserte des ouvriers de Rouen pour entrer sous le toit du tisserand de Flers, on se croirait transporté dans un autre siècle ou chez un autre peuple. Ici, la vie de famille est enracinée dans les mœurs : père, mère, fils et filles passent tout le jour autour des mêmes métiers, concourent à la même production, chacun suivant sa force. Cette existence calme, on l'accepte pour toujours, on n'en rêve pas d'autre; on souhaite de ne se quitter jamais. Les fruits du travail et les dépenses quotidiennes sont également mis en commun. Le chef de la famille, dont l'autorité respectée réveille quelques souvenirs antiques, dirige tout dans l'intérêt de tous. La femme jouit d'une influence considérable : épouse, mère, sœur aînée même, elle règle la conduite de chacun, et détermine le niveau de la moralité commune. Avec l'habitude de cette vie murée dans la famille, en dehors de laquelle commence, pour ainsi dire, un autre monde, on n'avait point éprouvé le besoin de ces sociétés d'assistance mutuelle qui rapprochent les unes des autres des existences primitivement séparées. Une caisse d'épargne établie à Flers ne reçoit que d'assez faibles dépôts de la part des ouvriers. Leur désir ne se tourne pas vers l'accumulation des capitaux mobiliers; les yeux incessamment fixés sur le sol, c'est un lambeau de terre que les tisserands du pays de Flers ambitionnent. Ignorants des lois qui gouvernent la productivité des capitaux et craignant toujours de s'exposer à perdre ce qu'ils ont, ils conservent le plus souvent leurs épargnes dans leur logis jusqu'au moment fortuné où ils pourront acquérir un jardin ou un

petit champ. Cette terre qu'ils aiment avec passion, ils lui consacrent la moitié de leur vie. Maniant alternativement la navette ou la pioche, ils unissent étroitement le travail agricole au travail industriel. Comme les tisserands ne possèdent pas les instruments de labour, ils font préparer leur champ par un fermier de leur voisinage; puis, quand arrive le temps de la moisson, ils s'acquittent envers lui en l'aidant à faire sa récolte, particulièrement celle des foins et celle du sarrasin.

Les fils et les filles des cultivateurs s'occupent, de leur côté, à dévider ou à tisser le coton durant la saison où chôme le travail des campagnes. Les hommes de quelques communes du district de Flers viennent chaque année par bandes, dans la plaine de Caen, dans la Beauce ou le pays de Caux, se louer pour la moisson, et retournent ensuite s'asseoir devant le métier qui les attend. Grâce à une telle organisation, cette fabrique a pu traverser les crises économiques et les crises politiques sans en ressentir trop violemment le contre-coup. C'est parce qu'elle n'a pas de frais généraux à supporter, parce qu'elle peut se contenter de très-petits bénéfices, qu'elle se soutient et prospère en face de notre grande industrie.

Sans être encore ici très-répandue, l'instruction gagne du terrain. Les jeunes hommes, ceux qui sont arrivés depuis 1830 à l'âge auquel on fréquente les écoles ont généralement appris à lire. Par malheur, on retire trop tôt les enfants de l'école ; impatient de les utiliser dans le travail commun, le père interrompt leur instruction avant que les élèves aient pu l'achever. L'institution des frères de la Doctrine chrétienne, inconnue dans ce pays, y est

remplacée par les frères de Saint-Joseph du Mans, qui ont des établissements à Flers, et, dans le voisinage, à Saint-Pierre-d'Entre-Monts, où ils rendent des services appréciés. Divers indices sembleraient révéler dans cette population un certain penchant pour la lecture, qui se prononcerait mieux sans doute, si elle avait des livres appropriés à ses besoins, à ses goûts, à ses facultés. Ici, comme partout, la littérature populaire fait défaut. Manquant d'écrits spécialement appropriés à leur situation, les ouvriers recherchent avec une certaine ardeur des almanachs, des relations de grands procès criminels, des chansons, des complaintes, quelques récits extrêmement abrégés de notre épopée militaire du commencement de ce siècle et de l'histoire de l'empereur Napoléon Ier. Ces brochures sont achetées sur les places publiques, les jours de foire ou les dimanches, à quelques marchands ambulants, qui joignent souvent à ce commerce celui de quelque spécifique universel. La religion est généralement respectée parmi les ouvriers de Flers, mais elle consiste bien plus dans l'observance des pratiques extérieures que dans la connaissance des principes même les plus élémentaires. Les prêtres exercent une action réelle, soit à cause de leur caractère, soit à cause de leur instruction, soit à cause de leur dévouement aux pauvres et à ceux qui souffrent.

Le vice, si habile à se faire sa place partout, n'en est pas moins parvenu, malgré la simplicité primitive de la vie ordinaire, à se glisser sous une certaine forme parmi les paisibles habitants de cette contrée. La passion dominante, c'est l'ivrognerie. On consacre la semaine au tra-

vail, on réserve le dimanche pour le cabaret. Durant six jours, on n'a guère bu que de l'eau ; le dimanche, on prend largement sa revanche, et on s'abandonne à des excès qui amènent généralement une ivresse tapageuse, violente, agressive, et nécessitent souvent l'intervention des gendarmes. Cette débauche hebdomadaire, contre laquelle échouent toutes les recommandations, est tellement passée dans les usages qu'elle ne choque personne. On demandait à une belle jeune fille qui allait épouser un garçon renommé dans les querelles de cabaret, si elle ne redoutait pas un peu les habitudes désordonnées de son futur : « Oh! non, répondit-elle, il ne s'enivre que le dimanche. » Cette part faite au mauvais côté de l'âme humaine, les mœurs des tisserands de Flers se maintiennent à peu près intactes. Cependant le nombre considérable d'individus étrangers à la localité, que la prospérité industrielle y a conduits, tend visiblement à les altérer. Si la physionomie patriarcale des coutumes populaires doit se modifier, c'est par l'envahissement du dehors qu'il faudra expliquer ce changement. On a déjà pu s'apercevoir que, dans les communes où se sont installées quelques grandes usines, la moralité publique a faibli, et que des scandales ignorés jusque-là s'y sont manifestés.

L'hostilité entre les ouvriers et les patrons, qui tourmente d'autres contrées manufacturières, ne s'est pas fait sentir dans celle-ci. On y rencontre cependant des intérêts divers, par exemple ceux des tisserands et ceux des entrepreneurs d'industrie, fabricants ou commissionnaires, qui donnent les chaînes à tisser. Les ouvriers des cam-

pagnes avaient eu à se plaindre dans le mesurage de ces chaînes de criants abus que les fabricants, réduits à eux-mêmes et pressés par la concurrence, étaient impuissants à déraciner. La chaîne était toujours supposée avoir une longueur déterminée par un usage ancien et connue de tous; c'était d'après cette longueur que le travail était payé; cependant on s'était mis à allonger peu à peu les chaînes, si bien qu'elles étaient plus longues d'un, de deux, de trois et parfois même de quatre cinquièmes qu'elles n'auraient dû l'être. Qu'avaient fait les tisserands de Flers? Ils avaient signalé le mal sans violence, sans accuser les intentions de personne. Aussi, depuis le maire de leur ville et le préfet du département jusqu'au gouvernement, ils avaient rallié tout le monde à leur cause, et ils ont obtenu la loi sur le tissage et le bobinage, qui pourvoit à la juste garantie des intérêts engagés dans cette question[1].

Ces ouvriers ne manquent pas de fierté personnelle, mais cette fierté n'engendre pas l'envie des situations plus élevées. L'idée instinctive, si profondément vraie quoique si souvent méconnue, que toutes les positions sociales sont rattachées les unes aux autres par un lien intime, donne naissance à la pensée d'un devoir à côté de celle d'un droit. On respecte la situation d'autrui et on veut être respecté dans la sienne. Peut-être aurait-on pu signaler dans le district de Flers, durant les années 1849 et 1850, quelques efforts pour dénaturer la question du travail, et pour en faire surgir des ferments d'agitation;

1. Voy. notre livre *Les Ouvriers en famille*, 19e entretien.

mais ces tentatives, d'ailleurs peu consistantes, s'étaient brisées contre le sens droit et religieux de la population.

2° *Caen. — Bayeux. — Cherbourg et le littoral de la Manche.* L'élégante industrie à laquelle la ville de Caen donne son nom, et qui a pour objet la fabrication des dentelles, s'exerce dans un large cercle. Quittant les faubourgs de la ville, où elle se rencontre dans chaque habitation, elle se répand dans les campagnes environnantes, règne à Bayeux, apparaît sur tout le littoral maritime du Calvados, et se prolonge jusqu'à Cherbourg. Le travail, qui embrasse les grandes pièces en fil, les dentelles noires façon de Chantilly, les blondes légères pour la consommation française, et les blondes mates, blanches et noires, pour l'exportation dans les colonies espagnoles, est exclusivement exécuté par les femmes[1], et les occupe à tous les âges de la vie. Parcourez les villages de ce pays un jour d'été : vous voyez assises devant la porte de chaque maison, auprès de leur grand'mère, de leur mère et de leurs sœurs aînées, de petites filles de quatre et cinq ans, maniant déjà leur métier avec une dextérité remarquable. A Bayeux et à Cherbourg, des maisons religieuses, admirablement dirigées par les sœurs de la Providence de Rouen, reçoivent les jeunes filles au sortir de la première enfance, et leur font commencer dès ce moment leur apprentissage industriel. On estime à soixante-dix mille

1. Ce n'est guère qu'en Belgique, dans certaines provinces où la plaie du paupérisme est très-profonde, que les jeunes garçons sont employés au travail de la dentelle.

au moins le nombre des femmes occupées à la fabrication des dentelles de Caen et de Bayeux.

Que résulte-t-il de cette organisation du travail qui utilise les femmes chez elles et laisse aux hommes les occupations du dehors, la culture des champs ou la pêche sur les côtes? Dans l'ordre matériel, la première conséquence qui dérive du fait que tout le monde travaille, que toutes les forces sont mises à profit, c'est une aisance à peu près générale. Plus une famille est nombreuse et plus elle a de bien-être. Un tel régime est en outre éminemment favorable à la moralité privée. Si on excepte les faubourgs de Caen, ville de garnison et ville d'étudiants, les mœurs sont généralement régulières. Une faute entraîne pour celle qui l'a commise une honte ineffaçable et l'oblige souvent à quitter le pays. Les habitudes des femmes se ressentent visiblement du travail délicat auquel elles sont adonnées. Leur mise ne se distingue pas seulement par une extrême propreté, mais par une certaine coquetterie et par un bon goût dont témoignent leurs moindres ajustements.

La vie de famille respire, aux environs de Caen et de Bayeux, une cordialité pleine de charme. Les enfants sont traités avec douceur; on n'abuse pas de leurs forces; on les oblige à interrompre chaque jour leur travail de bonne heure. Dans les pays de montagnes où la nature paraît distribuer d'une main avare l'existence à tout ce qu'elle produit, l'homme devient quelquefois dur pour ses enfants. Sur un sol fécond comme la Basse-Normandie, il semble emprunter, au contraire, à la nature des dispositions bienfaisantes. La famille dans cette région est sur-

tout intéressante à considérer le soir, durant l'hiver, au commencement de la veillée. Les hommes sont revenus de leurs travaux, les enfants ne sont pas encore couchés; on s'installe autour d'une petite lampe, dont la lumière est accrue à l'aide de globes de verre remplis d'eau; l'union la plus parfaite semble régner entre tous les cœurs. Presque toujours plusieurs familles se réunissent afin de diminuer les frais d'éclairage et de chauffage. Quelquefois, quand on travaille à certaines dentelles d'une extrême délicatesse, à ces blondes légères, par exemple, que le souffle de l'haleine suffirait à ternir, on n'ose pas faire du feu dans la crainte de la fumée, et on se rassemble alors dans les étables, où règne une douce température. Ces ateliers improvisés au milieu des animaux qui ruminent ou qui dorment, ont un aspect original qui demanderait pour être rendu le pinceau des Miéris et des Gérard Dow. La veillée est le moment de l'épanchement des âmes; on y commence souvent des relations qui remplissent ensuite la vie.

Ces habitudes paisibles n'excluent pas un certain développement intellectuel. Depuis vingt-cinq ans, ce pays a, sous ce rapport, changé de face; de nouvelles routes ayant été percées, les rapports avec les villes sont devenus plus fréquents, et le niveau des esprits s'est élevé. Les écoles étant assez répandues, la grande majorité des enfants apprend à lire et à écrire. Les sentiments religieux conservent leur empire, surtout parmi les pêcheurs des bords de la mer; leurs femmes tissent la dentelle, tandis qu'ils s'en vont eux-mêmes exposer chaque jour leur vie avec un courage inébranlable quoique ignoré. En face des

dangers qui les entourent, ils aiment à mettre leur espoir en une puissance dont la main modère à son gré les forces les plus rebelles de la nature. Le sentiment religieux se retrouve jusque dans leurs fêtes. Il se tient, dans un village situé à une petite distance de la mer, appelé Notre-Dame de la Délivrande, une *assemblée* annuelle qui attire la population du pays. Les dentellières, inclinées sur leurs métiers, en rêvent un peu toute l'année. D'immenses charrettes y conduisent entassés les habitants d'un même hameau. Les rires, les chants, le dîner en plein air, le voyage avec ses péripéties, prêtent assurément beaucoup d'attrait à ce pèlerinage; mais on y fait passer avant tout de pieuses visites à la chapelle de la Vierge et la prière.

Placée dans des conditions particulières, qu'il ne dépend de personne de transporter ailleurs, cette contrée a échappé sans peine aux émotions qu'avaient soulevées les questions relatives au travail. Elle participe, à sa façon, néanmoins, au mouvement du siècle; elle s'est approprié en une certaine mesure les idées qui dominent notre civilisation, mais elle les associe à l'instinct de cet ordre sans lequel on ne saurait réaliser ni bien-être pour l'individu ni progrès pour la société.

3° *Laigle. — Verneuil. — Rugles. — Breteuil.* A une autre extrémité du département de l'Orne, dans le district industriel de Laigle, qui empiète un peu sur le département de l'Eure, on voit s'accumuler les contrastes. D'abord il ne s'agit plus ici d'une seule fabrication, mais d'une foule d'industries très-différentes. Tantôt le travail est abandonné aux femmes, comme dans la ganterie de

peau, qui en occupe au moins douze mille; tantôt il emploie tous les membres d'une famille, comme dans la fabrication des épingles des cantons de Verneuil et de Rugles; d'autres fois, il exige la force musculaire des hommes, comme dans les ouvrages de ferronnerie du canton de Breteuil. De plus, toutes ces industries sont très-rapprochées de diverses grandes manufactures. Les ouvriers à domicile vivent en quelque sorte au milieu des ouvriers en atelier. L'originalité des caractères en devient moins vive et moins tranchée. Des impulsions en sens divers ont un peu affaibli les traits distinctifs des physionomies. La constance dans un labeur souvent assez ingrat forme néanmoins un signe commun à tous les travailleurs à domicile dans cette région. Les journées commencent de grand matin et finissent fort tard. Les ferronniers allument leur forge longtemps avant le lever du soleil; les épingliers restent à la besogne au moins quatorze ou quinze heures sur vingt-quatre. La fabrication des épingles comprend une série d'opérations appropriées à tous les âges; mais, simple et d'exécution facile, chaque partie du travail est peu rétribuée. Voici quelques exemples des prix habituels : l'opération appelée l'*entêtement* des épingles, et qui consiste à mettre les têtes, est payée de 50 à 75 centimes les 12,000; or, l'entêtement exige trois ou quatre mouvements du corps dans lesquels non-seulement la main joue un rôle, mais aussi le pied droit pour faire mouvoir un marteau à l'aide d'une petite poulie. Le *boutage*, c'est-à-dire l'arrangement des épingles sur le papier piqué à l'avance, coûte au fabricant de 25 à 30 centimes les 12,000. Cependant, comme le gain des vieillards et des

plus jeunes enfants s'additionne avec celui des adultes, la somme suffit aux besoins des familles, dont les habitudes sont extrêmement frugales.

S'il se produit des écarts de conduite, c'est le dimanche au cabaret, comme à Flers. Les ouvriers qui manient le fer, depuis ceux qui fabriquent les aiguilles et les épingles jusqu'à ceux qui façonnent les articles de grosse taillanderie, ont une fête patronale pompeusement célébrée à Laigle, celle de Saint-Éloi, qui est une occasion d'amusements désordonnés. Les ouvriers des autres industries se mettent aussi, depuis quelques années, à prendre leur part de cette solennité, ce qui ajoute à l'entraînement. Au demeurant, si on les envisage à part, sous leur toit champêtre, les ouvriers des environs de Laigle sont calmes, simples et amis du foyer domestique.

Que le régime du travail à domicile présente, au point de vue moral, des avantages sur le régime du travail en fabrique, il n'est pas permis d'en douter après les résultats constatés dans les divers districts de la Normandie. Il ne faudrait pas cependant exalter sans mesure ce système aux dépens de notre grande industrie manufacturière. En y regardant de près, on découvre dans les deux méthodes un bon et un mauvais côté.

Il faut savoir, d'abord, que le choix de l'une ou de l'autre ne dépend pas toujours de la volonté individuelle. Les fabrications qui ont besoin d'un moteur mécanique, par exemple, ne sauraient évidemment s'exercer sous le toit domestique. De plus, le travail à domicile, toujours un peu routinier de sa nature, est beaucoup moins favorable aux progrès industriels. Enfin, si on est obligé de signaler

fréquemment chez les ouvriers des fabriques une sorte de déchéance morale dont les efforts de notre temps, émanés de sources diverses, cherchent à les relever, on remarque trop souvent, chez les ouvriers à domicile, un état de stagnation intellectuelle qui n'est pas sans périls. Ces derniers ont été plus paisibles, jusqu'à ce jour, que les autres, plus respectueux de la tradition; mais si un vent empoisonné parvenait jamais à gâter la droiture de leurs instincts, ils seraient plus difficiles à éclairer et à contenir. Les voies qui peuvent conduire la vérité jusqu'à eux sont plus étroites, les moyens d'action plus incertains. Une cause de mécontentement existe dans leur sein : c'est moins la faiblesse du salaire qui les inquiète qu'une série de réductions arbitraires ou que certains abus dans le genre de ceux que la loi sur le tissage et le bobinage veut prévenir, et auxquels les ouvriers à domicile sont, par suite de leur isolement, tout à fait incapables de résister. Quand on cherchait à leur souffler l'esprit d'agitation, on ne négligeait jamais de leur dire qu'ils manquaient de garantie contre une exploitation abusive, qu'ils étaient moins rétribués que dans les manufactures, où les ouvriers pouvaient s'entendre et discuter leurs intérêts. Cela pouvait être exagéré ; tout n'était pas faux néanmoins dans ces articulations, quel qu'en fût d'ailleurs le mobile ou le but. Les oreilles ne s'ouvraient heureusement qu'à demi à ces suggestions, mais on pouvait craindre qu'à la longue elles n'y devinssent plus attentives. Si ce résultat s'était produit, on se serait promptement aperçu, après avoir longtemps accusé le régime de l'industrie en atelier, que ce régime était plus facile à régulariser que celui de l'indus-

trie éparpillée dans les campagnes. Le désordre assurément est peu à redouter aujourd'hui dans les districts dont nous venons de parler : de solides remparts le tiennent à distance ; mais plus on réfléchit sur l'état des travailleurs isolés, et plus on sent la nécessité, même parmi eux, de prévenir de loin les égarements en créant des garanties à mesure qu'elles sont reconnues nécessaires, en fondant des institutions appropriées aux besoins des différentes localités, et en se préoccupant sans cesse du développement moral et intellectuel des populations. Fermer les yeux sur les besoins des ouvriers isolés dans les campagnes, parce qu'ils font d'ordinaire peu de bruit, ce serait aussi imprudent qu'injuste.

En résumé, le fait saillant de la situation des classes ouvrières en Normandie, dans le moment même où elle a été le plus agitée, c'est-à-dire durant les mois qui suivirent la révolution de février, c'est le rapide rétablissement du calme dans la vie extérieure partout où il avait été troublé. La reprise du travail d'abord, et puis la fermeté du pouvoir avaient opéré ce changement. Voulez-vous savoir au juste quel est le besoin et le vœu des populations? Mêlez-vous d'assez près à elles pour les entendre penser : le premier cri s'échappant des âmes a pour objet de demander de l'ouvrage? Qu'il y ait eu parmi les ouvriers des individus rêvant l'oisiveté sous l'influence de doctrines absurdes qu'ils ne comprenaient point, cela est vrai. Il a fallu dominer de telles tendances qui ne pouvaient avoir pour résultat que d'affaiblir l'amour du travail, ce fonds par lequel les nations prospèrent et gran-

dissent. Cependant, il n'y a qu'une infime minorité qui en ait été sérieusement affectée.

Quelque justes reproches qu'on ait pu leur adresser dans le passé sur certains points, les ouvriers de l'industrie ne ressemblent nullement à la populace dégénérée d'un autre temps et d'un autre pays, demandant à des puissances d'un jour, en échange de sa servitude, du pain sans travail et des jeux publics. Maintenir l'activité dans la production, telle doit être la constante pensée de tous ceux qui ont à cœur la conservation de l'ordre dans la société. Le travail est le meilleur instrument de la paix et de la sécurité publiques. C'est par l'amour du travail que les ouvriers normands ont été protégés contre des impulsions funestes. Qu'on ne néglige donc rien pour que ce sentiment trouve à se satisfaire; il est, nous aimons à le répéter, une des conditions principales de l'ordre dans l'individu, et par conséquent de la paix dans la société. Entre l'activité de l'industrie, c'est-à-dire le travail permanent, et le calme des populations, il y a une connexité que l'exemple de la Normandie ne permet pas de révoquer en doute. D'un autre côté, il importe que notre législation s'imprègne de plus en plus de cet esprit de justice et de bienveillance qui déjà la distingue, et que les dispositions destinées à soutenir les faibles s'élargissent encore.

LIVRE DEUXIÈME

RÉGION DU NORD-EST

La région du nord-est, située au sud des départements composant la première moitié du groupe septentrional, et à l'est de Paris, s'étend jusqu'à la chaîne capricieuse des Vosges, qui tantôt dresse vers le ciel des pics nus et glacés, tantôt abaisse son front pour s'étendre en longs et verdoyants coteaux. Cette région offre à nos regards, d'une part, les ouvriers agglomérés dans l'industrieuse ville de Reims, et d'autre part les ouvriers disséminés sur divers points de la Lorraine.

CHAPITRE I

LES OUVRIERS DE REIMS

I.

Caractères singuliers de la cité rémoise. — Domaine du travail à Reims.

Reims présente deux caractères d'une nature singulièrement tranchée, qui lui donnent un aspect tout à fait exceptionnel. Cité sainte de l'ancienne monarchie, dont

les signes resplendissent dans la vieille cathédrale de Notre-Dame, dont les légendes vivent encore sous les arceaux de la basilique de Saint-Remi, Reims est une ville de traditions royales et de souvenirs religieux ; mais, à côté de ces magnifiques vestiges du passé, une autre puissance, l'industrie, est venue, depuis le commencement de ce siècle, élever aussi des monuments; ces modernes constructions, qui ne doivent presque rien à l'art architectural, qui ne tiennent point de l'idée religieuse un caractère imposant, ont cependant leur grandeur, et cette grandeur est tout entière dans l'immense force matérielle enfermée entre leurs fragiles murailles. Ainsi, d'un côté, la vie morale, c'est-à-dire les conquêtes de l'homme sur lui-même; de l'autre, la vie industrielle, c'est-à-dire les triomphes qu'il remporte sur la nature inanimée, voilà les deux faces du tableau. Bâtie dans une situation isolée qui semblait devoir entraver son essor industriel, cette ville a manqué longtemps de moyens faciles de communication, même avec la contrée qui la touche de plus près. Les canaux qui sillonnent le nord et le nord-est de la France n'arrivent encore jusqu'à ses murs que par un tronçon inachevé. Depuis que les chemins de fer offrent à l'industrie de si précieux avantages, Reims avait vu toutes ses rivales manufacturières, Saint-Quentin, Roubaix, Mulhouse, profiter avant elle de cette œuvre du génie moderne. C'est grâce à une expérience fort ancienne, quoique longtemps sans éclat, dans la fabrication de certaines étoffes de laine, que cette ville a pu triompher de circonstances aussi défavorables, et prendre la place éminente qu'elle occupe aujourd'hui

dans l'industrie. Elle tient le premier rang, quant au chiffre de la production, parmi nos fabriques qui travaillent la laine. Siége d'une masse d'affaires annuelles montant à plus de 90 millions de francs, elle emploie 30 à 40,000 ouvriers, disséminés dans un rayon de quinze à vingt lieues, et elle a pour vassale immédiate la ville de Rethel[1]. Les trois quarts de sa population, dont le chiffre atteint environ 60,000 âmes, sont enveloppés dans le roulement des fabriques.

Deux industries très-diverses, soit par leur nature, soit par le nombre des bras qu'elles occupent, soit par le chiffre des capitaux qu'elles font circuler, forment les éléments ordinaires du travail des ouvriers rémois. L'une de ces industries tient immédiatement au sol, à ces riches coteaux de la Champagne, situés à quelques lieues de Reims, et dont les produits ont le monde entier pour marché. Agricole dans son principe, la fabrication du vin de Champagne est devenue manufacturière par l'ensemble des travaux qu'elle nécessite; elle a lieu dans des établissements qu'à Reims même on qualifie du nom d'*usines*. Les opérations portent ici sur un chiffre de 12 à 16 millions de francs par année.

L'industrie manufacturière proprement dite, qui absorbe tout le reste des transactions économiques, qui consomme des laines pour une valeur de 30 à 36 milions par an, présente au travail une arène infiniment plus

1. L'industrie de Rethel à laquelle se rattache celle de Château-Porcien se trouve dans des conditions très-subordonnées par rapport à celle de Reims. Pour que le travail abonde dans son sein, il faut qu'il surabonde dans la grande fabrique dont elle dépend.

étendue, et embrasse la filature et le tissage de la laine. On ne file que dans de grands ateliers mécaniques, moins vastes ici qu'en Alsace et même en Normandie, mais renfermant encore quelquefois quatre à cinq cents ouvriers et cinq à six mille broches.

Tous les genres de filatures sont pratiqués dans ces ateliers; les produits sont destinés principalement à l'industrie locale. On travaille aussi à façon pour Paris, et trois ou quatre maisons exportent au dehors une quantité notable de certains fils. Quant au tissage, il n'appartient aux machines que pour une part assez minime, quoiqu'il tende à se porter de ce côté-là. Les étoffes sont encore tissées presque entièrement au domicile du tisserand et sur son propre métier. Les chaînes sont préparées chez le fabricant, où vont eux-mêmes les prendre les ouvriers de la ville et ceux du voisinage. Si les tisserands habitent au loin, ils ont entre eux et le manufacturier un intermédiaire appelé *facteur* qui vient à Reims tous les samedis rapporter le travail terminé et en chercher de nouveau. Le facteur, pour son concours, prélève sur le prix des façons un droit trop souvent arbitraire, et qui, sur les tissus les plus communs, absorbe parfois la moitié du salaire.

Les principaux produits tissés à Reims sont : les flanelles proprement dites, article traditionnel dans la fabrique, qui approvisionne presque tous nos marchés intérieurs, et qui, depuis quelques années, se diversifie de plus en plus ; le mérinos, créé ici même vers le commencement de ce siècle par un manufacturier assez peu connu, M. Dauphinot-Palloteau, et attribué quelquefois, mais à

tort, au génie inventif d'un fabricant célèbre, Ternaux, qui n'a pas besoin de ce titre pour justifier sa grande renommée[1]. Viennent ensuite les étoffes dites *tartans* ou *manteaux;* les napolitaines, datant de 1825, dont la vogue primitive a considérablement diminué; les châles écossais et brochés, les circassiennes, les tissus légers pour pantalons, les couvertures, etc. [2]

Presque toutes les branches qui composent le faisceau de la manufacture rémoise ont éprouvé quelques-unes de ces transformations si fréquentes dans l'industrie depuis un demi-siècle, comme nous en avons vu des exemples dans les chapitres précédents, transformations qui remplacent le travail à la main par des agents mécaniques. Nulle part on ne saurait être mieux placé qu'à Reims, si l'on veut envisager ces changements sous le rapport des conséquences matérielles et morales qui en résultent pour les ouvriers subitement dépossédés de leur besogne habituelle. Une telle étude, qui complète les observations

1. Tout en maintenant à M. Dauphinot-Palloteau l'honneur d'avoir fabriqué la première pièce de mérinos, il est impossible de séparer tout à fait de cette création le nom de la maison Jobert-Lucas, dont M. Ternaux était l'associé, et qui eut au moins le mérite de seconder, dès l'origine, l'essor de cette découverte, par une application prompte et intelligente. On doit, d'ailleurs, à la même maison, de notables améliorations dans la filature de la laine peignée.

2. On voyait autrefois à Reims une cinquantaine de fabricants de couvertures de laine, qui livraient au commerce environ cent mille couvertures par an. Cette industrie dont Reims avait pour ainsi dire été le berceau, a si complétement émigré de cette ville, qu'il n'y reste plus qu'un seul fabricant ayant de 40 à 50 métiers. — Quoiqu'il n'y soit pas question de la fabrique rémoise, nous croyons utile de renvoyer à un rapport de M. Lainel, membre du jury de l'exposition de 1849, sur la fabrication des couvertures.

présentées à propos d'Elbeuf, peut servir à mettre de plus en plus en lumière les lois générales régissant ces phénomènes économiques. A ce point de vue, elle ne concerne pas seulement une catégorie particulière d'ouvriers, elle touche aux intérêts des classes industrielles. Une révolution accomplie dans une industrie spéciale vers le milieu de ce siècle nous fournira l'occasion d'envisager à ce point de vue et sous toutes ses faces l'état des ouvriers rémois. Je veux parler de la substitution du peignage mécanique des laines au mode traditionnel du peignage à la main. La transformation s'est opérée en même temps, il est vrai, dans les différents districts qui emploient la laine peignée ; mais à Reims, qui règne sur la laine comme Mulhouse sur le coton, elle a atteint un nombre plus considérable d'existences, et offert à l'observation une masse de faits plus concluants qu'en aucune autre ville de France.

II

Les peigneurs de laine [1].

Le peignage de la laine est une des opérations préliminaires de la filature. L'ouvrier va prendre les laines à la fabrique quand elles ont été triées et lavées, et même souvent aussitôt après le triage, si les toisons ont été lavées sur le dos même des brebis ; il les peigne ensuite à

1. Nous avions été admis à donner lecture à l'Académie des sciences morales et politiques de ce fragment de nos études sur les populations ouvrières, avant la première publication de notre ouvrage.

son domicile. Des facteurs sont ici, comme dans le tissage, les intermédiaires obligés pour les ouvriers qui demeurent loin de la ville. Le peignage a pour objet de séparer deux parties distinctes qui composent la laine : des filaments longs et élastiques qu'on appelle le *cœur*, et des filaments courts et cotonneux qu'on nomme la *blousse;* la première partie reçoit, après le peignage, le nom de *laine peignée*, et donne des fils plus souples et plus solides que la *blousse*, qui est également filée après avoir passé par l'opération du cardage, et prend la dénomination de *laine cardée*. Les laines longues sont seules susceptibles d'être peignées; les laines courtes, crépues et ondées, sont filées par le même procédé que la *blousse*, et s'appellent aussi *laines cardées*. Les fils peignés sont employés pour la fabrication des plus belles étoffes, les mérinos, par exemple ; les fils cardés, pour les étoffes d'un prix moins élevé, telles que les napolitaines. Quelquefois on fait la chaîne d'un tissu avec du fil cardé et la trame avec du fil peigné [1].

Les peigneurs se servent dans leur travail de deux peignes portant deux ou trois rangs de broches d'acier qu'ils font chauffer dans un fourneau constamment allumé auprès d'eux. Ils enduisent d'abord la laine d'un peu d'huile ou de beurre pour la rendre plus coulante, puis ils l'engagent par poignées dans les broches d'un des peignes, et, soit qu'ils se tiennent assis suivant l'ancien

1. Dans les villes où se fabrique le drap, on emploie seulement le fil cardé : la laine peignée ne se feutrerait pas. Un des effets du peignage est précisément de faire disparaître les propriétés feutrantes de la laine.

usage, ou debout selon une méthode nouvelle reconnue plus expéditive, ils attaquent vivement la laine avec leur second outil. Le *cœur* se détache alors peu à peu de la masse sous la forme d'un ruban léger, tandis que la *blousse* reste seule accumulée dans le premier peigne. Tout n'est pas fini cependant, il faut encore que l'ouvrier enlève avec ses dents les mille petits boutons qui se sont formés dans le ruban sous l'influence du frottement et de la chaleur. Cette dernière opération est abandonnée le plus souvent à des femmes ou à des enfants. Il y a quelques années, toutes les laines longues employées dans la fabrique subissaient la préparation du peignage. Une innovation, qui datera dans les annales de l'industrie, et qui est étrangère à l'emploi des machines, est venue d'abord réduire cette branche de travail. On s'est mis à filer en même temps le *cœur* et la *blousse*. De cette façon on forme un fil appelé *fil mixte*, qui tient le milieu entre le *peigné* et le *cardé*. On fabrique de plus en plus en *fil mixte* des tissus pour lesquels on n'employait jadis que le *fil peigné*. La filature mixte semble avoir devant elle un avenir inconnu qui sollicite incessamment l'esprit de recherche. La filature de la laine cardée, si perfectionnée depuis trente-cinq ans, ne semble plus susceptible d'aucun progrès ; la filature de la laine peignée améliore encore chaque jour ses procédés.

A peine venaient-ils d'être atteints par la filature mixte, que les peigneurs ont vu surgir la redoutable concurrence des machines. Après de longs tâtonnements, après avoir été l'objet de plus de cinquante brevets d'invention qui sont loin de présenter tous des avantages réels, le peignage

mécanique a tout à coup pris un essor immense. Peut-être fatigue-t-il un peu plus les filaments que le peignage à la main, mais il épure mieux la laine; il en tire plus de *cœur*, et il coûte cinq ou six fois moins cher que les anciens procédés; enfin il marche infiniment plus vite. Tandis qu'un ouvrier laborieux a besoin d'un aide pour peigner 325 à 350 kilogrammes de laine par année, une machine en prépare 15 à 20,000 kilogrammes en laine fine et beaucoup plus en laine commune. — Autre considération. La fabrique rémoise s'est plainte de tout temps de nombreux vols commis à son préjudice chez le peigneur, d'une sorte de piquage d'once, comme on dit à Lyon. Diverses précautions prises pour y mettre obstacle n'avaient pas réussi à éteindre complétement cette pratique frauduleuse qui devient impossible dans les ateliers mécaniques. Sous ce rapport, la société en général est elle-même intéressée dans la question; il lui importe, en effet, de voir supprimer les occasions de ces fraudes insaisissables qui dépravent les consciences individuelles.

En face de raisons si puissantes poussant les manufacturiers à l'abandonner, le peignage à la main devait voir son domaine se restreindre rapidement. Avant la filature mixte et l'emploi des machines, le rayon de la fabrique rémoise renfermait environ 10,000 peigneurs. Reims, qui en comptait à peu près 1,500, ne garde plus à l'heure qu'il est que quelques unités éparses; dans les campagnes où la réduction a été moins rapide, parce que les peigneurs, prenant part durant l'été aux travaux des champs, pouvaient se contenter l'hiver d'une moindre rétribution, le

nombre en avait cependant diminué en trois ou quatre années de plus de moitié, pour devenir bientôt insignifiant. Les nouveaux appareils avaient eu à peine le temps de se monter, et plus des deux tiers de la laine peignée que la fabrique emploie étaient déjà préparés à la mécanique.

Dans quel état ces innovations ont-elles trouvé les peigneurs? La situation de ces ouvriers était-elle prospère auparavant, ou leur vie déjà misérable? En examinant les comptes d'un certain nombre d'ouvriers avec les fabricants, il y a sept ou huit ans, au moment où l'évolution signalée était en train de s'opérer, j'arrivais à constater les faits suivants. Depuis une trentaine d'années, le peignage à la main ne suffit plus, en général, pour nourrir ceux qui s'y livrent. Les peigneurs de la ville surtout, qui n'ont pas les mêmes ressources que ceux de la campagne, et pour qui la vie est plus coûteuse, tombent généralement à la charge de la charité publique ou privée. L'état de ceux qui n'ont pas encore pu abandonner leur ancienne industrie s'est nécessairement empiré par suite de la concurrence des machines. La moyenne des façons que touchait annuellement un peigneur, il y a quinze ans, pouvait être évaluée à une somme nette de 300 fr.; son gain d'aujourd'hui est inférieur à cette somme, déjà insuffisante cependant à un ouvrier pour vivre dans la ville. Le prix du peignage à la main, qui varie suivant les espèces de laine et suivant les maisons de fabrique, est en moyenne de 1 fr. 50 c. par kilogramme. Comme il est impossible qu'un homme, s'il ne se fait pas aider, prépare un kilogramme de laine par jour, on ne saurait estimer son propre travail à plus de 1 fr. 10 c. De cette somme, il

faut déduire les menus frais pour chauffer les peignes, huiler la laine, etc., qui sont au compte de l'ouvrier, et montent au moins à 20 c. La journée ne rend pas dès lors plus de 90 c. Ajoutons que bien souvent l'ouvrage se refuse aux mains qui le sollicitent. Incertain chaque soir s'il aura de la besogne le lendemain, ballotté de fabrique en fabrique, le peigneur compte à peine par an 250 journées de travail, en sorte que le budget de ses recettes se trouve réduit à 225 fr. Or, en supposant qu'à Reims, où les logements sont d'un prix fort élevé, le peigneur parvienne à se loger pour 75 fr., il lui reste 150 fr., c'est-à-dire moins de 42 c. par jour. Si l'ouvrier est marié et si sa femme travaille avec lui, son gain peut être augmenté d'un quart, et d'un tiers, s'il utilise encore le concours d'un jeune enfant; mais il faut alors que ces trois personnes vivent avec 45 ou 50 c. La famille est-elle chargée d'enfants en bas âge, elle offre le spectacle de la plus affreuse misère. Il suffira d'un seul exemple datant de l'époque où un peigneur arrivait encore communément à gagner 300 fr. par année, pour faire apprécier, dans ses rapports avec ceux qui l'exercent, la triste industrie qui vient de succomber.

Une famille de peigneurs, visitée à cette époque, était composée de dix personnes : le père, la mère et huit enfants. Deux des enfants s'étaient faits domestiques et vivaient, par conséquent, en dehors du cercle de la famille. L'aîné des six autres était lanceur dans un atelier de tissage, où il recevait 16 fr. par mois, qu'il remettait à ses parents; une jeune fille de dix ans apprenait l'état de couturière à l'ouvroir du bureau de bienfaisance, où

elle devait bientôt gagner 40 c. par jour. Parmi les autres enfants, deux pouvaient prendre une petite part aux opérations accessoires du peignage laissées aux soins de leur mère. Calculée sur quatre années, la moyenne du salaire de cette famille pour façon de laine peignée montait à une somme de 473 fr. par an, réduite par les menues dépenses à 400 fr. environ. En y joignant les 160 fr. que gagnait l'aîné des fils, déduction faite des chômages ordinaires, et même les 120 fr. que ne recevait pas encore la jeune fille de l'ouvroir de bienfaisance, les ressources de la famille produisaient alors une somme de 680 fr. pour huit personnes, c'est-à-dire moins de 24 c. par personne et par jour. Aussi malgré l'aide du bureau de bienfaisance qui donnait à cette famille 6 kilogrammes de pain par mois en hiver et 3 kilogrammes en été, son dénûment était absolu. Logement, nourriture, vêtement, tout était déplorable.

La misère du peigneur de laine n'arrive pas toujours à ce même degré. Toujours, cependant, à moins que l'ouvrier ne soit célibataire ou seul avec sa femme, et que cette dernière n'ait un état un peu plus lucratif que le sien, son sort est des plus affligeants. Il y avait dans ces derniers temps un certain nombre de peigneurs qui, n'ayant pas de meubles, erraient dans les cantines comme une tribu nomade.

Dès que les hommes valides et forts ont vu le travail déserter leurs peignes, ils se sont hâtés d'abandonner une industrie aussi ingrate. Si l'on y aperçoit encore des ouvriers jeunes et susceptibles de recevoir une autre destination, ce sont des malheureux que des égarements pré-

coces ont condamnés à une vie d'expédients. Comme on peigne la laine dans la prison de la ville, quelques-uns ont fait là le court apprentissage qu'exige ce métier. A l'exception des vieillards qui, ne pouvant changer la ligne suivie par eux, se cramponnent à leur industrie défaillante, ce n'est guère que la partie la plus mal famée de la population qui reste vouée à la pratique du peignage manuel. Autrefois on ne remarquait pas que l'état moral des peigneurs différât à Reims de celui des autres catégories d'ouvriers. Peigneur, fileur ou tisserand, l'ouvrier rémois offrait à l'observation des traits de caractère identiques. Patient dans l'exécution d'un travail, il manque un peu de cet esprit vif qui saisit rapidement une combinaison nouvelle. Peu éclairé lui-même, il commence à sentir pourtant le prix d'une certaine instruction, et, en général, il envoie ses enfants à l'école; mais il n'est pas toujours suffisamment pénétré de cette idée qu'à tous les degrés de l'échelle sociale l'éducation de l'enfance, c'est-à-dire la première formation de ses instincts, impose au père de famille le devoir de donner de bons exemples. Il manque trop souvent de la force nécessaire pour se contenir lui-même, et on le voit s'éloigner communément des lieux où il serait astreint à une importune réserve. L'usage si répandu parmi les ouvriers rémois de travailler le dimanche et de chômer le lundi, alors que la ville n'a plus un air de fête, trouve ici peut-être sa meilleure explication. On ne veut pas se gêner; on ne veut pas prendre la peine de se vêtir un peu proprement, même quand on le peut. Si l'on s'éloigne si complétement des églises, c'est peut-être parce qu'il faudrait y être un peu décemment vêtu.

Quand on voit le peignage à la main, n'offrant plus les conditions d'un travail normal, réduit à se recruter dans les derniers rangs de la population, on ne saurait regretter la perte de cette industrie pas plus au point de vue moral qu'au point de vue manufacturier, mais il n'est pas moins intéressant de savoir comment s'effectue la substitution commencée. Des modifications comme celles dont le peignage est l'objet, se sont produites déjà dans la fabrique rémoise depuis trente à trente-cinq ans; elles sont de nature à jeter du jour sur la situation présente.

Les grandes transformations opérées dans l'industrie de la laine ne sont venues, comme on sait, qu'à la suite des conquêtes réalisées dans le travail du coton. Il n'est pas même nécessaire de remonter jusqu'à un demi-siècle en arrière pour retrouver la suite des procédés lents et coûteux que s'étaient légués d'âge en âge les générations laborieuses. Dans la filature, par exemple, le rouet et la quenouille conservaient intact leur rôle traditionnel. C'est à cette partie du travail que les machines se sont d'abord attaquées. De leur souffle irrésistible elles ont dispersé, comme des feuilles mortes, les fileurs et les fileuses à la main. La mécanique a songé plus tard à s'emparer du tissage. Après avoir longtemps échoué devant l'extrême fragilité des fils de laine, elle a obtenu à Reims, en Alsace et jusque dans les manufactures moins avancées de la France méridionale, des résultats longtemps inespérés qui, sans figurer encore très-largement dans le chiffre de la production, ne permettent plus de mettre en doute de prochains agrandissements. Diverses opérations secondaires de l'industrie lainière ont également passé dans le

domaine des machines; mais c'est dans la filature, où la révolution plus complète a frappé un nombre plus considérable d'individus, que la génération actuelle a pu le mieux suivre et juger les conséquences des innovations mécaniques. Eh bien! que sont devenus les anciens fileurs? Quelques-uns d'abord sont entrés dans les grandes filatures nouvellement montées. En outre, comme le prix du fil a baissé, la consommation des étoffes de laine s'est accrue, et la fabrique a eu besoin de beaucoup plus de peigneurs et de tisserands, parmi lesquels les anciens ouvriers de la filature ont trouvé place. Si ce nivellement ne s'est pas opéré sans douleurs individuelles, il s'est accompli du moins assez rapidement, et à l'heure qu'il est la masse totale des ouvriers de la laine, dépendant de la cité de Reims, est beaucoup plus considérable qu'avant l'introduction de la filature mécanique.

Une autre conséquence non moins digne d'être mise en relief, c'est que les salaires ont été améliorés dans l'industrie transformée. Le gain des anciens fileurs était loin d'égaler, même en tenant compte de la différence survenue dans la valeur des choses, le chiffre du salaire que reçoivent actuellement les ouvriers employés dans les ateliers mécaniques. Les travaux qui ont encore échappé, au moins en partie, à l'envahissement des machines, sont ceux où le sort des ouvriers est le plus misérable. En considérant en bloc toutes les industries rémoises, et celles qui emploient les machines et celles qui marchent encore à la main, on peut estimer la moyenne du gain annuel de l'ouvrier à une somme de 500 francs. Si, distinguant les travailleurs des usines mécaniques des travailleurs à do-

micile, on évaluait séparément le salaire des uns et des autres, on verrait que, pour les premiers, la moyenne dépasse 600 francs et n'atteint pas 400 pour les autres[1]. Dès que les machines apparaissent dans une industrie, l'ouvrier a toujours infiniment plus d'intérêt à se rattacher au mouvement qu'elles suscitent qu'à vouloir lutter contre elles et vivre isolément; mais les peigneurs de laine ont-ils la facilité d'accomplir une telle évolution? Le giron de la fabrique est-il assez large pour les recevoir? Il se trouvait dans leurs rangs, comme on l'a vu, un assez grand nombre de fileurs qui avaient été troublés une première fois dans l'exercice de leur industrie héréditaire. Ces derniers ont été surpris dans leur nouveau retranchement, comme les sauvages que la civilisation a refoulés d'étape en étape dans les solitudes du Nouveau Monde; mais tandis que la civilisation inhospitalière envers des peuplades primitives ne leur a laissé que la mort pour refuge, l'industrie ne tient-elle pas en réserve des ressources qui s'étendent à mesure que se développent devant elle de nouveaux horizons? En précipitant le moment où un travail qui ne nourrit plus l'ouvrier doit être abandonné sans retour, le peignage mécanique ne laisse-t-il aux peigneurs aucun autre moyen de gagner l'amer morceau de pain dont il les prive? En cherchant quelles ressources peuvent rester aux peigneurs inoccupés, nous avons l'avantage de pénétrer plus avant dans cette fabrique rémoise dont nous connaissons déjà les grandes divisions.

1. Voyez plus haut, pages 83 et 84, pour l'explication du fait économique dont nous rencontrons ici un nouvel exemple.

Il ne faudrait pas s'attendre à rencontrer à Reims cette initiative infatigable qui éclate dans quelques autres districts manufacturiers de la France et y ouvre sans cesse de nouvelles perspectives. Cette fabrique, que distinguent l'amour du travail et des habitudes constantes de probité, n'a pas paru douée jusqu'ici, du moins à un degré bien éminent, de l'esprit qui devine ou stimule les goûts publics, et sait prendre en main, par la fabrication des articles de nouveauté, le sceptre capricieux de la mode. Les étoffes appelées *tartans* sont à peu près aujourd'hui les seuls articles appartenant au domaine de la nouveauté qui forment un notable élément d'occupation pour les ouvriers rémois. D'autres tissus, d'un caractère plus saillant comme objets de fantaisie, tels que les gilets tissés à la Jacquart, avaient été un moment fabriqués sur leurs métiers; mais ils ont été presque complétement absorbés par les fabriques de l'Alsace, de la Flandre ou de la Normandie, qui, ne possédant pas, comme Reims, des articles traditionnels, ont été obligées à plus d'efforts, et se sont mieux entendues à approprier les laines aux exigences de la nouveauté. L'abandon des articles de haute fantaisie auxquels Mulhouse, Roubaix, et, dans un autre genre, Elbeuf, doivent plus ou moins l'essor de leur fortune, peut servir à mettre en relief un caractère essentiel de la cité rémoise. On y aime mieux courir moins de chances et recueillir moins d'avantages. A part quelques exceptions qu'il serait injuste de méconnaître, on y est industriel par spéculation plutôt que par un de ces besoins de nature qui décident d'une vocation. Au moment même où on se lance dans les affaires, on a les yeux fixés sur

l'heure désirée de la retraite ; on ménage les avances, on recherche les récoltes qui mûrissent le plus vite. Il faudrait la pression de besoins énergiques pour réagir contre ces tendances intimes. De plus, la manufacture divisée entre beaucoup de mains ne possède pas ou n'a pas sous la main, comme d'autres régions, notamment l'Alsace, des réunions de capitaux qui permettent les grands essais et les recherches coûteuses. Concluons qu'il n'était guère permis d'attendre de sa part de nouvelles expériences pour occuper les ouvriers à qui le peignage mécanique enlève leur besogne ordinaire ; mais la masse des articles de fondation qui sont le patrimoine de la fabrique rémoise, forme encore une arène très-féconde et très-étendue. La production modifiée, grâce aux applications mécaniques, y présente des sources de travail extrêmement variées. Ce n'est donc pas l'essor de nouvelles industries, ce sont les industries anciennes qui ont servi jusqu'à ce jour de dérivatif dans les moments de transformation. Parmi les nombreux peigneurs à la main qui ont déjà dû changer d'état, ceux qui étaient encore jeunes ont trouvé place dans l'industrie manufacturière. Quelques-uns sont restés dans les filatures, d'autres ont abordé le tissage ou bien ont été chargés, dans des ateliers de divers genres, des opérations les plus simples et les plus faciles.

La seconde branche du travail à Reims, celle dont la base repose sur l'agriculture, la fabrication du vin de Champagne, ne pouvait être que d'un secours insignifiant pour utiliser les bras des peigneurs. Elle ne compte pas plus de 900 ouvriers qui, d'ailleurs, pour la plupart, ont besoin d'avoir fait un apprentissage assez long. Si quel-

ques peigneurs trouvent asile de ce côté, c'est seulement par exception et comme manœuvres. On en a vu un plus grand nombre s'occuper dans divers travaux de terrassement entrepris soit par l'autorité municipale, soit par les compagnies de chemins de fer. En quelque refuge que les peigneurs aient dû chercher des moyens d'existence, il reste ce fait incontestable, qu'ils n'ont pas eu de peine à y gagner plus que dans leur précédente industrie.

En dernière analyse, parmi les individus qui ont été atteints par le mouvement actuel, ceux qui pouvaient travailler n'ont guère eu besoin que d'une sorte d'assistance morale, de conseils bienveillants pour les aider à trouver une nouvelle occupation. Quant aux ouvriers âgés ou infirmes, la bienfaisance publique et la bienfaisance privée ont eu à redoubler envers eux de générosité. Si un progrès utile à la société en général, à l'industrie, à l'immense majorité même des ouvriers, coûte à quelques individus leur dernier morceau de pain, jamais la charité ne saurait faire un plus juste emploi de ses ressources qu'en venant au secours d'un malheur aussi imprévu qu'immérité[1].

1. Bien que nos observations se rapportent spécialement à la cité de Reims, nous devons dire que les peigneurs des campagnes, qui étaient si nombreux dans le département de la Marne et dans celui des Ardennes, aux environs de Rethel, ont été plus cruellement atteints que ceux de la ville. On ne saurait trop regretter pour eux une occupation qui s'unissait au travail agricole, et dont M. Léon Faucher avait justement signalé les avantages devant l'Académie des sciences morales et politiques, dans la séance même où nous avons été admis à donner lecture des observations qui précèdent.

III.

Esprit des ouvriers rémois. — Institutions locales.

On peut dire de la population ouvrière de Reims, considérée dans son ensemble, que ses sentiments intimes valent mieux que ses habitudes extérieures. La plupart de ses égarements viennent de ce qu'elle avait été trop abandonnée à elle-même. Malgré l'esprit de bienfaisance dont les classes aisées sont animées à Reims, malgré la bienveillance naturelle aux manufacturiers de cette ville, on n'avait pas su exercer envers la population ouvrière un patronage assez vigilant et assez actif, ni s'emparer de la direction de ses bons sentiments pour la prémunir contre les dangers de l'ignorance.

Ainsi négligée dans son éducation morale, la masse ne sut pas résister à diverses suggestions plus ou moins spécieuses qui étalaient sous ses yeux le tableau de ses souffrances. On lui présentait l'introduction des appareils mécaniques sous le jour le plus faux ; on lui montrait dans les fabricants des *exploiteurs* insatiables. Au lendemain de la révolution de février, les ouvriers ne virent plus la question du travail que sous le prisme de ces influences périlleuses. Ils s'y abandonnèrent corps et âme. Aussi, dans aucune autre ville des contrées du nord et de l'est de la France, il n'y eut de plus menaçantes démonstrations et des voies de fait plus insensées et plus coupables. On incendia, le 26 février 1848, un établissement de tissage mécanique récemment fondé. On ne comprenait pas qu'il est plus aisé de mettre des machines en cendres que

d'anéantir la pensée qui les a construites. Un très-petit nombre d'individus recrutés dans la lie de la population étaient à la tête de cette exécution sauvage; mais ceux qui avaient alors mission de défendre l'ordre public n'essayèrent pas de contenir un aussi brutal aveuglement.

La confusion la plus étrange régnait dans les esprits. On s'en fera une idée par le programme qui fut proposé ou plutôt imposé aux ouvriers à cette même époque, programme affiché sur tous les murs de la ville, répandu dans tous les cabarets et glissé jusque dans l'atelier du plus humble tisserand. On voulait obtenir du gouvernement : « 1° la convocation immédiate de tous les citoyens âgés de 21 ans et leur armement dans la garde nationale; 2° le renvoi de la garnison; 3° la suppression du cautionnement des journaux; 4° la fixation du prix du pain à 75 centimes les 3 kilog.; 5° la prompte et sévère répression des délits d'accaparement sur les grains; 6° la suppression des livrets; 7° l'abolition des droits d'entrée sur toutes les denrées alimentaires; 8° la diminution du prix des loyers; 9° une suppression partielle dans le personnel du haut clergé et une diminution notable dans les appointements ds ses grands dignitaires; 10° l'abolition du système d'éducation mis en vigueur depuis bien des siècles par les prêtres et les rois, tendant à anéantir physiquement et moralement la dignité humaine, et le remplacement immédiat de ce régime par un système égalitaire et fraternel. »

Sauf deux ou trois articles, que signifiait pour les ouvriers un pareil programme? Comment auraient-ils pu se reconnaître au milieu de cet amalgame de questions si

diverses et si complexes? Il était évident qu'ils étaient emportés bien loin de leur véritable but. Un signe utile à dégager pourtant de ces manifestations, c'est qu'ils avaient besoin qu'on s'occupât d'eux, de leurs intérêts, de leur situation, plus activement et d'une autre manière qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. C'était désormais le seul moyen de leur inspirer des idées plus justes sur le rôle naturel de l'autorité dans ses rapports avec le travail industriel. Depuis ce temps on a agi dans le sens indiqué; le gouvernement a donné l'impulsion, des initiatives locales se sont manifestées. Diverses créations qui répondent aux besoins de la localité et s'accordent avec les tendances du temps, sont venues témoigner d'une sollicitude effective pour le sort des familles ouvrières, et ont produit un bon effet[1].

Il faut citer la constitution d'un service spécial pour des distributions de vin à domicile, qui visait tout à la fois à déraciner l'ivrognerie et à améliorer les conditions matérielles de la vie domestique. L'excuse de l'ouvrier pour se rendre journellement au cabaret, où l'influence de l'exemple pousse à l'abus, c'est qu'il n'a pas de vin chez lui et que son labeur lui rend nécessaire une boisson fortifiante. Une disposition vraiment libérale du décret por-

1. Envoyé par le Gouvernement, vers la fin de février 1853, dans cette fabrique rémoise que j'ai visitée plus d'une fois, j'ai tenu à voir les tisserands chez eux et à examiner leur état au milieu de la crise dont ils souffraient, et dont j'étais précisément chargé d'étudier les effets économiques. Comme indice des sentiments qui prévalaient alors par rapport à l'autorité, je dois dire que j'ai trouvé l'effigie de l'empereur dans presque toutes ces pauvres habitations, où manquent tant d'objets essentiels.

tant fixation du budget de 1852 a fourni certains moyens pour réagir contre cette funeste habitude. La quantité de vin que l'on peut acheter en ne payant que le simple droit de vente en gros a été abaissée de 100 à 25 litres. Auparavant, un congé pour 25 litres coûtait aussi cher que pour 100 litres, c'est-à-dire 5 fr. 25 c.; il ne coûte plus aujourd'hui que 1 fr. 45 c. Les petits approvisionnements sont devenus possibles. Tandis que, dans presque toute la France, le nouvel article de la loi de finance demeurait malheureusement une lettre morte, faute d'une main qui prît l'initiative de la réforme, l'autorité à Reims intervenait officieusement, mais activement, pour traduire en fait la disposition légale et amener l'ouvrier à s'approvisionner de vin comme il s'approvisionne de pain et de viande. Il a fallu vaincre un premier obstacle : il n'existait point, dans le commerce des vins, de barils de 25 litres. Les avantages d'une opération exécutée en grand pouvaient seuls en assurer la fabrication. En outre, une vente considérable devait faire baisser le prix du vin et fournir une raison de plus pour décider les ouvriers à recourir au nouveau système. Il se trouva un négociant pour faire les avances de l'entreprise. Deux mille barils environ ont été fabriqués, chacun ayant une clef mobile qui permet de régler et de surveiller la consommation.

Une fois le service monté, des circulaires furent lancées dans tous les ateliers; l'administration fit de la propagande. Cinq mois après l'inauguration de cet établissement, 1,500 à 2,000 familles recevaient sans dérangement, au jour et à l'heure dits, un baril plein en remplacement du baril vide. La vente monta à près de

800 barils par mois. Il en résulta pour le consommateur une économie notable. On s'accoutuma de cette façon à prendre tous les repas en famille. Des circonstances particulières, telles que l'augmentation du prix du vin, le ralentissement des travaux de la fabrique, portèrent une atteinte momentanée à l'entreprise; mais la base posée n'en est pas moins excellente et l'autorité a pu s'applaudir de l'initiative qu'elle avait su prendre.

On doit le même éloge à des dispositions destinées à faciliter aux familles l'achat des légumes dont le prix à Reims était exorbitant. Les ouvriers étaient réduits à consommer habituellement, quand ils ne pouvaient pas acheter de la viande, les fromages échauffants du pays. La salade, si commune ailleurs, formait ici presque un mets de luxe. Cette rareté provenait de ce que le sol crayeux des environs de Reims ne permet pas la culture des plantes légumineuses. Les terrains marécageux qui bordent la rivière de la Vesle pourraient sans doute être aisément appropriés à cette culture; on n'avait pas pensé à en opérer le desséchement. Une mauvaise organisation des marchés rendait encore plus fâcheux l'effet de ces circonstances locales. L'autorité rémoise commença par réformer le régime des marchés et par combattre divers monopoles qui en éloignaient toute concurrence sérieuse; elle s'entendit avec des maraîchers de Laon. On avait assigné à ces derniers une place convenable, et on les avait entourés d'une protection jugée indispensable au début. Une baisse sensible dans les prix fut la conséquence de cette première réforme. Pour la rendre durable, on a déterminé quelques propriétaires de terrains au bord de la

Vesle à en dessécher une partie pour la consacrer à la culture maraîchère. L'approvisionnement des marchés de Reims deviendra facile à l'aide de ces nouvelles appropriations du sol. C'est là un des services dont les familles ouvrières peuvent le mieux sentir la valeur. On s'est également occupé de la construction de bains et lavoirs publics, comme aussi de l'assainissement des quartiers les plus populeux. On ne saurait trop encourager de tels projets, dont l'exécution, en servant les intérêts matériels de la population, profite toujours à l'ordre moral.

Plus la population rémoise a été profondément affectée par les transformations opérées dans la mécanique, et plus elle avait besoin d'être soutenue et assistée. En présence de difficultés temporaires comme celles qui l'avaient atteinte, on s'en est pris quelquefois au développement même de l'industrie : confusion évidente qui conduisait à des jugements faux et périlleux, et tendait à rétrécir une des plus fécondes arènes où s'exerce l'activité de l'homme ! Quand on étudie les changements accomplis depuis un demi-siècle, on reste, au contraire, convaincu que plus l'industrie est développée dans un pays, et moins l'ouvrier s'y ressent des dérangements subits que des applications nouvelles peuvent occasionner dans les conditions du travail. A défaut de la voie qu'il suivait, d'autres issues s'ouvrent devant ses pas. L'industrie tire alors de sa propre force les moyens d'adoucir les épreuves les plus inattendues. La vie industrielle, en se développant, fait d'ailleurs surgir peu à peu du sol des institutions spéciales qui ont pour objet de venir en aide aux classes ouvrières lorsque des accidents affectent plus ou moins dou-

loureusement leur état. De même qu'au début de la vie commerciale on chercherait vainement chez un peuple ces institutions réparatrices qui couvrent les hasards des expéditions maritimes, de même, dans les contrées où l'industrie n'est pas encore largement assise, on ne connaît point ces autres institutions tutélaires qui soutiennent les faibles, qui recueillent les épargnes des jours prospères, et rassemblent en un faisceau les ressources individuelles pour les faire servir au soulagement commun. De telles créations supposent un ensemble de moyens inhérents à un grand développement des forces productives d'un pays. Ces institutions, caisses d'épargne et sociétés de secours mutuels, existaient sur le sol rémois depuis déjà longtemps, mais elles ont pris de nos jours une vie nouvelle et un nouvel essor. On a ouvert dans quinze communes rurales de l'arrondissement, des succursales de la caisse d'épargne de Reims, afin de mettre l'institution à la portée des familles de tisserands disséminées dans les campagnes. Quant aux sociétés de secours mutuels, elles sont assez nombreuses, trop nombreuses peut-être pour le personnel que chacune contient. Elles ont du moins senti, pour la plupart, le besoin de se fortifier, en se plaçant sous le régime de l'approbation. Il importerait maintenant de les amener à se réunir de manière à former des faisceaux plus solides. Quelles que soient les mesures adoptées sur ce point spécial, les institutions existent, les efforts sont multiples et frappants. On peut hardiment affirmer qu'à côté de sources de travail plus variées et plus larges, des moyens de soulagement mieux constitués dérivent de l'extension de l'industrie.

Du reste, la population ouvrière de Reims, et celle de la France entière, ne sont pas éternellement condamnées à ces révolutions profondes qui bouleversent la vie de toute une classe sociale. Dans l'arène industrielle, de même que dans les autres carrières ouvertes à l'activité humaine, les époques d'enfantement et de conquête sont rares ; on n'a pas toujours des mondes nouveaux à découvrir. Si l'industrie, qui sollicite l'homme par un de ses côtés les plus sensibles, est essentiellement progressive, cela ne signifie point que chacun de ses futurs progrès doive venir remettre en question, même momentanément, le sort des masses enrégimentées sous ses drapeaux. Dans les fabrications textiles, par exemple, qui emploient au moins les trois-quarts du nombre total des ouvriers de nos manufactures, la plupart des changements de ce genre sont aujourd'hui des faits accomplis. Notre âge aura été l'âge des grandes transformations; nous en avons caractérisé plus haut les trois phases principales. A l'heure qu'il est, filature du coton, filature du lin et du chanvre, filature de la laine, tissage du coton, et cent opérations secondaires ont été conquises sur le travail à la main par les machines victorieuses. Dût la vapeur, à un moment plus ou moins éloigné, céder sa place à un autre moyen de force que la science ne renonce pas à découvrir ou à rendre pratique, l'effet produit par rapport aux ouvriers ne saurait ressembler, on peut le dire sans prétendre pénétrer dans les secrets de l'avenir, aux conséquences momentanées, mais générales, des grandes applications mécaniques réalisées de nos jours.

Dans le domaine de nos industries textiles, il en reste

pourtant encore deux dans le sein desquelles le renouvellement n'est guère que commencé : le tissage de la laine et le tissage de la soie. Les machines viennent seulement de descendre dans la lice; après y avoir essayé leurs moyens et montré leur puissance, elles ne reculeront plus. Déjà pour la laine, elles ont beaucoup gagné de terrain depuis cinq ou six ans. Il y a donc une transition à prévoir et à préparer. Puissent les faits exposés au sujet du peignage mécanique fournir d'utiles enseignements et faciliter des évolutions inévitables! Toutes mesures de prévoyance ou de soulagement s'accordent ici avec les inspirations de la charité chrétienne et avec les intérêts de la paix sociale.

CHAPITRE II

LES OUVRIERS DE LA LORRAINE

I.

Saint-Dié. — Schirmeck. — Bar-le-Duc. — Nancy. — Mirecourt.
Saint-Quirin. — Cirey. — Baccarat. — Saint-Louis.

Industries textiles. — Industries des cristaux et des glaces.

A défaut de grandes agglomérations de fabriques, la Lorraine renferme d'importants établissements industriels disséminés sur les diverses parties de son territoire et autour desquels se trouvent groupées de nombreuses familles ouvrières. Ces établissements appartiennent soit à

la classe des industries textiles, soit à celle des industries métallurgiques ou céramiques. Placées entre les fabrications analogues de la Flandre et de l'Alsace, les premières semblent suivre le mouvement qui vient du dehors, sans être elles-mêmes, sauf une ou deux exceptions, un foyer d'initiative. Quoique intéressant beaucoup d'existences, elles manquent d'un caractère original. Si on visite, par exemple, dans le département des Vosges, les filatures de coton de Saint-Dié et de Schirmeck qui peuvent réunir ensemble de 130 à 140 mille broches, on y cherche vainement ces hardis essais si fréquents de l'autre côté de la montagne dans les fabriques alsaciennes. Le bas prix de la main-d'œuvre dans ces pays est pour l'industrie locale la raison principale de son développement. Il ne faudrait pas prendre la moyenne des salaires pour établir une comparaison avec nos autres centres de filature. Souvent utile à consulter comme élément général d'appréciation, cette moyenne ne saurait presque jamais autoriser que des inductions très-incomplètes à cause de la distance qui sépare les deux termes extrêmes; de plus, quand on rapproche deux contrées l'une de l'autre, on doit tenir compte de mille différences dans le prix des vivres, des logements, etc. Je ne crains pas d'avancer, cependant, qu'il y a peu de districts industriels en France où le taux du salaire, toutes choses supposées égales, soit plus réduit que dans le département des Vosges. Les industries textiles de ce département sont la filature et le tissage du coton, dans lesquelles excelle, à Senones, un bel établissement grandement installé, et qui appartient en réalité, par son organisation, au mouvement alsacien. Le tissage

à bras des cotonnades de couleur, des toiles de lin, etc., dont les fabricants d'Alsace font confectionner ici d'énormes quantités, fournit encore au travail local un important aliment.

La population ouvrière de l'arrondissement de Saint-Dié est presque entièrement composée de familles établies à demeure dans le pays depuis un temps plus ou moins long. Les ouvriers nomades y figurent à peine pour un trentième, et encore ont-ils beaucoup de peine à trouver du travail. Les chefs d'établissement, qui s'entendent fort bien entre eux et vivent dans une grande communauté d'idées, ne consentent à les employer qu'en cas de besoins tout à fait impérieux. C'est peut-être à ces diverses circonstances que ce district doit d'avoir traversé les moments les plus critiques sans éprouver aucune perturbation, en même temps qu'il n'était affligé d'aucun sinistre commercial. Les ouvriers sédentaires se partagent en deux sections : ceux qui sont occupés dans les usines, et ceux qui travaillent dans leur propre demeure. Ces derniers sont tisserands. Les uns et les autres consacrent un temps plus ou moins long à la culture de la terre. Mais tandis que les premiers se bornent à semer quelques pommes de terre ou quelques légumes pour les besoins de la famille, les seconds ont un labeur agricole beaucoup plus étendu et plus régulier. A l'époque des semailles et à celle des récoltes, ils interrompent complétement les opérations du tissage. Chez les ouvriers de l'une et de l'autre catégories, on remarque un même désir, analogue, du reste, à celui que nous avons vu régner en Normandie, le désir de posséder quelques parcelles de terre. Toutes les économies

sont dirigées de ce côté. L'idéal des ouvriers, c'est l'extension de leurs rapports avec la culture. Le travail industriel n'est pour eux qu'un accessoire qu'ils délaissent aussitôt qu'ils croient pouvoir vivre, eux et leur famille, sans avoir besoin du salaire qu'il leur procure.

Sur un autre point de la Lorraine, dans le département de la Meuse, à Bar-le-Duc, le tissage du coton est trop faiblement constitué pour pouvoir lutter à armes égales avec les puissantes fabriques des localités voisines. Cependant, les objets de consommation se vendent ici plus cher qu'à Schirmeck; la question des salaires a occasionné en certaines circonstances des frottements pénibles entre les ouvriers et les fabricants. Ajoutons qu'on avait l'habitude dans certains ateliers de payer en marchandises la totalité ou une partie du prix de façon. Il a fallu beaucoup d'efforts pour déraciner cet abus, dont il peut bien encore rester çà et là quelque trace. Rien de plus déplorable pourtant qu'un tel mode de rétribution, dont les inconvénients sautent aux yeux. La marchandise n'est jamais livrée à l'ouvrier au-dessous du prix de vente des maisons de détail, et elle peut même lui être vendue beaucoup plus cher, car ce dernier n'a pas la faculté de marchander; il n'a pas même celle de choisir; et comme il ne reçoit pas toujours des articles dont il ait actuellement besoin, il peut se voir obligé de les revendre, sauf à subir une dépréciation plus ou moins considérable. Tous les fabricants de Bar-le-Duc n'avaient pas usé d'un tel mode de paiement; c'est encore trop que quelques maisons aient cru pouvoir y recourir.

Dans les broderies de Nancy, dans les dentelles de

Mirecourt qui tiennent au faisceau de l'industrie textile et qui emploient, les premières, soit dans la ville, soit dans les campagnes, environ 40,000 ouvrières, les secondes à peu près 25,000, le gain journalier est aussi extrêmement restreint. Le mode du travail, les habitudes industrielles dans ce groupe, ont de nombreux rapports avec l'organisation de l'industrie des dentelles à Caen et à Bayeux, dont nous avons parlé plus haut avec détails. Toutefois, l'aisance est beaucoup plus rare parmi les familles ouvrières de la Lorraine. J'ai vu une plainte datée de 1852 dans laquelle les dentellières de Mirecourt articulaient que *leur journée de vingt heures de travail ne leur produisait que* 35 *à* 40 *centimes, tandis qu'autrefois elles gagnaient de* 75 *centimes à* 1 *franc* 50 *c.* Les premiers chiffres sont forcés, c'est évident; mais l'insuffisance du salaire n'est que trop réelle; elle accuse l'organisation de cette industrie spéciale, organisation essentiellement vicieuse, qui laisse le travail sans la moindre garantie, en face d'intermédiaires souvent peu traitables. Voici, en effet, comment les choses se passent, aussi bien pour les dentelles que pour les broderies, sauf quelques différences sans intérêt : le fabricant ne connaît pas les ouvrières qui travaillent pour lui ; il remet les tissus imprimés et prêts à recevoir la broderie à un agent connu sous le nom d'*entrepreneur*. Cet intermédiaire entre le fabricant et l'ouvrière fait exécuter chaque article pour son propre compte, cherchant, d'une part, à obtenir du fabricant la rétribution la plus avantageuse, d'autre part, à faire accepter à l'ouvrière le salaire le plus réduit possible. L'ouvrière est en outre dans une étroite dépendance

vis-à-vis de l'*entrepreneur* qui, sous prétexte de *malfaçon* ou de retard, lui retient souvent une partie du prix convenu. Là-dessus il est maître absolu. En l'absence de preuves écrites, comme aussi d'un moyen de vider la contestation sans frais et sans délais, que peut l'ouvrière? Le besoin la presse, et elle subit d'ordinaire les conditions qui lui sont imposées. De son côté, il faut en convenir, elle n'est pas toujours exempte de reproches; elle ne remplit pas toujours ses engagements avec exactitude. Lorsque, grâce à l'activité du travail, elle se voit sollicitée par plusieurs *entrepreneurs*, elle néglige ou même abandonne complétement tel article qu'elle avait accepté, pour tel autre qu'on paie plus avantageusement. Le fabricant est alors frustré dans son attente légitime [1].

Le tableau de l'état matériel est donc, en général, fort triste dans le groupe de l'industrie de la broderie et de la dentelle de nos départements lorrains. Quant à l'état moral, on suppose aisément qu'il doit se ressentir des fâcheuses conditions de l'état matériel. A tout prendre, le sort des dentellières est beaucoup moins satisfaisant en Lorraine qu'il ne l'est en Normandie. De même, sous le rapport des mœurs, il y a plus de déréglements dans la Meurthe que dans le Calvados. Il y en a plus surtout dans les campagnes, car les hameaux normands sont bien plus isolés, bien moins habitués aux incursions des cités voisines, que ne le sont les villages dont Nancy est la métropole.

1. On trouve des détails curieux sur les broderies et les dentelles de la Lorraine dans un remarquable *Rapport* de M. Félix Aubry au jury international de l'Exposition universelle de Londres en 1851.

Il faut dire un mot d'une industrie singulière, la lutherie, qui se pratique sur une assez grande échelle dans l'arrondissement de Mirecourt. Par suite du régime établi dans le travail, la lutherie a soulevé plus d'une fois des difficultés analogues à celles qui se sont présentées dans la fabrication des dentelles. Il ne s'agissait plus seulement de réductions de salaire, mais d'exigences encore plus arbitraires. Il a été articulé que les ouvriers luthiers dont la réputation était faite, et qui cependant n'avaient pas assez de capitaux pour travailler à leur compte, se trouvaient parfois obligés d'apposer leur nom sur des instruments fabriqués par des ouvriers moins habiles, sous peine de manquer de travail. Les acheteurs se verraient ainsi trompés, en même temps que le nom d'un ouvrier habile serait compromis. Quoi qu'il en soit de tel ou tel grief, il demeure évident que ces tiraillements multiples viennent confirmer une observation déjà faite au sujet des ouvriers de la Normandie : c'est que l'industrie disséminée, l'industrie à domicile, est tourmentée pardes abus intimes recélant des causes réelles de misère et d'actifs ferments d'irritation.

Le cercle des industries métallurgiques ou céramiques de la Lorraine offre aux regards une physionomie plus nuancée que celui des autres fabrications, notamment des fabrications textiles en général. Les métaux y sont travaillés dans de très-vastes usines, par exemple, dans des hauts-fourneaux, des forges, des ateliers de construction de machines ou d'outils, des fabriques de quincaillerie, des fabriques d'acier, de ferblanc, de tôle, etc. L'industrie de la céramique est très-grandement représentée, sur-

tout pour les glaces et pour les cristaux. La renommée sans égale dont jouissent certains ateliers commanderait seule de s'arrêter quelques moments à cette fabrication particulière.

L'industrie des glaces est une industrie toute française. La tentative vraiment audacieuse d'Abraham Thevart, de couler les glaces comme le métal en fusion, a dépossédé Venise de son ancien monopole, et valu à la France une supériorité longtemps sans rivale. Avec l'ancien procédé du soufflage, on ne pouvait fabriquer que de petits miroirs qui jurent honteusement auprès de ces larges pièces dues à l'invention de Thevart. L'application des moyens mécaniques est venue perfectionner encore diverses opérations, celles du polissage, du dégrossissage, du doucissage, etc. En Lorraine, l'industrie des glaces est représentée par les manufactures de Saint-Quirin, de Cirey et de Monthermé, exploitées par une même compagnie, et qui rivalisent avec l'établissement de Saint-Gobain [1]. Les trois établissements réunis emploient de 1,500 à 2,000 ouvriers. L'usine de Saint-Quirin date de 1740, et celle de Cirey de 1817 [2].

La fabrication des cristaux est aussi une découverte moderne qui appartient à l'Angleterre, d'où elle a été importée chez nous il y a moins de soixante ans. Les pre-

1. Située dans le département de l'Aisne, la fabrique de Saint-Gobain est la plus ancienne de nos fabriques de glaces. Elle est due à Colbert; elle a servi de modèle à toutes les usines du même genre créées en Europe.

2. La compagnie fabrique aussi des verres à vitres; nous parlons de cette industrie spéciale au chapitre des ouvriers de la Loire, tome II, livre VI, chap. II.

miers essais avaient eu lieu un peu plus tôt, sous le règne de Louis XVI, mais sans résultats suivis. La révolution française entrava sur le continent cette industrie naissante qui reprit son essor vers le commencement de ce siècle; la cristallerie de Vonèche, située dans le département de Sambre-et-Meuse, alors partie intégrante de la France, reçut bientôt, sous une direction habile, un développement considérable. Après la restauration, le fondateur de cette usine, M. Dartigues, rentra sur notre territoire mutilé; il ouvrit un nouvel avenir à la petite verrerie de Baccarat, connue alors sous le nom de verrerie Sainte-Anne, et qui avait eu pour fondateur, en 1766, un évêque de Metz, M. de Montmorency-Laval, désireux d'assurer un écoulement aux produits des forêts considérables que l'évêché de Metz possédait aux environs de Baccarat[1]. Des mains intelligentes[2] y ont depuis continué l'œuvre à laquelle M. Dartigues avait réellement ouvert des perspectives tout à fait nouvelles. C'est dans cet établissement qu'un ouvrier ingénieux, Ismaël Robinet, a découvert le piston qui porte son nom, et auquel le soufflage est redevable d'une facilité et d'une perfection inconnues auparavant. L'Académie des sciences a décerné un prix Monthyon à l'inventeur.

1. M. de Montmorency-Laval avait formé avec MM. Renaut et Léopold une société dont il se retira une fois l'impulsion donnée, et qui fut dissoute en 1773. L'établissement resta ensuite dans les mains de M. Renaut seul. Nous consignons ici ces traits, parce que la question, qui est une question d'histoire industrielle, a été l'objet de quelque controverse.

2. En 1822, la cristallerie fut achetée par M. Godard, dont le nom a été associé pendant plus de vingt ans à tous les progrès accomplis.

Tout le monde sait que le cristal est un verre dans la fusion duquel on fait entrer une assez forte proportion d'oxyde de plomb. On ne connaissait autrefois que le cristal de roche, celui qui existe dans la nature, et qu'on trouve dans les veines de silex et de quartz. D'un travail lent, difficile et coûteux, il n'occupait qu'une place très-restreinte dans le commerce et la consommation. Aujourd'hui il en est exclu; l'art a dépassé la nature; le cristal de nos fabriques a plus de limpidité et d'éclat que le cristal naturel. Les cristaux prennent des nuances diverses; mais les cristaux blancs sont sans contredit les plus beaux, et occupent le premier rang au point de vue de l'art. La fabrication des cristaux de couleur a été cependant l'objet d'études fort heureuses et de perfectionnements remarquables. Le mouvement commercial relatif à cet article, d'abord assez faible, s'est largement développé. L'Allemagne nous avait devancés dans ces applications de fantaisie; mais nos cristaux opales, mélangés de diverses couleurs, rivalisent maintenant avec ses plus beaux produits. Quant à nos cristaux blancs, sous le rapport de la netteté et de l'éclat de leur transparence, ils ne redoutent aucune comparaison avec ceux de l'Angleterre, de la Belgique ou de la Bohême. Notre fabrication n'a point d'égale pour le goût et l'élégance des formes. Qu'elle ne se repose pas trop cependant sur sa supériorité. Des efforts infatigables sont tentés à côté de nous pour arriver à cette perfection des lignes, à ces proportions gracieuses, toujours correctes dans leurs caprices, qui sont la gloire de nos ouvriers, et dont nos fabricants doivent maintenir soigneusement la tradition.

Sur sept à huit cristalleries existant en France, la Lorraine en possède deux, et deux des plus considérables, Baccarat, que nous nommions tout à l'heure, et Saint-Louis, situées l'une dans le département de la Meurthe et l'autre dans celui de la Moselle. Baccarat n'emploie pas moins de mille personnes; c'est la cristallerie la plus importante du monde entier. Dans les grands établissements de la Lorraine, et à Baccarat plus que partout ailleurs, on trouve des institutions intérieures créées dans l'intérêt des ouvriers, comme nous en rencontrerons tant en Alsace. En dehors de ces institutions importées d'ailleurs et qui ont été très-bienfaisantes, le génie de l'organisation n'a pas engendré, au sein des usines lorraines, de combinaisons nouvelles dignes d'être signalées. On doit dire seulement qu'il n'est pas resté au-dessous de sa tâche. Cela est vrai, surtout dans la grande usine de Baccarat, à qui un succès incomparable imposait des devoirs particuliers.

En somme, il faut convenir qu'en Lorraine la situation des ouvriers occupés dans les ateliers se présente sous un aspect généralement plus favorable que celle des ouvriers travaillant à domicile. Les faits de détail, les divers abus, les tiraillements intérieurs signalés, soit à propos du salaire, soit à propos de telle ou telle exigence, nous demandons qu'on se les rappelle lorsqu'on arrivera aux conclusions de ce livre, c'est-à-dire à l'exposé des divers moyens qui nous semblent les plus propres à améliorer l'état des populations ouvrières.

LIVRE TROISIÈME

RÉGION DE L'EST

Le principal groupe industriel de la région de l'Est occupe le versant oriental des Vosges, où l'on voit à l'œuvre, soit entre la rive gauche du Rhin et les hauteurs; soit dans des vallées qui découpent plus ou moins profondément les montagnes, — l'active population alsacienne. C'est à cette même division géographique que se rattachent les montagnes du Jura, où s'exercent des industries fort diverses et parfois fort singulières.

CHAPITRE I

LES OUVRIERS DE L'ALSACE

I.

Physionomie de la région alsacienne. — Industries locales.

Il est un sentiment qui semble plus palpitant encore, s'il est possible, sur nos frontières que dans l'intérieur du pays, et qui agit puissamment sur l'esprit des populations de l'Alsace : c'est le sentiment de nationalité. Là, de

nombreux signes extérieurs, des monuments guerriers, comme la statue élevée au général Desaix sur les bords même du Rhin, entretiennent toujours vivant sous les yeux le souvenir de nos grandes luttes militaires. Sympathique par essence aux idées de hiérarchie et de discipline, ce sentiment a créé parmi les ouvriers de l'Alsace de solides habitudes d'ordre qui n'ont pas été sans influence sur le caractère de certaines institutions locales, et qui les recommande particulièrement à l'attention. Étrange circonstance! Dans le temps où le socialisme tendait à absorber la question du travail, il parut un moment se croire fondé à regarder l'Alsace comme une terre conquise; cette province est une de celles où il avait levé son étendard avec le plus d'assurance, quoiqu'il ne l'eût pas, en réalité, bien profondément enfoncé dans le sol. Comment expliquer cet accueil si complaisant qu'une population essentiellement laborieuse et patiente avait paru faire pendant quelques années à des théories excessives? Un fait si surprenant mérite qu'on en recherche les causes dans les besoins généraux de cette population d'abord, puis dans les tendances particulières des divers centres d'industrie d'où dépend son existence.

L'étude du mouvement des idées populaires emprunte d'ailleurs à la situation même de l'Alsace, placée entre l'Allemagne et la France, un singulier intérêt. Éminemment française par les sentiments, l'Alsace, qui reçoit à travers la vallée du Rhin et les gorges de la Forêt-Noire le souffle de l'esprit allemand, possède un génie profondément original. Partout éclatent dans cette région le con-

traste et l'antithèse : deux cultes, deux caractères, deux langues. Au milieu de ces éléments hybrides, les institutions industrielles se sont appliquées sans cesse à grouper les forces éparses, et elles ont souvent réussi à les concentrer en de fortes unités. Grâce à de telles circonstances, la vie industrielle de l'Alsace, observée dans son ensemble, puis dans ses diversités locales, va nous montrer la question du travail sous des aspects tout à fait nouveaux.

Il a été dans la destinée de l'industrie alsacienne de se développer en dépit de mille entraves ; c'est à cette lutte contre des difficultés toujours renaissantes qu'elle doit peut-être son esprit d'indépendance et d'entreprise, sa constitution originale et vigoureuse. Ce n'est pas dans les ressources du pays qu'il faut chercher les causes du remarquable développement de ses manufactures, c'est dans le génie même des populations. Rien ne semblait convier à un grand rôle industriel cette longue lisière de terrain qui s'étend de Huningue à Lauterbourg entre les pays allemands et la chaîne des Vosges, où elle projette çà et là tant de vallées sinueuses et pittoresques. Placée aux extrémités de la France, loin de nos grands marchés intérieurs, l'Alsace trouve à ses portes le rempart des douanes étrangères. Les places où elle s'approvisionne de ses matières premières principales, le Havre ou Marseille, sont situées à des distances considérables, et l'organisation des moyens de transport a été longtemps dans le plus déplorable état. Une voie fluviale magnifique longe, il est vrai, cette province en la séparant de l'Allemagne ; mais le Rhin a presque toujours subi des dominations diverses

qui en ont gêné l'usage. Dans l'intérieur des terres, des montagnes escarpées ou couvertes de forêts entravent les communications, même entre des localités très-voisines les unes des autres.

Si l'industrie alsacienne a pourtant grandi et prospéré, c'est que la Providence avait, nous le répétons, doté ce pays d'un génie propre qui recélait en lui-même les moyens de surmonter tous les obstacles : l'âpreté dans le travail et l'esprit de recherche. Grâce à ces tendances de son caractère dont Mulhouse est l'éclatante expression, l'Alsace a pu suppléer à ce qui lui manquait et tirer un merveilleux parti de toutes les circonstances qui pouvaient aider ses progrès dans l'arène industrielle où elle n'est devancée aujourd'hui par aucune région du continent européen. Sur cette terre écartée, au milieu de ces montagnes habitées par des bûcherons rudes et pauvres, on avait la main-d'œuvre à bon marché ; on a recherché en outre, avec une infatigable sollicitude, tous les perfectionnements mécaniques qui pouvaient encore diminuer les frais d'atelier. En face de l'Angleterre couvrant le monde des produits de ses manufactures, l'Alsace est parvenue à se frayer aussi une route au dehors et à exporter une partie notable de sa production soit dans les deux Amériques, soit en Espagne, en Allemagne et en Italie. Comme les fabricants anglais s'adressent à la grande consommation, et, par suite de diverses circonstances, excellent dans les articles communs, elle s'est adonnée de préférence à la fabrication des articles de qualité supérieure, choisissant ainsi un champ spécial où elle pouvait défier, grâce au bon goût de ses dessinateurs et à la dex-

térité de ses ouvriers, la redoutable rivalité de nos habiles voisins.

Dans cette province, plus de cent mille ouvriers sont englobés par le mouvement des fabriques. L'industrie cotonnière, concentrée presque tout entière dans le département du Haut-Rhin, forme le noyau de l'industrie alsacienne et règne au-dessus de toutes les autres fabrications en souveraine incontestée. La filature du coton seule, qui compte dans cette contrée environ un million de broches, emploie plus de 20,000 travailleurs. Le tissage du coton écru ou en couleur en occupe à peu près 50,000, et l'impression au moins 10,000. A cette grande industrie s'ajoutent des imprimeries sur tissus de laine, des usines métallurgiques, des fabriques de draps et de produits chimiques, quelques filatures de lin et de laine peignée[1].

1. On trouve d'intéressantes données sur l'industrie de l'Alsace dans les *Rapports* des comités locaux pour l'Expositon nationale de 1849 et pour l'Exposition universelle de 1855, ainsi que dans les documents concernant l'*Enquête* faite en 1848. — Je recommande aussi une étude due à un homme éminemment consciencieux et fort éclairé, malheureusement ravi à l'Alsace dans un âge peu avancé, M. Émile Dollfus, et intitulée : *Notes pour servir à l'histoire de l'industrie cotonnière dans les départements de l'Est*. On doit à M. Émile Dollfus de nombreux travaux analogues sur diverses questions concernant l'industrie du pays. On lui doit plus que des écrits, on lui doit un concours effectif dans toutes les institutions avantageuses à la population ouvrière. L'expression de quelques-unes de ses idées sur ce point particulier se rencontre dans une brochure ayant pour titre : *Rapport au préfet sur l'industrie du Haut-Rhin* (août 1854).

II.

Sentiments des masses. — Traits généraux.

Des traits profonds de caractère sont communs à toute la population ouvrière de ce pays, dans quelque centre industriel et sur quelque point de la province qu'on la considère. Un vague esprit d'opposition à l'autorité centrale, tel a été longtemps le signe le plus général de la sociabilité alsacienne. Voici une région où le sentiment de la nationalité règne dans les cœurs, voici des hommes qui sont faciles à conduire dans la vie ordinaire, ardents au travail, soumis envers leurs chefs immédiats : eh bien! quand il s'agit de l'autorité publique, ces mêmes hommes deviennent soupçonneux et sont tout près de se montrer hostiles. Fallait-il, il y a une dizaine d'années, attribuer cette tendance des esprits vers l'opposition aux journaux exaltés du pays, qui étaient parvenus à se glisser dans les ateliers de l'industrie comme dans les chaumières des cultivateurs? Ce serait, nous le croyons, prendre l'effet pour la cause. Les vraies raisons du fait social que nous signalons, on ne les aperçoit qu'en fouillant dans l'intimité même de la vie des classes laborieuses, dans quelques influences locales par lesquelles les existences sont habituellement affectées. Nous citerons pour exemple le rôle considérable appartenant aux juifs, ou, si l'on veut, aux usuriers, qu'on est dans l'usage de confondre sous la dénomination générique de juifs. Nous citerons encore l'application naguère trop rigoureuse du régime légal

relatif aux forêts, qui froisse les intérêts immédiats et quotidiens des populations agricoles et des nombreux travailleurs de l'industrie manufacturière répandus dans les campagnes.

Il faut être entré dans les chaumières de l'Alsace pour comprendre à quel point les juifs y sont à la fois influents et abhorrés. Ils ont la main dans toutes les transactions; on n'achèterait pas un morceau de terrain, et souvent pas même une tête de bétail, sans recourir à leur ruineux intermédiaire. Si les ouvriers des fabriques, à mesure qu'ils s'éclairent davantage, échappent peu à peu à l'usurier, la population rurale, plus ignorante, subit toujours sa dure exploitation. Les juifs en sont arrivés avec le temps à connaître le fond de toutes les bourses et à servir de banquiers à tous les paysans. Tout l'argent prêté vient de leurs coffres-forts. Les prêts usuraires se pratiquent avec mille subterfuges onéreux pour l'emprunteur, et que compliquent encore de fréquents renouvellements. Une fois dans les griffes de l'usure, il est presque impossible à une famille de s'en arracher. On cite ici des cas où un premier emprunt de dix francs a suffi pour enchaîner toute une vie et ruiner une existence. Dans leur aveuglement, les masses se vengent par la haine implacable qu'elles ont vouée aux juifs d'un mal dont elles devraient d'abord se prendre à elles-mêmes. Au moindre mouvement, les usuriers sont le point de mire de toutes les rancunes publiques; on envahit leurs demeures et on les poursuit, la fourche à la main, comme des bêtes fauves, ainsi qu'on l'a fait en 1848. Quoique victime de ses propres erreurs, l'individu ruiné par l'usurier se laisse aller aisément à accuser l'ordre

social tout entier, qui lui semble favoriser les pratiques dont il souffre. Esprits retors comme ils sont tous, les juifs alsaciens ont soin de se mettre en règle sous le manteau de la loi; ils ont ainsi pour eux les agents chargés de la faire exécuter, l'huissier, l'avoué, le notaire, et en fin de compte les tribunaux. L'organisation sociale paraît ainsi à des esprits ignorants figurée tout entière dans la personne de l'usurier.

Un exemple donnera une idée du mépris et du ressentiment qu'en temps ordinaire les lois et les gendarmes obligent à refouler au fond des âmes, mais qui n'en existent pas moins. Un de ces juifs, quoique assez riche, voulant accroître ses moyens de crédit, avait lancé dans la circulation un billet revêtu d'une signature fausse, celle d'un ouvrier serrurier de son voisinage; il croyait d'ailleurs se mettre à l'abri de tout péril en indiquant que le titre était payable à sa propre maison. Le billet vint à tomber, cependant, entre les mains du chef de l'usine où le prétendu signataire était employé. Les choses furent bientôt éclaircies; le juif, pris dans son propre piége, fut contraint d'avouer qu'il avait fait apposer la fausse signature par son fils unique âgé de quatorze ans. Tirant alors de sa poche une poignée de pièces d'argent qu'il étala sous les yeux du serrurier, il lui offrit cent francs, s'il voulait étouffer cette affaire. Or, ce dernier, dont l'état misérable sera facile à comprendre quand on saura qu'il avait une très-nombreuse famille, qu'il gagnait à peine trois francs par jour, et pour qui 100 francs représentaient des conditions de bien-être auxquelles il n'aurait pas même osé penser, rejeta l'offre en disant qu'il ne voulait

pas prendre sa part de vols, et qu'il aurait plus de bonheur à voir écraser un des vers rongeurs du pays qu'à posséder un trésor.

Après les juifs viennent les gardes forestiers, qui représentent directement l'autorité, et qui n'en sont pas moins d'ordinaire abhorrés, quoiqu'ils n'agissent pas, comme les usuriers, en vue d'un profit personnel. En 1848, on a saccagé leurs maisons comme celles des juifs. Il n'y a point de troubles en Alsace sans dévastation dans les forêts, dont une grande partie de cette province est couverte [1]. Le régime forestier y est donc un intérêt de premier ordre. Si le Code de 1827 est venu réagir contre une tolérance abusive qui amoindrissait la valeur du domaine de l'État, on est malheureusement tombé dans l'excès d'une répression trop sévère [2]. Les anciennes concessions dans les forêts avaient appelé une exubérante population sur divers points de l'Alsace. Quand ces concessions ont été retirées, quand des actes jusque-là autorisés ou tolérés sont devenus des délits qu'étaient chargés de constater les élèves de l'école de Nancy, naturellement désireux de se signaler, une masse considérable d'habitants des vallées, atteinte dans ses moyens d'existence, s'est vue privée de ressources qu'elle considérait comme une sorte de propriété imprescriptible, et a été

1. Le département du Haut-Rhin est le plus boisé de toute la France. L'Alsace entière renferme environ trois cent mille hectares de forêts.

2. *Voy.* une brochure intitulée: *Pétition présentée à l'Assemblée nationale pour obtenir la révision du Code forestier*, par M. Gustave Goldenberg. 1848.

plongée dans une extrême misère. Les facilités qui n'ont pas été interdites ont été soumises à des conditions gênantes et onéreuses, dont plusieurs sans doute sont utiles, mais qu'il ne faut mettre à exécution qu'avec certains tempéraments. De l'application trop rigide du Code forestier il était résulté contre le gouvernement une sorte d'irritation sourde que n'avaient pu faire disparaître quelques adoucissements apportés dans les derniers temps à l'exécution de la loi. Au 10 décembre 1848 comme au 20 décembre 1851, comme au 21 décembre 1852, les habitants du pays allaient au scrutin en se disant : « Nous n'avions pas le Code forestier sous l'Empire, nous jouissions alors de concessions qui nous seront rendues. » Les amnisties accordées depuis la fin de 1851 pour délits commis dans les forêts devaient naturellement avoir beaucoup d'effet. Les populations alsaciennes ont aussi obtenu une concession vainement sollicitée pendant plus de vingt années. On a permis d'enlever les feuilles mortes deux jours par semaine au lieu de deux jours par mois seulement. Quelques autres tolérances ont encore apporté un soulagement réel dans les chaumières ; elles tendent par la satisfaction des intérêts à ramener le calme dans les esprits, sans compromettre le domaine de l'État.

L'existence des deux cultes, qui se font à peu près équilibre en Alsace, est encore une cause d'où découle une certaine disposition à la défiance et à la lutte. La crainte que le gouvernement ne fasse pencher la balance de l'un ou de l'autre côté plane constamment au-dessus des têtes. La vie habituelle, il est vrai, n'est pas atteinte par les divisions religieuses, mais ces dissidences se

retrouvent au fond des idées. Vous n'entendrez jamais en Alsace un même fait, se rattachant de près ou de loin au domaine de la religion, raconté de la même manière et représenté sous le même jour par deux personnes d'un culte différent. Il faut pourtant en faire la remarque : les opinions politiques qui ont divisé notre pays depuis un demi-siècle se sont partagées sans acception de culte entre les catholiques et les protestants. Dans les grandes élections politiques qui ont eu lieu depuis 1848 et où il s'agissait de nommer, non pas un représentant, mais le chef de l'État, les villages des deux religions ont suivi une même ligne. Ainsi ils ont les uns et les autres apporté à la présidence pour dix ans, puis au rétablissement de l'Empire, des majorités imposantes et souvent l'unanimité des suffrages. En d'autres circonstances moins solennelles, l'opinion religieuse avait puissamment agi sur les élections et même décidé parfois la nomination ou l'échec de tel ou tel candidat. On dit en Alsace que l'intolérance est plus forte du côté du clergé catholique. Cela est facile à expliquer : le catholicisme est la souche commune, et son génie traditionnel ne saurait fléchir devant une séparation qui a dans l'histoire une date assez récente. Les masses laborieuses, sans raisonner leurs opinions, participent aux sentiments des ministres de l'un ou de l'autre culte.

Jusqu'à quel point ces griefs, ces sentiments communs à toute la province, ont-ils réagi sur le domaine du travail? Cette question nous amène à pénétrer plus avant dans la vie de la curieuse population dont nous venons d'indiquer les traits généraux, à rechercher quels sont ses désirs et

ses besoins, quel est son état intellectuel et moral, soit au milieu de ses vastes colonies industrielles qui rappellent par tant de côtés les anciens clans écossais, soit au sein des villes manufacturières où, comme à Mulhouse, les individus se pressent plus confusément dans la rude arène du travail.

III.

Les clans industriels de l'Alsace.

Le Zornoff. — Munster. — Guebwiller. — Wesserling.

Le clan, tel que nous le trouvons établi chez les *Highlanders* écossais, réveille l'idée d'une association très-étroite dont tous les traits, comme on s'y attend bien, ne sauraient se reproduire rigoureusement aujourd'hui dans les montagnes de l'Alsace. Cependant une large part d'intérêts mise en commun parmi les ouvriers, un système d'assurances mutuelles organisé entre eux contre certains risques, les esprits se développant sous des conditions pareilles, les cœurs s'ouvrant aux mêmes influences, la fabrique étant pour tous un cercle au delà duquel commence l'inconnu, voilà quelques signes qui rappellent les caractères essentiels des clans. La distance même qui sépare les patrons des simples ouvriers s'amoindrit dans la réalité, soit parce que les uns et les autres ont une part dans une œuvre nettement déterminée, soit parce que les premiers, à défaut des sentiments qui les animent, auraient encore, d'après le régime établi, un intérêt plus visible qu'ailleurs à se préoccuper du sort de toute la famille ouvrière. Les clans industriels les plus compactes

et les plus nombreux se rencontrent dans le département du Haut-Rhin. Déjà cependant la tendance à former de ces agglomérations considérables, dont les membres sont rattachés les uns aux autres par des institutions intérieures, se manifeste aussi sur quelques points du Bas-Rhin.

Lorsqu'on a dépassé à Sarrebourg ou à Phalsbourg la ligne fortement nuancée qui sépare la région lorraine de la contrée allemande, lorsqu'on a traversé la barrière des Vosges, dont l'industrie moderne a percé les flancs pour y poser des rails en fer, on rencontre près de Saverne, à l'entrée de la vallée de la Zorn, dans la grande fabrique de quincaillerie du Zornoff, un système d'organisation qui prépare les regards au spectacle des clans plus larges et plus méthodiques de la Haute-Alsace. En procurant du travail à huit ou neuf cents ouvriers, cette usine est du plus utile secours dans un district habité par de petits cultivateurs ou de simples bûcherons qui forment une des populations rurales de la France à la fois la plus misérable et la moins connue. A contempler du sommet d'un des monts voisins, dont les perspectives sont admirables, les villages parsemés dans la belle vallée que traverse aujourd'hui le chemin de fer de Strasbourg, et où s'élèvent çà et là des constructions monumentales, comme l'église romane d'une petite commune appelée Saint-Nicolas-des-Choux, on ne croirait jamais avoir à ses pieds un pays aussi malheureux.

On s'étonne encore davantage de tant de misère, quand on sait que les habitudes de la vie sont extrêmement frugales, les mœurs régulières, et que les hommes ne

redoutent pas le travail. D'où vient donc le mal signalé? Trop de bras demandent au sol des moyens d'existence, et la besogne manque une bonne partie de l'année aux volontés les plus résolues. Ajoutez que nulle part peut-être en France, même dans les autres parties de l'Alsace, les familles ne sont aussi nombreuses; les chiffres vrais pourraient passer pour fabuleux, car il n'est pas rare de rencontrer dans une chaumière étroite et tristement garnie douze, quinze et même dix-huit enfants. Heureusement les plus âgés peuvent quitter le toit paternel lorsque les derniers viennent au monde. Telle mère vous entretient d'un de ses fils qui sert la France en Algérie, ou qui s'est battu à l'Alma ou à Magenta, tandis qu'elle porte dans ses bras le plus jeune encore à la mamelle. Malgré cette dispersion partielle, la famille reste toujours trop nombreuse pour ses ressources. Les émigrations volontaires pour les pays transatlantiques, et, pour employer un mot anglais qui se rencontrera plus loin encore, le *drainage humain* qui s'opère si largement en Allemagne, ne se sont pas fait sentir, au moins d'une manière fort appréciable, dans cette partie de l'Alsace.

1° *Le Zornoff.* L'usine du Zornoff dresse ses murs noirâtres sur les bords du torrent de la Zorn, dont elle utilise les eaux tantôt rares et calmes, tantôt gonflées et fougueuses, et semant la ruine sur leurs rives envahies. Les ouvriers appartiennent en grande majorité au pays, et viennent chaque matin de différents villages situés dans un rayon de cinq à six kilomètres. Touchant de près à la terre, qui était jadis leur unique ressource, ils cherchent

encore dans les travaux des champs un moyen d'utiliser ceux des membres de la famille qui ne sont pas employés à l'atelier. Les enfants vont dans les forêts ramasser des feuilles ou du bois mort, ou conduisent sur le flanc des montagnes les vaches et les chèvres. La sollicitude intelligente du chef de l'usine s'est appliquée à pousser la population dans la voie qu'indiquaient ses habitudes et ses goûts. La possession de quelque bétail étant ici la meilleure source de l'aisance, on a prêté sans intérêt, à tous ceux qui étaient en mesure d'en profiter, la somme nécessaire pour acheter une vache, une chèvre, un porc, des moutons, etc. Les familles ouvrières ont si largement usé de ce secours généreux, qu'en peu d'années le nombre des têtes de bétail a triplé dans la commune [1]. D'un autre côté, une caisse de secours mutuels, qui sert aussi des pensions aux veuves, aux vieillards et aux infirmes, habituait les esprits à la prévoyance, et fournissait aux ouvriers les moyens de s'assurer réciproquement les uns les autres contre les hasards de la maladie. Presque tous réclament le bénéfice de cette institution, et si, par suite d'une circonstance quelconque, un des sociétaires vient à quitter temporairement l'usine, il arrive souvent qu'il continue à payer sa cotisation mensuelle, afin de ne pas

1. Un capital de 10,000 francs placé en rentes sur l'État a été donné au département du Bas-Rhin en 1850 par le propriétaire de l'usine du Zornoff, M. Goldenberg, dont nous citions tout à l'heure un écrit sur le régime forestier. Ce don, accepté par le conseil général, est destiné au soulagement de la misère dans les campagnes par l'encouragement de la production agricole. M. Goldenberg est, d'ailleurs, connu par ses idées largement philanthropiques et par les applications qu'il en a faites.

perdre des droits acquis. Les soins pris en outre pour l'instruction des enfants, l'organisation d'un service médical gratuit, la vente à prix coûtant, dans les moments de cherté, de diverses denrées alimentaires, révèlent à l'égard des ouvriers des intentions bienveillantes qui, en rapprochant les intérêts, produisent un excellent effet sur les esprits.

L'antique image du clan, qui dans le Bas-Rhin s'annonce au Zornoff, se reproduit en traits plus saillants dans le Haut-Rhin, entre les murailles d'immenses ateliers consacrés à l'industrie textile. On la retrouve surtout dans trois fabriques échelonnées au sein des Vosges, Munster, Guebwiller et Wesserling.

2° *Munster*. Le clan de Munster, situé dans la ravissante vallée de Saint-Grégoire, recouvre un emplacement occupé jadis par une abbaye célèbre dont le chef était prince de l'empire d'Allemagne. Aux chants des moines a succédé le battement des métiers; aux prières, qui remplissaient la plus grande partie du jour, le rude travail, qui certes n'est pas sans mérite aux yeux de Dieu. Que le temps, dans sa course ininterrompue, se plaise à transformer les mœurs des générations, il laisse toujours à l'individu, sous une forme ou sous une autre, le besoin de rapprocher sa destinée de la destinée de ses semblables, et d'agrandir le domaine de sa propre activité en l'alliant avec l'activité d'autrui.

La ruche industrielle de Munster rassemble à peu près trois mille individus employés à la filature, au tissage, au blanchiment ou à l'impression du coton. Qu'on juge d'a-

bord de l'importance de l'usine : voici dans les ateliers de la filature soixante-quinze mille broches qui tournent incessamment sur elles-mêmes, tandis que dans le tissage les navettes courent sur plus de mille métiers. L'établissement est installé sur un pied splendide : partout un soin et une propreté qui rappellent le cloître. La déférence des ouvriers pour leurs chefs, la permanence du lien qui les unit à la manufacture, l'attachement qu'ils éprouvent pour leur état, sont les signes élémentaires du clan. Le contre-coup des agitations contemporaines a pu retentir jusqu'ici ; mais s'il a, sous certains rapports, affecté le mouvement des esprits, il n'a pas altéré, au moins d'une manière visible, les relations existantes. La masse de la population semble s'identifier dans son langage avec ceux qui l'emploient. Il faut entendre les ouvriers vanter, par exemple, avec une sorte d'orgueil, les travaux accomplis pour embellir un site envers lequel la nature avait été déjà prodigue de ses dons : ces eaux encaissées dans des canaux au-dessus de leur niveau naturel, ces montagnes transformées en jardins anglais, ces immenses serres remplies des arbustes les plus rares, cette laiterie magnifique, tout ce luxe enfin qui presque toujours s'allie à une idée d'utilité. Les ouvriers restent dans l'établissement de père en fils. Tel tisserand fait mouvoir un métier depuis vingt-cinq années, et il l'associe dans sa pensée à toutes les phases de sa propre existence. Celui qui s'éloigne de l'usine pour répondre au service militaire y retrouve, après avoir satisfait à la loi du pays, un accueil empressé comme au sein d'une famille. Cette union, à peu près indissoluble, agit naturellement sur le régime intérieur ;

les égards envers des hommes dont on a étudié depuis longtemps le caractère se combinent avec les exigences de la discipline. L'organisation des ateliers est fort simple : le travail s'exécute généralement à la tâche, mode qui prévaut presque en tous lieux, et qui, malgré des inconvénients réels par rapport au salaire dont la diminution peut être ainsi déguisée, — est en somme préférable à l'autre système. La séparation des sexes est à peu près absolue dans les ateliers.

Au dehors de l'établissement, la plupart des ouvriers s'occupent un peu de culture : ils ont dans les montagnes quelque morceau de terrain auquel ils consacrent une heure ou deux le matin ou le soir des longs jours de l'été. D'ailleurs, comme tous les membres d'une famille ne vont pas à la fabrique, il y en a toujours quelques-uns qui font de l'agriculture leur occupation habituelle; les deux genres de travail sont ainsi très-rapprochés l'un de l'autre.

Diverses institutions, dues au mouvement des idées modernes, tendent à créer quelques moyens de bien-être ou à élargir par l'instruction la sphère des intelligences. Une caisse générale d'assistance mutuelle pour le cas de maladie, qui assure de plus un concours périodique lorsque l'âge empêche de travailler, a été fondée dans des vues libérales et généreusement dotée. Si l'on pouvait reprocher au règlement de cette société des réserves minutieuses et de subtiles distinctions qui en compliquaient un peu la marche, ces imperfections de détail n'altéraient pas du moins le sens bienfaisant de l'institution. Les statuts contiennent un article très-sage, trop rarement usité

dans les actes de cette nature, qui prive de toute assistance le sociétaire malade rencontré au cabaret. La caisse mutuelle de Munster avait eu l'avantage de substituer des calculs précis aux douteuses garanties qu'offraient les anciens statuts des associations de ce genre, trop souvent dressés par des mains inexpérimentées.

Ce n'est pas là pourtant le côté le plus neuf des institutions créées dans cette fabrique : un plus vif intérêt s'attache aux dispositions prises pour améliorer l'alimentation des ouvriers et pour loger convenablement un certain nombre de familles. Dans la filature, qui est isolée de toute habitation, comme les travailleurs ne pourraient aller prendre leurs repas au dehors, on a établi un immense réfectoire où se réunissent un millier de convives. Des gens de service rétribués par l'établissement font cuire ou réchauffer dans d'immenses fourneaux les aliments apportés le matin par les ouvriers. Sur un autre point, près des ateliers de l'impression et du tissage, on prépare et on distribue environ trois cents litres de soupe chaque jour à un prix inférieur au prix de revient. On donne la préférence, dans ces distributions, aux familles qui sont chargées d'enfants, ou qui comptent dans leur sein quelques individus infirmes. Il en est ainsi dans une boulangerie créée et administrée par l'établissement même, mais où la faculté de s'approvisionner, bien que libéralement accordée, n'est pas générale, à moins de circonstances exceptionnelles, comme celle de la cherté du pain.

Les facilités concernant les habitations, qui ne pouvaient s'étendre au nombreux personnel de Munster,

s'adressent particulièrement aux ouvriers de la filature, pour lesquels on a bâti une vaste maison de cinq étages au pied des montagnes, en face des ateliers. Des logements spacieux, disposés sur un plan uniforme, parfaitement appropriés aux besoins d'une famille, et qui sont toujours extrêmement recherchés, se louent de 5 à 7 francs par mois selon l'étage où ils se trouvent. Tous ces logements se composent de deux pièces avec une fenêtre au nord et une au midi : il est par conséquent très-facile d'y renouveler l'air. Une longue galerie couverte formant balcon et servant à déposer le bois et à faire sécher le linge règne à chaque étage sur une des faces de l'édifice avec des compartiments pour chaque locataire. Le bâtiment, malgré son étendue, ne saurait être comparé à ces grandes maisons qu'on remarque dans quelques villes, véritables casernes où les habitants, entassés les uns près des autres, ne sont pas, pour ainsi dire, chez eux. Grâce à de nombreux escaliers, on a évité les inconvénients d'un rapprochement excessif; il n'y a que deux logements à un même étage, sur un même palier. A l'intérieur de ces habitations règne une propreté remarquable, et nous y avons vu tous les jeunes enfants avec des mines rayonnantes de contentement et de santé [1].

Plusieurs écoles existent depuis longtemps pour l'instruction des enfants : aussi la majorité des ouvriers sait-elle lire et écrire. Un professeur spécial enseigne la musique à quelques sujets qui montrent des dispositions

1. Il est défendu d'établir un débit de liqueurs spiritueuses dans la maison commune, sous peine d'amende pour la première contravention, et d'expulsion en cas de récidive.

pour cet art, et qui forment ensuite un corps d'exécutants dont il conviendrait peut-être de multiplier les exercices dans l'intérêt de la moralité générale. Ne serait-il pas possible, par exemple, de diminuer le dimanche la clientèle du cabaret en organisant quelques concerts pour les ouvriers de l'usine? — Comment régler l'emploi du dimanche? C'est là partout une question d'une importance capitale, au point de vue moral et au point de vue économique. Destiné à élever les âmes vers une sphère supérieure à la vie présente, et à laisser aux forces physiques un temps de répit, le jour du traditionnel repos a perdu son caractère; il est devenu une occasion d'épanouissement pour tous les instincts matériels, et il coûte souvent à l'homme plus de fatigue que la plus rude journée de travail. J'en fais la remarque dès à présent, puisque l'occasion s'en présente : il appartiendrait aux chefs des grands établissements d'instituer quelques moyens de distraction, quelques genres de divertissements accommodés aux goûts de la population laborieuse.

Les divers éléments d'organisation intérieure des ateliers de Munster paraissent de nature à réagir heureusement sur la vie extérieure des ouvriers. L'habitude de la règle au dedans a-t-elle réellement pour effet de rendre la conduite plus régulière au dehors? Un fait certain, c'es que, dans une société dont tous les membres se connaissent et se suivent pour ainsi dire du regard, aucun excès ne pouvant demeurer inconnu, l'opinion exerce un inévitable empire. Les mœurs, sans être ici à l'abri de tout reproche, ne présentent pas le spectacle de cette affligeante dissolution qui étouffe parfois jusqu'au sentiment

de la pudeur. Le lien de la famille conserve une assez grande puissance. Les enfants remettent leur gain à leurs parents jusqu'à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans et leur paient ensuite une pension jusqu'au moment de leur mariage. Les familles sont loin d'être aussi nombreuses que dans la vallée de la Zorn. Une circonstance digne d'être remarquée en Alsace, c'est que les ménages catholiques comptent généralement beaucoup plus d'enfants que les ménages protestants. A Munster, où les deux tiers de la population au moins appartiennent au protestantisme, la moyenne descend à trois ou quatre seulement. Une seule église sert pour les deux cultes, qui l'occupent le dimanche à différentes heures[1]. Appelés à intervenir dans un plus grand nombre de circonstances de la vie, les prêtres catholiques exercent sur les esprits une influence qui n'appartient pas au même degré aux ministres protestants. Les ouvriers assistent assez généralement aux instructions religieuses.

On reconnaît du reste chez eux, en une certaine mesure, le désir de s'éclairer et de développer leur intelligence. Ainsi ils aiment à lire ; malheureusement ils manquent de livres appropriés à leurs besoins et à leurs facultés. Ils achètent des almanachs allemands publiés à Colmar, assez volumineux, d'ordinaire assez mal rédigés, mais très-connus dans les campagnes; puis ils louent

1. On sait comment s'opère le partage d'une église mixte : le chœur, qui est exclusivement catholique, se ferme avec une grille ou un rideau pendant la réunion des protestants, dont le ministre a sa chaire au milieu de la nef. Il en était encore ainsi à Munster lors de notre visite, il y a quelques années.

dans les cabinets de lecture quelques romans qui, au lieu de donner à l'esprit une nourriture saine, ne peuvent en général qu'égarer les imaginations. Les ouvriers n'ont jamais recherché les brochures politiques et socialistes qui pullulaient de 1848 à 1852; mais ils avaient alors entre les mains, jusqu'au jour où les événements l'ont emportée, une feuille très-radicale de Colmar qu'ils mettaient un véritable et aveugle amour-propre à recevoir, s'imaginant faire acte d'indépendance en ayant ainsi leur propre journal, et s'appartenir davantage à eux-mêmes. Au fond, les doctrines de cette feuille ne s'étaient pas emparées des esprits, mais elles semaient un mécontentement vague, gros de périls et de déceptions. Heureusement dans le clan de Munster l'envie n'avait pas préparé les cœurs à s'y abandonner sans réserve.

Le large et bienveillant patronage activement exercé envers eux était une égide; ce patronage pourtant, et c'est là le trait le plus distinctif du système adopté dans cette usine, procède immédiatement des patrons seuls. Bien que les ouvriers nomment quelques délégués dans le conseil d'administration de la caisse de secours, ils sont étrangers, on peut le dire, à la direction des institutions qui les concernent. Ce système est loin de valoir celui qui les y associe directement et dont nous allons trouver tout à l'heure des exemples. Il a un défaut essentiel, c'est de dépendre de volontés individuelles, au lieu d'avoir une réalité propr eet permanente : aussi ne profite-t-il guère àl'éducation des masses.

3° *Guebwiller*. Le régime de Munster contraste abso-

lument avec l'organisation de la colonie industrielle de Guebwiller, qui réunit d'ailleurs en une plus large mesure les traits originaux du clan. L'usine comprend dans un même local une filature de coton armée de plus de cinquante mille broches, une petite filature de lin, et un atelier pour la construction des appareils mécaniques. Deux mille ouvriers peuplent ce bel établissement situé sur la lisière même de la plaine du Rhin, au pied des Vosges, à l'entrée d'une vallée rétrécie d'où les vignes s'élancent en amphithéâtre presque jusqu'au sommet des montagnes[1]. Les liens qui attachent les ouvriers à la manufacture sont ici comme à Munster solides et durables. Tous les travailleurs de la filature appartiennent au pays, d'où le plus grand nombre ne s'est jamais éloigné, même pour aller jusqu'à Colmar. Quoique le travail soit sujet à de plus fréquentes fluctuations dans l'atelier des constructions mécaniques, et que le chiffre du personnel y varie davantage, les trois quarts des ouvriers ont été formés dans l'usine.

C'est pour resserrer encore le nœud du clan qu'à la différence de ce qui se pratique à Munster, on avait laissé aux ouvriers la gestion de leurs intérêts en les rendant maîtres des institutions établies en leur faveur. Découlant d'une idée plus haute, cette méthode donne à l'activité individuelle un rôle à remplir et à la réflexion une arène où se déployer. La pensée de créer par l'association certains moyens de bien-être n'en est pas moins venue ici, comme

1. Les coteaux exposés au midi qui touchent à la fabrique produisent un vin extrêmement capiteux, fort connu en Alsace sous le nom de *ketterlen* de Guebwiller.

dans presque tous les grands établissements de l'Alsace, des patrons eux-mêmes. A une époque où le mot association avait à peine cours dans le langage économique, où les écoles de Saint-Simon et de Fourier n'avaient pas encore analysé cette idée pour la transmettre à des sectes plus téméraires, déjà des sociétés de prévoyance et de consommation s'étaient formées dans ces montagnes, sur des bases que consolidait l'appui des chefs de l'industrie locale. Les ouvriers de Guebwiller reçurent d'abord ces institutions nouvelles avec une indifférence profonde que l'expérience et le développement des esprits ont peu à peu fait disparaître. Une règle dont les avantages sautent aux yeux sert de support à toutes les créations économiques de cette usine : nous voulons parler de l'obligation imposée à chaque ouvrier de se créer, au moyen d'un léger sacrifice sur son gain, un pécule à peu près pareil à la masse du soldat. Ce capital, dont le chiffre est proportionnel au salaire et qui reste entre les mains des patrons moyennant un intérêt de 5 pour 100, devient une garantie pour les sociétés de consommation à l'égard de leurs membres, et permet d'accorder sans péril un certain crédit.

Une boulangerie commune, plus considérable que celle de Munster, mérite d'abord d'être signalée. Fondée, il y a déjà longtemps, à l'aide de fonds prêtés sans intérêt par la fabrique, qui fournit encore gratuitement le local nécessaire, les ouvriers la gèrent pour leur propre compte par l'intermédiaire d'un comité délégué par eux. Nul n'est contraint de s'associer à cette boulangerie ; mais presque toute la filature est enrôlée dans l'institution. Les ouvriers

constructeurs, qui touchent un plus fort salaire, y sont en minorité; égarés par un amour-propre mal entendu, quelques-uns d'entre eux s'abusent jusqu'à mettre une sorte de point d'honneur à pouvoir se passer de ce moyen d'économie domestique. Chaque associé a un livret sur lequel on inscrit les fournitures dont le prix est acquitté de trois semaines en trois semaines, au jour de la paie générale. Au moment où nous la visitions, la société embrassait trois cent cinquante-quatre familles, c'est-à-dire, à raison de cinq ou six personnes par famille, de dix-huit cents à deux mille individus. Elle ne limite pas d'ailleurs son action à la fourniture du pain : elle cède encore à ses membres, au détail et à prix coûtant, de la farine et du bois achetés par elle en gros. Elle fait provision, au moment le plus favorable, de fortes quantités de légumes secs et de riz, qu'elle livre également avec de grands avantages pour le consommateur.

Les fonds libres de la boulangerie de Guebwiller, accrus chaque année de quelques profits qu'on est forcé de réaliser pour compenser des pertes éventuelles, servent à secourir ceux des associés qui se voient obligés, par suite de circonstances malheureuses, à empiéter un peu sur le salaire du lendemain. Dans les villes, l'ouvrier trouve, au moyen de quelque effet mobilier, l'assistance coûteuse, mais souvent indispensable, des monts-de-piété. Ailleurs, il obtient du patron, avec son livret, des avances dont les dangers étaient devenus si manifestes, qu'une loi spéciale a cru devoir mettre une limite au privilége accordé au prêteur. A Guebwiller, un comité formé par les ouvriers prononce sur les demandes de prêts. Une fois

le besoin constaté, l'avance est faite sans intérêt, dans un esprit vraiment chrétien. La masse individuelle sert de garantie au recouvrement de la somme prêtée ; cependant, on en dépasse quelquefois le chiffre en cas d'impérieuses nécessités. Les avances allouées chaque mois montent en bloc à 400 ou 500 francs.

Une société de secours mutuels déjà fort ancienne existe dans l'établissement sur des bases plus simples qu'à Munster. Chaque sociétaire verse une cotisation proportionnelle à son salaire, et reçoit, en cas de maladie, la moitié de sa paie habituelle, sans compter les soins du médecin et les médicaments, qui sont donnés gratuitement [1]. La caisse de secours profite des amendes disciplinaires, amendes avec lesquelles on est à peu près parvenu à éteindre ici la funeste habitude du lundi : c'est que l'ouvrier qui s'absente ce jour-là, outre son salaire perdu, paie une somme équivalente à une journée de travail, chiffre qui, malgré le résultat obtenu, ne nous en paraît pas moins trop élevé. Dès avant l'institution de la caisse générale de retraites par l'État, une caisse spéciale cherchait à s'organiser pour cet objet; elle distribuait déjà des secours et donnait même de petites pensions aux vieillards. On aurait réussi sans doute à combiner l'idée

1. Il est nécessaire de faire remarquer que si les institutions de l'ordre économique sont plus développées dans la grande usine dont nous parlons, que dans toute autre à Guebwiller, on trouve néanmoins dans plusieurs autres établissements des institutions de prévoyance très-solides et très-efficaces, et qui reçoivent aussi l'aide libérale des patrons. C'est là, d'ailleurs, un fait très-commun en Alsace; quelques-unes de ces institutions de secours mutuels ont réclamé le bénéfice de l'approbation, d'autres restent sociétés privées.

d'association avec la bienveillance des chefs pour féconder les germes existants.

Cet ensemble d'institutions tend à élever les esprits aussi bien qu'à soutenir les courages et à prévenir les sentiments haineux. On veille encore avec une sollicitude attentive sur l'instruction des enfants, qui sont astreints à fréquenter l'école jusqu'à seize ans, et ne subissent aucune retenue sur leur salaire pour le temps passé dans les classes. Non-seulement l'instruction est gratuite, mais on fournit en outre sans frais les livres, le papier, etc. De jeunes surnuméraires payés par la maison remplacent les enfants à leur métier, afin que le fileur n'ait pas à souffrir de l'absence de son rattacheur. Il se tient dans la journée quatre classes pour les garçons et quatre pour les filles, qui durent chacune une heure et demie. Deux autres classes ont lieu le soir pour les adultes; le dimanche, un cours de dessin linéaire est destiné aux ouvriers de l'atelier de construction.

On ne saurait trop citer en exemple les efforts qui ont pour but de donner à l'instruction des jeunes filles un caractère d'utilité pratique. Quand on visite les pays de manufactures et qu'on pénètre un peu dans la vie des familles ouvrières, on reste douloureusement frappé du déplorable état de l'éducation des femmes. Amenées très-jeunes à la fabrique, elles n'ont presque jamais rien appris de ce qu'une mère de famille doit essentiellement connaître. Quand elles se marient, elles ne savent pas tenir un ménage; souvent même elles ne savent pas coudre. Un médecin du Haut-Rhin nous disait avoir vu plus d'une fois des femmes ayant un enfant malade ne

pas savoir faire un bouillon, parce qu'elles avaient toujours acheté leurs aliments dans les pensions d'ouvriers. Cette ignorance exerce sur le sort de la famille une désastreuse influence : les enfants sont mal soignés; la misère arrive sur les pas de la négligence; le mari s'éloigne d'un logis où il ne trouve que le désordre, et c'est souvent là le point de départ d'excès qui achèvent de ruiner la vie domestique. Dans l'établissement de Guebwiller, on essaie autant qu'on peut de combler les lacunes signalées. D'abord on éloigne les femmes des travaux trop assujettissants; puis on ajoute à leur instruction des connaissances adaptées à quelques-unes des nécessités du ménage. Ainsi une maîtresse spéciale tient cinq fois la semaine, dans la soirée, une classe de couture et de tricot; en outre, la maîtresse d'école elle-même enseigne à ses élèves, deux fois par semaine, différents travaux d'aiguille. Développer partout un pareil germe, approprier à leur rôle futur dans la vie réelle l'éducation des filles d'ouvriers, c'est un des plus sûrs moyens de réagir contre les habitudes qui tendent à dissoudre la famille et, par une suite inévitable, à faire fléchir le niveau de la moralité.

A Guebwiller même, malgré les améliorations obtenues, l'ébranlement des rapports de famille se révèle par l'habitude où sont les enfants de quitter de très-bonne heure le toit paternel pour aller vivre dans des auberges ou des cabarets. Cette précoce indépendance, qui a parfois ici pour origine, on doit le reconnaître, une certaine dureté de la part des parents, devient ensuite une source féconde de démoralisation. Peut-être faut-il s'en

prendre à ces faits, si le mariage est souvent précédé d'un concubinage plus ou moins prolongé.

Les habitudes d'ivrognerie, que favorise le bas prix ordinaire du vin, reçoivent aussi de la même cause une désolante impulsion. On trouve répandu à l'état de dicton populaire, surtout parmi les ouvriers des ateliers de construction, ce mot, qu'il n'y a pas d'homme rude à la besogne, s'il n'est pas rude à la bouteille. Toutefois, les anciens ivrognes du pays prétendent que, sous ce rapport, la population a dégénéré et qu'on ne boit plus comme de leur temps. Cette observation a d'ailleurs été confirmée par les renseignements que nous avons recueillis, et qui constatent en effet que le vice de l'ivrognerie est un peu moins répandu qu'autrefois. Dans leur vie ordinaire, les ouvriers de Guebwiller ont des habitudes très-frugales. On leur doit cet éloge qu'en fait de travail ils ont plutôt besoin d'être contenus qu'excités. Ils se livrent à leur besogne avec tout cet entrain et toute cette âpreté qui distinguent le travailleur alsacien. Qu'on les regarde à l'enclume, à la lime ou au métier, les cœurs y sont comme les bras.

La classe laborieuse, qui appartient en très-grande majorité à la religion catholique, fréquente régulièrement l'église le dimanche : l'été, elle sort ensuite de la ville et parcourt les beaux sites des montagnes environnantes ; mais, durant les hivers longs et froids de cette contrée, elle n'a que le cabaret pour moyen de distraction. Si quelques ouvriers lisent un peu ce jour-là, c'est le petit nombre. Les journaux, par exemple, qu'on suivait jadis avec une sorte de frénésie, on s'en occupait

surtout durant la semaine, pendant les heures de repos. Cette lecture est la seule qui ait tenu une large place dans la vie. Les impulsions du dehors avaient occasionné, après la révolution de février, quelques désordres qui furent suivis de regrets dont le temps a mis la sincérité hors de doute. En dépit de suggestions diverses, à propos de la question du travail, le mouvement qui s'opéra de lui-même dans les esprits fut en définitive de plus en plus favorable aux idées d'ordre et de plus en plus rassurant pour la société.

4° *Wesserling.* Aussi compacte que les groupes de Munster et de Guebwiller, le clan de Wesserling s'en distingue par quelques traits essentiels. On dirait qu'en séparant par des murailles presque infranchissables ces diverses agglomérations, les montagnes ont fait de chacune d'elles un petit monde à part qui garde son individualité, tout en recevant le souffle d'une même civilisation. Ce qui frappe à Wesserling, ce n'est plus le patronage des chefs dominant toutes les institutions locales, comme à Munster; ce n'est plus la participation immédiate des ouvriers à la conduite de leurs intérêts, comme à Guebwiller : c'est l'effort accompli en vue de renouveler le caractère d'institutions anciennes et de les approprier aux tendances qui se sont produites de notre temps. Cette intention éclate dans un document curieux adressé par les chefs de l'usine, en 1848, à la commission du Luxembourg. Certes, si cette commission avait su se borner au rôle d'un comité d'enquête au lieu de se transformer en comité d'organisation, elle aurait pu puiser d'utiles enseignements dans les faits rapportés par

ces hommes pratiques et dans des moyens déjà consacrés par une expérience de plus de vingt-cinq ans.

Le clan de Wesserling, qui réunit plus de trois mille ouvriers et d'où dépend la destinée d'au moins dix à douze mille personnes, est assis au milieu de la vallée de Saint-Amarin, une des plus vastes de la chaîne des Vosges, renfermant une douzaine de villages entre des monts de mille à douze cents mètres de hauteur. Exclusivement adonnée aux industries textiles, à la filature et au tissage du coton ou de quelques articles mélangés, à l'impression sur des tissus divers, la population ouvrière de Wesserling tient au sol, comme celle de Munster et de Guebwiller, par des racines profondes. Ainsi pas ou presque pas de mobilité dans le personnel; quelques mécaniciens attachés au service des appareils à vapeur viennent seuls du dehors. On renvoie rarement un ouvrier, mais celui qui a été congédié n'est jamais admis de nouveau. Des soins minutieux ont été pris pour prévenir, dans les ateliers, les accidents que pourraient occasionner les machines et les engrenages.

Parmi les institutions organiques de ce clan, celles dont le caractère est le plus singulier se rapportent à l'épargne, à l'assistance mutuelle et aux subsistances.

Une caisse d'épargnes particulière à l'établissement, où elle existe depuis 1821, sert aux déposants un intérêt de 5 pour 100. Pour certaines catégories d'ouvriers, l'épargne est rendue obligatoire : les jeunes filles de la filature, par exemple, doivent laisser un douzième de leur salaire, qu'elles ne touchent avec les intérêts accumulés qu'au moment où elles quittent la fabrique, c'est-à-dire

ordinairement à l'époque de leur mariage. Ces économies, insensiblement réalisées, leur préparent une petite dot qui contribue aux frais de premier établissement du ménage, et empêche de contracter alors des dettes que plus tard il est toujours si difficile d'éteindre. L'action de la caisse d'épargnes de Wesserling, qui vient de l'initiative des patrons, a été complétée dès longtemps par la création des caisses de secours mutuels, qui sont l'œuvre des ouvriers eux-mêmes. Wesserling comptait avant 1848 plusieurs sociétés de ce genre, dans lesquelles on avait abordé le problème des retraites pour les invalides du travail. Les chefs de l'usine contribuent au maintien de ces institutions, soit en versant dans la caisse mutuelle le produit des amendes disciplinaires, soit en tenant compte d'un intérêt de 5 pour 100 pour les fonds déposés entre leurs mains, soit enfin en consacrant eux-mêmes une certaine somme au service des pensions. — Il existait dans l'établissement jusqu'à ces dernières années une caisse de prêts destinée à venir en aide aux ouvriers qui voulaient acheter quelque petite propriété. On se bornait à exiger la caution solidaire d'un des déposants à la caisse d'épargnes; mais ces avances prirent bientôt un essor tout à fait exagéré, et montèrent en une seule année à plus de 125,000 francs. On reconnut que les familles ouvrières s'étaient lancées en aveugles dans des acquisitions dépassant leurs moyens. On a dû dès lors restreindre les facilités accordées; mais, en voulant prévenir un abus réel, on avait resserré ces facilités dans une limite peut-être trop étroite.

L'action de l'établissement, en ce qui concerne les sub-

sistances, ne s'exerce ni par des achats de denrées alimentaires ni par l'entretien d'une boulangerie intérieure. A la suite des mauvaises récoltes de 1845 et 1846, on avait un moment recouru à ce mode d'assistance; mais on y a renoncé assez promptement pour revenir à un système qu'on trouve plus simple, et, dit-on, aussi efficace. Ce système consiste à garantir aux boulangers le paiement des fournitures faites par eux, à exercer un contrôle sur la qualité et le poids du pain, et à obtenir un rabais sur le prix de vente. Les boulangers livrent le pain dans l'usine même; on fait remarquer que tous les ouvriers profitent de ce moyen de s'approvisionner. C'est une preuve que le système offre de l'avantage; ce n'est pas la preuve qu'il vaut mieux que l'institution d'une boulangerie spéciale comme à Guebwiller.

A ces institutions diverses s'ajoute un service de santé très-libéralement doté. Un médecin fort instruit, qui réside au siége de la fabrique, traite gratuitement, non-seulement les ouvriers malades, mais aussi toute leur famille. Il est autorisé à délivrer des bons aux malades pour les divers objets jugés nécessaires et qu'ils ne pourraient pas se procurer, sans parler, bien entendu, des médicaments qui restent à la charge de la manufacture. Ce témoignage de confiance relève encore la mission du médecin qui est accomplie à la satisfaction générale.

Satisfaire aux besoins matériels, telle a été la première préoccupation des chefs de ce clan. Ils ont pourtant songé aussi, en une certaine mesure, à développer l'instruction primaire. Quoique toutes les communes de la vallée où résident les familles ouvrières soient pourvues d'écoles,

on a institué différentes classes intérieures, dont l'une remonte à 1810, mais dont le programme devrait être un peu élargi, et la fréquentation rendue obligatoire pour ceux des enfants qui ont passé trop rapidement dans les institutions communales.

Mœurs et caractères offrent à Wesserling quelques traits saillants et tout à fait singuliers. Au milieu du mouvement inhérent à la vie industrielle, on aperçoit toujours la trace des coutumes simples et paisibles, longtemps héréditaires dans ces montagnes. L'organisation de cette tribu compacte était de nature à les conserver. Dans ce district où presque tous les ouvriers sont catholiques et respectent profondément les ministres de leur culte, les idées religieuses ont été un rempart contre la démoralisation. Ainsi le concubinage, fait rare, est regardé comme un scandale. On se marie de très-bonne heure, et les familles, qui sont fort nombreuses, restent en général assez unies. Il faut les voir le dimanche, pendant l'été, descendre les collines pour aller aux fêtes des villages environnants : le père a quelquefois deux enfants sur les bras, la mère porte le plus jeune, tandis que cinq ou six autres suivent le long du sentier. Nous retrouvons ici la famille nombreuse, moins nombreuse cependant que dans la vallée de la Zorn. Les chefs de l'usine veillent eux-mêmes au besoin à ce que le faisceau de la famille se conserve le plus longtemps possible, et à ce que les enfants restent sous le toit paternel jusqu'à l'âge où doit commencer leur destinée d'homme. Quoique le vice endémique de l'Alsace, l'ivrognerie, règne assez despotiquement parmi cette population, on a remarqué depuis quelques années

un fait heureux et significatif : la consommation du vin a diminué dans les cabarets et s'est accrue dans les familles. Un aubergiste de la vallée, voyant baisser sa clientèle, disait avec ironie, en parlant d'une classe nombreuse d'ouvriers, les imprimeurs sur étoffes : « Ces *messieurs* ne vont plus au cabaret. »

Le désir du bien-être, très-vivace et très-répandu parmi les ouvriers, le désir de voir leurs ressources s'augmenter, n'a pas fait méconnaître les services rendus par la fabrique. S'il se rencontre ici comme partout quelques mécontents, ceux-ci n'accusent pas les patrons du mal dont ils se plaignent; ils s'en prennent plutôt à des commis ou aux contre-maîtres, qui sont dans le système d'organisation intérieure les intermédiaires obligés des ouvriers avec les chefs. Quant à la masse, elle s'entend assez bien à raisonner sur ses intérêts à l'aide de son seul bon sens. Les esprits ont une naturelle vivacité qu'aiguillonne une certaine vie intellectuelle. Les ouvriers de Wesserling aiment à lire ou du moins à entendre lire, et il n'est pas rare de voir, le dimanche ou le soir des jours d'été, surtout depuis que le travail est réduit à douze heures[1], toute une famille groupée pour écouter une lecture à haute voix. Plusieurs villages ont des bibliothèques qui prêtent gratuitement des livres au dehors.

1. On ne saurait se figurer jusqu'à quel point la limitation du travail à douze heures a été favorablement accueillie dans beaucoup de districts industriels par les populations laborieuses qui l'ont considérée comme leur conquête. Nous avons entendu des ouvriers, associant deux idées fort éloignées l'une de l'autre, dire, à propos des discussions sur le suffrage universel : «On veut nous ravir le droit de voter pour nous ramener aux seize heures de travail. »

Comment se fait-il que jadis, à Wesserling comme à Munster, on ne lisait en fait de journaux que les plus exaltés, que ceux qui se servaient de la question du travail comme d'un brandon de discorde? Le mouvement des intelligences appartenait-il donc en réalité, malgré son calme apparent, aux idées de désordre? Non; mais on associait à des instincts droits des désirs prononcés d'indépendance. Toute direction qui ne paraissait pas sortir des rangs mêmes des ouvriers devenait suspecte. Or, les journaux exaltés flattaient cette prétention ; toute leur polémique était imbue de la même idée, si bien qu'on les regardait comme appartenant à la classe ouvrière. Telle était en particulier la raison de l'accueil que recevait la presse socialiste; son succès moral était toutefois beaucoup moins étendu parmi les travailleurs de Wesserling qu'on ne le croyait généralement. Restés étrangers à des idées qu'ils s'expliquaient mal et qui auraient répugné à leurs sentiments s'ils avaient pu s'en rendre compte, que prétendaient donc les ouvriers de ce district? Leurs désirs, comme ceux des autres clans, se résumaient en un seul vœu : avoir du travail, et du travail suffisamment rétribué. Or, les moins intelligents ont pu apprendre, sous l'empire des faits, que, sans le maintien de l'ordre, sans le respect des droits acquis, la production s'arrête, et qu'en même temps toutes les sources de l'aisance se ferment pour les individus.

L'organisation des clans peut se ramener à deux conditions fondamentales : patronage de la part des chefs, attachement à leur état de la part des ouvriers. Cette organisation, nous ne prétendons pas la proposer partout comme

un modèle. Née en Alsace de circonstances locales, elle s'approprie à une situation donnée ; mais elle contient des éléments utiles à consulter par tous ceux que leur situation ou leurs études rapprochent des masses laborieuses. La tendance vers le régime du clan est du reste un fait très-frappant dans les mœurs industrielles du pays alsacien. Loin d'être particulière à ces colonies isolées où les hommes ont plus besoin de se grouper et de s'entr'aider, elle se décèle encore, quoique sous un aspect moins systématique, dans la plupart des grandes usines du Haut-Rhin, à Mulhouse, à Dornach, à Cernay, à Thann, etc. Presque partout vous êtes assuré d'avance de rencontrer des institutions intérieures qui cherchent à réunir les intérêts et à les placer sous l'égide d'une pensée commune; mais dans les villes, à Mulhouse surtout, l'initiative propre à chaque fabrique est dominée par un effort collectif émanant soit de la communauté tout entière, soit au moins d'une partie des membres de la communauté. Là le tableau présente deux faces, l'action commune et l'œuvre purement individuelle; des influences plus nombreuses qu'au sein des clans atteignent les ouvriers, et soulèvent des questions du plus haut intérêt au point de vue économique et au point de vue moral.

IV.

Les villes manufacturières de l'Alsace.

Strasbourg. — Colmar. — Mulhouse. — Sainte-Marie-aux-Mines. — Bischwiller.

L'industrie manufacturière, en Alsace, n'a pas choisi pour siége, comme en Flandre et dans la Haute-Norman-

die, les cités qui occupent le premier rang officiel. La capitale de la province, Strasbourg, cette ville si singulière, où les idées françaises sont entées sur des mœurs allemandes, n'est pas une ville de fabrique. Si quelques établissements manufacturiers existent dans la banlieue, la masse de la population strasbourgeoise est absolument étrangère à la vie industrielle proprement dite. Elle est adonnée à la pratique des arts et métiers, tels qu'ils s'exercent dans toutes les autres villes, et quelques-unes de ses habitudes contrastent même avec les exigences de la grande fabrication. Une bonhomie sans gêne, qui s'étale à plaisir dans les lieux publics, et surtout dans ces nombreuses brasseries où se mêlent assez confusément des hommes de conditions diverses, tel est le trait le plus apparent qui s'y révèle dans la physionomie des masses. La brasserie joue, du reste, un rôle important dans l'existence de la population ouvrière, et la faveur qu'elle obtient porte souvent préjudice à la vie de famille. Passer là en commun des moments plus ou moins longs, avec une pipe et un pot de bière, c'est la jouissance préférée, même par ceux qui savent le mieux faire une légitime part au travail. Comment ce laisser-aller quotidien, ce besoin de pouvoir disposer de soi-même à toute heure s'accorderaient-ils avec la discipline sévère des fabriques, où la machine à vapeur tient les bras incessamment enchaînés? — Pas plus que Strasbourg, la ville préfectorale du Haut-Rhin, Colmar, dont la physionomie manque d'ailleurs de caractère, n'est un centre de fabrication. Quelques filatures situées à une petite distance, bien qu'empruntant à ses faubourgs une partie de leurs ou-

vriers, ne sauraient lui communiquer un aspect industriel.

En Alsace, quand les manufactures ne se sont pas répandues dans les campagnes, elles ont préféré se grouper dans de petites cités, dans de simples chefs-lieux de canton, soit parce qu'elles y trouvaient quelques anciennes traditions manufacturières, soit parce que la vie et par conséquent la main-d'œuvre y étaient à plus bas prix, soit enfin parce qu'elles y régnaient en souveraines et n'étaient pas exposées à se heurter contre des règlements de police municipale peu compatibles avec les nécessités des fabriques. Si ces villages se sont successivement agrandis, si une de ces petites cités est devenue, avec ses quarante-cinq mille âmes, la première ville du Haut-Rhin, et a récemment acquis le titre de sous-préfecture, cette importance a suivi les développements du travail, mais elle n'avait pas été la cause du choix primitif. Trois villes représentent en Alsace, à des titres divers et avec un éclat très-inégal, l'industrie agglomérée : Mulhouse, qui a dans son orbite différentes localités manufacturières, Sainte-Marie-aux-Mines et Bischwiller. On doit s'attendre à de profondes différences entre ces trois villes, sous le rapport des influences susceptibles d'agir sur l'état de la population ouvrière.

1° *Mulhouse. — Industries locales. — Mœurs et esprit des ouvriers. — Institutions.* Le prodigieux accroissement dont Mulhouse offre le spectacle ne date que d'environ soixante années. C'est après la réunion de cette petite république à la France, en 1798, que sa fabrication, délivrée des lignes de douanes françaises qui la cernaient de

toutes parts, se transforme et s'élargit. La population s'élève tout à coup comme une marée montante : le chiffre augmente de 60 pour 100 de 1800 à 1810, de 75 pour 100 de 1820 à 1830, et double dans les dix années qui suivent la révolution de juillet. Sur les 55,000 habitants que renferme environ l'ancienne petite ville de 6,000 âmes, on compte une masse d'ouvriers dont le nombre, variant selon les saisons et l'activité des fabriques, peut être évalué en 1859 au chiffre de 30,000. Cette population se presse dans des ateliers immenses, dont quelques-uns sont les plus vastes que possède le continent européen, et qui sont consacrés à la filature, au tissage, à l'impression du coton, à l'impression sur des étoffes de laine et à la construction des machines [1].

Au sein des rapides évolutions de la fabrique, le noyau primitif de la population mulhousienne se conserve intact, malgré les immigrations du dehors. Il possède je ne sais quelle énergie native qui renouvelle incessamment les forces de l'industrie. Tous les noms illustrés depuis cinquante ans par les progrès industriels, les Dollfus, les Kœchlin, les Zuber, les Blech, les Schlumberger et d'autres encore, appartiennent au livre d'or de la petite cité où le génie manufacturier avait éclaté dès longtemps dans certaines fabrications abandonnées aujourd'hui. Ce coin

1. Durant les années 1849 et 1850 où la consommation redevint d'autant plus active qu'elle avait été plus ralentie après le 24 février, le chiffre des ouvriers employés s'accrut dans le coton et dans la laine, tandis que dans les ateliers métallurgiques il resta au-dessous de son ancien chiffre. — On peut consulter sur l'industrie particulière de Mulhouse les documents que nous avons cités au commencement du chapitre, pag. 155, en note.

de terre, à peu près ignoré du monde, placé sous un ciel rigoureux, entouré à l'ouest, au sud et à l'est, par les Vosges, le Jura et les sommets de la Forêt-Noire, recélait la mystérieuse fortune d'une des premières cités manufacturières de la France et de l'Europe. On y apercevait dans toutes les classes de la société des habitudes de travail auxquelles demeurent encore fidèles les chefs d'industrie, même quand ils se sont élevés à une splendide existence.

A ces mœurs laborieuses, Mulhouse joignit de tout temps un esprit d'association qui provenait de l'ancienne division des corps d'état en tribus, dont les membres étaient unis par des liens fort étroits. Peut-être faut-il attribuer à cette confraternité entre les individus d'une même profession l'usage où sont les fabricants de se communiquer leurs procédés et leurs découvertes, au lieu de se claquemurer chacun chez soi. Ce que l'un a seulement ébauché, un autre le développe ou le perfectionne, au grand bénéfice de la communauté tout entière. Libérale et hardie dans ses allures, l'industrie mulhousienne s'efforce en toute occasion de se placer haut, de manière à pouvoir embrasser les choses d'ensemble et viser à des résultats lointains. Cette tendance, nous la devons signaler, parce qu'elle se retrouve dans les rapports des manufacturiers avec la population ouvrière, dont la physionomie si diverse et les mouvements si imprévus contrastent avec l'unité d'origine et l'uniformité d'esprit des chefs d'établissement. La masse de la population est, en effet, composée d'éléments très-mélangés, que le vent de la misère pousse vers Mulhouse de tous les points de l'horizon. Les

imprimeurs sur étoffes seuls appartiennent généralement au pays; la filature compte un grand nombre d'individus nomades accourus des départements voisins, traînant souvent après eux de nombreuses familles. Placée près de la frontière, Mulhouse, qui s'alimente assez abondamment avec les capitaux de la Suisse, reçoit de ce pays et de l'Allemagne un cinquième environ de ses ouvriers, pesant fardeau dans les moments de crise. Les femmes occupent une large place dans les fabriques surtout depuis que la substitution du tissage mécanique au tissage à bras a été opérée dans le coton [1].

Les travailleurs de l'industrie mulhousienne n'ont l'intelligence ni prompte ni ouverte, ils éprouvent de la peine à saisir une explication : tout ce qu'on peut dire d'eux, c'est qu'ils finissent par comprendre; mais ce qu'ils ont une fois saisi demeure gravé dans leur pensée en traits si profonds que rien ne saurait l'en arracher. Si la culture intellectuelle atteint à peu près partout dans les ateliers un égal niveau, il n'en est pas de même de la culture morale. Ici des distinctions deviennent indispensables entre les différentes catégories d'ouvriers.

Les plus relâchés dans leur vie sont incontestablement ces travailleurs venus de pays étrangers, qui ne tiennent à rien et peuvent être contraints, par des mesures de police, à quitter la ville aussitôt qu'ils manquent d'ou-

1. Le tissage des étoffes de laine qui s'impriment à Mulhouse s'effectue communément à bras dans un rayon de quinze à vingt lieues, particulièrement dans les Vosges, où la main-d'œuvre, comme nous en avons fait la remarque à propos des ouvriers de la Lorraine, est à très-bas prix.

vrage. Voyageurs d'un jour sur un sol prêt à les repousser, ils n'y voient guère à respecter que les gendarmes. Ouvriers fileurs, pour la plupart, ils habitent le plus près qu'ils peuvent des établissements qui les emploient, sauf à y vivre dans un rapprochement excessif, parce que le travail des filatures, bien qu'il ne doive durer que douze heures, commençant l'hiver avant le jour, les obligerait à partir de trop grand matin, s'ils se disséminaient dans un rayon étendu. Les imprimeurs sur étoffes sont placés, du moins sur ce point, dans des conditions meilleures. Comme ils ne travaillent guère à la lumière, ils ne sont pas aussi pressés d'arriver à la fabrique durant l'hiver, où ces voyages sont le plus pénibles : aussi ont-ils, pour la plupart, leurs demeures dans les campagnes environnantes, où quelques-uns cultivent un lambeau de terrain ; mais, d'un autre côté, les intermittences du travail sont plus fréquentes dans l'impression que dans la filature, et l'oisiveté résultant du chômage enfante trop souvent de déplorables excès.

Que des causes particulières d'immoralité soient inhérentes à ces grandes agglomérations dans des bâtiments où les deux sexes sont confondus ou très-rapprochés, nous avons eu déjà l'occasion de le reconnaître ; cependant la discipline intérieure les a notablement amoindries. Le tableau de la moralité mulhousienne est loin d'être aussi sombre qu'on se le figure généralement. Une circonstance très-affligeante, je veux parler des nombreux exemples de concubinage, a porté quelquefois à le rembrunir ; ce désordre pourtant ne procède pas toujours de volontés systématiquement ennemies de la règle ; il s'ex-

plique par les entraves que rencontre, dans quelques-uns des pays d'où Mulhouse reçoit ses ouvriers, la consécration légale des unions formées à l'étranger. Cela est si vrai que le concubinage entre un ouvrier français et une femme de la même nation est un fait assez rare et qu'une union régulière vient bientôt terminer. Dans divers états d'Allemagne et en Suisse, le mariage n'est reconnu que si la femme étrangère justifie de l'acquisition du droit de bourgeoisie pour elle et ses futurs enfants au lieu du domicile de son mari. La dépense à faire, les formalités à remplir deviennent dès lors, pour les ouvriers qui voudraient se marier au dehors, des obstacles presque insurmontables. Pour rendre possible l'achat du droit de bourgeoisie, on avait employé, il y a quelques années, un moyen qui avait produit de bons effets et qui paraît se recommander encore à la vigilante sollicitude de la municipalité. On obligeait les ouvriers étrangers placés dans certaines conditions, à verser à la caisse d'épargne une faible somme proportionnelle à leur salaire et à se créer ainsi un petit capital. On comprendra ces mesures prises dans les circonstances particulières où l'on se trouve à Mulhouse : il s'agit d'étrangers qui ont besoin, pour résider dans la ville, d'un permis de séjour. On peut bien exiger d'eux quelques garanties, lorsqu'on songe aux maux particuliers qui résultent de leurs déréglements ; s'ils vivent en concubinage, ils plongent dans la situation la plus affligeante des femmes françaises qu'ils ne peuvent épouser, et les enfants qu'ils peuvent en avoir. Aussi les enfants nés de ces unions figurent-ils pour une très-forte part dans le chiffre des naissances illégitimes constatées

sur les registres de l'état civil de Mulhouse, où plus de la moitié des enfants naturels sont d'ailleurs reconnus par leurs pères. Des recherches statistiques, faites avec le plus grand soin par M. le docteur Penot, professeur très-distingué de chimie industrielle et habile observateur [1], ont établi, entre autres faits, que cette ville, comparée à d'autres cités françaises placées à peu près dans une situation analogue, était une de celles où, sur un chiffre donné d'enfants naturels, il y en avait le plus de reconnus.

Dans la vie ordinaire des ouvriers, on remarque que les logements sont tenus avec assez de soin; les femmes se ressentent ici de la propreté restée traditionnelle sur les bords mêmes du Rhin. Dans les occasions où les familles populaires ont à se produire en public, par exemple dans les distributions de prix aux enfants des salles d'asile ou des écoles, leur attitude est toujours décente et attentive. Durant la semaine, les habitudes sont assez régulières, chacun se hâte le soir, en sortant de la fabrique, de regagner son logis, afin de se reposer pour le travail du lendemain; mais le dimanche et les

1. M. le docteur Penot, aujourd'hui directeur de l'*École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres* de Mulhouse, est un des hommes qui connaissent le mieux l'état intime de l'industrie alsacienne, et qui ont prêté le concours moral le plus actif aux créations d'utilité publique à Mulhouse. Il a publié sur diverses questions spéciales de nombreuses monographies qui sont des plus intéressantes à consulter. Nous citons notamment un *Rapport sur les institutions de prévoyance fondées par les industriels du département du Haut-Rhin en faveur de leurs ouvriers*. 1855. Nous avons trouvé, pour notre part, dans M. le docteur Penot, un correspondant aussi obligeant que dévoué au bien.

jours de chômage volontaire ou forcé, on ne quitte guère les cabarets, qui sont généralement annexés aux boulangeries. Ceux des ouvriers qui ne travaillent pas dans des ateliers à moteur mécanique, où les règlements sont très-sévères contre les absences, prolongent souvent le lundi les excès du dimanche.

Si on s'en rapporte à certains signes extérieurs, la population laborieuse, dont la très-grande masse appartient au culte catholique[1], a conservé un fonds de religion qui, sans avoir une grande influence sur les mœurs, en possède une véritable sur les esprits. Hommes et femmes s'entassent, le dimanche matin, dans l'enceinte beaucoup trop étroite d'une église appropriée, vers le commencement de ce siècle, aux besoins d'un millier seulement de catholiques[2]. Dans les moments d'agitation, les ouvriers restaient encore fidèles à ces habitudes. En 1850, on les voit accourir avec une ardeur remarquable à des prédications qui avaient lieu le soir, à l'occasion du jubilé. Certes, on peut signaler des vices dans la classe ouvrière de Mulhouse, certes il y a dans ses rangs, comme dans toute grande agglomération, des cœurs rebelles à l'enseignement moral; mais la masse n'est pas

1. Sur ses 55,000 habitants, Mulhouse compte à peu près 40,000 catholiques, 12,000 protestants et 3,000 juifs. Les usines ne renferment qu'un petit nombre de protestants et pas de juifs, les premiers ayant en général une certaine aisance, et les autres ne pouvant guère, à cause du sabbat, s'accommoder aux exigences du travail manufacturier.

2. La nouvelle église dont la construction est entreprise depuis quelques années semble pouvoir être livrée au culte au mois d'août prochain (1860).

atteinte d'une perversité essentielle; en une foule de circonstances on voit, au contraire, percer chez elle d'excellents instincts.

On ne saurait citer aucune ville de France où l'on se soit plus occupé et depuis plus longtemps des divers besoins de la population ouvrière. L'esprit de recherche qui distingue Mulhouse dans l'industrie s'est aussi étendu au domaine de la bienfaisance. Les premiers noms de cette fabrique, ceux qui sont à la tête du progrès manufacturier, reparaissent ayant en main l'initiative de toutes les fondations utiles. Que les besoins aient dû s'accumuler en raison directe du large et rapide accroissement de la cité, c'est un fait évident. Grandissant bien au delà de toutes les prévisions, Mulhouse pourrait être comparée à un enfant qui croît trop vite et à qui tous ses vêtements vont mal. Quelles ressources possédait-on, cependant, pour répondre à de subites et impérieuses exigences? Aucune en dehors des produits de l'octroi, qui étaient tout à fait insuffisants.

En 1798, lors de la réunion de la petite république à la France, les habitants, assemblés dans l'église par le magistrat, avaient décidé que le patrimoine commun, même celui de l'hospice, sauf une faible réserve, serait vendu à l'encan, et que le prix en serait partagé entre tous les citoyens ayant droit de bourgeoisie. Le fonds à partager fut d'à peu près 2 millions de livres, et chaque part d'environ 250. Si on n'avait eu pour consacrer au soulagement des classes ouvrières que les revenus publics d'une commune où il n'y a pas un habitant sur quinze qui soit inscrit sur le registre de la contribution person-

nelle et mobilière, il aurait été impossible de satisfaire à tous les besoins. Heureusement, la générosité se manifesta par des contributions volontaires très-abondantes, et les ressources semblèrent jaillir du sol comme par enchantement.

Collectifs ou individuels, les efforts ne se sont jamais arrêtés en face de nécessités réelles. Dans le domaine de l'action collective[1] rentrent les œuvres dues à la municipalité, à une institution locale très-connue dans toute la France et même au delà de nos frontières, sous le nom de *Société industrielle*, à différentes associations particulières, et à des souscriptions publiquement organisées. Quant aux actes isolés, lorsqu'ils n'échappent pas par leur nature même à tous les regards, il faut les chercher dans les nombreuses créations intérieures des fabriques et dans quelques témoignages de munificence individuelle, dont les exemples ne se rencontrent guère ailleurs sur d'aussi larges proportions qu'à Mulhouse. Le mouvement des classes ouvrières dans cette ville se trouve enveloppé par cet immense réseau de généreuses institutions dont quelques-unes ont directement pour objet la culture des intelligences, et qui sont destinées toutes à réagir plus ou moins sur l'état moral.

Quand on considère les créations municipales, l'école

1. Nous devons peut-être nommer aussi l'État, à cause de l'*École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres*, mentionnée dans une note précédente. Sans doute cette institution ne s'adresse pas à la population ouvrière, mais grâce à l'initiative du directeur et au concours des professeurs, elle a fourni l'occasion de créer des cours spécialement destinés aux ouvriers. — V. les annexes du livre VIII, à la fin du II[e] volume de cet ouvrage.

primaire apparaît sur le premier plan et prouve qu'on est entré résolûment dans la voie de l'instruction gratuite. Sur un chiffre de plus de deux mille enfants qui fréquentent les classes, plus de la moitié jouissent de bourses complètes ou partielles. Mulhouse n'ayant qu'une seule et grande école communale pourvue d'une trentaine de maîtres ou institutrices et située au centre de la ville, on peut aisément aller passer en revue, à l'heure de l'entrée ou de la sortie des classes, toute la jeune population qui à ce moment-là encombre littéralement les rues voisines. Ces enfants sont convenablement vêtus, et leur physionomie atteste de la vigueur. Quels sont-ils? d'où viennent-ils? Un grand nombre appartiennent à des familles d'artisans et ne doivent pas aller travailler dans les manufactures; les autres n'y vont pas encore, mais ils sont destinés à s'y rendre, heureux même si on ne les retire pas trop tôt de l'école pour les y conduire. Une fois que ces enfants sont entrés dans les usines, les fabricants, malgré de louables efforts pour favoriser leur instruction, ne réparent que rarement les lacunes imputables à la précipitation ou à la négligence des parents. Aussi compte-t-on encore un assez bon nombre d'individus, même parmi les familles sédentaires, qui ne savent pas lire. Quant à la population roulante, il est bien difficile d'étendre l'instruction primaire jusqu'à elle. Des écoles du dimanche et peut-être aussi des écoles du soir seraient le meilleur moyen de faire pénétrer quelques lueurs au sein de l'ignorance grossière où les ouvriers nomades restent plongés; comme ils ne parlent en général que l'allemand, le cercle des facilités dont ils peuvent

jouir est bien plus restreint pour eux que pour les autres. La ville alloue une petite subvention et fournit un local à une école du dimanche. Dix ou douze salles d'asile, où commence la première éducation des enfants et dont profitent principalement les travailleurs des manufactures, sont aussi entretenues par le budget municipal[1].

La *Société industrielle de Mulhouse* est arrivée, sans posséder aucune autorité officielle et presque sans ressources financières qui lui soient propres, à conquérir, par des travaux utiles et désintéressés, une influence morale des plus étendues et des plus respectées. Composée d'un personnel nombreux, elle réunit en un faisceau toutes les forces vives de la cité et du district industriel dont Mulhouse est le centre ; elle sait employer la bonne volonté et les connaissances particulières de chacun de ses membres au profit de l'œuvre commune. La chambre de commerce lui abandonne l'étude des questions spéciales qui lui sont adressées par le gouvernement, ou que soulève le jeu des divers éléments économiques. Comme la *Société* se perpétue tandis que la chambre est appelée à se modifier périodiquement, l'unité des vues est mieux assurée. Centre d'un mouvement d'idées fort actif, cette

1. L'hôpital, qui comprend une maison d'orphelins, et le bureau de charité rentrent dans le cercle des institutions municipales ; mais les contributions de la bienfaisance privée figurent pour une somme importante dans les fonds affectés au bureau de charité. La construction de l'hospice actuel, vaste bâtiment merveilleusement approprié à sa destination, est même, au moins pour une partie, le résultat d'actes de munificence dus à M. André Kœchlin, alors maire, et à trois chefs des principales familles de Mulhouse, MM. Kœchlin père, Jean Zuber père et Jean Dollfus père.

association publie un *Bulletin* où presque toutes les questions industrielles de notre époque sont discutées par des hommes pratiques au point de vue des faits et de l'expérience [1]. L'intérêt moral y obtient une grande place à côté de l'intérêt technologique. Ce *Bulletin*, qui est devenu mensuel, nous paraît un des recueils spéciaux qui méritent le plus d'être répandus. L'esprit libéral qui le distingue et qui reflète naturellement la pensée de la communauté mulhousienne ne s'est jamais démenti. Chaque année, la *Société* met au concours un certain nombre de questions intéressant l'industrie, et elle distribue des prix pour une valeur toujours considérable. Elle a fondé une école de dessin industriel rendue gratuite pour les jeunes ouvriers qui la fréquentent, et elle a fait bâtir pour cette école, il y a peu d'années, un vaste local qui a coûté près de 100,000 fr. Les fonds nécessaires à ces dépenses, la *Société industrielle* les doit à des souscriptions particulières; pour le bâtiment de son école de dessin, elle n'avait pu souscrire elle-même que pour 20,000 fr. qu'elle avait empruntés, et qu'elle rembourse sur son maigre budget annuel.

Parmi les questions dont la *Société industrielle* s'est le plus préoccupée, il en est deux qui ont une importance capitale pour les classes populaires : celle des logements d'ouvriers et celle des accidents dans les fabriques. Les habitations des familles laborieuses ont été un moment à

1. Parmi les noms connus qui reviennent le plus fréquemment au bas des articles du *Bulletin*, on trouve ceux de MM. Émile Dollfus, A. Penot, Jean Zuber, Émile, Édouard et Joseph Kœchlin, Henri Schlumberger, Jérémie Risler, etc.

Mulhouse dans un état très-fâcheux par suite de l'accroissement imprévu de la population. Il y a vingt-cinq ans que la situation, sous ce rapport, a commencé de s'améliorer; mais si les maisons basses et humides ont été abandonnées, si l'insalubrité a disparu[1], le mode adopté pour les nouvelles constructions présentait des inconvénients d'un autre ordre. On avait bâti dans les divers quartiers de la ville de ces grandes maisons, véritables casernes où, comme nous avons eu déjà l'occasion de le faire observer, le rapprochement excessif des locataires engendre trop souvent de déplorables désordres. Une commission avait été chargée par la *Société industrielle* de se mettre en rapport avec toutes les personnes qui avaient construit en Alsace des habitations pour les ouvriers, et de réunir des renseignements sur les avantages ou les désavantages des divers systèmes mis en pratique. On doit rattacher à ces efforts de la *Société industrielle* le mouvement qui s'est depuis lors effectué et qui a si heureusement répondu à l'impulsion donnée par le gouvernement.

Une société a été fondée au capital de 300,000 francs, divisé en 60 actions de 5,000 francs, dont un seul fabricant (M. Jean Dollfus) avait pris trente-cinq, pour la construction d'un quartier tout entier destiné à fournir aux familles laborieuses des habitations saines et commodes. Ce quartier, ou si l'on veut cette cité, annexée à la ville même et située au faubourg de Colmar, est à la por-

1. L'application rigoureuse de la loi sur les habitations insalubres n'avait donné lieu à Mulhouse qu'à la fermeture de seize logements.

tée des ouvriers employés soit à Mulhouse même, soit dans les établissements de la banlieue. Cette entreprise commande une attention particulière ; mais les détails qui s'y rattachent, les réflexions qu'elle fait naître trouveront place plus naturellement dans le chapitre que nous consacrons, vers la fin de cet ouvrage, aux améliorations qui peuvent dériver de l'état des logements[1].

Les investigations qui concernent les accidents occasionnés dans les manufactures par les appareils mécaniques, ont été conduites de la même manière que celles qui touchent aux habitations. On a cherché à se rendre compte des moyens déjà essayés pour prévenir de semblables malheurs, afin de conseiller les précautions à prendre, et d'employer tous les moyens d'influence morale dont dispose la *Société industrielle* pour les faire adopter. — On peut juger maintenant de l'œuvre accomplie par cette association. On reconnaîtra qu'elle constitue une mission d'une haute importance au point de vue social et au point de vue économique, et qu'elle justifie avec éclat le titre dès longtemps conféré à la *Société industrielle* d'établissement d'utilité publique.

L'action très-énergique des nombreuses associations privées qui s'occupent à Mulhouse du sort des classes laborieuses peut se ramener à trois objets : encourager la prévoyance, propager l'instruction, patroner et secourir la faiblesse et le malheur. Une institution de prévoyance d'un caractère tout à fait neuf, témoignage d'une réelle bonne volonté des manufacturiers, mérite surtout d'attirer

1. Voyez tome II, livre VIII, chapitre IV.

les regards. Plusieurs des premières maisons de la ville se sont entendues pour constituer une société dite *Société d'encouragement à l'épargne*, qui a pour but d'engager les ouvriers, au moyen d'une prime, à opérer eux-mêmes sur leurs économies des versements à la caisse publique de retraites, d'entretenir une maison de refuge pour les invalides de l'industrie, enfin de distribuer des secours temporaires aux anciens ouvriers dont les moyens d'existence sont reconnus insuffisants.

Où cette association pouvait-elle puiser les ressources nécessaires à ses dépenses? Comme elle ne demandait aucune cotisation aux ouvriers qu'elle encourage, elle ne pouvait trouver ses moyens que dans les sacrifices des fondateurs de l'œuvre. Voici quel était le système, qui n'a pas changé dans ses conditions essentielles, et dont les détails ont été seulement appropriés aux besoins constatés par l'expérience : les fabricants dont les noms figurent dans l'acte social se sont engagés à verser, pendant vingt ans, une somme représentant 3 pour 100 de la totalité des salaires payés par eux. Les deux tiers de cette mise importante ont été affectés aux primes pour les dépôts faits à la caisse de retraites; l'autre tiers, accru des contributions volontaires, sert à l'entretien de la maison de refuge, à la distribution des secours à domicile et aux frais d'administration. A peine le projet conçu et les statuts rédigés, on s'est mis à l'œuvre avec la tenace résolution du caractère alsacien; le terrain a été acheté; un hôtel dont nous avons pu apprécier l'habile appropriation, s'est élevé dans une des situations les plus salubres de la ville. Les secours à domicile sont certainement moins

lourds pour la *Société d'encouragement* que la pension dans cet asile; mais on a voulu exécuter le programme tout entier, et bâtir un édifice qui fût pour les ouvriers un témoignage des bonnes intentions de la fabrique à leur égard.

L'institution, qui fonctionnait partiellement en 1851, était en pleine activité dès l'année 1852. Il importe de constater ses opérations à l'origine, sauf à voir ensuite où elles en sont au bout de huit ans d'existence, et quelles modifications ont été opérées. Durant l'année 1852 la contribution volontaire des patrons était montée à 75,363 f., ce qui suppose que la masse totale des salaires, durant la même année, s'était élevée, pour les maisons associées, à 2,512,100 fr. Un seul établissement avait versé, pour sa part, une somme de près de 20,000 fr., représentant un capital d'environ 666,600 fr., consacré aux salaires. Ces fonds avaient reçu une affectation conforme aux dispositions du règlement. On avait employé un peu plus de 11,000 fr. à secourir à domicile une centaine d'ouvriers vieux ou infirmes. L'activité remarquable, qui avait régné dans la fabrique en 1852, avait singulièrement limité, sous ce rapport, le rôle de la *Société.* En ce qui concerne la maison de refuge, comme il avait été pourvu à l'achat des terrains, à la construction de l'édifice et à l'ameublement, à l'aide d'une souscription particulière, dont le produit avait dépassé 65,000 fr., les frais d'entretien seuls étaient demeurés à la charge du budget annuel. Inauguré avec un certain éclat, au mois de février 1852, par les autorités du département, cet asile s'est ouvert, jusqu'au 31 décembre suivant, à onze vieux ouvriers,

dont l'entretien avait coûté 4,233 fr. Le nombre total des journées de pensionnaires ayant été de 2,304, la moyenne de la dépense était de 1 fr. 84 c. par jour. Quant aux primes d'encouragement, dès qu'elles devaient être proportionnées aux mises de ceux qui en profitent, elles avaient une limite indépendante de la volonté des fondateurs; on n'avait pu dépenser de cette façon que 6,457 fr. qui étaient venus s'ajouter à 9,979 fr. déposés par les ouvriers mêmes à la caisse de retraites. La totalité des dépôts, depuis l'origine de la société, montait à 27,826 à la fin de l'année 1852.

A l'époque où nous publiions nos premières réflexions sur la *Société d'encouragement à l'épargne*, les chiffres consacrés aux retraites nous paraissaient faibles pour une population de 20 à 25,000 ouvriers, surtout si l'on tenait compte de l'étendue du concours prêté par les chefs d'établissement; nous faisions observer cependant que les versements avaient suivi un mouvement progressif, léger il est vrai, mais incontestable. Que s'est-il passé depuis lors relativement au même objet? Certes, la somme versée s'est accrue, et cependant on ne saurait s'empêcher encore de la trouver bien minime, car elle n'est, en 1859, que de 48,632 fr. Le total n'a pas même doublé par rapport à la première année d'exercice. Dans un pays comme l'Alsace, où l'esprit des masses, ainsi que nous l'avons dit, est, de sa nature, d'un difficile accès, on ne pouvait pas espérer que les ouvriers saisiraient de prime abord les avantages du mécanisme qui tend à mettre leurs vieux jours à l'abri de la misère. Cependant, on pouvait croire que la résolution et la persévérance des mai-

sons associées triompheraient plus complétement de l'insouciance et de la lenteur particulières à nos populations allemandes. Évidemment, il faut confesser aujourd'hui que la grande majorité des ouvriers de Mulhouse ne sont pas assez sédentaires pour apprécier convenablement le caractère avantageux de l'institution. Il est résulté de cette circonstance que le concours financier des chefs d'établissement n'a pas eu besoin d'être aussi étendu qu'on l'avait supposé d'abord.

Durant l'exercice finissant en 1859, le total des recettes encaissées par la *Société d'encouragement à l'épargne*, a été de 41,454 fr., et celui des dépenses de 39,714 fr. Les secours payés à domicile sont montés à 25,222 fr., et ils ont été répartis entre 172 vieux ouvriers. L'asile a coûté 10,397 fr. pour un nombre moyen de 19 pensionnaires, ce qui donne une dépense de 1 fr. 50 par jour. Mais ce chiffre doit être un peu réduit parce qu'une somme d'environ un millier de francs figure dans la dépense totale pour des réparations extraordinaires faites au bâtiment. Il y aurait donc eu une réduction assez notable par rapport à la moyenne de 1852. — Une institution aussi libérale que la *Société d'encouragement à l'épargne* de Mulhouse peut être citée pour exemple dans tous les grands centres industriels de la France. Il ne s'agit pas de recommander une imitation servile. Que chacun prenne ce qui lui convient dans le modèle proposé et l'approprie à sa situation particulière, c'est évidemment une condition de succès; mais ce qu'il est désirable de voir se propager partout, c'est l'esprit prévoyant et généreux, seul capable de réaliser une telle création.

Parmi les établissements rentrant à Mulhouse dans le cercle des associations de secours, il en est deux encore dont le rôle se distingue par des traits tout à fait singuliers : une *Société alimentaire* et une *Société de patronage*. Pour juger l'œuvre de la *Société alimentaire*, il faut savoir que les ouvriers sont dans l'usage, à Mulhouse, de s'approvisionner à crédit en présentant leur livret chez le boucher, chez l'épicier, etc. Or, il est inévitable que le consommateur qui achète à crédit achète plus cher la marchandise dont il a besoin. Le rôle de l'association consiste à vendre des aliments au prix de revient. Le prix de trois repas par jour était, il y a quelques années, de 35 centimes, ou de 65 centimes, soit au siége de la société, soit en dehors. Le détail de chaque repas donnera une idée de la vie des ouvriers à Mulhouse. La nourriture à 35 centimes par jour, qui ne saurait guère suffire qu'aux femmes et aux enfants, était ainsi composée : déjeuner (pain et café), 10 centimes; dîner (soupe, légumes, pain), 15 centimes; souper (soupe), 10 centimes. La nourriture à 65 centimes : déjeuner, 10 centimes; dîner, (soupe, légumes, viande, vin, pain), 35 centimes; souper (viande, soupe, pain), 20 centimes. Comme les masses ont appris à se défier des institutions qui leur promettent des ventes à bon marché, il était essentiel que la société eût à sa tête des personnes dont le nom seul suffit pour répondre du complet désintéressement de l'opération. C'est là ce qui a eu lieu. Des jetons pris à l'avance facilitent la régularité des distributions, qui n'a jamais été troublée. Avec un pareil mode d'assistance, le secours n'est pas une aumône, il se mêle étroitement à un effort

propre à l'individu qui en profite, et cependant il a pour point d'appui une bienfaisance éclairée qui abrite l'institution contre les suites de faux calculs ou de fâcheuses éventualités.

La *Société de patronage* donne des secours sous la forme de travail ; elle y joint des distributions en nature et des prêts gratuits d'objets mobiliers. Les familles ouvrières nécessiteuses sont placées sous la protection immédiate d'un ou plusieurs membres de l'association. Une fois admise à jouir de ce patronage, une famille obtient de la besogne appropriée à l'état de ceux de ses membres qui, sans pouvoir utiliser leurs forces dans les ateliers de l'industrie privée, ne sont pas cependant frappés d'une incapacité absolue de travailler. On occupe de cette manière des gens affectés de maladies chroniques, des convalescents, des mères de famille obligées de rester chez elles, de vieilles femmes et quelques enfants. Les ouvrages exécutés par de tels ouvriers sont, comme on le pense bien, des plus communs ; on utilise souvent des matières premières qui seraient perdues, parce que la valeur de l'objet confectionné ne rendrait pas le prix de la main-d'œuvre. Le paiement du travail peut avoir lieu en argent, si l'ouvrier le désire ; mais pour faciliter aux ménages pauvres les moyens de se munir de linge dont ils manquent presque toujours, on a imaginé de payer aussi le travail avec des articles de lingerie qu'on cède à très-bon marché. L'avantage d'un pareil arrangement a été si bien compris, que le salaire, sous cette seconde forme, a été généralement préféré.

Les associations qui cherchent à développer l'instruc-

tion parmi les ouvriers remplissent leur tâche, soit au moyen de quelques écoles destinées aux enfants ou aux adultes, soit au moyen de salles publiques de lecture ouvertes le dimanche, et qui possèdent plusieurs centaines de volumes en allemand ou en français. Une de ces salles, réservée exclusivement aux jeunes gens, est fréquentée par cinq ou six cents lecteurs. Toutes ces institutions ont des pièces séparées pour les individus des deux sexes, et toutes prêtent aussi des livres au dehors. Les ouvrages, réunis dans leurs bibliothèques sont en général assez bien choisis; on a eu soin de joindre à des livres de morale ou d'instruction religieuse, des histoires, des récits de voyages, etc., propres à piquer la curiosité et à plaire à l'imagination. Des sociétés particulières entretiennent encore quelques ouvroirs ou écoles de couture qui occupent les jeunes filles pendant toute la journée jusqu'à l'âge de dix-huit ans, et reçoivent à peu près trois cents élèves.

A ces institutions si ingénieuses et si actives, il s'en joint beaucoup d'autres qui, comme la *Société de Saint-Vincent-de-Paul*, la *Société des Amis des Pauvres*, la *Société de Charité*, représentent sous des faces diverses, l'esprit de la bienfaisance chrétienne en l'unissant à des pensées de moralisation. Les souscriptions volontaires forment le fonds commun d'où ces différentes sociétés tirent leurs moyens d'action. En dehors de ces contributions périodiques à des institutions permanentes, on fait, pour des besoins accidentels qui se produisent dans la cité, de fréquents appels à la générosité particulière[1].

1. C'est ainsi qu'on avait obtenu 300,000 francs pour construire

L'initiative purement individuelle continue en sous-œuvre cette série d'efforts ininterrompus. Tantôt on lui doit des salles d'asile, dont une, par exemple, qui renferme à peu près trois cents enfants et comprend une école et un ouvroir, a été alimentée par la libéralité aussi touchante qu'inépuisable d'une seule personne; tantôt ce sont des petites classes, des écoles du soir ou du dimanche annexées à une fabrique; à Dornach, près de la ville, une usine possède un lavoir et des bains gratuits; ailleurs on administre fort libéralement des caisses de secours pour les malades. Ici, une boulangerie attenant à une usine procure un rabais net sur le prix ordinaire du pain; là, pendant l'hiver, on distribue des soupes aux jeunes enfants employés dans les ateliers. Quelquefois des bibliothèques semblables à ces institutions connues en Angleterre sous le nom de *Workmen's libraries* prêtent des livres à domicile. Il est une fabrique à laquelle on a attaché un homme de loi qui s'y rend une fois la semaine pour donner gratuitement des conseils aux ouvriers sur les questions d'intérêt privé qu'ils peuvent avoir à débattre au dehors, afin de soustraire leur ignorance à la ruineuse exploitation de prétendus agents

la nouvelle église catholique que réclame si impérieusement l'intérêt moral de la population. Un seul fabricant, M. Jean Dollfus, avait donné 20,000 francs pour bâtir un lavoir public avec bains, qui a été rapidement construit. Dans l'espace de deux années seulement, les souscriptions à des œuvres collectives avaient produit un total d'environ 500,000 francs. Tout récemment on vient de réunir par souscriptions une somme de 60,000 francs pour la famille d'un médecin mort sans fortune, et qui a rendu de grands services durant sa longue carrière. Rien de plus significatif que de pareils faits quand on veut juger les tendances locales.

d'affaires. L'acte de société de la même manufacture affecte expressément une part des bénéfices à des œuvres de bienfaisance. Enfin, une usine des environs de Mulhouse attribue une prime aux ouvriers sur les profits réalisés[1].

Au lieu de se murer dans le domaine de l'industrie, la concurrence, on le voit, s'est activement déployée dans la sphère de la bienfaisance publique. Les moyens d'assistance se sont extrêmement multipliés; ils ont revêtu les formes les plus diverses. Quel a été l'effet moral de ces créations? Les ouvriers ont-ils conscience des efforts dont ils ont dès longtemps été l'objet? Quels sentiments les animent envers les chefs d'industrie? Faisons-le observer tout d'abord : on ne voit point chez eux la sourde animosité que nous avons dû signaler ailleurs. Une circonstance semble plaider en leur faveur; dans le temps de la plus vive excitation, ils sont demeurés inaccessibles à ces emportements qui avaient amené sur d'autres points des actes de dévastation dans les établissements industriels. En remontant au delà de 1848, lors de la disette de 1847, on avait vu une catégorie d'ouvriers, les fileurs, auxquels les travailleurs des ateliers de construction refusèrent positivement de s'associer, envahir les boutiques des boulangers qu'ils accusaient de la cherté du pain; mais les fabriques ne furent pas même mena-

1. La ville de Mulhouse compte en 1860 sept sociétés de secours mutuels approuvées et une quinzaine de sociétés privées dont quelques-unes sont particulières à telle ou telle fabrique. Si utiles qu'elles soient, ces associations ne forment ici qu'un côté secondaire dans le mouvement général des institutions concernant les ouvriers.

cées. En 1848, aucun dégât matériel ne fut commis. N'est-ce pas là une preuve que les ouvriers éprouvaient, peut-être même sans s'en rendre compte, l'influence du sentiment qu'on s'était occupé d'eux. Tant qu'il ne s'agissait que d'écouter des promesses dont ils étaient incapables de découvrir le vide et le danger, ils avaient bien pu prêter une oreille attentive; mais sur le terrain de la vie pratique, leur bon sens naturel reprenait le dessus; ils comprenaient que détruire les instruments du travail, ce n'est pas le moyen d'améliorer leur propre condition. C'est grâce à cet instinct, secondé par la conduite prévoyante des chefs d'usine, que les rapports entre les différents intérêts engagés dans la production n'ont pas été troublés par la violence. Jamais les principes viciés que contient inévitablement une si grande agglomération d'éléments hétérogènes, n'ont prévalu contre les sentiments honnêtes de la majorité. La discipline des ateliers est d'ailleurs à la fois sévère et bienveillante; des intentions paternelles percent même à travers les répressions nécessaires. Une grande bienveillance d'un côté, une certaine déférence de l'autre, voilà, dans ses termes les plus généraux, la vérité sur les relations des ouvriers de Mulhouse avec leurs patrons, sauf, bien entendu, des exceptions heureusement rares, tenant à des natures foncièrement perverties ou à de funestes conseils trop docilement écoutés.

Il ne faudrait pas conclure de ces observations, qu'aux yeux des ouvriers, il y ait identité d'intérêts entre eux et leurs patrons. Ils sont même portés à croire, relativement au taux des salaires, à une opposition radicale.

Mais le remède à cet état de choses, remède dont ils n'ont aucune idée, ils ne songent nullement à le chercher dans de brutales agressions. Si les déclamations contre l'ordre social avaient cependant trouvé faveur parmi ces hommes naturellement soumis à leurs chefs, la contradiction s'explique aisément : la société est un être abstrait, dont la tâche est plus difficile à apprécier que celle d'une manufacture qui fait vivre ceux qu'elle emploie, et auquel on est toujours disposé à rapporter les difficultés de la vie. Sous une surface calme, l'inquiétude a pu être par moments assez sérieuse au point de vue politique. Cependant, quoiqu'ils laissassent échapper dans les conversations particulières des paroles hostiles aux pouvoirs publics, les ouvriers n'étaient pas livrés aux influences de l'agitation au point d'en suivre les impulsions aveuglément. On en a eu parfois la preuve manifeste, car il y eut des circonstances où ils se refusèrent positivement à telle ou telle démonstration, déclarant qu'ils avaient du travail, et qu'ils ne voulaient pas le compromettre en jetant l'alarme dans la cité. Il y a bien loin de là au désordre qu'on veut pour le désordre même.

Quand on compare les ouvriers de l'industrie manufacturière de Mulhouse aux paysans des communes rurales du même district, les premiers paraissent bien supérieurs aux seconds. Ce sont les habitants de la campagne qui avaient jadis brutalement accueilli l'idée du partage des biens, et qui considéraient même cette opération comme un fait très-prochain. Un riche propriétaire des environs de Mulhouse, qui a su féconder, au moyen de l'irrigation, des terres presque stériles, conseillait aux petits cultiva-

teurs de suivre son exemple, et, pour les y déterminer, il leur faisait offrir généreusement les fonds nécessaires remboursables à long terme. Les villageois répondirent crûment qu'ils n'avaient pas besoin de se donner tant de peine, puisqu'ils auraient bientôt leur part dans le patrimoine qu'on leur présentait comme un modèle. Il est triste d'être contraint d'ajouter qu'un pareil langage se tenait dans une commune qui avait été comblée de bienfaits de toute nature par le propriétaire dont l'héritage envié défrayait d'avance une cupidité grossière. Jamais pensée analogue ne s'est produite dans le sein de la population industrielle de Mulhouse : on peut dire d'elle que ses instincts ont été troublés sans avoir été pervertis.

2° *Sainte-Marie-aux-Mines.* A Sainte-Marie-aux-Mines, le tableau change : plus de cadre aussi large, on le devine, plus de traits aussi accentués qu'à Mulhouse ; un régime industriel différent engendre d'autres conditions pour les existences individuelles. La petite ville de Sainte-Marie n'est pas placée sur une de ces grandes voies de communication que suit le mouvement du commerce et où les habitants sont appelés à des rapports fréquents avec des étrangers ; elle est enfouie au milieu de la chaîne des Vosges, dans une vallée étroite et pittoresque que cernent à droite et à gauche des monts inégaux confusément entassés. Cette fabrique emploie dix ou douze mille ouvriers, soit pour le tissage du coton teint, qui fut longtemps la seule industrie de la localité, soit pour une fabrication récemment introduite avec succès dans cette contrée, celle des tissus mélangés, soit pour quelques autres

industries d'une importance secondaire. Une faible partie de la population travaille en atelier; si on excepte quelques établissements de tissage à la main et quelques teintureries, la plupart des fabricants n'ont chez eux qu'un petit nombre d'ourdisseurs pour monter les chaînes qu'ils donnent à tisser au dehors. Trois ou quatre mille tisserands habitent la ville même; les autres sont répandus dans les montagnes, et leurs chaumières sont disséminées dans les gorges voisines, souvent à une assez grande hauteur.

Une pareille organisation ne saurait se prêter aisément à de larges essais en fait d'institutions économiques; mais elle n'a pu empêcher de réaliser d'utiles modifications dans le domaine de l'industrie locale. Si pour telle ou telle branche on suit le sillon tracé avec la lenteur inhérente au système du travail à domicile, pour d'autres, au contraire, on a su se montrer entreprenant et ingénieux, et lutter sans désavantage avec quelques-unes de nos plus puissantes fabriques. Dans tous les cas, on conserve intacte la bonne renommée des produits du district.

Diverses causes donnent naissance cependant à une assez grande gêne parmi la population laborieuse de Sainte-Marie : des chômages fréquents; la concurrence que se font entre eux les ouvriers tisserands, trop nombreux pour les besoins de la fabrique; le prix relativement élevé des denrées alimentaires à cause de l'isolement de la ville, où tout vient d'assez loin; enfin le grand nombre d'enfants dans la plupart des familles. Les moins à plaindre parmi les ouvriers sont ceux qui ont un morceau de terre à cultiver; les plus malheureux appartiennent à la partie de la

population vouée à l'ingrate tâche du bobinage. Ne réclamant aucune aptitude particulière, cette besogne est confiée communément à des vieillards, à des enfants, à des femmes ou même à des infirmes et à des idiots, assez nombreux dans ces montagnes, et la rétribution en est excessivement modique. Telle qu'elle est cependant, elle aide ceux qui la reçoivent à se nourrir et allége le poids de la charité publique ou privée. On se demande avec inquiétude ce que deviendra cette catégorie de travailleurs, si le bobinage mécanique s'installe dans la vallée, où il menace effectivement de s'introduire.

Dans l'ordre moral, la population ouvrière de Sainte-Marie n'étale point aux regards ces plaies profondes qui affligent d'autres régions. Ce qu'on peut affirmer avec le plus de justesse, c'est qu'elle manque d'énergie dans le bien comme d'entraînement dans le mal. On dirait une classe que le mouvement effraie et qui s'abandonne en face des difficultés dont elle est entourée. La vie de famille que favorise le système du travail à domicile, est le fait général. Les enfants ne s'en vont pas, dès qu'ils commencent à toucher un salaire suffisant à leurs besoins, habiter dans des auberges, comme nous l'avons vu sur un autre point de l'Alsace. Les bons effets que semblerait devoir produire ce mode d'existence sont néanmoins contrariés soit par les habitudes du cabaret, soit par de fréquents exemples de concubinage. Quoiqu'il soit presque toujours suivi, un peu plus tôt ou un peu plus tard, d'une union régulière, ce dernier fait n'en laisse pas moins une impression des plus fâcheuses.

Quant à l'empire des idées religieuses, si l'on en

jugeait par certaines circonstances extérieures, on le croirait beaucoup plus étendu qu'il ne l'est réellement. Pour une population de dix à douze mille âmes, dont les deux tiers appartiennent à la religion catholique, on compte deux églises consacrées à ce culte, deux temples protestants et une petite synagogue. Tout se réduit cependant, pour le plus grand nombre, à l'accomplissement périodique de quelques formes extérieures qui n'impliquent en général ni croyance bien profonde, ni sentiment bien vif. Aussi, avec des débordements moins scandaleux qu'ailleurs, le sens moral n'est guère moins relâché; il lui manque surtout cette base que peut créer une notion développée de la dignité personnelle. L'attitude des ouvriers envers leurs patrons ne porte pas l'indice de haineuses rancunes. Malheureusement, nul lien durable entre les deux éléments de la production; pas de rapports suivis. Le régime ordinaire du travail n'en comporte pas. Les ouvriers tisserands reçoivent de la besogne tantôt de tel fabricant, tantôt de tel autre. Les deux parties s'unissent ou se séparent avec une grande facilité et une complète indifférence.

Calmes par nature, obligeants les uns pour les autres, avenants envers les étrangers, les ouvriers de Sainte-Marie méritent d'ailleurs d'exciter une sympathie qui ne leur est certes pas refusée par la classe aisée de la ville. Si les moyens d'une action commune n'ont pas pris un grand essor, la bonne volonté individuelle s'est à l'occasion révélée. On s'était cru obligé naguère, par suite de la pénurie de la caisse municipale, de rayer du budget la subvention accordée aux deux salles d'asile existant dans

la cité ; on avait fait un utile appel aux souscriptions particulières pour réaliser la somme de 3,000 francs nécessaire au maintien de l'institution.

L'instruction primaire impose des sacrifices assez lourds à la commune. Les écoles catholiques pour les garçons sont dirigées par des frères de Sainte-Marie de Bordeaux, et les écoles des filles par des sœurs de la Providence. Presque tous les parents envoient leurs enfants à l'école ; seulement pressés par le besoin d'obtenir leur concours, ils ne les y laissent point assez longtemps. Il s'ensuit que l'état de l'instruction parmi les adultes de la ville ne répond pas au grand nombre d'enfants qui fréquentent les classes élémentaires. Chez les tisserands de la campagne, l'ignorance est encore plus générale, les moyens d'apprendre à lire et à écrire étant beaucoup moins à la portée des familles.

Des efforts se sont produits parmi les ouvriers de Sainte-Marie en vue d'opposer la prévoyance collective aux funestes effets des chômages occasionnés par la maladie. Un assez grand nombre de sociétés de secours mutuels plus ou moins solides se sont formées à cet effet. Quoique un peu trop multipliées, elles rendent des services réels ; elles témoignent qu'on participe ici à une tendance commune à toute l'Alsace. Une subvention annuelle à une de ces institutions sur le revenu municipal avait montré, il y a déjà un certain temps, qu'on avait compris la portée sociale de ces créations [1].

1. Il existe à Sainte-Marie-aux-Mines trois sociétés approuvées, parmi lesquelles la *Caisse générale de secours mutuels* dont le personnel comprend plus de 150 hommes et plus de 360 femmes. Le

La propagande des théories concernant l'organisation du travail qui avaient inquiété d'autres districts, né s'était pas ouvert une large voie dans les montagnes de ce pays. Même au lendemain de la révolution de février, bien qu'un peu plus émus qu'à l'ordinaire, les ouvriers ne s'y occupaient guère de questions abstraites; toutefois le calme tient ici à l'empire de l'habitude et à une sorte d'engourdissement plutôt qu'à des sentiments éclairés et à des volontés réfléchies.

3° *Bischwiller.* Dans la troisième ville manufacturière de l'Alsace, à Bischwiller, située tout à fait au nord de la province, dans le département du Bas-Rhin, l'organisation de l'industrie se rapproche bien plus du régime de Mulhouse que de celui de Sainte-Marie-aux-Mines. Tous les ouvriers travaillent en atelier, sans y former toutefois des agglomérations de plus de deux ou trois cents individus. Une seule fabrication existe sur cette place, celle des draps, qui s'est heureusement transformée depuis environ vingt ans par la substitution à peu près complète des draps légers, connus dans le commerce sous le nom de *draps zéphyr*, à de grossières étoffes dont la consommation était très-circonscrite. De cette nouvelle industrie dépend aujourd'hui le sort de quatre à cinq mille ouvriers.

Il n'y a pas en Alsace une autre localité où la classe laborieuse s'appartienne autant à elle-même. Le tissage de

nombre des sociétés privées n'est pas inférieur à 10 ou 12; l'une, celle des compagnons tisserands, compte 220 membres. C'est la plus nombreuse de toutes; mais il y en a telle autre qui n'en a pas 40.

la laine se faisant à la main, les ouvriers ne sont pas tenus sous la continuelle dépendance d'un appareil à vapeur. De plus, dans une petite ville isolée et naturellement paisible, les règlements de police ne sont ni très-multipliés ni très-sévères. Enfin, cette fabrique s'étant accrue sans qu'il s'y formât de très-vastes établissements où il est indispensable d'introduire une discipline rigoureuse, les ouvriers ne sont pas assujettis à des règlements intérieurs fort complexes et fort rigoureux. Ils aiment d'ailleurs singulièrement leur indépendance ; cependant, malgré ce goût, ils ont senti plus d'une fois le besoin d'une main étrangère qui les soutînt et les aidât. Singulière circonstance ! S'abstenir, telle paraît être ici la tendance préférée des patrons ; rechercher l'intervention des chefs, tel a été au contraire, dans diverses occasions, le penchant visible des ouvriers. Si les premiers savent intervenir à propos dans la mesure convenable, ils rendront plus de services en favorisant une action dont le foyer reste placé en dehors d'eux, qu'en cherchant à concentrer toute l'initiative en leurs propres mains. Dans une ou deux maisons, les ouvriers pensèrent qu'ils auraient intérêt à s'entendre pour acheter en commun divers objets de consommation quotidienne, notamment pour fonder une boulangerie. Un fabricant fut sollicité de prendre lui-même en main cette affaire ; mais, instruit par quelques tentatives antérieures qui avaient échoué, il refusa nettement de se charger de l'opération. « Je vous ferai, dit-il à ses ouvriers, les premières avances pour vos achats ; si vous croyez avoir besoin de mes avis, je les tiens volontiers à votre disposition, mais nommez vous-mêmes vos délégués,

établissez vos comptes, et réglez tout à votre guise. » C'était bien là le meilleur parti à prendre. La boulangerie ainsi constituée n'a pas mal réussi, et le chef d'établissement n'a pas été exposé à ces soupçons qui malheureusement parfois découragent la bienveillance. Cette tendance à laisser l'ouvrier se diriger lui-même n'a pas toujours pour principe une réflexion de ce genre; elle procède quelquefois d'une certaine indolence, d'une certaine appréhension de la part des chefs d'établissement. Quelle qu'en soit la cause, il importe d'en rechercher les effets sur la conduite journalière des ouvriers, il faut savoir si cet abandon les livre à l'imprévoyance et au désordre.

Des indices rassurants se rencontrent dans cette petite cité, sous plus d'un rapport. Sans atteindre à un niveau fort élevé, la vie privée ne présente pas de ces déréglements graves qui impriment sur une contrée le stigmate de la corruption. L'ivrognerie y est un peu moins commune que dans les autres districts de l'Alsace. Malgré la faveur que les brasseries obtiennent ici comme à Strasbourg, il reste une place à la vie de famille. De plus, le désir général qu'éprouvent les ouvriers de devenir propriétaires au moins de leur maison leur inspire un certain esprit d'ordre et d'économie. Ce goût a même donné naissance à une industrie spéciale: des entrepreneurs construisent chaque année quelques habitations en terre et en bois, dont le prix varie de 1,200 à 1,500 fr., et ils les vendent ensuite, en accordant à l'acheteur des facilités de paiement. Est-il besoin de dire combien, une fois logé chez lui, l'ouvrier tient à cette propriété, qui représente de longues peines et de rudes privations? On voit de jeunes

hommes se vendre pour le service militaire dans le seul espoir d'acheter plus tard ce *chez soi* qu'ils ont appris à convoiter dès leur enfance.

L'idée de la prévoyance mutuelle, mise en pratique par diverses sociétés de secours, est assez répandue à Bischwiller. Il était seulement à regretter que les forces de l'épargne se fussent éparpillées sur un trop grand nombre d'associations de cette espèce, en sorte que le chiffre des membres de chacune d'elles était beaucoup trop restreint. A l'origine, une seule société, qui recevait une subvention communale, existait pour toute la fabrique; mais, cédant à une inspiration peu fraternelle, des ouvriers jeunes et vigoureux se séparèrent du noyau commun, afin de se débarrasser des charges qu'imposaient les vieillards et les infirmes. N'ayant pas, comme l'association générale, un local à la mairie, ils s'établirent dans une auberge. Comme leurs réunions entraînaient quelques dépenses, d'autres cabaretiers de la ville poussèrent leurs habitués à rompre aussi avec la souche primitive, et on arriva bientôt à un fractionnement excessif, qui aurait pu compromettre l'idée même de l'institution. On a sagement réagi contre cette tendance. Deux sociétés approuvées en 1855, l'une pour les ouvriers, et l'autre pour les femmes d'ouvriers, forment des groupes assez considérables pour qu'on puisse bien augurer de l'avenir, malgré quelques embarras financiers actuels. La première ne comprend pas moins de 733 ouvriers et la seconde moins de 530 femmes d'ouvriers[1] (1er janvier 1860).

1. La caisse de la société des ouvriers était en déficit de quelques centaines de francs; celle des femmes d'ouvriers ne possédait

Bien que la vie soit à très-bon marché dans ce pays[1], la plaie de l'indigence afflige la cité, surtout à certains moments de l'année. Cela tient à ce que les familles sont nombreuses, et à ce que le travail ne suffit pas pour occuper tous les bras. La mendicité, qui s'étendait chaque jour, a été supprimée grâce à l'établissement d'une sorte de taxe des pauvres, dont le paiement, toutefois, n'est pas obligatoire. Des souscriptions particulières ont formé un fonds sur lequel chaque indigent reçoit un secours une fois par semaine, soit pendant toute l'année, soit seulement durant l'hiver[2]. On a même étendu cette assistance aux indigents des communes voisines qui venaient mendier à Bischwiller. C'est une sorte d'association de bienfaisance.

L'idée d'association rencontre ici, comme du reste dans toute l'Alsace, ainsi qu'on a pu le voir, un sol singulièrement propice. Elle s'est retrouvée, quoique mélangée d'éléments un peu disparates, dans le mouvement des idées, à Bischwiller, relativement à la question du travail. Non pas que, dans l'indépendance dont ils jouissent, les ouvriers de cette ville aient pris à l'égard des

que quelques francs d'avoir disponible. On doit regretter qu'il n'y ait pas plus de membres honoraires, surtout dans la société des hommes, où l'on n'en compte que six.

1. La viande de boucherie se vendait 20 et 15 centimes le demi-kilogramme, il n'y a pas encore bien longtemps.

2. Le mode des souscriptions est d'ailleurs fort en usage ici pour suppléer à la pénurie des ressources municipales. Ainsi on avait acheté, il y a déjà un certain nombre d'années, des réverbères par souscriptions ; mais il fallait un autre appel au public pour les mettre en place, et un autre pour les entretenir. En attendant, ils gisaient inutiles dans les magasins de la mairie, laissant les rues de la petite ville absolument impraticables le soir.

patrons une attitude agressive. Sous le coup de la révolution de 1848, aucun désordre n'avait éclaté dans les ateliers; plus tard, l'émotion s'était accrue, il est vrai, et même en se calmant, elle avait laissé derrière elle les germes d'une défiance inconnue auparavant; mais elle n'avait amené aucun choc. Au fond, malgré quelques apparences, les préoccupations étrangères à la question du travail ne se mêlaient guère aux aspirations qui agitaient la classe ouvrière; tout le mouvement des intelligences pouvait être ramené à cette seule pensée : les ouvriers doivent s'entendre sur leurs besoins et agir de concert pour résister aux vicissitudes dont leur situation est assaillie.

Ce même sentiment, ce même besoin domine, on peut le dire, parmi toutes les populations laborieuses de nos départements du Rhin. C'est de cet esprit que le socialisme avait essayé de se faire une arme. Ouvrant carrière à tous les appétits matériels, il avait cru merveilleusement servir sa propre cause en évoquant l'image d'un bonheur impossible. L'émotion qu'il avait produite, il la devait à de telles promesses. Mais les événements ont mis en évidence ce fait général, que les sentiments intimes des ouvriers de l'Alsace n'appartenaient pas aux influences qui croyaient alors les diriger. Oui, sans doute, on aime ici l'association. Une théorie célèbre et puissante dans la seconde moitié du dernier siècle, celle de l'auteur du *Contrat social*, n'aurait pas excité de sympathies dans cette contrée. On n'y a jamais agi d'après cette idée, que la société est une cause de dépravation pour l'homme. On a cherché, au contraire, à rapprocher les individus en vue

d'obtenir des efforts plus efficaces. Il suffira de quelques mots pour expliquer comment les théories erronées qui se sont produites sur la question du travail, n'avaient pu réussir à dénaturer les habitudes d'association inhérentes à ce sol, et à égarer les ouvriers des clans ou ceux des villes manufacturières en des voies où l'ordre social se serait trouvé livré à d'incalculables hasards.

Si les ouvriers de Bischwiller, de Wesserling, de Mulhouse, aiment à se rapprocher, à se concerter, ce n'est pas avec l'envie d'offrir en holocauste à une communauté chimérique leur propre individualité ; c'est au contraire pour devenir plus forts contre les influences extérieures qui tendraient à en paralyser les mouvements. Au fond, ce désir même de s'unir afin de se posséder davantage a été en Alsace une garantie réelle. Les chefs de grandes manufactures avaient, dans cette province, devancé les ouvriers dans la voie des institutions qui procèdent de l'esprit d'association. La route était donc frayée quand ces derniers voulurent eux-mêmes s'occuper en commun de leurs intérêts. Le concours des patrons n'a été nulle part refusé aux tentatives utiles, pas plus dans les clans des montagnes que dans les agglomérations manufacturières. Une différence essentielle s'est produite pourtant entre les clans et les cités : dans les clans, l'esprit de réforme s'est allié à l'esprit de tradition ; dans les villes, où les habitudes ont moins d'empire, il n'a pu chercher ses aspirations qu'en lui-même et dans les faits actuels. Partout, dans les réformes accomplies, on a respecté les exigences du caractère local ; c'est là une condition de solidité et de durée.

Les institutions économiques de cette région ont encore eu cet avantage de tendre à rapprocher les deux grands éléments de la production, le travail et le capital. Les ressources réalisées, les garanties acquises sortent du sein même de la population industrielle. On ne demande au gouvernement que son appui moral. Si l'action du pouvoir doit s'exercer directement en Alsace, c'est sur un autre terrain que celui de l'industrie. On ne peut nier que le gouvernement ne soit entré pleinement dans cette voie. Des actes très-significatifs ont tendu à modifier la situation sur des points que nous avions accusés et qui sont rappelés au commencement de ce chapitre. Quoi de plus propre, par exemple, à diminuer peu à peu les haines aveugles dont les juifs sont l'objet, et qui sont aussi contraires à la paix sociale qu'aux principes de l'économie politique, que l'institution du crédit foncier, pourvu qu'on sache à la fois prêter une aide réelle aux petits propriétaires ruraux, et les éclairer sur le rôle qu'ils donnent eux-mêmes aux usuriers? Il était plus facile de tempérer la rigueur de ce régime forestier dont l'interprétation trop rigoureuse avait créé tant de rancunes. Les populations rurales ont reçu sous ce rapport une satisfaction dont elles ont été véritablement reconnaissantes. Quant aux deux cultes qui se partagent cette province, et dont le contact entretient dans les idées un certain état de lutte, la politique commande de continuer à tenir entre eux la balance d'une main équitable et ferme. En un mot, pacifier les âmes par l'instruction, favoriser les intérêts par le développement du travail, c'est un programme dont l'Alsace paraît merveilleusement disposée à favoriser l'application, et

c'est aussi celui qui résume le mieux la tâche de notre temps à l'égard des populations ouvrières.

CHAPITRE II

LES OUVRIERS DES MONTAGNES DU JURA

I.

Industries locales. — Régime du travail.

Le travail industriel dans les montagnes du Jura est concentré sur un territoire relativement fort restreint, et qui ne forme qu'une partie de l'arrondissement de Saint-Claude. Il se trouve bien çà et là, sur tel ou tel autre point du département auquel cette chaîne montagneuse a donné son nom, quelques fabriques isolées, des hauts fourneaux, des forges, des papeteries, etc.; mais ce sont des unités éparses qui n'affectent nullement la physionomie générale du pays. Une petite ville située tout près de la Suisse, Morez, est le principal centre de l'industrie. Il s'y est même révélé un esprit actif, entreprenant, ingénieux. On s'y ressent du voisinage des deux cités helvétiques, de la Chaux-de-Fond et du Locle qui semblaient si désavantageusement placées, et où l'industrie a créé cependant d'incalculables richesses.

Morez possède une vingtaine de fabriques de grosse horlogerie, autant de quincaillerie, une dizaine de fabriques de lunettes ou d'autres articles qui se rattachent de

près ou de loin à ces fabrications principales. Cette ville essaie d'implanter dans le Jura français la fabrication des montres, si fructueuse dans le Jura suisse, et elle a fondé dans son sein une école d'horlogerie que le gouvernement a vu naître avec intérêt et dont il a encouragé les débuts. On ne compte pas dans le district industriel de Morez, qui s'étend dans les montagnes d'alentour, notamment sur les hauteurs de Longchaumois, du côté de Saint-Claude, moins de 2 à 3 mille ouvriers. De son côté, l'industrie de Saint-Claude en occupe environ un millier voués à des applications toutes différentes. Ce n'est plus à tel ou tel métal qu'on s'attaque ici, c'est au bois qui, entre des mains agiles, prend mille formes diverses; la tabletterie et la tournerie forment le principal élément de l'industrie locale. Une papeterie mécanique mérite d'y être mentionnée, ainsi que quelques scieries et quelques fabriques de mètres.

Sauf dans quelques établissements, comme la papeterie dont nous venons de parler et dans quelques ateliers métallurgiques à Morez, tous les ouvriers de l'industrie dans ce district travaillent à leur domicile. Chacun des villages dans lesquels sont disséminées les familles ouvrières pourrait motiver une étude à part; il suffira cependant, pour donner une idée du régime du travail installé au sein d'arides montagnes, dans des conditions si différentes de celles où nous l'avons vu au milieu des riches plaines ou des gras vallons de la Normandie, il suffira, disons-nous, de le considérer sur un point où il offre les traits les plus propres à nous faire apprécier dans son ensemble la vie industrielle de la contrée.

Avant d'aborder cette étude spéciale, il est à propos, ce nous semble, de faire remarquer que la dissémination du travail industriel, et l'éparpillement de la population jurassienne considérée dans son ensemble, n'ont pas été un obstacle au succès des institutions mutuelles de prévoyance. Des résultats considérables ont même été obtenus dans ce département, puisqu'il compte environ 200 sociétés de secours mutuels, placées toutes sous le régime de l'approbation. Le plus souvent, il est vrai, les groupes ne sont composés que d'un très-petit nombre de membres; ils vivent néanmoins dans la sphère modeste où ils sont placés. A Morez et à Saint-Claude, les associations de ce genre ont une assiette suffisamment étendue, et sont en état d'affronter toutes les chances de l'avenir[1]. — Avançons maintenant vers le point qui doit particulièrement fixer nos regards.

II.

Les lapidaires de Septmoncel.

Il y a sur un des plateaux les plus isolés, les plus abrupts de la ligne jurassienne, une peuplade singulière au sein de laquelle on peut observer le travail industriel uni à la

1. On trouve à Morez une seule société de secours mutuels, ayant environ 300 membres participants et plus de 100 membres honoraires. A Saint-Claude il y a deux sociétés de ce genre, comptant l'une environ 150 hommes et une centaine de femmes avec plus de cent membres honoraires, et l'autre une centaine d'associés participants et plus de cinquante membres honoraires. Cette seconde société, quoique la moins nombreuse, est celle qui possède l'avoir disponible le plus considérable.

vie de famille sous une forme spéciale et avec une organisation des plus simples. A côté des centres les plus considérables de l'activité manufacturière, de ceux qui sont le plus en évidence, qui occupent des milliers de bras, qui livrent à la consommation des masses de produits, notre pays compte des centres ignorés, en quelque sorte perdus, et où s'accomplissent avec régularité, sans bruit, des travaux dont l'importance n'est peut-être pas suffisamment appréciée. Dans le domaine de l'industrie, que de variétés multiples, que de détails infinis, mais curieux même dans leur petitesse, parce qu'ils servent à établir certains contrastes, et nous aident à pénétrer dans le mouvement intérieur qui constitue la vie réelle des populations! C'est préoccupé de cette importance des petits foyers industriels que nous avions cru devoir visiter les ouvriers groupés çà et là dans les monts jurassiens, et que nous croyons devoir nous arrêter, comme nous le disions tout à l'heure, à un de ces groupes, plein d'intérêt, — celui des lapidaires de Septmoncel. — Le fidèle récit de cette course à travers une des plus âpres régions de la France m'a paru le meilleur moyen de donner une idée des caractères qu'y revêt l'industrie et de présenter sous leur vrai jour quelques observations sur une face singulière du travail en famille.

Avant d'atteindre jusqu'à ce qu'on peut nommer l'aire septmonceloise, il faut traverser une des parties les plus pittoresques du Jura. Les beautés naturelles semées à chaque pas dans ces montagnes suffiraient seules pour y appeler les voyageurs, et pourtant ce pays est peu visité; les perspectives qu'on y rencontre, la vie qu'on y mène,

sont presque inconnues. Le Jura français compte à peine parmi les régions où s'en va chaque année le flot grossissant des touristes. La Suisse, l'Italie, les bords du Rhin, voilà les lieux classiques où se presse cette foule moutonnière, toujours jalouse d'emporter avec elle la nomenclature des admirations qu'elle doit ressentir. Parlez du Jura à ces coureurs effarés, ils ne croiront jamais le traverser assez vite, et ils ne voudraient pas allonger leur itinéraire pour en interroger les replis capricieux et les pittoresques sommets.

Comme tous les pays de montagnes, le Jura ne consent du reste à se révéler qu'aux voyageurs qui le visitent sans précipitation, et qui savent au besoin s'écarter des routes frayées. A vrai dire, ce pays demande à être parcouru à pied. On a vanté sous toutes les formes, surtout depuis certaines pages de Rousseau, le charme des excursions pédestres; on a dit que les voyages à pied sont ceux qui excitent en nous les plus vives sensations. Ils sont à coup sûr ceux qui permettent le mieux à l'âme humaine de se sentir la maîtresse de ce monde qu'elle domine aussi bien quand elle en fait l'objet de sa naïve admiration, que lorsqu'elle en détermine les lois cachées. Ceci reste vrai, même après les merveilleuses conquêtes réalisées de nos jours dans l'industrie des transports. Il ne suffit pas d'aller vite : l'intérêt réel est au terme où se dirigent nos désirs, là où il nous semble que l'aiguillon de la vie deviendra plus pénétrant et plus sensible. Supposons les facilités de la locomotion encore agrandies, l'homme n'en sera pas moins obligé de savoir s'arrêter souvent, s'il veut étudier, s'il veut connaître les mille variétés des régions qu'il traverse.

Pour notre part, c'est avec ces pensées que nous avons visité le Jura, en y voyageant à pied la plupart du temps. Sans doute, des pérégrinations pédestres ayant un objet spécial laissent moins de liberté aux mouvements, moins de place au caprice que les courses de pure fantaisie ; cependant la tâche méthodique qu'on s'est imposée n'a pas nécessairement pour effet de rendre insensible aux charmes de l'imprévu, ni de comprimer, en présence des émouvantes variétés de la nature, l'essor de la pensée.

L'intérêt d'un voyage à pied dans le Jura, pour ceux du moins qui comme nous se dirigeraient vers Septmoncel, commence à Lons-le-Saunier. Lorsqu'on veut gagner cette ville en venant de Paris, on quitte à Châlon-sur-Saône la grande ligne de fer de la Méditerranée. Entre Châlon et le chef-lieu du département du Jura, rien qui soit digne d'arrêter les yeux ; on se prend à regretter les humbles coteaux de la Bourgogne, d'où l'on vient de sortir. Des plaines très-légèrement ondulées y rappellent un peu celles de la Flandre, quoique recouvertes d'une végétation bien moins vigoureuse. Aux abords de Lons-le-Saunier, quelques hauteurs abruptes se dessinent à l'horizon, mais elles n'ont point encore la majesté des montagnes. Si vous exceptez un ou deux villages perchés sur des coteaux et cachant à demi leurs blanches maisons derrière des groupes d'arbres[1], vous ne découvrez nulle part dans les environs mêmes de la ville, de sites grandioses ni de saisissants paysages. Quoiqu'elle n'ait ainsi presque rien dans son entourage le plus rapproché qui

1. Je cite le village de Montaigu d'où l'œil embrasse toute la vallée où Lons-le-Saunier est bâtie.

captive l'admiration, la ville de Lons s'est vue trop négligée jusqu'à ce jour. La situation qu'elle occupe aux limites extrêmes du haut et du bas Jura suffit pour qu'elle offre un réel intérêt à tout voyageur un peu curieux des contrastes. On est ici à peu près comme dans ces régions célèbres du nord de l'ancienne Grèce où l'on avait sous la main, d'une part les molles vallées de la Thessalie, et de l'autre les âpres sommets de l'Hémus.

Il semble difficile de s'expliquer de prime abord comment Lons-le-Saunier a pu se former si loin de toutes les voies suivies par le commerce. Que le choix de cet emplacement n'ait pas été néanmoins un pur effet du hasard, cela devient évident dès qu'on sait qu'il existe aux portes de la ville des puits salés qui lui ont valu son surnom, et qui étaient connus dans les temps les plus reculés. On aura bâti là quelques cabanes pour loger les ouvriers, et le village se sera grossi peu à peu par suite du développement des exploitations. Le titre de chef-lieu de préfecture que reçut Lons-le-Saunier lors de la division de nos anciennes provinces en départements, sans doute à cause de sa position à peu près centrale, amena nécessairement une certaine extension de la cité [1]. Dans une ville

1. Ce fut là un grand sujet de jalousie pour la ville de Dôle, qui, servie par quelques manifestations politiques, parvint un moment à obtenir le titre de chef-lieu de préfecture, mais pour le perdre aussitôt après le 9 thermidor. — Si nous en jugeons par les observations qu'ont suscitées dans les journaux de la localité quelques pages sur Lons-le-Saunier, comprises dans cette même étude qui avait paru d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1859), on aurait cru dans cette ville que nous en voulions à son titre de chef-lieu de préfecture. Disons aux feuilles lédoniennes qui nous ont

si nouvellement échappée à une longue obscurité et arrivée d'hier à une sorte d'existence publique, il semble qu'on devrait se montrer favorable aux innovations modernes, et désireux de s'approprier les récentes conquêtes de l'industrie. On est loin de là : la population se complaît généralement dans l'immobilité de ses anciens usages. La classe aisée même n'a qu'une faible idée de ce *comfort* qui a pris une si large place dans les habitudes de la société contemporaine. Tandis que dans beaucoup de villes de province on pousse trop loin l'ambition d'imiter Paris, à Lons-le-Saunier on n'éprouve pas d'autre désir que celui de continuer à se ressembler à soi-même. Nulle application un peu étendue dans l'ordre industriel ne vient d'ailleurs stimuler les activités locales. Si l'on

prêté cette opinion, sans doute pour se donner le plaisir de la combattre, que l'Égérie locale les a vraiment fort mal inspirées. Que signifient des raisons comme celle-ci : « La sagesse et la modération que ses habitants surent conserver au milieu des excès de la révolution et par lesquelles Lons-le-Saunier a eu la gloire de se distinguer entre toutes les villes du voisinage, contribuèrent bien aussi à lui faire obtenir cet avantage » ? Ainsi on justifierait aujourd'hui pour une ville son titre de chef-lieu de département par l'attitude qu'elle aurait prise dans quelqu'un des mille incidents de l'ancienne lutte entre la Gironde et la Montagne ! L'objet que nous avons eu en vue dans nos observations sur Lons-le-Saunier, on peut aisément l'apprécier par ce que nous écrivions le 13 août 1859 à un personnage du Jura avec lequel nous avions eu des relations antérieures. « Je n'ai eu qu'un but, était-il dit dans cette lettre, « stimuler l'effort d'un pays vigoureux qui s'alanguit faute d'impul- « sion. Je n'ai dit que ce qui pouvait conduire à cette fin, et en « laissant dans l'ombre beaucoup de traits. Tout en ménageant les « susceptibilités locales, il faut savoir quelquefois se placer au-dessus « de celles qui ne sont pas légitimes en elles-mêmes et qui peuvent « être funestes dans leurs conséquences.» C'était bien là notre pensée. Les feuilles de Lons-le-Saunier, au lieu de se placer au même point

porte les yeux sur les objets qui se fabriquent dans le pays, vêtements ordinaires, outils de tous genres, ustensiles de ménage, articles de serrurerie pour la fermeture des portes et des croisées, on leur trouve un aspect primitif, disgracieux et grossier, qui atteste l'état arriéré de l'industrie.

Le travail des salines situées à Montmorot, aux portes mêmes de la ville, n'offre pas des conditions bien propres à rendre les bras habiles et à exercer les esprits. Voici, du reste, comment on procède ici. On puise à une extrême profondeur l'eau qui a traversé des couches salines. Cette eau contenant à peu près 25 pour 100 de sel, est amenée dans d'immenses réservoirs où l'on provoque une cristallisation qui commence par s'opérer à la

de vue que nous, ont jugé préférable d'entonner un hymne d'admiration sur l'état des choses. A les entendre, il n'y a rien de comparable au chef-lieu du Jura; il faudrait presque regretter, dans l'intérêt de la civilisation, que cette cité ne soit pas la capitale de la France. N'y a-t-il pas quelque puérilité dans cet épanouissement de l'amour-propre local? Nous voulons bien nous abstenir de parler des compliments que se sont adressés à eux-mêmes, d'une feuille à l'autre, les journalistes lédoniens. Les réponses qu'on nous a faites seraient au besoin d'excellentes pièces à l'appui de quelques-unes des idées que nous avons émises. Aussi ne songeons-nous pas à nous en plaindre, sauf pour quelques citations inexactes de notre texte. Nous voyons seulement qu'il convient de préciser plus nettement aujourd'hui notre pensée sur deux ou trois points, afin d'enlever tout prétexte à des confusions gratuites. Nous regrettons sincèrement d'ailleurs qu'on ne se soit pas associé à l'esprit de nos observations pour stimuler l'action et pour encourager d'utiles initiatives. Les conversations que nous avons eues à Lons-le-Saunier avec des personnes placées dans des situations diverses, nous avaient démontré qu'on n'y éprouvait pas, au sein de la population, le même contentement que les écrivains qui nous ont répondu, et qu'on était loin de s'y croire dans le meilleur des mondes possibles.

surface, et finit par tomber au fond des récipients. De là le sel est porté dans les magasins. Ce n'est pas de la même manière qu'on exploite tous les gîtes de sel gemme. A Dieuze, par exemple, dans la Meurthe, on extrait la matière saline toute formée et à l'état solide. Dans les deux cas, ce travail est une simple besogne de manœuvres. Supposez cependant que Lons-le-Saunier eût recélé quelques germes de l'esprit d'entreprise, cette ville aurait pour ainsi dire trouvé des capitaux sous sa main, à Genève, où ils abondent ; elle aurait fait comme une autre ville de l'est placée dans une situation analogue, Mulhouse, qui, animée au plus haut point par le génie de l'industrie, a su tirer si bon parti de son voisinage avec les capitalistes de Bâle. Le département du Jura n'est séparé, comme on sait, que par le pays de Gex du territoire de Genève, et Lons-le-Saunier n'est qu'à dix-huit ou vingt lieues de cette ville. — Une exploitation agricole a de l'importance autour du chef-lieu du Jura, celle des vignes. Les vignobles de ce pays, qui ne sont pas sans réputation, font, sur plusieurs points, toute l'aisance des familles ; quand vient à manquer la récolte, tout languit dans la contrée ; la misère s'y répand comme une plaie envahissante. Dans ce genre de travaux un peu routiniers de leur nature, rien qui sollicite vivement l'esprit.

Que la vie intellectuelle ne puisse posséder beaucoup de ressources dans un pareil milieu, on le devine sans peine. Point de sociétés particulières pour la stimuler et la soutenir, c'est-à-dire point de sociétés qui se soient donné pour mission d'élever le niveau moyen des intelligences en propageant l'instruction parmi la classe ou-

vrière[1]. Certes, il ne manque pas dans le Jura d'hommes instruits qui, du fond de leurs bibliothèques, savent s'associer au mouvement intellectuel de l'époque ; il y en a certainement à Lons-le-Saulnier; mais on les trouvera plutôt sur d'autres points du département, — par exemple dans l'ancienne ville parlementaire et universitaire de Dôle, dans la cité abbatiale et épiscopale de Saint-Claude, ou bien même dans certaines bourgades des montagnes, où l'homme, emprisonné si longtemps par les neiges, demande tout naturellement à l'étude un moyen d'occuper les loisirs de l'hiver[2]. L'ignorance, fort commune dans la masse de la population de Lons-le-Saunier, n'y étouffe point des instincts natifs de clairvoyance tout à fait caractéristiques. La population ouvrière y possède une

1. La *Société d'émulation* de Lons-le-Saunier ne répond point à ce besoin, pas plus que le comice agricole. Le département du Jura, considéré dans son ensemble, n'est pas un département où l'instruction primaire soit délaissée; seulement c'est dans la partie haute du pays qu'elle est le plus répandue; ce sont les districts les plus montagneux qui lui valent son rang sous ce rapport.—Je tiens à ne priver Lons-le-Saunier d'aucun de ses avantages, et je fais observer qu'on y publie un des *Annuaires* les meilleurs qui se rencontrent dans nos départements.

2. L'année 1857 a vu mourir à Dôle, presque centenaire, un des personnages qui représentaient le mieux la vie studieuse dans le Jura, M. Dutillet, président perpétuel honoraire de l'Académie de Besançon. Les annales du Jura renferment d'ailleurs les noms d'un grand nombre d'hommes distingués, soit dans les lettres, soit dans les sciences, et dont quelques-uns y ont tenu un rang tout à fait éminent, tel l'immortel Bichat. (Voy. *Les Jurassiens recommandables*, par M. D. Monnier.) — Lons-le-Saunier même a donné le jour à plusieurs hommes qui ont laissé dans la vie locale d'honorables traces; mais parmi les citations qu'on a faites, il y en a qui sont par trop naïves. Exceptons, si l'on veut, à cause de sa célébrité toute particulière, le nom de Rouget-de-Lisle.

foule de notions justes qui attestent un sens naturellement droit. De telles facultés ne demanderaient qu'à être développées. Il faut dire pourtant que ces instincts ne jaillissent pas d'eux-mêmes au grand jour, le tempérament local n'étant rien moins qu'expansif; on est obligé de fouiller un peu pour les découvrir, c'est-à-dire qu'on a ici plus de peine qu'ailleurs à mettre les ouvriers assez à leur aise pour obtenir d'eux qu'ils expriment ouvertement leur véritable manière de penser et de sentir. Chacun se concentre volontiers au dedans de lui-même. Sous ce rapport, la différence est surtout fort grande entre le pays jurassien et la Bourgogne, ou même d'autres parties de la Franche-Comté, où la causerie, toujours facile, devient si promptement pétulante. La réputation de froideur date de loin pour les habitants du Jura. Le hardi et turbulent duc de Bourgogne, qu'enveloppèrent si souvent les trames de son taciturne adversaire de Plessis-lez-Tours, les accusait déjà dans des discours publics d'apathie et de faiblesse[1] : reproche injuste dans les circonstances où il était fait, mais qui indique sous quel jour dès lors se dessinaient les caractères.

L'absence d'expansion, ou, si l'on veut, la réserve outrée qui entrave la manifestation des sentiments individuels, jointe à l'attachement aux vieilles routines, porte à croire que le chef-lieu du département du Jura conser-

1. Les accusations pleines d'acrimonie de Charles le Téméraire avaient surtout éclaté au lendemain de sa défaite à Morat, devant les remontrances opposées par les états de la province réunis à Salins à la demande d'une nouvelle levée d'hommes et d'un nouveau subside.

vera longtemps sa physionomie présente. En vain cette ville sera réunie par quelque embranchement ferré au réseau de nos grandes lignes; tout indique qu'il lui faudra de longs frottements avec le dehors pour arriver à une réelle transformation. On dirait un nid où le germe du progrès a de la peine a éclore faute d'une chaleur suffisante. L'immobilité locale tient moins à l'isolement qu'aux habitudes invétérées de la population. Il faudrait qu'une impulsion soutenue fût donnée ici par une association spéciale ou par quelque individualité énergique. Toute industrie impliquant une véritable activité intellectuelle fait aujourd'hui absolument défaut. Les bras prêtent à des productions vulgaires le concours de la force matérielle, rien de plus. La réflexion, le coup d'œil et ce sentiment des proportions, qui est si largement développé sur d'autres points du Jura où le génie de la mécanique semble inhérent au sol, manquent presque entièrement d'exercice. Dans le bas Jura au surplus, l'état des esprits est à peu près le même partout. Tandis que dans la partie montagneuse l'homme, en lutte avec la rigueur du climat et l'âpreté du sol, déploie la plupart du temps une industrieuse activité, on le voit dans les plaines, sous un ciel plus clément et sur une terre moins rebelle, s'abandonner volontiers à l'engourdissement.

Deux routes conduisent de Lons-le-Saunier à Septmoncel, l'une par Clairvaux, l'autre par Orgelet; elles se rejoignent près de Saint-Claude. La première est la plus pittoresque; c'est celle que nous avons suivie. Quoique très-montueuses l'une et l'autre, elles sont sûres et commodes, je ne parle pas pour les voyageurs à pied, qui

s'arrangent de tout, mais même pour les voitures. On peut aujourd'hui en dire autant de toutes les grandes routes du département du Jura. Le temps n'est pas loin de nous où elles étaient dans le plus déplorable état. A peine y a-t-il trente ans qu'on a entrepris de les améliorer ou plutôt de les reconstruire. Les anciennes voies qu'on découvre encore çà et là le long de côtes abruptes attestent d'une façon irrécusable l'importance des travaux effectués. Ici on a supprimé, au moyen de profonds remblais, des détours fatigants; là on a substitué à des pentes périlleuses une ligne qui s'élève doucement en spirale entre des ravins sinueux et des rochers taillés à pic. Les voies nouvelles sont entretenues avec un soin extrême.

En quittant Lons-le-Saunier, la route monte presque au sortir de la ville. On laisse derrière soi d'abord les vignes qui recouvrent les premiers coteaux, puis les noyers gigantesques qui ombragent les premiers vallons. On arrive assez vite à la région des sapins, ces hôtes privilégiés des montagnes, qui défient la sévérité du climat sur des chaînes plus élevées que celle du Jura, quand tous les autres arbres ont disparu. On dirait que, sous leur aspect morne et triste, les sapins ont pour mission de représenter la vie jusqu'aux limites où la nature est obligée de s'avouer vaincue par le froid. Quoique dans le Jura la température ne s'oppose pas à toute autre végétation, il arrive souvent que le sol pierreux et pauvre ne pourrait nourrir des arbres moins accommodants que ceux-ci. Cela n'empêche pas les sapins de ces montagnes d'atteindre des proportions inconnues aux pays de plaine. On les voit fréquemment s'élancer à des hauteurs prodi-

gieuses, d'étage en étage, le long de gorges étroites, entre des roches nues confusément entassées. De temps en temps leurs rameaux noirâtres voilent l'horreur d'un précipice. Groupés parfois sur des cimes qui dominent de sauvages ravins, ils y forment une sorte d'encadrement autour de quelques croix en bois ou en fer que la piété locale a plantées. Ces monuments, si modestes qu'ils soient, contrastent avec la tristesse de la nature environnante. Dans ces lieux où les forces du monde matériel semblent triomphantes au sein d'une sorte de chaos, on les croirait destinés à rappeler la souveraine domination de l'esprit sur la matière.

Ces perspectives désolées ne se continuent pas longtemps sans diversion. C'est le caractère, c'est le charme des pays de montagne de changer à tout moment d'aspect. Le paysage revêt çà et là un air de vie et de gaieté. On peut descendre de temps en temps dans de verdoyantes vallées, que bordent des murailles d'acacias et de troènes enrubannés de liserons en fleurs. Il faut bien le dire cependant, c'est à peine si le voyageur a quelques semaines au commencement de l'été pour voir ces vallons dans tout leur éclat. Le soleil, en y concentrant ses rayons comme au foyer d'une lentille, y dessèche bientôt la végétation, qu'un tardif printemps vient de faire éclore. Au milieu du jour, les chaleurs y sont alors aussi étouffantes que dans les sables de la zone torride. Pas un insecte n'y fait entendre son cri, pas une feuille n'y remue; seulement, la nature a pris soin d'y ménager une assistance précieuse en plaçant pour ainsi dire à chaque pas des sources fraîches et limpides. Parfois l'eau, qui s'est filtrée

d'elle-même à travers les roches, vient remplir quelque réservoir naturel où elle se renouvelle incessamment ; parfois elle descend de la montagne en minces ruisseaux, ici pénétrant dans les fentes des rochers, là roulant en cascades; plus loin, elle sort tout à coup d'un mamelon du coteau et vient tomber en éclats sur la pierre nue ou se perdre mollement sous la mousse[1].

Toute cette partie du Jura est peu habitée. Le long même des grandes routes, les villages sont fort rares; quant aux chaumières isolées, à peine l'œil en aperçoit-il quelqu'une de loin en loin sur le penchant des collines. Le second jour de notre excursion, n'ayant pu gagner avant le coucher du soleil la bourgade la plus voisine, nous nous arrêtâmes dans une de ces chaumières. La maisonnette était située au bord d'un ravin profond; elle était construite en bois et en terre, et couverte avec de légères lames de bois découpées en forme d'ardoises, qu'on nomme dans le pays *tavaillons* ou *ancelles*. Ces lames noirâtres descendaient le long des murs extérieurs et les enveloppaient dans toute leur étendue, de manière à les garantir de l'atteinte des pluies. Un groupe de sapins plantés alentour contribuait à prêter un aspect assez sombre à l'ensemble de ce petit paysage. L'intérieur de cette cabane, qu'occupaient un bûcheron et sa famille,

1. On sait que l'eau dans les montagnes est moins rare en été qu'en hiver. Les neiges, en se fondant au printemps, laissent à la terre une abondante provision d'humidité. A la fin de l'hiver au contraire, si les pluies se font attendre, comme cela est arrivé en 1857 et en 1858, toutes les fontaines se tarissent. Le montagnard en est réduit à faire fondre la neige sur le feu, sauf à n'obtenir ainsi qu'une boisson désagréable et malsaine.

n'était ce jour-là guère moins triste que le dehors, non qu'en y pénétrant on fût frappé par le délabrement de la misère. L'ameublement était fort simple, grossier même, mais propre. Les lits, rangés autour des murailles, étaient à demi cachés par des armoires luisantes; une table en cerisier, dont le rouge pâle rappelait celui de l'acajou quand il est nouvellement mis en œuvre, décorait le milieu de la chambre. Ce n'est pas non plus que le malheur, qui prend partout indifféremment ses victimes, se fût abattu à l'improviste sur cette modeste demeure. L'attitude silencieuse du père de famille et surtout les regards encore humides de la mère révélaient seulement qu'on y était sous l'impression d'une scène émouvante. Le matin même en effet, deux des filles du bûcheron, mariées la veille, avaient quitté le toit paternel pour aller habiter, suivant l'usage, chacune dans la famille de son mari. Quoique prévue, cette séparation, succédant de si près aux fêtes de ce double mariage, avait produit un déchirement cruel chez ceux qui restaient, et elle leur faisait trouver la maison bien grande. L'accueil empressé qu'on eût fait en tout temps à un étranger fut ce jour-là peut-être plus cordial encore. Mon arrivée soudaine apportait une diversion très-opportune aux préoccupations de la famille. Gagné par la franche bonhomie de mes hôtes, je restai quelques jours avec eux, parfaitement placé là du reste pour examiner les conditions de la vie locale.

Quoique encore éloigné des plus hautes cimes du Jura, qui touchent aux frontières de la Suisse, nous nous trouvions déjà complétement engagé dans la montagne. Le sol

est partout ici fort ingrat, et semble ne céder qu'avec regret un maigre produit aux efforts, aux sollicitations du travailleur. Pour fixer sa destinée dans un tel milieu, il faut que l'homme tienne à disputer à la nature les moindres ressources qu'elle recèle; il faut quelque chose de cet esprit qui le pousse à s'établir jusque dans les sables des régions tropicales ou jusque sous les glaces des pôles. Si clair-semée que soit la population sur les premiers escarpements du Jura, on peut se demander, en voyant la pauvreté de la terre, par quel élément de travail elle subvient à ses besoins. La culture des céréales et celle des plantes alimentaires est nulle ou à peu près. Des pâturages existent, il est vrai, sur le penchant des coteaux, mais il faut une bien grande étendue de terrain pour nourrir quelques têtes de bétail. A défaut de ressources naturelles, on n'a pas importé ici, comme on l'a fait un peu plus loin, des moyens artificiels de travail. L'industrie proprement dite se montre à peine; elle n'apparaît guère que dans quelques rares scieries, où l'on emprunte à l'eau des torrents la force nécessaire pour mettre en jeu des moteurs avec lesquels on débite les sapins de la montagne. Un seul genre d'occupation s'offre aux habitants, l'exploitation des bois. Ce pays est essentiellement un pays de bûcherons. Quoique des plus simples, la tâche de ces modestes travailleurs est moins commode qu'il ne semble de prime abord. Ainsi, pour opérer le transport des troncs d'arbres sur un terrain aussi tourmenté, on a besoin de recourir à des procédés qui ne manquent pas de hardiesse, et qui réclament un déploiement de force considérable. Là où les ravins qui séparent

les hauteurs se rétrécissent le plus, on prend soin de coucher au-dessus de l'abîme de longs arbres, de manière à former une sorte de pont sur lequel on puisse traîner les sapins. L'espace à franchir est-il un peu plus large, on tend de grosses cordes d'une rive à l'autre, et on fait passer les troncs d'arbres suspendus dans les airs. S'il faut descendre des pentes inégales et raboteuses, qui ne permettent pas de faire rouler l'arbre en l'abandonnant à son propre poids, on le place longitudinalement sur deux paires de roues, de telle sorte qu'il compose à la fois le chariot et le chargement. Comme les sentiers sont fort étroits, on ne peut atteler à ce grossier véhicule qu'un seul bœuf, qu'à tout moment le bûcheron est obligé de seconder en poussant lui-même la voiture.

De tels travaux ne sauraient procurer à ceux qui les exécutent un salaire fort élevé. Aussi, sous le toit des bûcherons du Jura, l'installation intérieure est-elle partout d'une simplicité extrême, et la vie des plus frugales. Cependant, les familles se contentent de ce qu'elles ont; si elles forment quelque désir, comme il arrive dans toutes les conditions, du moins est-il vrai qu'elles ne convoitent point une autre destinée. Cette terre, si avare de ses dons et si longtemps enfouie sous les neiges de l'hiver, on l'aime avec la passion commune à tous ceux qui sont en rapports continuels avec le sol, plus vive encore dans les montagnes que dans les plaines. Des habitudes simples mais régulières, des sentiments naïfs, mais droits, l'attachement voué à une rude existence, l'union maintenue dans la famille, sous l'autorité respectée de son chef, tels sont les principaux traits qui nous frappèrent dans

l'humble intérieur où le hasard nous avait fait pénétrer. Plus tard, nous avons pu opposer, sous le rapport moral, les aspects de cette partie si peu habitée du Jura, où le travail n'agit que sur le sol, à ceux de la partie la plus populeuse de ces montagnes, où l'industrie a importé tant d'applications diverses. Là-bas, tout est mouvement, effort, aspiration vers le mieux ; ici, tout est encore immobilité, calme, résignation. L'homme n'éprouve pas sur ces deux points, pourtant si voisins, un égal besoin d'échapper à la nature qui l'enserre, et dès lors il n'a pas la même énergie ; cette différence s'est dégagée d'elle-même du tableau déroulé sous nos yeux.

Par une singularité fréquente dans les pays de montagne, nous devions maintenant descendre presque continuellement des pentes abruptes jusqu'au pied même du groupe de Septmoncel. Nous étions à peu près sur le point culminant de la première arête du Jura. Un panorama d'un caractère nouveau se déroulait sous nos yeux. L'horizon, toujours si rétréci depuis Lons-le-Saunier, s'était tout à coup singulièrement étendu du côté de l'est. Il était fermé, dans un lointain nuageux, par une triple rangée de coteaux superposés en forme d'amphithéâtre, quelquefois recouverts d'une végétation vigoureuse, le plus souvent nus et arides. Au bas de cette ligne éloignée, on apercevait çà et là les eaux torrentielles de la Bienne, profondément enfouies entre deux hautes murailles de rochers si droits et si lisses qu'on les dirait tranchés avec la scie. Ce tableau reste déployé devant les regards, quoique en perdant peu à peu de sa grandeur, jusqu'à ce qu'on ait gagné le bord même de la rivière. Alors un

défilé creux et étroit conduit à la ville de Saint-Claude, auprès de laquelle commence ce qu'on appelait naguère encore l'ascension de Septmoncel. Il y a peu d'années, on ne pouvait atteindre ce dernier village que par un sentier difficile et fatigant. Au moment même où nous nous disposions à partir de Paris pour le Jura, nous recevions une lettre qui peut donner une idée de l'ancien état des choses, et qui nous était écrite par un personnage fort âgé, dont la verte et studieuse vieillesse s'écoule paisiblement dans une des vallées les plus solitaires de ce pays. « Pour vous élever jusqu'à Septmoncel, disait notre correspondant, ce ne serait pas trop d'avoir à votre disposition les engins des célébrités aéronautiques que vous avez possédées à Paris, et qui pendant un moment ont fait accourir la foule. » C'était là cependant un anachronisme : depuis que l'auteur de cette lettre n'avait escaladé ces montagnes, on avait construit sur le flanc des rochers une route spacieuse qui pénètre jusqu'au centre du village, situé à près de 645 mètres au-dessus de Saint-Claude, et à 1,044 mètres au-dessus du niveau de la mer. Mais jugez du nombre et de l'étendue des détours décrits par cette route : tandis qu'à vol d'oiseau il y a entre Saint-Claude et Septmoncel moins de 2 kilomètres, il y en a plus de 10 par le nouveau chemin.

Pendant la moitié de la route, on domine une vallée que traverse un torrent assez ambitieusement nommé *Flumen*. Ce torrent mérite toutefois qu'on en remonte les bords jusqu'à 2 ou 3 kilomètres au-dessus de Saint-Claude, car ses eaux forment à cette distance une cascade fort belle, la plus belle sans contredit de tout le Jura, où les

chutes de ce genre sont cependant si multipliées. Le Flumen tombe de 12 à 15 mètres de haut, et l'onde écumeuse roule aussitôt entre quelques arbres gigantesques sur le vert tapis des prés. Au moment d'arriver à sa chute, ce même ruisseau met en jeu plusieurs moulins perchés d'une façon pittoresque sur le revers de la montagne, et qui sont à peu près à moitié chemin de Saint-Claude à Septmoncel.

Quoique le plateau de Septmoncel, qu'on atteint vite une fois que ces moulins ont été dépassés, se trouve, comme on vient de le voir, à une hauteur considérable [1], on n'y jouit pas d'une perspective étendue. L'horizon y est subitement rétréci par quelques cônes élevés, auxquels les larges interstices qui les séparent ne permettent pas néanmoins de procurer au village un abri contre les vents. L'air est ici très-vif et très-froid ; la température permet à peine à quelques arbres fruitiers de grandir, et encore leurs fruits mûrissent-ils mal. Le groseillier, par exemple, dont l'humeur est pourtant si facile, a besoin d'être mis en espalier et dans une exposition choisie pour que ses grappes finissent par s'empourprer. Le point culminant du village de Septmoncel est occupé par l'église, à laquelle mène une espèce de rue très-raboteuse, où les pluies ont dégradé d'anciennes marches en pierre qui ne servent aujourd'hui qu'à embarrasser la voie publique.

1. La chaîne du Jura, longue de 310 kilomètres, présente des sommets qui dépassent de beaucoup les 1,044 mètres d'altitude de Septmoncel, tels que ceux de la Dôle, du Reculet, du Mont-Tendre, dont la hauteur va de 1,690 à 1,734 mètres. On sait d'ailleurs que rien n'est plus arbitraire et plus incertain que la mesure de la hauteur des montagnes. Pour les pics les plus célèbres de l'Europe, les mesures données varient parfois entre elles de plus de 50 mètres.

Certes la commune de Septmoncel serait assez riche pour améliorer ses chemins [1], mais personne n'éprouve le besoin de ces améliorations. On est tellement accoutumé aux routes difficiles qu'on ne s'aperçoit pas même qu'une voie soit incommode. Je me suis trouvé à Septmoncel le jour d'une grande fête religieuse, la Fête-Dieu; j'ai vu ces chemins défoncés, ces sentiers roides et pierreux parcourus par une procession d'un pas aussi sûr et aussi solennel que si elle avait suivi une des plus belles rues de nos cités.

Le pays environnant Septmoncel est à peine frayé par les pas des hommes; aussi est-il hanté de temps en temps, l'hiver surtout, par des hôtes farouches assez nombreux, des loups et des ours. Lorsque les grands froids durent longtemps, les loups s'avancent jusqu'aux abords des villages. Quant aux ours, en aucune saison ils ne se rapprochent autant des lieux habités [2]. C'est envers le bétail seulement qu'ils se montrent agressifs. Ainsi durant les nuits d'été, que les troupeaux de vaches passent en plein air [3], les ours rôdent incessamment pour surprendre quelque

1. La commune de Septmoncel est propriétaire de bois évalués à 400,000 fr. environ. On comprend en général, sous le nom de bois de Septmoncel, un domaine d'une valeur beaucoup plus grande estimé près d'un million et demi de francs; mais ces forêts sont la propriété de quatre communes, Septmoncel, la Moura, les Molunes et la Darbella.

2. Une seule race d'ours, la race rousse, est à redouter; les ours noirs viennent parfois pâturer amicalement au milieu des troupeaux.

3. Les vaches, que les neiges obligent à tenir renfermées dans les étables durant de longs mois, n'y rentrent plus pendant l'été. Les nuits passées en plein air rafraîchissent, dit-on, leur lait, et le rendent plus propre à la fabrication du fromage.

bête isolée. Lorsqu'elles sont réunies, les vaches savent bien se protéger. Laissées sans garde dans les montagnes, elles ont l'instinct, lorsque la nuit arrive, de se coucher en rond par groupes serrés autour de quelque arbre de la forêt, de manière à présenter de toutes parts un front inattaquable. Vainement on fait aux bêtes fauves une guerre énergique, vainement on célèbre dans ce pays, à peu près comme en Afrique quand il s'agit de la destruction des lions, les chasseurs qui déploient le plus d'audace et obtiennent le plus de succès : l'ennemi trouve toujours des retraites inaccessibles dans les voisines montagnes de la Suisse. Ces refuges empêcheront probablement d'en détruire complétement la race, comme on y a réussi en Angleterre.

Sur ces plateaux sauvages, le sol est partagé en forêts, pâturages et terres complétement improductives. Le domaine de la culture y est encore plus restreint que sur les premières arêtes où nous avions séjourné. Les produits que la population du district de Septmoncel tire du travail agricole ne suffiraient pas pour la nourrir durant trois mois de l'année. Il aurait donc fallu, si l'on s'en était tenu aux seules ressources que fournit la nature, ou mourir de faim ou se résigner, comme les nomades enfants de l'Auvergne, du Limousin et de la Marche, à des expatriations plus ou moins prolongées; mais l'habitant de Septmoncel n'aime pas à quitter son pays natal, surtout pour aller vivre ailleurs au milieu de travaux différents de ceux qui lui sont familiers. Il est parvenu à se créer une occupation chez lui, à suppléer par le travail industriel au travail agricole qui lui faisait défaut. Il a si bien

approprié ses conquêtes aux exigences de sa situation spéciale, que l'exercice de son industrie suffit pour presque tous les jours de l'année. Beaucoup de familles mêmes ne participent aucunement aux rares travaux de l'agriculture. La moitié au moins ne possède ni un lambeau de terre ni une tête de bétail.

Quelle est donc cette industrie qui est devenue la mère nourricière de toute la population? Le travail local ne ressemble ici en rien à celui qu'on rencontre dans d'autres régions montagneuses de la France. Ce n'est ni la fabrication des rubans comme dans les montagnes du Forez, ni la confection des dentelles comme dans les montagnes de l'Auvergne, ni le tissage à domicile comme dans les montagnes des Vosges, ni aucun travail se rattachant de près ou de loin au groupe des fabrications textiles. L'industrie qui s'est implantée sur ces plateaux, et dont le siége principal est à Septmoncel, s'étend sur le territoire d'une douzaine de communes; elle y occupe de 3,000 à 3,500 personnes, et elle entretient ainsi des germes de vie là où la nature n'avait guère placé que la désolation : c'est la taille des pierres précieuses [1]. On s'émerveille à bon droit d'un tel fait comme d'un prodige. Il est difficile de s'expliquer comment cette industrie est venue s'implanter sur ces montagnes, tandis qu'elle ne s'est acclimatée sur aucun autre point de la France, si ce n'est à Paris, où les incessants appels de la joaillerie rendent suffisamment

1. La population de Septmoncel comprend 1,400 âmes environ; la surface du territoire de la commune est de 1,987 hectares. Le plus ancien titre qui fasse mention de cette commune remonte à 1245. — Voy. *Dictionnaire statistique du Jura* par M. F. Gauthier.

compte de son existence. Encore est-il vrai qu'elle a eu besoin, pour se développer dans la capitale du concours de quelques essaims partis de la ruche jurassienne.

On ne saurait fixer le moment où Septmoncel a vu commencer la taille des pierres précieuses. Tout ce qu'on sait, c'est qu'elle y est héréditaire depuis fort longtemps; elle s'y est développée surtout depuis un siècle. Il n'y a qu'une seule autre localité dans le monde qui soit en possession d'une industrie analogue, restant ainsi traditionnellement entre les mains des mêmes familles : je veux parler d'Amsterdam, si renommée pour la taille des diamants, et dont je visitai les usines aussitôt après mon voyage dans le Jura[1]. Cette ville est la première place du monde pour le travail du diamant dans de grands ateliers. Si quelques fabriques existent ailleurs, en Belgique, en Angleterre, elles sont éparses et infiniment loin d'égaler l'importance de celles d'Amsterdam. On avait songé à Londres à accaparer ce genre de travail; mais c'est en vain qu'on faisait venir de Hollande des ouvriers lapidaires, comme pour d'autres industries on fait venir de France des dessinateurs, des ciseleurs, etc. : il se trouvait qu'une fois détachés de leur groupe originel, ces transfuges ne conservaient pas intacte leur habileté primitive. Quelques traits différentiels entre la constitution de la fabrique jurassienne et de la fabrique néerlandaise méritent d'être mentionnés, parce qu'ils sont de nature à

1. Sous ce titre *les Juifs en Hollande*, M. Alph. Esquiros a publié dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 octobre 1856), un article contenant des détails fort intéressants sur les fabriques de diamants d'Amsterdam.

mieux faire ressortir certaines singularités du travail septmoncelois.

Il y a une première et notable différence entre le traitement des pierres précieuses dans le Jura et la taille des diamants en Hollande, c'est qu'en France le lapidaire travaille chez lui, en famille, tandis que le travail s'exécute là-bas dans des établissements renfermant plusieurs centaines d'ouvriers pourvus de puissants appareils à vapeur et présentant l'aspect d'ateliers industriels de premier ordre. Le régime intérieur de ces grandes fabriques, considéré dans ses caractères essentiels, ne ressemble en rien cependant à celui des usines ordinaires. L'ouvrier n'y est point rétribué par l'établissement où il travaille, c'est lui qui paie une redevance aux propriétaires. Il loue une place dans l'usine, comme cela se pratique dans un marché ou dans un lavoir public, ou plutôt il loue une certaine quantité de la force produite par les moteurs mécaniques, c'est-à-dire la force qui fait tourner la roue sur laquelle s'opère la taille du diamant. Le prix de location varie de 1 florin (2 fr. 10 cent.) à 1 florin 60 (3 fr. 40 cent.), suivant la dimension de la roue, pour douze heures de travail. A cette somme vient s'ajouter une rétribution d'ailleurs très-légère pour l'éclairage pendant la soirée. Les ouvriers sont généralement abonnés à la fabrique; autrement ils paient un peu plus cher. Dans les moments où les ateliers ne sont pas trop remplis, on tolère que deux personnes se servent de la même roue, du moins pour la taille des petits diamants. On compte à Amsterdam trois établissements de ce genre, ce qui est beaucoup pour une industrie d'un caractère aussi excep-

tionnel. La fabrique la plus considérable emploie une force de 40 chevaux-vapeur, qui met en jeu 400 roues et fournit ainsi place à 400 ouvriers au moins.

La création encore récente de ces grandes usines est venue opérer une véritable révolution dans l'industrie du diamant. Il y a environ une trentaine d'années, on comptait à Amsterdam vingt ou vingt-cinq ateliers, dans lesquels les ouvriers faisaient mouvoir chacun sa roue, et où la taille s'opérait moins vite et plus chèrement qu'aujourd'hui. Ce sont des joailliers qui ont pris l'initiative de ces fondations : ils avaient commencé par acheter les anciens ateliers, et, soit dit en passant, ils les avaient même payés un prix fort élevé; mais ils s'étaient assuré de cette manière la possession de tous les moyens de travail. Le succès a été si complet que les deux fabriques à vapeur créées les premières ont rapporté de 15 à 20 pour 100 par année, après que le capital primitif de toutes les actions avait été remboursé, et lorsqu'il n'existait plus qu'un nombre assez restreint d'obligations émises par les sociétés exploitantes.

Une autre différence non moins notable à signaler, c'est que, dans les vastes ateliers d'Amsterdam pourvus de métiers en acier poli, et dont l'installation est de tous points vraiment splendide, on ne traite qu'un seul genre de pierres, le diamant. Dans la demeure du lapidaire de Septmoncel, sur son établi en bois grossièrement construit, le travail est infiniment plus varié : il s'attaque aux pierres précieuses de toute espèce, le diamant excepté. Les pierres fines, c'est-à-dire, suivant l'acception usuelle de ce mot, les pierres naturelles, y reçoivent toutes les

formes demandées par la joaillerie. Les pierres artificielles, dont la fabrication est aujourd'hui si perfectionnée qu'elles peuvent parfois tromper au premier abord des yeux fort exercés, y sont également traitées. Il est employé des masses considérables de pierres factices pour bijoux dorés. On taille à Septmoncel les vitrifications de tout genre, même celles qui imitent le diamant. La fabrication des pierres fausses a donné un essor immense à l'industrie du lapidaire. Quoique les procédés suivis soient au fond les mêmes pour toutes les pierres, il y a cependant, pour telle ou telle espèce, des précautions spéciales à prendre qui compliquent la besogne. Cette variété d'applications est d'un immense intérêt pour le visiteur, en ce qu'elle lui permet de faire rapidement connaissance avec les nombreux éléments mis en œuvre par la joaillerie. Après avoir visité les ateliers de Septmoncel, on peut se rendre compte des caractères, au moins les plus apparents, qui distinguent chaque espèce. Sans doute, on n'apprend pas, dans une rapide étude, à reconnaître la valeur de telle ou telle pierre. La valeur varie à l'infini, et souvent d'après des circonstances insaisissables pour un œil inexpérimenté, qui tiennent non-seulement au poids, mais à tel reflet, à telle nuance, à telle forme. Il n'est pas toujours facile, même pour les hommes du métier, de distinguer au premier abord, et sans recourir à des moyens de vérification indiqués par la science, les pierres fines des pierres artificielles. Disons que les différences principales tiennent au poids, à la dureté et à la couleur. Dans la fabrication des pierres fausses, la difficulté consiste à réunir en une mesure par-

faitement identique ces propriétés des véritables pierres. Parfois on simule exactement la nuance, mais on ne peut obtenir ni la dureté ni le poids; dans d'autres cas, c'est la nuance qui reste inimitable.

Ce qu'on peut espérer d'une visite dans les ateliers de Septmoncel, c'est seulement de se faire une idée des principales divisions existant dans cette branche si curieuse de la minéralogie, c'est de saisir les données générales qui suffisent à un amateur éclairé. Il faut, bien entendu, laisser de côté les différences purement scientifiques, que la chimie constate et que les hommes spéciaux ont seuls intérêt à recueillir; il faut aussi laisser de côté les différences d'un autre ordre qui tiennent à la structure, à la conformation extérieure, et reposent sur des considérations d'un caractère purement commercial : elles sont du domaine des écrits techniques. On trouve des indications de ce dernier genre présentées sous une forme curieuse dans un ouvrage publié au XVI[e] siècle, assez rare aujourd'hui, et intitulé *le Parfait Joaillier ou Histoire des Pierreries*. L'auteur, Boëce de Boot, qui était médecin de l'empereur Rodolphe II, le protecteur bien connu de Tycho-Brahé et de Kepler, a payé tribut à l'esprit de son temps, où l'on n'avait pas encore répudié toute croyance à l'alchimie, à l'astrologie et aux sciences occultes, et il a fait une place dans son livre à l'étude de ce qu'il appelle les *facultés médicinales et propriétés curieuses des pierreries*. Par rapport au point qui nous occupe en ce moment, c'est-à-dire aux caractères qui peuvent servir de base à une classification des pierres précieuses, Boëce a fait choix des signes les moins propres à parler à l'esprit, à

laisser trace dans la mémoire. Ainsi il classe les pierres suivant qu'elles sont rares ou communes, belles ou difformes, diaphanes ou opaques, etc. Une division beaucoup plus simple, beaucoup plus claire que toutes les divisions technologiques, et à laquelle il convient que l'homme du monde se tienne, c'est celle qui est fondée sur la couleur, c'est-à-dire sur la propriété dont nos sens sont le plus frappés. Un praticien de Septmoncel l'avait adoptée dans un petit livre bien moins ancien que celui de Boëce, puisqu'il ne remonte qu'à une quinzaine d'années, bien plus connu aussi des ouvriers lapidaires[1]. Cette division nous paraît la meilleure pour donner une idée des variétés du travail dans le Jura.

En suivant cette méthode de classement, on ne distingue pas moins de onze genres de pierres. La première place appartient au genre des pierres incolores, qui, sans parler du diamant que l'ouvrier septmoncelois ne traite pas, comprend le saphir blanc, la topaze blanche du Brésil et toutes les variétés du cristal de roche. Vient ensuite le genre des pierres rouges renfermant les nom-

1. *Guide du Joaillier et du Bijoutier concernant les pierres précieuses et fines avec le moyen de les reconnaître et de les évaluer*, par M. Chevassus. Cet écrit contient, sur une matière qui a été peu étudiée en vue des gens du monde, des indications intéressantes, quoique trop sommaires.—On consultera avec intérêt deux ouvrages curieux : 1° *le Mercure indien*, par Pierre de Rosnel, orfévre du roi, Paris, 1668; 2° *Traité abrégé des Pierres fines*, anonyme, Paris, 1769. Ce dernier ouvrage s'adressait *particulièrement*, disait l'auteur, aux *personnes de qualité* et *surtout aux jeunes seigneurs*, afin de les mettre en garde contre les tromperies du commerce. On a publié tout récemment un ouvrage plus étendu intitulé *Traité des pierres précieuses*, par M. Charles Barbot, ancien joaillier.

breuses espèces de rubis, qui sont les pierres fines les plus dures après le diamant, les grenats, les tourmalines rouges, parfois si faciles à prendre pour des rubis. Le troisième groupe, celui des pierres bleues, n'est guère moins nombreux que le précédent, car il englobe tous les saphirs, puis le béryl ou aigue-marine et certaine variété de tourmaline. Il n'y avait à Septmoncel, au moment de mon passage, que d'assez rares échantillons de ce dernier genre; celui des pierres vertes, qui vient le quatrième, était au contraire largement représenté par des émeraudes de différents pays, émeraudes du Pérou, émeraudes du Brésil, émeraudes orientales, chacune ayant son reflet distinctif. A ce même genre appartient la pierre vert-pomme appelée chrysoprase, et dont la cristallerie s'est appliquée de nos jours avec tant de soin à imiter la nuance équivoque dont l'effet ne méritait peut-être pas d'être aussi recherché. Des pierres bleues et des pierres vertes dérive un cinquième genre qu'on peut qualifier d'hybride, celui des pierres bleu verdâtre, qui ne renferme que l'aigue-marine orientale et l'aigue-marine de Sibérie, l'une et l'autre très-répandues dans le commerce, surtout la première. On arrive ensuite à la famille des pierres jaunes, bien autrement riche en variétés, et dans laquelle nous voyons la topaze orientale d'une nuance plus ou moins prononcée et d'un éclat toujours très-vif, la topaze du Brésil, de nuance foncée, presque roussâtre, l'aigue-marine dite aigue-marine jonquille, et dont le nom indique la couleur particulière, le jargon de Ceylan, qui a le ton un peu accentué du souci, et jette tant d'éclat qu'on l'a vendu plus d'une fois pour du véri-

table diamant. Après les pierres jaunes vient un genre métis, celui des pierres vert jaunâtre, auquel appartiennent les péridots de toute provenance et la pierre nommée chrysolithe oriental, longtemps fort recherchée en Angleterre, où elle avait été mise à la mode, dit-on, par Olivier Cromwell. Le huitième groupe se compose des pierres violettes, pierres si élégantes et si délicates, dont la qualité est des plus difficiles à distinguer, même pour des connaisseurs. On en compte seulement deux espèces, l'améthiste orientale, si belle et si rare, qui orne l'anneau des évêques, et l'améthiste ordinaire. Il ne reste plus à mentionner que trois genres pour compléter le tableau général des pierres précieuses classées d'après leur coloris : celui des pierres dont la couleur est un mélange de rouge aurore et de brun, comme l'hyacinthe et l'espèce de grenat appelée vermeille ; celui des pierres caractérisées par des reflets mélangés, comme les asteries, les opales, la pierre de lune ou œil de poisson, la pierre du soleil ou aventurine orientale[1] ; enfin celui de tous les genres qui est à coup sûr le moins brillant, mais qui

1. La pierre de lune, disent les lapidaires, réfléchit la lumière comme la lune ; les reflets semblent osciller dans l'intérieur de la pierre, lorsqu'elle est taillée en cabochon, à chaque mouvement qu'on lui imprime. Quant à la pierre du soleil, qui réfléchit, assure-t-on, l'image entière de l'astre du jour, on a longtemps douté, mais on ne peut plus douter aujourd'hui de son existence dans la nature. L'empereur Napoléon Ier en possédait une d'un incomparable éclat. Seulement, cette pierre est très-rare ; la plupart des aventurines orientales mises dans le commerce, pour ne pas dire toutes, sont des pierres artificielles faites avec de la limaille de laiton répandue dans une matière vitreuse en liquéfaction, mais dont l'effet ne laisse pas d'être très-satisfaisant.

compte le plus de variétés, celui des pierres opaques, dans lequel se rangent les turquoises de vieille et de nouvelle roche, les agates, la malachite, le jaspe sanguin, le lapis, les camées, la cornaline, la marcassite, le jais, etc. — Disons en passant que l'industrie contemporaine a réussi à imiter presque toutes les pierres précieuses. Elle est même parvenue, dans certains cas, à superposer la pierre fine à la pierre factice par un procédé analogue à celui du placage en orfévrerie, et qui réussit quelquefois à merveille, par exemple pour les grenats. Ce produit a reçu le nom de *doublé*. Les fabriques françaises de pierres artificielles qui jouissent d'une grande réputation sont de création assez récente. Cette industrie ne date pas chez nous de plus de trente-cinq ans. On a essayé aussi, ce qui est bien autrement difficile, de fabriquer industriellement un certain nombre de pierres fines, c'est-à-dire d'opérer à l'aide de moyens chimiques le travail même de la nature[1].

Envisagée dans l'ensemble de ses opérations, la belle industrie des pierres précieuses en France est organisée d'une façon singulière et très-complexe. Ainsi deux ou trois intermédiaires séparent le lapidaire de Septmoncel du joaillier parisien. Celui-là ne connaît qu'un *commettant* fixé dans le pays, dont il reçoit les pierres à tailler, et qui, par opposition à l'ouvrier, s'arroge, mais à tort, le titre de fabricant. Ces agents locaux sont eux-mêmes en rapport avec des négociants résidant à Paris, qui communiquent

1. L'ancien directeur de la manufacture de Sèvres, M. Ebelmen, avait obtenu des résultats fort curieux dans les opérations de ce genre.

seuls avec les joailliers. La destination des pierres qu'il taille demeure absolument inconnue à l'ouvrier de Septmoncel; il les prend brutes, et il les rend façonnées conformément aux indications reçues : voilà sa tâche. Cette besogne exige une grande habitude et une extrême délicatesse de main. Il importe, comme on se le figure sans peine, de n'entamer la pierre que dans la mesure strictement indispensable, afin de ne pas perdre inutilement la matière précieuse. De plus il y a dans certains morceaux des côtés à faire ressortir de préférence aux autres, et souvent des taches à dissimuler adroitement sous les angles des facettes. La moindre inégalité dans le polissage est en outre un défaut capital.

On sait déjà que pour l'exécution de ce travail l'installation du lapidaire jurassien est des plus simples. L'établi en bois dont nous avons parlé est muni de deux roues, l'une en plomb pour tailler les pierres fines, l'autre en cuivre pour les polir. S'il s'agit de pierres fausses, le polissage s'opère communément sur une roue en étain. La taille des pierres nécessite l'emploi d'émeri arrosé d'eau, tandis que l'eau seule suffit pour le polissage. L'ouvrier septmoncelois se tient assis sur un escabeau élevé, prétendant que sa main, s'il se tenait debout, ne serait pas aussi sûre. Il fait mouvoir sa roue de la main gauche, à l'aide d'une manivelle, tandis qu'il tient dans l'autre main un petit bâton au bout duquel la pierre est solidement mastiquée[1]. Chaque métier est garni de bords

1. Puisque nous avons dit plus haut un mot de la taille du diamant, nous devons faire remarquer que l'opération présente quelque singularité, si on la compare à la taille des autres pierres. Le diamant

pour empêcher les pierres de rouler jusque sur le plancher; ces bords sont très-peu élevés sur le devant, afin de laisser pleine liberté aux bras de l'homme. Le travail du lapidaire n'a rien de très-pénible; cependant le maniement de la roue de plomb pourrait entraîner de graves inconvénients et provoquer la maladie appelée *colique de plomb,* si l'ouvrier ne s'astreignait pas très-rigoureusement à certains soins, d'ailleurs faciles à prendre, et qui ne sont que des soins de propreté. L'état de lapidaire est généralement exercé par des hommes; on voit aussi quelques femmes le pratiquer avec succès. Quant aux enfants, ils commencent leur apprentissage dès l'âge de dix ou douze ans; on leur ménage les pierres les moins rebelles. Les métiers sont montés dans la chambre même qu'occupe la famille et, autant qu'on le peut, près des croisées; il s'en trouve parfois jusqu'à quatre et cinq dans une seule pièce. Le prix du travail ne se calcule pas à la journée; il se calcule, comme on dit vulgairement, à la tâche. En thèse générale, quand il s'agit des pierres d'un prix peu élevé, la taille figure à peu près pour le dixième de la valeur vénale; ainsi le morceau de jaspe sanguin que nous payons 20 francs chez le joaillier a été taillé et poli pour 2 francs. Pour la taille, les pierres sont payées à la douzaine s'il s'agit de pierres de petite dimension,

refuse de céder à des éléments qui lui sont étrangers; il faut employer, au lieu d'émeri, du diamant réduit en poudre et qu'on humecte avec de l'huile d'olive. Il est taillé et poli en même temps sur une roue en fer fondu tournant avec une extrême rapidité. On est obligé de donner fréquemment un coup de lime à la meule pour la faire mordre. Le diamant brut est fixé dans un amalgame de plomb et d'étain.

autrement à la pièce. Il dépend dès lors de l'ouvrier de fixer la durée de sa besogne quotidienne; la journée n'est pas moindre de douze heures, et dans ces ateliers, que n'atteint point la loi sur la durée du travail, elle se prolonge souvent jusqu'à quinze et seize heures.

On se demande ce que peut gagner par jour, dans de pareilles conditions, un ouvrier lapidaire. Il est superflu de dire que son salaire varie suivant que le travail est plus ou moins actif, suivant que les commandes, qui subissent dans cette industrie d'assez fréquentes vicissitudes, arrivent en plus ou moins grand nombre[1]. En le considérant à divers moments, il nous a été possible d'établir une moyenne qui ne s'écarte pas trop de la rigoureuse vérité. Les chiffres auxquels nous sommes arrivé à l'aide de ces comparaisons sont de 1 fr. 50 cent. à 1 fr. 75 c. pour les hommes, 1 fr. à 1 fr. 25 cent. pour les femmes, 20 c. à 60 c. pour les enfants. Si, pour faciliter l'appréciation de l'aisance dans les familles, on voulait déterminer une moyenne applicable à tous les ouvriers sans distinction d'âge ni de sexe, on ne pourrait pas, croyons-nous, la porter au delà de 1 fr. 25 c. par jour, même en tenant compte de certaines circonstances tout à fait exceptionnelles, qui font hausser le taux de la rétribution. Avec ce chiffre de 1 fr. 25 c. par jour, le gain

1. Il ne faut point s'étonner s'il est partout dans les destinées d'une telle industrie de rester subordonnée aux caprices du luxe et aux évolutions de la richesse générale. De pareilles vicissitudes se sont fréquemment produites dans le travail des lapidaires d'Amsterdam; quelquefois, en outre, la besogne leur a manqué faute d'arrivages, alors que la matière première faisait défaut aux joailliers eux-mêmes.

annuel de l'ouvrier monterait à 387 fr. 50 c. pour trois cent dix jours ouvrables, et le budget des recettes d'une famille comprenant trois travailleurs à 1,162 fr. 25 c.; mais les chômages qui se produisent couramment chaque année obligent de réduire ces chiffres d'un sixième, et de les fixer par conséquent à 322 fr. 90 c. et à 968 fr. 75 c. Telles sont les ressources avec lesquelles il faut faire face à tous les besoins, sauf le cas où quelque travail agricole vient les accroître un peu; mais le produit de ce dernier travail peut tout au plus compenser la réduction opérée pour cause de chômage. Il s'en faut bien, disons-le en passant, que la taille du diamant s'effectue à aussi bas prix à Amsterdam. Les lapidaires hollandais gagnent trois ou quatre fois plus par jour, déduction faite des frais de location de leur place à l'usine. Ils entendent d'ailleurs fort bien leurs intérêts; ce sont presque tous des israélites qui forment une sorte de tribu occupant un quartier distinct dans le voisinage des fabriques, tribu facile à passer en revue, car chaque fois que le temps le permet, les familles se tiennent dans la rue, devant leurs maisons. Le quartier juif à Amsterdam est une sorte de *forum*. Tous ces ouvriers se connaissent personnellement entre eux dans cette grande cité aussi bien que dans la bourgade du Jura.

Un fait spécial mérite d'être signalé à Septmoncel. La crise des subsistances de 1855 et de 1856, qui a été si cruelle sur d'autres points de la France, notamment dans quelques départements du centre, s'est fait peu sentir dans cette localité : le travail était alors très-actif, et les salaires satisfaisants. Retour singulier, du moins en apparence!

la situation est devenue moins facile à partir de 1857, au moment où les causes générales de gêne allaient en s'amoindrissant. Les commandes de la joaillerie avaient diminué, et la situation des familles ouvrières devenait par suite moins favorable, quoique le prix des denrées alimentaires eût baissé. Cela ne semble-t-il pas signifier que la clientèle de la joaillerie s'était un peu épuisée pendant la disette pour soutenir les habitudes de luxe antérieurement contractées? Le commerce des bijoux est un de ceux qui peuvent le mieux faire juger de l'état général de la société au point de vue de ses conditions économiques.

Quoi qu'il en soit de cette observation, il reste démontré que les revenus que les lapidaires de Septmoncel tirent de leur industrie sont extrêmement modiques. Cependant, cette peuplade est loin d'attrister les regards par cet air d'abandon qu'on rencontre quelquefois parmi les ouvriers d'autres localités, et qui est toujours un infaillible indice de misère. Tous les éléments dont se compose la vie locale témoignent au contraire d'un véritable soin et, si j'osais le dire, d'une certaine recherche. Les logements, qui sont d'un prix relativement élevé, puisqu'une chambre de dimension ordinaire ne coûte guère moins de 100 francs par an, sont entretenus avec une propreté extrême. Établis communément de plain-pied avec le sol, ils sont revêtus de parquets formés de longues planches de sapin, qui leur assurent tout de suite une sorte de *comfort* inconnu dans la plupart de nos provinces, où les habitations rurales n'ont pour carreau que de froides briques, et plus fréquemment encore de la terre battue. Comme le bois ne coûte presque rien à Septmoncel, il

est prodigué partout dans les constructions. Aux avantages qu'offre ce système se joint un inconvénient grave, le danger de l'incendie. On en cite de trop nombreux exemples, et le feu est très-difficile à étouffer ou à contenir, car il s'attaque à des bois d'une nature résineuse. Il n'y a guère qu'une trentaine d'années, Septmoncel a été presque entièrement détruit par les flammes. Quelques années auparavant, à une époque de douloureuse mémoire, lors de l'invasion du territoire national, les Autrichiens, qui occupèrent le Jura, n'avaient eu qu'à lancer une torche enflammée pour brûler en un moment plusieurs rangées de maisons du même village. La mémoire des incendies reste toujours vivante parmi les habitants ; aussi chacun est-il constamment sur ses gardes : les moyens de secours sont en permanence dans toutes les maisons, et si un incendie se déclare quelque part, on est prêt en un clin d'œil à le combattre.

L'ameublement des habitations se présente en général sous un bon aspect ; il dénote qu'on aime à s'approprier, du moins autant qu'on le peut, tout ce qui constitue un perfectionnement dans les installations domestiques. Ainsi pas de logement où il n'y ait une glace, une pendule, où l'on n'aperçoive quelque appareil économique pour la cuisson des aliments et pour le chauffage. Une tendance analogue se révèle encore dans l'habillement, qu'il faut voir le dimanche. Les hommes ne voudraient pas ce jour-là endosser la blouse ; ils portent d'ordinaire une veste ronde en étoffe pelucheuse et forte, et des pantalons d'un drap de fantaisie commun et solide, tel qu'en fabriquent à si bon marché plusieurs cités industrielles du midi de la

France. Quant aux femmes, elles sont naturellement plus recherchées dans leur parure ; mais elles ont si bien réussi à conformer leur toilette à celle des villes qu'elle n'offre plus de caractère spécial.

Comment, avec ces exigences diverses, peut-on mettre en équilibre le budget de la famille, et, suivant le dicton populaire, *nouer les deux bouts ?* On y réussit cependant, mais ce n'est qu'en restreignant dans des limites presque incroyables les dépenses de la nourriture quotidienne. La frugalité de ces fils de la montagne serait absolument impraticable dans les conditions ordinaires du travail industriel. Il faut d'abord retrancher de l'alimentation la viande et le vin, qui n'y figurent qu'exceptionnellement ; il faut en retrancher la plupart des légumes qui viennent mal sur ces froids plateaux. Otons-en pour la même raison les fruits, qui sont ailleurs d'un si grand secours pendant une partie de l'année à la population laborieuse. Au moins, dira-t-on l'ouvrier de Septmoncel a-t-il du pain de bonne qualité? Cela n'est pas possible dans un pays où l'on récolte si peu de blé. Les familles se contentent communément d'un pain d'orge et d'avoine, qu'on désigne sous le nom d'*orgé*, quoique ce soit la farine d'avoine qui y domine. La pâte ainsi formée ne fermente et ne cuit que difficilement. Ce pain serait insupportable pour des estomacs qui n'y seraient pas dès longtemps accoutumés. Qu'il soit très-noir, cela va sans dire, mais de plus il a la propriété d'absorber aisément l'humidité et de moisir vite. Telle est pourtant la base de l'alimentation populaire, à laquelle s'ajoutent les pommes de terre et le laitage ; encore le lait qui se consomme, ce

n'est pas le lait avec tous ses éléments nutritifs, mais seulement le résidu que laisse la fabrication du fromage, pratiquée partout, comme on sait, dans les montagnes du Jura. Ainsi appauvri, le lait offre encore l'avantage de former un excellent préservatif contre la maladie occasionnée par le maniement de la roue de plomb. Quant aux fromages du pays, on vend pour le dehors tous ceux qui sont susceptibles de se conserver, et on ne garde qu'un produit d'une qualité très-inférieure. On est tellement fait à ce genre de vie que, loin de songer à s'en plaindre, on y puise volontiers à l'occasion un sujet de plaisanterie. Il m'a été raconté que, quelques mois avant ma visite, un personnage officiel de l'arrondissement de Saint-Claude, nouvellement arrivé de Paris, visitait le plateau de Septmoncel, pendant une belle après-midi d'été, en assez nombreuse compagnie. Comme des dames, qui faisaient partie de l'excursion, complimentaient un vieillard presque octogénaire sur la conservation et la beauté de ses dents : « Ah ! leur répondit-il, vous verrez toujours parmi nous des dents fort belles ; nous avons pour les conserver un secret infaillible, qui, si l'on voulait s'en servir à la ville, aurait bientôt ruiné tous les dentistes. » Il s'en fut alors chercher dans sa huche un morceau de son pain d'avoine, qu'il leur présenta comme le précieux talisman.

On sera frappé du contraste entre cette vie si dure des lapidaires du Jura et l'existence luxueuse que leur révèle l'industrie même qui les fait vivre. Ce n'est pas que l'on puisse ici opposer les deux extrêmes, luxe et misère ; mais on ne saurait sans émotion considérer ces

habitudes âpres et sévères au milieu d'un travail qui a pour objet essentiel de subvenir aux fastueuses manifestations du superflu. A ces conditions si exceptionnelles correspondent des goûts, des mœurs, des caractères non moins singuliers. La physionomie morale des habitants de cette région est tout aussi tranchée que celle de leurs montagnes. Il y a environ trente-cinq ans, un médecin du pays avait glissé dans un mémoire sur les maladies du haut Jura une réflexion, utile à rappeler ici, sur le tempérament moral de la population de Septmoncel. « C'est, écrivait-il, une sorte de peuplade dont le caractère s'éloigne presque en tout de celui qui est général. » Oui, dirons-nous, mais il s'en éloigne sans avoir pour cela rien de choquant; il reste au contraire profondément sympathique. Tout en étant original, il suffit de l'observer dans ses traits principaux pour reconnaître qu'il s'alimente à la source de ces idées qui forment en France le fonds de l'existence commune. On est frappé d'abord de ce qu'a de puissant le lien qui unit entre eux les membres d'une même famille. Fortifié par le rapprochement qu'entraîne le régime du travail, il conserve à Septmoncel une remarquable énergie. Jamais on n'y voit les enfants, dès qu'ils sortent d'apprentissage, s'en aller louer quelque gîte séparé. Le mariage ne rompt même pas le faisceau primitif : la famille élargie s'arrange le plus souvent pour occuper la même maison et vivre à la même table. Cette organisation des ménages a pour résultat de bannir le vice éhonté et les scandales dont il est inévitablement suivi. La régularité de la vie est d'ailleurs cimentée par l'usage où l'on est de se marier de

bonne heure; elle l'est encore davantage par la conservation des habitudes religieuses. C'est le dimanche surtout qu'il faut observer la population septmonceloise. Parmi les distractions que ce jour ramène figurent, suivant la saison, des promenades sur les coteaux d'alentour, ou des visites entre parents et voisins. La part faite le dimanche aux dépenses inutiles, même à l'âge où la prévoyance manque le plus, se ressent de la vie en commun sous l'autorité du père de famille. Il n'y a pas de ces dissipations insensées qui absorbent en un jour le produit d'une semaine de travail. On est généralement économe, on l'est par habitude, sinon par suite d'une prévoyante réflexion; depuis que l'institution des sociétés de secours mutuels a pénétré dans ces montagnes, on commence à mieux comprendre les avantages de l'épargne.

Les nuances les plus tranchées du caractère local échappent au cercle de la vie domestique proprement dite, et semblent se lier à des inspirations plus générales. Certains événements historiques, certaines luttes dont ces montagnes ont été le théâtre, et peut-être aussi la situation du pays sur la frontière même, y ont suscité et entretenu un penchant très-visible à protéger le faible, à donner asile au vaincu. La contrée est encore pleine des souvenirs de cette guerre qui fut pour le Jura en quelque sorte une guerre de partisans, et qui, au XVII[e] siècle, marqua la fin de la domination espagnole dans la Franche-Comté[1]. On dirait, à entendre les récits ani-

1. Conquise en 1668, la Franche-Comté fut rendue aux Espagnols la même année par le traité d'Aix-la-Chapelle; reconquise en 1674, elle fut laissée à la France par le traité de Nimègue en 1678.

més qu'on en fait encore, que la lutte date seulement d'hier. A cette époque, alors que les Espagnols, dans le délire d'un pouvoir près de s'écrouler, poursuivaient les amis de la France avec une cruauté comparable à celle dont a été souillée la conquête du Mexique, l'habitant de la montagne tenait pour un devoir sacré de recueillir les fugitifs sous son toit, même au péril de ses jours.

Cet instinct, qui pousse à prêter secours au malheur, a pour racine un grand fonds d'honnêteté. On serait incapable de dévouement, si l'on était incapable de désintéressement. Il faut s'attendre dès lors à trouver à Septmoncel, dans tous les rapports de la vie, les preuves manifestes d'une inaltérable probité. La confiance la plus significative règne notamment dans toutes les relations qui naissent du travail, confiance d'autant plus importante qu'il s'agit de matières dont les moindres parcelles ont souvent un prix fort élevé. Dans les soins pris pour la conservation des pierres, on paraît plus préoccupé de la crainte de les perdre que de celle de les voir dérober. Jamais un ouvrier lapidaire n'a été taxé d'infidélité, et cependant on lui confie à la fois de la besogne pour quinze ou vingt jours. Les précautions, ayant pour objet de constater les quantités dans l'intérêt du fabricant, seraient insuffisantes sans la loyauté de l'ouvrier. Partout se révèle une même disposition à la confiance. Ainsi les familles ont la singulière habitude de ne pas conserver chez elles, entre les murs de leur maison, dans la crainte d'un incendie, leurs objets les plus précieux. Une espèce de cabane qu'on appelle *réserve*, construite à quelques pas dans le jardin, reçoit le linge, les papiers, en un

mot toutes les choses auxquelles on tient le plus. Nul ne songe que le dépôt mis de cette façon à l'abri du feu pourrait être exposé durant la nuit aux atteintes d'une main criminelle. Ajoutons qu'il n'y a pas plus de mendiants que de voleurs. La mendicité, si commune dans le bas Jura, est tout à fait inconnue dans la montagne.

La générosité des instincts est associée à une sorte de fierté native qui n'a rien de calculé, et qui tient au genre de vie qu'on mène comme aux longues traditions d'une indépendance garantie par l'isolement même. Les lapidaires septmoncelois ignorent les entraves qui gênent et qui compriment. Voyez-les dans les relations avec les intermédiaires dont ils reçoivent la matière à travailler : vous remarquez que tout se passe sur un pied d'aisance parfaite ; point de hauteur dédaigneuse d'une part, point de familiarité prétentieuse de l'autre. On agit simplement, dignement, chacun dans son rôle, comme deux parties dans un contrat. Quelle différence entre l'attitude de l'ouvrier de Septmoncel rapportant les pierres qu'il a taillées et celle de tel pauvre tisserand de la campagne dans certains districts, quand il vient, lui aussi, rendre sa pièce d'étoffe à l'intermédiaire dont il la tient habituellement ! Comme ce dernier est traité avec un dédain inconnu du premier ! comme sa susceptibilité est peu ménagée ! Il épie, le cou tendu, les moindres signes des impressions de son juge, tremblant, ou que son salaire ne soit rogné pour des *mal façons* plus ou moins réelles, ou qu'il ne soit renvoyé lui-même sans emporter d'autre ouvrage. Dans une telle scène, on ne reconnaît plus guère deux parties traitant librement ensemble. On songe naturellement au mot de

Sénèque, rappelant le droit inhérent à la personnalité humaine à propos d'un esclave maltraité : « *homo est*, il est homme. » On aime l'attitude si différente de l'ouvrier septmoncelois. Combien l'instinct de la dignité personnelle et l'amour de l'indépendance sont admirables quand ils sont unis à des sentiments droits! Combien il importe dès lors de les défendre et contre la perversité qui les dénature, et contre l'ignorance qui les obscurcit!

Quelles barrières protégent les lapidaires de Septmoncel contre la démoralisation? L'ignorance, on l'a vu, n'est point dans les tendances locales. On aime à s'instruire, on aime à acquérir au moins ces connaissances élémentaires dont aucun être humain ne devrait rester privé. Les chefs de famille comprennent le prix de l'instruction. Nous ne sommes plus ici dans le bas Jura, où l'ignorance, quoique combattue par la création d'écoles gratuites, conserve encore un si large domaine. Tandis que là-bas les parents se décident difficilement à envoyer leurs enfants à l'école, aucun d'eux ne voudrait ici manquer à ce devoir. Comme les intelligences sont d'ailleurs vives et nettes, il est rare que l'enseignement ne produise pas ses fruits. Il y en a une preuve dans ce fait, que la langue française est parlée sur ces montagnes lointaines avec une correction rare dans nos villes mêmes. Le désir de cultiver jusque dans un âge mur les éléments de l'instruction reçue pendant l'enfance paraît assez général. Parmi les distractions du dimanche, surtout durant l'hiver, nous aurions pu citer les lectures auxquelles il n'est pas rare de voir les lapidaires consacrer quelques heures ce jour-là. Outre les livres qui ont une destination spéciale pour

les offices religieux, on ne possède cependant, à vrai dire, que quelques almanachs, quelques volumes pris au hasard dans la balle d'un colporteur. A en juger néanmoins par la finesse de leurs reparties dans les conversations ordinaires, les ouvriers de Septmoncel pourraient très-bien se livrer, si quelque influence intelligente et dévouée leur en ménageait les moyens, à des lectures d'un ordre plus élevé, plus propres à étendre leurs facultés natives, à leur procurer quelques connaissances utiles.

Certes, quand on songe à l'insuffisance des moyens d'instruction mis à la portée des humbles lapidaires du Jura, on s'étonne qu'ils aient pu se montrer aussi accessibles à l'esprit de la civilisation moderne, dont le caractère est de rendre les hommes de plus en plus aptes à la pratique du bien en développant la culture de leur intelligence. On ne s'étonne pas moins des progrès de tout genre réalisés au sein d'une peuplade aussi éloignée du monde par l'escarpement de ses montagnes. Telle est l'influence salutaire qu'exerce sur les natures vigoureuses l'obligation de ne compter que sur elles-mêmes. Une fois mise en possession d'une industrie spéciale qui lui permettait de vivre, la population septmonceloise a été poussée, par les inconvénients attachés à sa situation, à fouiller de plus en plus avant dans sa propre énergie. Les efforts qu'il a fallu faire en face d'un sol si ingrat et si rebelle ont donné aux intelligences une souplesse qui se confond aujourd'hui avec les instincts les plus spontanés.

Une question d'un très-vif intérêt pour la population de ce pays se présente d'elle-même, dès qu'on réflé-

chit un peu sur l'organisation de l'industrie des lapidaires. N'est-il pas à craindre qu'il s'accomplisse dans cette industrie, comme cela est arrivé dans d'autres, une de ces révolutions par lesquelles le régime du travail est bouleversé de fond en comble? Deux faits d'une origine diverse auraient pour conséquence inévitable, s'ils se réalisaient, de jeter une assez grave perturbation à Septmoncel. Supposons d'abord que les *commettants*, les fabricants, si l'on veut, qui donnent les pierres précieuses à tailler, cédant à un entraînement déplorable, cherchent à peser de plus en plus sur les salaires; il est certain qu'ils finiraient par porter bientôt un coup mortel à l'industrie locale. Il faut, en effet, de toute nécessité que l'ouvrier tire de son labeur les moyens de vivre. Or, comme il n'est pas possible de vivre plus rigidement qu'on ne vit à Septmoncel, le salaire ne peut être réduit qu'aux dépens de l'exécution, c'est-à-dire de la qualité du travail. Il faudrait toujours obtenir le même gain journalier. Qu'arriverait-il alors? Avec des travaux moins achevés, la fabrique du Jura verrait à coup sûr décroître sa clientèle, et ce serait la fabrique parisienne, sa fille et sa rivale, qui en tirerait profit. De cette façon, les fabricants du pays auraient préparé sans le vouloir la perte de leur commerce. Il faut espérer que leur propre intérêt les préservera de ce périlleux écueil.

La seconde éventualité redoutable semble au premier abord être beaucoup moins subordonnée à des volontés particulières. Elle dépendrait tout entière, paraît-il, de cette irrésistible force qui entraîne le monde industriel, même malgré lui, sur la voie du progrès. La question

revient à se demander en effet si la taille des pierres précieuses se prêterait à la création de grands ateliers mécaniques analogues à ceux qu'on a établis à Amsterdam pour le diamant. Que de telles usines dussent présenter des avantages, et rien ne pourrait en empêcher la formation. Il est évident du reste que, fondées soit à Paris, soit à Septmoncel, elles réagiraient profondément d'une manière ou d'une autre sur l'industrie du Jura : à Paris, en entraînant la dépossession rapide des lapidaires septmoncelois ; à Septmoncel, en rendant impossible le travail en famille. Disons-le toutefois : au prix où la taille s'effectue, cette révolution ne nous semble pas être de longtemps à craindre, en admettant même qu'elle devienne possible. Dans la capitale, de telles usines ne fourniraient pas un moyen de travailler à plus bas prix qu'on ne le fait dans le Jura. Sur le plateau de Sepmontcel, le transport de la houille nécessaire aux appareils à vapeur, même après l'achèvement des chemins de fer projetés dans la Franche-Comté, augmenterait singulièrement les frais de production. Quant à établir des moteurs hydrauliques, les torrents voisins sont trop capricieux pour qu'on puisse y songer.

Dans une seule hypothèse cependant le danger deviendrait réel. Si les lapidaires septmoncelois, oubliant leurs traditions, s'abandonnaient à des déréglements d'où viendrait, avec l'irrégularité dans le travail, l'augmentation des dépenses de la famille, ils peuvent être sûrs que l'industrie s'évertuerait à trouver à tout prix des ressources nouvelles dans la mécanique moderne. En ce sens, le péril est donc en eux-mêmes. Dans toutes les

situations sociales, il n'y a pour l'homme de sécurité au point de vue de l'ordre matériel, comme de dignité au point de vue de l'ordre moral, que si, en respectant et les autres et lui-même, il sait rester maître de ses instincts. Dès l'origine, les éléments recueillis nous semblaient déjà de nature à inspirer une solide confiance en l'avenir. Depuis notre voyage, la réflexion n'a fait que fortifier ce premier sentiment. Sans doute, la situation ne restera pas absolument ce qu'elle est; la force des choses modifiera l'isolement actuel. La route qui monte jusqu'à Septmoncel depuis plusieurs années sera tôt ou tard complétée par d'autres, qui rendront ce district plus accessible aux investigations comme aux influences du dehors. Que faut-il à ce petit monde pour qu'en cessant d'être en quelque sorte muré sur lui-même, il garde intacte sa vitalité propre? Il lui faut d'une part la conservation de la vie de famille, et de l'autre l'action intelligente des intermédiaires placés entre la joaillerie parisienne et le travai local. Ces intermédiaires ont intérêt à ménager avec soin, en l'éclairant de plus en plus, le sentiment traditionnel. Quant à la vie en famille, elle se trouve intimement unie, chez les lapidaires du Jura, au travail industriel. Les relations ou les nécessités qui en dérivent n'ont pas pour effet d'affaiblir le mérite de l'ouvrier. A la vérité, tous les genres de travaux industriels ne sont pas susceptibles de se prêter à une semblable organisation. Nous en avons déjà fait la remarque en Normandie : la besogne qui réclame l'emploi de puissants engins mécaniques ne saurait être exécutée sous le toit domestique. De plus, pour beaucoup d'opérations, le travail dans de grands ateliers

est infiniment moins coûteux. Le travail en fabrique, on l'a vu également plus haut, peut avoir encore des avantages dérivant de ses conditions mêmes. Il importe de ne pas l'oublier, même lorsque le travail à domicile se présente comme ici sous le jour le plus satisfaisant. Si nous nous sommes appliqué néanmoins à reproduire fidèlement les traits de la vie industrielle et de la vie privée à Septmoncel, c'est parce que nous avons cru que les exemples donnés dans le haut Jura étaient de nature à suggérer plus d'une inspiration conforme à l'intérêt évident de la société industrielle comme aussi à celui de la société tout entière. En face de ces existences calmes et régulières, il convient de se demander si, dans nos districts manufacturiers, on s'est toujours préoccupé de concilier les exigences manufacturières avec les habitudes de la vie en famille? A-t-on pris soin de ménager à la vie en famille toutes les facilités qu'il était possible de lui attribuer? A-t-on suffisamment cherché à la prémunir contre des atteintes tout à la fois funestes et inutiles? Non, pendant longtemps on n'y a même pas songé. Cet oubli s'explique si l'on veut se rappeler ce que nous avons dit au chapitre des ouvriers de la Normandie sur les trois phases principales de la vie industrielle. Avec la manière lente et insensible dont se sont développées les applications mécaniques, on n'a pas reconnu dès l'abord les exigences singulières qu'elles entraînent, et sur lesquelles nous aurons à revenir; on n'a pas senti cette nécessité d'une réglementation en faveur du travail, que l'expérience est venue démontrer. L'idéal à chercher ici consiste à faire marcher de pair le développement de la puissance et celui de la moralité.

LIVRE QUATRIÈME

RÉGION DU CENTRE

Dans le vaste territoire qui forme la France centrale, l'industrie manufacturière s'efface presque partout devant l'industrie agricole. Des montagnes du Limousin et de l'Auvergne jusqu'aux plaines de la Beauce et de la Brie, vous ne rencontrez aucune de ces grandes agglomérations d'usines où semble se concentrer parfois toute la vie d'un district. Ce n'est que de loin en loin, dans quatre ou cinq villes, telles que Limoges, Aubusson, Thiers, Tours, Châteauroux, qu'on trouve certaines fabrications spéciales différant d'importance, mais toujours suffisantes pour appeler l'attention. Il est nécessaire d'esquisser les traits les plus accentués de ces groupes disséminés sur un vaste territoire au moins là où ils offrent le plus de surface. Mais avant tout, nous devons nous arrêter à l'immense et incomparable cité qui couronne au nord la région du centre, la cité parisienne, où les industries sont si variées, et où se pressent, à côté d'aspects éminemment curieux, des sujets multiples d'étude et de réflexion.

CHAPITRE I

LES OUVRIERS DE PARIS

I.

Physionomie générale.

Les ouvriers de Paris ne composent pas un groupe homogène comme ceux de Lyon, de Mulhouse ou de Lille. Il n'y a point chez eux un type local aussi nettement déterminé que parmi les populations de nos diverses provinces manufacturières. Soumise à un perpétuel renouvellement, la famille ouvrière à Paris se recrute, comme s'y recrutent du reste presque toutes les catégories de la population, dans la France entière. La milice des ateliers accourt de tous les points de l'horizon. Une faible partie seulement de ces émigrés s'acclimatent sur les bords de la Seine. Quant aux autres, un flux pareil à celui qui les avait apportés les reporte en leur pays.

Une physionomie particulière semble, il est vrai, distinguer l'ouvrier né à Paris même, le *Parisien,* comme on le qualifie dans la langue du compagnonnage. Quand il fait son tour de France, le *Parisien* se montre léger, moqueur, boute-en-train, fécond en ruses et en malices; il jouit d'un proverbial renom de gaieté et d'adresse; mais au sein de la capitale, dans le tourbillon des éléments si nombreux et si variés qui s'y agitent, ces traits

ne sont plus assez saillants pour pouvoir influer sensiblement sur l'aspect général du tableau. Chacun ici, provincial ou Parisien gardant son empreinte native, il se forme une multitude de groupes; et il en résulte un tout diapré de mille nuances. Le fait d'être né sur un même point du territoire, au bord du même fleuve ou sur la même montagne, rapproche étroitement des individus voués d'ailleurs, la plupart du temps, à l'exercice d'une profession semblable. Malgré ces signes différentiels, malgré ces singularités tranchées, une résidence un peu longue dans la capitale finit par créer un fonds commun de sentiments et d'idées, par développer dans les âmes des germes analogues. Ces analogies morales, tout en étant mélangées de principes hétérogènes, offrent des caractères généraux assez significatifs pour mériter qu'on les signale. On remarque, par exemple, dans la population industrielle de Paris des instincts de sociabilité plus prononcés qu'en aucune autre, un esprit plus ouvert, des idées plus larges et un certain sentiment philanthropique qui engendre le désir de s'aider mutuellement, et développe des habitudes de réciproque tolérance. D'un autre côté, on reconnaît chez elle des goûts irrésistibles pour la dissipation et la dépense, une soif ardente de plaisirs, un amour passionné pour le changement. Tout ce qui diversifie l'existence plaît à cette population mobile et altérée d'émotions. Quand on poussait jadis les ouvriers dans les émeutes, on les voyait s'y précipiter avec le même entrain qu'à des fêtes, heureux d'avoir une occasion de rompre l'uniformité de leurs journées, et sans s'inquiéter du lendemain.

Ces âmes glissantes, difficiles à saisir, laissent percer des inclinations profondément contradictoires. Imbus de sentiments honnêtes, fidèles dans la vie ordinaire à des habitudes de probité, les ouvriers parisiens sont en général assez peu soucieux des intérêts de ceux qui les occupent. Dans un autre ordre d'idées, bien qu'on puisse dire d'eux qu'ils n'aiment point l'autorité, et qu'ils sont enclins à se montrer hostiles envers ses représentants, on les voit toujours prêts, au moindre abus qui les blesse, à se tourner vers les agents de la force publique et à réclamer leur appui. Dans les lieux de réunion ouverts à tout le monde, où tant d'inconnus se croisent sans cesse, ils aiment à savoir que l'œil impartial de la police veille pour empêcher les conflits et réprimer la violence. Ils ont ce mérite d'être portés à se mettre du côté de la faiblesse par un fonds de générosité inhérent à leur nature; exceptons toutefois les questions particulières à tel ou tel corps d'état, car ils ne reculeraient pas toujours alors devant une brutale oppression de toute volonté récalcitrante. Ils sont déférents envers les réputations faites et respectueux pour les situations acquises par une valeur personnelle. Les grandes renommées excitent aisément leur admiration.

Il est facile de les émouvoir dès qu'on fait appel à l'un ou à l'autre des grands sentiments qui constituent le noble apanage de l'âme humaine. On peut s'en convaincre en voyant les ouvriers dans les représentations théâtrales. Les spectacles où l'on montre l'homme assailli par le malheur et portant vaillamment son adversité, sont ceux qu'ils recherchent de préférence à tout autre.

Cette tendance, dont le drame moderne a si déplorablement abusé, avait été la vraie cause de son succès parmi les masses. Les vertus de famille, que les ouvriers oublient trop souvent de pratiquer eux-mêmes, ont le don de les toucher vivement. L'amour maternel mis sur la scène est une source intarissable du plus sincère attendrissement. Le sentiment national qu'on ne sépare point en France de l'idée militaire, et dont nous avons vu un aspect particulier sur nos frontières de l'est, en Alsace, possède à Paris, chez la population laborieuse, une remarquable et intelligente vivacité. Il semblait durant les jours de nos déchirements publics recéler le feu sacré des âmes. Quand il s'agit de la défense nationale, les ouvriers comprennent à merveille la nécessité du commandement; ils en aiment alors le vigoureux exercice. Jamais ils ne se font une idée du pouvoir sans y joindre l'idée de la force et de l'activité. Ils se complaisent à l'investir dans leur esprit des principaux attributs de la grandeur : la bravoure, la générosité, la magnificence, une haute et impartiale justice envers chacun. Lorsque le personnage de Napoléon Ier est représenté sur leurs théâtres favoris, si vous observez les spectateurs, vous les trouvez agités sans doute par le récit des victoires et des malheurs du héros; mais vous pouvez reconnaître que la fibre la plus intime des cœurs est surtout remuée quand on montre l'empereur également juste pour le faible et pour le puissant, pour le simple soldat et pour le général, tour à tour, suivant les circonstances, rude ou bienveillant pour chacun. Le culte de l'idée d'égalité, uni au sentiment national, forme, dans le domaine de la vie publique des

ouvriers de Paris, le trait de caractère le plus saillant et le plus universel.

Dans la vie privée, l'étude des mœurs proprement dites offre des aspects plus multipliés, plus divers, et soulève des questions infiniment plus délicates que l'étude des caractères. Aucun lien particulier ne rattache ce côté du tableau à l'histoire des évolutions politiques auxquelles nous avons assisté. Elles ont pu avoir des effets fâcheux dans le moment; elles n'ont pas exercé sur les mœurs une influence bien sensible. Il faut même le reconnaître en dépit de ces ébranlements qui troublent la vie ordinaire et affaiblissent toujours pour un certain temps l'idée de la règle, l'état moral de la population laborieuse à Paris n'a pas été en s'empirant. Voilà, il est vrai, tout ce qu'on peut en dire; car la situation est loin d'être satisfaisante. Si on avait pu naguère croire d'après certains indices à un retour vers les idées religieuses, ce retour a été faible, et il ne s'est pas soutenu d'une façon très-marquée. On aperçoit toujours des traces nombreuses de ce relâchement général qu'avait propagé l'irréligion fastueuse du dernier siècle. La vie est loin d'être régulière; la loi morale est outragée par des habitudes pernicieuses dont le concubinage est une des plus répandues; pourtant la dépravation éhontée n'est qu'une exception. A tout prendre, quand on embrasse l'ensemble de la société parisienne, qu'on analyse les éléments si disparates qui la composent, et qu'on est résolu à flétrir le mal sur tous les points où il se rencontre, soit qu'il tâche de se dérober aux regards, soit qu'il s'étale impudemment au grand jour, il ne paraît pas qu'il y ait motif à distin-

guer dans cet ensemble par une couleur particulièrement sombre les mœurs des ouvriers.

Ce n'est pas par ses mœurs que la population des ateliers parisiens, au point de vue ou nous sommes placés, se prête le plus à des observations particulières. Non ; c'est par la manière dont elle a entendu la question du travail, qu'elle nous offre un sujet d'études singulièrement significatif. Sollicitée par les excitations les plus diverses, instrument des révolutions politiques, victime des secousses sociales, placée dans un foyer ardent où l'on s'était accoutumé à voir trancher par des soulèvements périodiques la destinée des gouvernements, elle conserve toujours un esprit qui lui est exclusivement propre. Soit qu'elle se range sous le drapeau d'une erreur périlleuse, soit qu'elle acclame une idée féconde, elle se préoccupe, par une sorte de vague, mais irrésistible instinct, du côté le plus général des questions. Quand elle n'en comprend pas les détails, quand elle en méconnaît les dangers, elle en saisit encore les aspects grandioses; ce sont ces aspects qui la fascinent et qui l'entraînent. Tandis qu'ailleurs, et même à Lyon où la politique avait pourtant fini par dominer les mouvements de la cité, les manifestations extérieures conservent un certain caractère local, et se relient un peu plus ou un peu moins à des considérations toutes particulières, dans la capitale, au contraire, on ne se préoccupe jamais de tel ou tel intérêt isolé. Sur cet immense théâtre, les problèmes prennent de prime abord un air de généralité qui vient à coup sûr en accroître les périls, mais qui en même temps élargit les perspectives. C'est à Paris que la société s'est vue exposée aux

plus terribles attaques, c'est à Paris que l'ordre a eu besoin du bouclier le plus solide et de la défense la plus vigilante; mais en mêmc temps c'est dans la vaste agglomération parisienne que les besoins inhérents à notre époque s'étaient manifestés sous les formes les plus systématiques, et réclamaient les plus larges satisfactions. Tout pouvoir qui aspirait à y maîtriser la tempête ne devait pas seulement être en mesure de contenir le débordement des passions, il devait encore savoir frayer la voie aux élans légitimes.

Comme une étude sur les ouvriers de Paris présente un intérêt d'autant plus vif que ces ouvriers ont été agités d'une façon plus singulière par les questions de l'ordre économique, par les questions relatives au travail et qualifiées de nos jours de questions sociales, nous entrerons avec eux dans cette difficile arène, afin de tâcher d'en éclairer les contours. Il est nécessaire auparavant de se faire une idée du travail industriel dans la cité parisienne.

II.

Le travail industriel à Paris.

En retraçant dans un autre écrit l'état de l'industrie française après la révolution de février, nous signalions le prodigieux essor que le travail industriel avait pris dans Paris depuis un demi-siècle. « Capitale des arts et des « lettres, disions-nous, Paris est devenu une grande mé- « tropole industrielle; sa banlieue et ses faubourg forment « autour d'elle comme une ceinture d'usines, de manufac-

« tures et d'ateliers de tout genre. Ses plus riches quar-
« tiers, comme ses environs les plus délicieux, n'ont pas
« toujours résisté avec succès à ces envahissements de
« la plus grande puissance de l'époque[1]. » Si ces assertions avaient eu besoin de preuves, elles en auraient trouvé depuis dans la *Statistique* publiée en 1851 par la chambre de commerce de Paris sur l'industrie de la capitale durant les années 1847 et 1848[2].

Après avoir tenu au XVIIe et au XVIIIe siècle le sceptre incontesté du mouvement intellectuel dans le monde, la cité parisienne, sans rien perdre de son ancien rôle, a exercé au XIXe, sur le développement industriel de notre pays, soit par l'activité de sa propre initiative, soit par l'excellence de son goût, une influence tout aussi prépondérante. Depuis le commencement de ce siècle, et surtout depuis 1820, la production a constamment tendu à s'y accroître. Chaque jour des articles nouveaux s'y sont ajoutés aux anciens ; les fabrications les plus diverses semblent s'y être donné rendez-vous. Paris a eu et il a encore dans son enceinte des fabrications empruntées au domaine industriel de Roubaix, de Rouen, de Reims, de Mulhouse, de Lyon, de Saint-Étienne, de Nîmes, etc. Toutes les industries qui concernent l'art ou qui en réclament le concours y ont leur siége naturel. On y voit même des filatures de coton et des filatures de laine ; ce-

1. *L'Industrie française après la révolution de février*. 1849.

2. Ce document considérable a été le résultat d'une enquête longue et attentive confiée à une commission, que présidait M. Ch. Legentil, président de la chambre de commerce, dont M. Horace Say était secrétaire-rapporteur, et à laquelle étaient attachés, comme rapporteurs-adjoints, MM. Natalis Rondot et Léon Say.

pendant, ces fabrications élémentaires, exigeant de vastes locaux, y sont moins nombreuses qu'autrefois, et, sauf celles qui s'adressent à une consommation toute spéciale, elles doivent probablement disparaître. Telles industries qui sembleraient au premier abord, de même que les filatures, mieux placées ailleurs, trouvent dans les avantages de la situation, sous le rapport commercial, le moyen de compenser le fardeau de dépenses plus fortes en fait de loyers et de salaires. C'est à cause des stimulants qu'y rencontre l'esprit d'initiative en tous les genres, c'est aussi parce qu'elle était le centre de toutes nos grandes voies de communication et le siége principal du commerce intérieur, que la capitale a vu s'élargir si prodigieusement sa puissance industrielle. La plupart des grandes maisons de nos villes de manufactures ont des comptoirs ou des représentants à Paris. Dès qu'on s'était vu obligé de s'y rendre pour écouler ses marchandises, on avait été naturellement porté à y étendre, toutes les fois qu'on l'avait pu, le cercle même de la production, sauf à revenir ensuite sur cette tendance, comme on le fait aujourd'hui, du moins pour certains articles.

Ces oscillations alternatives dans l'un et l'autre sens n'en laissent pas moins à l'industrie parisienne pour premier caractère une extrême variété. Il en est un autre non moins frappant, et que la chambre de commerce a relevé avec raison dans la *Statistique* mentionnée tout à l'heure, je veux parler de la division du travail. Le fractionnement est poussé dans la plupart des fabrications jusqu'à ses dernières limites. Dans la passementerie, par exemple, on distingue huit ou dix branches principales

qui se ramifient en vingt subdivisions secondaires. Le travail des métaux précieux et les industries appelées spécialement *industries parisiennes*, nous offrent à chaque pas le spectacle de variétés encore plus nombreuses et de spécialités plus étroitement circonscrites. Dans le seul groupe de la fabrication des appareils pour l'éclairage au gaz, les fabricants de lustres emploient des ouvriers sculpteurs, des fondeurs, des ciseleurs, des monteurs, des vernisseurs, des metteurs au bronze, des tourneurs, etc. Autres exemples : dans la carrosserie, la division du travail entraîne le concours d'une foule d'ouvriers spéciaux : non-seulement on y a les menuisiers en voitures, les serruriers en voitures, les peintres en voitures, mais la construction de la caisse forme une spécialité distincte de la construction du train; ce dernier appareil à lui tout seul exige l'emploi de charrons, de forgerons, de serruriers, de limeurs, de frappeurs, etc.; dans la serrurerie pour le bâtiment il y a également plusieurs spécialités très-tranchées; la fabrication des serrures, par exemple, en forme une, la pose des sonnettes une autre; la ferrure pour le bâtiment, de son côté, comprend plusieurs subdivisions. Ce fractionnement est une des causes du degré de perfection qui distingue les produits du travail dans la capitale. Toute l'attention de l'ouvrier est concentrée sur une besogne strictement délimitée et pour l'exécution de laquelle des hommes dont l'esprit est, d'ailleurs, façonné à l'idée du beau par le spectacle de tant de chefs-d'œuvre étalés sous les yeux du public, acquièrent bientôt une habileté rare et une incomparable adresse.

Des divisions aussi nombreuses supposent des ateliers

ne comprenant qu'un petit nombre d'ouvriers. En effet, plus le travail se décompose et plus les groupes, en se multipliant, doivent tendre à réduire leur personnel. Pour la majorité de ses produits, Paris n'offre point de fabriques qui soient constituées sur le pied des grandes usines de la Flandre, de la Normandie ou de l'Alsace. Les industries textiles qu'on y rencontre n'y possèdent même que des établissements relativement restreints. Sans doute, les deux systèmes de travail, le système du travail en atelier et celui du travail à domicile y existent juxtaposés pour ainsi dire. On y voit de très-grands ateliers, notamment pour les constructions mécaniques, pour les équipements militaires, pour les produits chimiques, les papiers peints, les cuirs vernis, etc. En même temps le travail à domicile s'y présente comme la forme la plus ordinaire dans l'industrie essentiellement parisienne, dans le groupe des articles de Paris. Ici l'organisation consiste communément dans une multitude de petits ateliers voués à une spécialité propre et superposés les uns aux autres. Subissant d'échelon en échelon une façon nouvelle, les produits quittent une fabrique à titre d'articles manufacturés pour servir dans une autre de matières premières, et arrivent ainsi à la forme qui les approprie aux besoins de la consommation. Prenons par exemple, si l'on veut, l'ébénisterie qui, sans appartenir au faisceau des articles de Paris proprement dits, n'en mérite pas moins la qualification d'industrie parisienne. Eh bien! le plus généralement, le fabricant de meubles travaille en chambre soit seul, soit avec un ou deux ouvriers. Dans plusieurs rues du faubourg Saint-Antoine, les maisons sont occupées à

tous les étages par des ateliers de ce genre. Lors de l'enquête de 1848, on a constaté que sur 1915 patrons recensés, il n'y en avait que 178 qui occupassent plus de 10 ouvriers; 844 en occupaient de 2 à 10; 448 n'en occupaient qu'un, et 445 travaillaient seuls. Il en est à peu près de même dans différentes ramifications qui se rattachent à la fabrication des bronzes; il y a là aussi un grand nombre d'ouvriers en chambre, travaillant soit seuls, soit avec un ou deux aides ou apprentis. Cent industries que le public n'aperçoit guère, mais qui n'en ont pas moins une importance réelle, telles que la fabrication des montures de lunettes, celle des portefeuilles et articles de maroquinerie, etc., offrent des conditions analogues. Dans la spécialité des papiers peints, on rencontre à la fois de grandes usines dont la production est considérable, et qui appartiennent au système du travail en fabrique et un certain nombre de petits ateliers, où le patron occupe moins de 10 ouvriers, quelquefois un seulement.

Si, lorsque nous parlions tout à l'heure de la physionomie générale des ouvriers de Paris, de leurs goûts et de leurs mœurs, nous n'avons fait aucune allusion à la coexistence des deux systèmes de travail, c'est que cette circonstance ne donne pas lieu à des conséquences d'ordre moral bien marquées. Soit qu'ils travaillent en atelier, soit qu'ils s'occupent à leur domicile, les ouvriers de la capitale présentent à l'observation des signes à peu près identiques. Seulement, les traits d'origine, ce qu'on peut appeler les souvenirs du pays parmi les ouvriers des différentes parties de la France qui viennent passer quelques

années à Paris, ces traits-là se conservent mieux chez ceux qui travaillent dans de très-petits ateliers, que chez ceux qui sont employés dans les grandes usines ou manufactures. Le régime du travail influe assez peu sur le mode adopté pour la rétribution des services; le travail est payé des deux côtés, tantôt à la pièce et tantôt à la journée. Néanmoins, le fait de la rétribution à la journée, qui tend à devenir partout de plus en plus rare, est déjà presque absolument inusité dans les petits ateliers où se confectionnent les articles de Paris. Ajoutons que ces petits ateliers se recrutent presque exclusivement dans le sein de la population originaire de la capitale.

Quel que soit, du reste, le régime suivi dans l'organisation de telle ou telle branche de travail, il suffit que les industries soient éparpillées en une multitude de spécialités pour qu'une classification méthodique devienne d'une extrême difficulté. Il faut pourtant tâcher d'en établir une; il serait impossible de se guider dans ce labyrinthe sans un fil conducteur. Nous avons bien pour nous aider les divisions admises par le jury central de nos expositions de l'industrie française; mais ce classement, qui s'appropriait à des buts particuliers, ne simplifie pas assez, à notre point de vue, les aspects si variés du tableau de la capitale. Les yeux ont besoin de lignes moins nombreuses propres à rappeler une idée générale. Il ne s'agit pas, toutefois, de ces divisions qui appartiennent au pur domaine de la science et qui ramèneraient les produits industriels à des entités trop réduites; par exemple, si, interrogeant les principes dominant dans la production, on admettait une division en arts physiques, arts chi-

miques, arts plastiques. Un des inconvénients d'une telle classification, c'est qu'elle nécessiterait des subdivisions trop multipliées, notamment en ce qui concerne les arts plastiques. Il nous faut une forme qui s'approprie mieux aux faits existants et qui, en prenant les produits au point de vue de leur destination, soit d'une plus facile intelligence. Sans prétendre en pareille matière à une exactitude mathématique qu'aucun système ne pourrait atteindre, nous admettrons quatre classes dans lesquelles viennent se grouper les mille fabrications parisiennes.

La première classe embrasse les arts qui répondent aux besoins les plus essentiels de la vie. Ainsi, l'homme doit se nourrir, se vêtir, avoir un logis qu'il approprie à son usage. Les arts qui donnent satisfaction à ces nécessités se rapportent à l'alimentation, au vêtement, au bâtiment et à l'ameublement. Ces industries supposent une multitude de travaux antérieurs ou accessoires, destinés à faciliter la vie domestique ou bien ayant pour objet divers produits d'agrément ou de luxe ; nous en composons une seconde classe qui comprend le travail des métaux précieux, l'orfévrerie, la bijouterie, la joaillerie, la carrosserie, la sellerie, l'industrie appelée particulièrement *industrie parisienne*, etc. A la même idée se rattache, mais avec des caractères singuliers, les produits manufacturés dans le sens ordinaire de ce mot ; ils englobent à Paris les industries textiles, les industries chimiques, métallurgiques, celles des cuirs et peaux, etc., et forment une troisième classe. Enfin, la dernière classe se distingue des autres par ses relations avec les besoins intellectuels de l'homme : nous y rangeons l'imprimerie, la gravure,

la papeterie et toutes les industries qui en dépendent[1].

Ces quatre divisions ont une importance diverse, tant sous le rapport de la masse des affaires auxquelles elles donnent lieu que sous celui du nombre de bras qui sont occupés dans chacune. Dans sa *Statistique*, la chambre de commerce a évalué la somme des affaires à Paris à un milliard et demi de francs environ, pour 1847, déduction faite, dans le travail des métaux précieux et des pierres fines, de la valeur d'une partie au moins de ces matières. Comme cette évaluation reposait sur les déclarations mêmes des entrepreneurs d'industrie, on doit la croire un peu exagérée. Souvent aussi la valeur intrinsèque d'un même article a figuré plusieurs fois dans les comptes, lorsque cet article avait changé de main et de forme. Même réduite à douze cents millions, l'estimation représentait encore une activité colossale, qui a pourtant grandi depuis et dépassé largement le chiffre d'un milliard et demi de francs. Ces réserves faites, nous tenons pour exact le rapport établi entre les divers éléments dont l'ensemble se compose, c'est-à-dire l'importance relative des différentes fabrications. Sauf dans quelques branches isolées, la proportion est encore à peu près la même aujourd'hui qu'en 1847. Nous nous reportons donc ici en pleine confiance à la *Statistique* publiée.

Eh bien! les industries de la première classe, c'est-à-

1. Voy. notre livre *l'Industrie contemporaine chez les différents peuples*, où nous n'avions plus à nous renfermer dans l'enceinte de la capitale et où nous pouvions tenir compte des relations intimes qui rattachent les unes aux autres les œuvres si diverses du travail industriel.

dire celles qui concernent les besoins essentiels de l'homme, sont à elles seules le sujet d'affaires plus considérables que toutes les autres industries réunies. Le vêtement vient d'abord, l'alimentation en seconde ligne, — l'alimentation considérée bien entendu au point de vue seulement des préparations industrielles, — puis arrivent le bâtiment et l'ameublement. Cela formait une somme de 750 millions. La supériorité attribuée à la première catégorie s'est encore accrue par suite de l'impulsion prodigieuse donnée aux constructions. L'accroissement a porté sur la troisième classe, celle du bâtiment. On pouvait constater ce mouvement il y a déjà huit années, en comparant les chiffres de l'année 1847 à ceux de l'année 1852. L'achèvement du Louvre, cette œuvre si justement qualifiée de nationale, les grands travaux qui ont transformé l'aspect de Paris, ont nécessité le concours d'un plus grand nombre de maçons, de terrassiers, de charpentiers, de couvreurs, de menuisiers en bâtiment, de parqueteurs, de peintres, d'ornemanistes, de poêliers-fumistes, de serruriers, etc. Il en est résulté, en outre, un accroissement d'opérations pour toutes les industries ayant trait à l'ameublement : l'ébénisterie, la tapisserie, la fabrication des papiers peints, la fabrication des bronzes, la literie, la miroiterie, la fabrication des lampes, etc. Deux de ces industries surtout, celle des meubles et celle des bronzes, réduites un moment aux dernières extrémités, et que le trésor public avait dû secourir, en 1848, au moyen d'un prêt de 600,000 francs, ont joui depuis lors d'une prodigieuse prospérité. Ajoutons que le luxe qui s'est fait sentir, trop peut-être, dans toutes les branches des dépenses

privées, a particulièrement éclaté dans les installations intérieures.

Cette observation nous amène directement aux industries de luxe et d'agrément qui, jointes à celles concernant l'économie domestique, tiennent le second rang sur l'échelle de la production parisienne. Elles absorbaient un peu plus de 336 millions en 1847. Dans cette somme, les métaux précieux, c'est-à-dire les travaux élémentaires pour le traitement de l'or et de l'argent, la bijouterie, l'orfévrerie, la joaillerie, etc., figuraient pour 135 millions à peu près. Une valeur presque égale était représentée par les articles si variés de *l'industrie parisienne :* les pianos et tous les instruments de musique, les fleurs artificielles, les modes, les gants, la parfumerie, l'horlogerie, les parapluies et les ombrelles, la tabletterie, les portefeuilles, les bourses, les éventails, les lunettes, etc., etc.

La classe des industries manufacturières se présentait en troisième lieu, avec un chiffre de 326 millions d'affaires, sur lequel les fils et tissus prenaient près de 106 millions, les constructions mécaniques et la quincaillerie près de 104. Parmi les industries textiles, la passementerie venait la première, avec des transactions montant à plus de 28 millions de francs; la fabrique de châles qui arrivait immédiatement après n'atteignait pas tout à fait 10 millions. Dans les deux autres sous-divisions de la troisième classe, — les produits chimiques et céramiques d'une part, les cuirs et peaux de l'autre, — la masse des opérations était portée à 74 millions 1/2 pour la première, et à 42 millions pour la seconde. Les industries chimiques, pratiquées à Paris sur une grande échelle, ne se bornent

pas à la fabrication des produits chimiques proprement dits; elles embrassent l'épuration des huiles, la fonderie des suifs, la fabrication des bougies et chandelles, des couleurs et vernis, des articles pharmaceutiques, etc. C'est la corroierie qui s'offre d'abord aux regards dans le travail des cuirs et peaux; puis se succèdent la tannerie, la maroquinerie, la mégisserie, la fabrication des cuirs vernis. Nous devons quelques mots à la construction des machines mentionnée tout à l'heure, et qui domine tout le groupe de la métallurgie. Les constructions mécaniques ont à Paris une très-large base, et s'y exécutent avec une rare perfection dans des établissements admirablement outillés et par des ouvriers fort habiles. Pour ne nous arrêter qu'aux locomotives, nous dirons que sur 450 appareils de ce genre qui sont annuellement fabriqués dans toute l'étendue de la France, deux établissements de Paris et les ateliers des compagnies de chemins de fer, en fournissent environ 200 pour leur part [1].

Enfin, parmi les industries qui se rapportent aux besoins intellectuels, l'imprimerie réclame la première place, aussi bien à cause de l'importance de ses affaires qu'à cause des liens qui l'unissent plus intimement que

1. Le reste se répartit à peu près ainsi : 80 locomotives sont fabriquées au Creusot (Saône-et-Loire); 70 dans le Haut-Rhin, à Mulhouse; 50 dans la Seine-Inférieure, aux portes de Rouen; 50 à Oullins, dans le département du Rhône. La part des compagnies de chemins de fer est de 50. Quant aux deux établissements de Paris qui sont bien connus, l'un (la maison Cail et Ce) figure dans le total pour 80 locomotives, l'autre (la maison Gouin et Ce) pour 70. — Notons en passant qu'une locomotive pèse de 24,000 à 28,000 kilog., et les tenders de 8,000 à 10,000 kilog. Elles se vendent environ à raison de 2 fr. 50 c. le kilog.; les tenders de 1 fr. à 1 fr. 10 c. le kilog.

toutes les autres aux travaux de l'esprit. Sur une masse d'opérations de 51 millions de francs, on lui en attribuait plus de 23. L'imprimerie typographique en prenait plus de 15, l'imprimerie lithographique et en taille-douce environ 8, la reliure 4, les images et les estampes près de 3, etc.

Les conditions du travail sont profondément diverses et quant à la nature même de la besogne et quant au chiffre du salaire entre les nombreuses industries composant le domaine des ouvriers de Paris. Ici le concours prêté est tout matériel et le rôle du travailleur purement mécanique; là, il exige à des degrés divers l'attention de l'esprit, l'habileté de la main, l'exercice du goût. Le prix du labeur s'élève, en général, en raison des difficultés à vaincre; il diminue à mesure qu'il se rapproche du travail le plus simple, de celui qui n'exige aucun apprentissage. Comme il serait impossible de passer en revue une à une toutes les variétés de l'industrie parisienne, sous le rapport de la rétribution qu'y reçoit l'ouvrier, et d'y considérer les situations individuelles, la meilleure méthode pour se faire une idée de l'état des salaires, c'est d'en chercher et d'en comparer le taux moyen à des époques différentes. On peut se demander, par exemple, si le chiffre des salaires dans la capitale a tendu à s'élever depuis 1848. Cette recherche ne fait que préparer la question plus générale que nous nous posons à la fin de cet ouvrage sur l'état des salaires dans toute la France depuis dix ans. En ce qui regarde Paris, nous avions cru devoir prendre pour terme de comparaison, d'un côté, celle des deux années immédiatement antérieures à la

révolution de février qui offre les résultats les plus favorables, c'est-à-dire l'année 1847, et de l'autre la première année où les entreprises industrielles avaient pu se promettre la sécurité du lendemain, c'est-à-dire l'année 1852. Cette comparaison conserve tout son intérêt.

Nous nous étions demandé d'abord si l'activité industrielle en 1852 avait été plus grande qu'en 1847, et avait donné lieu à une masse plus considérable d'affaires? Or, les témoignages abondaient en faveur de l'affirmative. Un premier indice existait dans la valeur des marchandises présentées à la douane de Paris pour l'exportation. Il ne faut pas s'arrêter bien entendu, en pareil cas, aux déclarations du *commerce général*, qui embrassent à la fois les marchandises d'origine française et les marchandises étrangères apportées à Paris avant d'être expédiées au dehors. Même en se restreignant au *commerce spécial*, c'est-à-dire aux marchandises françaises, quelques distinctions sont encore indispensables. Pris dans son ensemble, le chiffre du commerce spécial à la douane parisienne représentait, en 1852, une valeur officielle de 1,233 millions de francs, tandis qu'en 1847 il n'arrivait qu'à 891 millions[1]. Cette énorme différence au profit de 1852 se répartissait entre des articles fabriqués à Paris et des articles apportés des départements; mais l'augmentation portait d'une manière frappante sur les produits qui sortent presque exclusivement des ateliers parisiens. Ainsi pour les meubles, les exportations étaient de 3 millions en 1847 et de 5 en 1852; pour les modes, de 3 mil-

1. L'année 1847 avait dépassé l'année 1846 de 29 millions.

lions dans la première année et de 4 dans la seconde ; les fleurs artificielles donnaient lieu, en 1852, à 1 million 1/2 d'affaires, et présentaient un accroissement de 265 mille francs sur le chiffre de l'année 1847 ; les exportations de l'orfévrerie et de la bijouterie avaient augmenté de près de 2 millions 1/2 ; l'industrie du papier dans laquelle les papiers peints du faubourg Saint-Antoine tiennent une place si importante, exportait en 1852 pour 28 millions de produits, et pour 21 seulement en 1847.

De plus, en consultant les recettes de l'octroi de Paris durant ces deux années, on y trouvait, au besoin, une nouvelle preuve des développements du travail et des affaires[1]. De 34,504,000 fr. en 1847, le produit général de l'octroi s'était élevé à 39,328,000 francs en 1852[2]. La différence était donc d'environ 5 millions à l'avantage de 1852, et je dirai tout à l'heure pour quelle part cette différence affecte les articles de grande consommation. Les faits qui précèdent suffisent pour mettre hors de doute que la sphère du travail industriel dans Paris était considérablement élargie depuis 1847. S'ensuit-il que le taux des salaires ait dû s'élever ? En présence de ces résultats généraux, on était autorisé à le présumer; cependant, nous avions recherché des preuves plus directes et plus incontestables. C'est ici que certains détails de l'octroi ont une haute signification. On a plus d'une fois mesuré l'aisance

1. Quelques taxes nouvelles établies depuis 1847 étaient loin de balancer la réduction générale de 6 pour 100 opérée, à dater du 1er mai 1852, par suite de l'abandon du dixième qui était antérieurement prélevé au profit du trésor national.

2. Les évaluations l'ont porté à 48 millions pour l'année 1859, dernière année de l'ancienne circonscription.

publique, à un moment donné, par l'étendue des consommations en viande et en vin. Eh bien! en 1852, l'octroi de Paris avait perçu pour les vins en cercles 14,050,000 fr., tandis qu'en 1847 il n'avait touché que 11,322,000 fr. Pour les viandes de boucherie et de charcuterie, la recette avait été de 6,808,000 fr. en 1847, et de 7,908,000 fr. en 1852. Ainsi, la masse de la population s'était trouvée en mesure, durant cette dernière année, de payer une somme notablement plus forte pour son alimentation usuelle. — Que le nombre des ouvriers se fût accru dans certaines professions, c'est un fait à reconnaître; cependant tout démontre que cet accroissement avait suivi une progression infiniment moindre. La *Statistique* de la chambre de commerce portait le nombre des ouvriers en 1847 à 342,000. Ce chiffre, on doit le réputer trop élevé par les mêmes raisons que nous avons signalées au sujet de la masse des affaires; on ne courrait aucun risque en le réduisant à environ 300,000. D'après des données scrupuleusement recueillies, l'augmentation numérique survenue en 1852 n'atteignait pas un trentième, encore l'accroissement touche-t-il surtout à des industries où, comme dans celle du bâtiment, les ouvriers viennent à Paris seuls, sans famille. C'est moins le nombre des bouches qui avait augmenté que le nombre des bras inoccupés qui avait diminué. Pour un accroissement d'un trentième dans la population on constatait un accroissement d'un cinquième ou d'un septième dans la consommation.

Avant d'aller plus loin, rappelons qu'une première distinction doit être faite, relativement au salaire, entre les hommes et les femmes occupés dans les travaux indus-

triels. Les femmes étaient moitié moins nombreuses que les hommes en 1847. Dans certaines industries, celle du bâtiment, celle des cuirs et peaux, celles des métaux, de la mécanique, de la carrosserie, les femmes, on le sait, ne figurent pas ou ne figurent que pour des chiffres imperceptibles. Comme la plupart de ces industries sont précisément celles dans lesquelles le travail s'est le plus développé en 1852, la différence entre le nombre des hommes et celui des femmes a dû grandir encore. La proportion existant entre les deux sexes s'est maintenue dans les autres industries, où les femmes sont toujours moins nombreuses que les hommes, hormis dans l'habillement et dans les fils et tissus. L'habillement, en effet, occupe à peine un homme contre deux femmes; les hommes semblent destinés même à s'y effacer chaque jour davantage par suite des développements continuels du système de la confection qui préfère le concours des femmes, surtout pour le travail exécuté dans Paris, afin de produire à meilleur marché. L'industrie des fils et tissus où il faut aussi, en face de la concurrence de nos districts industriels, travailler au plus bas prix possible, laisse également aux femmes, sous le rapport du nombre, une marge fort grande. On peut poser, en règle générale, que la rétribution reçue par les femmes est inférieure de plus de moitié à celle des hommes. Cette relation se maintient invariable à travers toutes les fluctuations que les circonstances font subir aux salaires. Quand on veut établir une moyenne générale du gain journalier, soit en ce qui regarde les hommes, soit en ce qui regarde les femmes, il faut écarter, avant tout, les chiffres exceptionnels comme il s'en

rencontre dans certaines industries. Entendez-vous articuler, par exemple, qu'un ouvrier à la tâche peut gagner 10, 15 ou 20 francs par jour, vous savez d'avance que ce revenu extraordinaire ne saurait être mis en ligne dans la recherche d'une moyenne normale. On doit également repousser des minimums extrêmes tels que ceux de 50 et de 60 centimes par jour concernant soit l'enfance, soit la vieillesse. Le vrai salaire se renferme à Paris, pour les hommes entre 2 et 6 francs, pour les femmes entre 57 centimes, (peut-être faudrait-il, hélas ! écrire 60 centimes) et 2 fr. 30 cent.

Depuis 1825, ces limites extrêmes n'ont pas varié ; est-ce à dire que la moyenne du salaire soit également demeurée la même? Non ; rien ne serait plus trompeur que de prendre purement et simplement le moyen terme entre le maximum et le minimum ; la moyenne change suivant que la majorité des travailleurs s'approche plus ou moins de l'un ou de l'autre. Aussi est-ce d'après cette idée que nous avons cherché si, pendant que les affaires augmentaient de 1847 à 1852, les salaires suivaient également, pour la masse des ouvriers parisiens, un mouvement ascensionnel. Ces principes et ces faits étaient essentiels à rappeler avant d'arriver à des chiffres concluants.

La moyenne des salaires pour 1847 avait été estimée par la chambre de commerce à 3 fr. 80 centimes par jour pour les hommes et à 1 fr. 63 centimes pour les femmes. Comme ces évaluations résultaient encore des seuls témoignages des entrepreneurs d'industrie, elles ont été l'objet de justes critiques. Nous les croyons effectivement un

peu outrées. D'après nos propres renseignements, et si nous tenons compte du nombre plus considérable d'individus recevant la plus faible rétribution, nous pensons être plus près de la vérité, en évaluant le chiffre moyen de cette époque à 3 francs 25 centimes au plus pour les hommes et à 1 franc 40 centimes au plus pour les femmes. Toute estimation plus élevée nous semble en désaccord avec des faits irrécusables. Où en était-on en 1852 ? Il est un premier fait à noter, un fait connu de tous, et qui a bien changé depuis lors, c'est que, sous le rapport du prix des objets de consommation usuelle, l'avantage appartenait à l'année 1852, durant laquelle on n'avait pas encore éprouvé le renchérissement survenu en 1853 par suite d'une mauvaise récolte, et que des causes diverses sont venues depuis perpétuer et accroître. Malgré ce bon marché des denrées alimentaires, l'amélioration dans les salaires avait été sensible, non qu'aucune branche du travail parisien ne fût restée en dehors de la progression. Il est certaines industries, telles que la filature, qui se trouvaient condamnées à des salaires immobiles ou décroissants par la concurrence des ateliers de la province. D'autres étaient tourmentées par la mobilité des goûts publics : celle des châles, notamment, avait reçu depuis 1846, à Paris comme à Lyon, comme à Nîmes, une rude atteinte dont elle ne s'est pas encore relevée. De 1,200 le nombre des métiers occupés était tombé à 600. On avait un peu rehaussé le taux des salaires en 1848 ; l'augmentation n'avait pu se soutenir longtemps pour les articles communs, et on avait fini, même pour les châles riches, par revenir presque partout à l'ancien tarif. Enfin

il y a des industries, la confection d'habillements par exemple, dans lesquelles une concurrence effrenée pousse incessamment à peser sur les salaires avec une rigueur inqualifiable.

Chose digne de remarque! le bon marché des denrées alimentaires, qui avait poussé en quelques endroits à la réduction du salaire, n'avait pas produit cet effet dans la capitale. S'il y avait eu des réductions, elles tenaient à des accidents isolés. Ce qui est incontestable, c'est que le nombreux personnel employé dans la plupart des travaux exécutés à Paris en 1852, avait vu ses ressources s'accroître sous plusieurs formes. D'abord les chômages habituels et périodiques avaient été moins longs et quelquefois même tout à fait insensibles. Il en était résulté un gain annuel plus élevé. En outre, tel chiffre de salaire regardé comme rare dans une industrie avait tendu à devenir un chiffre habituel. Pour les professions tenant au bâtiment, les faits parlaient d'eux-mêmes. L'impulsion donnée aux constructions avait profité à toutes les classes d'ouvriers, depuis le simple manœuvre jusqu'au peintre en décors dont les œuvres approchent le plus de l'art. Dans le travail des métaux, dans l'industrie des machines où les demandes étaient devenues tout à coup si pressantes, les salaires avaient monté d'environ un dixième. Le groupe des ouvriers voués aux articles de Paris avait éprouvé, dans la plupart de ses nombreuses ramifications, une amélioration non moins réelle. Des chômages moins longs, un plus grand nombre d'ouvriers se rapprochant du maximum des salaires, une augmentation positive dans le prix de certains

travaux, tel avait été le triple aspect de l'amélioration accomplie. S'il fallait, pour rendre la mesure sensible, placer un chiffre à côté des évaluations de 1847, nous croirions rester en deçà plutôt qu'aller au delà de la vérité en disant qu'en 1852 le taux moyen normal s'était accru pour les hommes de 50 centimes par jour environ, ou de 150 francs par an, à raison de 300 jours ouvrables. Quant aux femmes, dont les industries les plus ordinaires sont précisément celles qui rencontrent à Paris les conditions les plus difficiles, l'amélioration ne me paraît pas avoir dépassé 10 centimes par jour ou 30 francs par année.

L'étude des faits économiques dans la capitale s'accorde avec des résultats que nous avons relevés ailleurs, pour établir que le développement des applications mécaniques, grâce au large essor pris par l'industrie, grâce surtout au rôle même des machines dans le régime du travail, est loin d'avoir pour effet de déterminer une diminution dans le taux des salaires. C'est le contraire qui arrive communément, nous l'avons déjà démontré. Cette observation doit être faite, bien qu'elle ne concerne à Paris qu'un nombre relativement restreint d'industries, car toutes les industries d'art et de goût sont généralement placées en dehors de l'application des appareils mécaniques. Une autre remarque s'applique, au contraire, aux fabrications de tous genres : longtemps le prix du travail est demeuré à peu près immobile. Il en fut ainsi de 1830 à 1848. A cette dernière époque, on prétendit augmenter les salaires par des tarifs arrachés aux chefs d'établissement. On s'aperçut bientôt qu'en cette matière

les mesures violentes sont toujours funestes. Il n'y a de durable, il n'y a de profitable que les augmentations provenant du cours naturel des choses et des progrès de la richesse publique. On sait aujourd'hui combien il est dangereux de troubler les lois essentielles qui règlent les rapports des patrons et des ouvriers. On touchera l'erreur du doigt lorsque nous aborderons un peu plus loin l'examen des idées répandues il y a une douzaine d'années parmi les ouvriers de Paris relativement aux questions d'économie sociale.

Avant de quitter la comparaison des salaires entre les deux années indiquées, il faut avouer, pour être juste, que l'année 1852 doit être considérée comme l'une des meilleures qu'ait jamais eues le travail dans Paris, et nous pourrions le dire, dans toute la France. Des causes d'embarras et de gêne, indépendantes pour la plupart de toute volonté humaine, survinrent bientôt. On sait que des mesures variées, quelquefois très-hardies, furent prises pour les combattre. La cherté du pain par exemple amena la création de la caisse de la boulangerie. Les efforts ne restèrent pas sans résultat. Cependant, l'équilibre entre le prix des choses et le taux des salaires fut momentanément altéré. Ce fait, qui réclame si hautement l'attention des économistes, motivera plus loin quelques observations qui ont un caractère trop général pour rentrer dans l'examen particulier d'un région industrielle. Nous devions néanmoins le mentionner ici, car il a formé durant les dernières années une des faces les plus saillantes de la question du travail dans l'immense agglomération d'êtres humains que renferme la capitale de la France.

Maintenant nous pouvons voir quel fut le sort de cette même question au milieu des faits politiques auxquels les ouvriers ont été mêlés.

III.

La question du travail dans ses rapports avec les faits politiques.

La question du travail était demeurée, dans les premiers temps du gouvernement de 1830, étrangère aux mouvements politiques qui s'accomplissaient dans la capitale. Elle n'avait été pour rien dans la révolution de juillet; elle ne fut pour rien dans les diverses émeutes qui éclatèrent durant les années suivantes. Ce n'est que plus tard que les mots d'organisation du travail se lièrent ouvertement à des idées de révolution dans le gouvernement du pays. La question du travail fut alors présentée sous les formes les plus irritantes aux ouvriers de Paris, qui pourtant ne furent pas englobés autant qu'on l'a cru dans les réseaux de la politique. Quoiqu'on ait fréquemment affecté d'associer leur nom à la révolution du 24 février, l'histoire dira que le fait même de cette révolution ne leur appartient point. On les avait détachés du gouvernement de 1830, c'est vrai; mais ils n'étaient entrés dans aucune conspiration générale pour le renverser. Si, en un certain sens, la révolution de 1848 fut une surprise, elle dut surtout avoir ce caractère pour les ouvriers, eux qui se virent du jour au lendemain les maîtres de la situation. Aussitôt que la brèche eut été ouverte, ils s'y précipitèrent comme un torrent. Là commence leur part d'action et de responsabilité. D'autant plus emportée qu'elle était

évoquée plus subitement, leur force pesa d'une manière irrésistible sur les événements si rapides qui décidèrent du lendemain. Les dispositions intimes des masses, le mouvement qui s'était accompli au milieu d'elles depuis plusieurs années et dont le sens n'avait pas été suffisamment compris, les vagues aspirations qui les agitaient, exercèrent une influence tout à fait prépondérante. Sans l'attitude prise par les ouvriers, on aurait été peut-être obligé de s'en tenir au premier programme de l'Hôtel de ville, et le choix d'un gouvernement définitif aurait été réservé au pays lui-même; mais dès qu'il eut été question de république, les ouvriers furent poussés à en arborer l'étendard avec une passion telle qu'elle entraîna ou servit à couvrir une solution immédiate.

Soyons justes : puisqu'en nous reportant à cette époque, nous entendons prononcer de toutes parts les mots d'organisation du travail à côté du mot république, convenons qu'en acclamant la république, l'instinct populaire prêtait son appui au mode de gouvernement qui, dans un relâchement aussi inopiné de toutes les forces organisées, pouvait le mieux protéger l'ordre social, en sollicitant l'action simultanée des principes les plus élémentaires de toute société humaine. Ce n'était pas trop, dans une telle tourmente, d'appeler les droits, les devoirs, les périls de tous, en aide à la sûreté commune; ce n'était pas trop de la force du peuple entier pour résister aux défaillances des uns, à l'exaspération des autres, aux égarements d'un grand nombre et à la perversité de quelques-uns. Il fallait un drapeau autour duquel les intérêts les plus divers pussent se rallier. Un abîme était

ouvert devant le pays; si la république a été impuissante à combler cet abîme, elle a du moins empêché la France d'y tomber.

Le grand mal de la situation, le mal qui aurait suffi pour faire obstacle à l'affermissement de l'œuvre entreprise et qui semait de périls l'expérience à laquelle on se livrait, c'est que, par l'extension soudaine et indéfinie qu'on donnait aux mots d'organisation du travail, on aspirait à investir les populations ouvrières d'un rôle politique excessif, sans rapport avec leurs intérêts. Étudiées dans leurs tendances intimes, toutes les utopies du temps visent, en effet, sous une forme ou sous une autre, à donner aux ouvriers le gouvernement de la société. C'était là le cri général; c'était l'aveuglement du jour. On ne se préoccupait point seulement de remédier à tel ou tel vice de l'ordre industriel; on ne songeait point à fonder telle ou telle institution jugée utile pour les travailleurs; on ne se contentait même pas de demander que le travail pesât désormais davantage dans l'équilibre des forces sociales; non : c'était le pouvoir absolu qu'on revendiquait hautement, et qu'on s'imaginait pouvoir baser sur une nouvelle organisation de l'industrie. Cet essai d'accaparement de toute l'influence politique au nom d'un élément social qui n'était pas capable d'en tirer parti, et qui n'en avait pas besoin pour l'amélioration de son état moral et matériel, nous rend compte des déviations qu'éprouva la question du travail comme des événements dont la capitale fut bientôt le théâtre.

A l'heure qu'il est, il n'y a plus à insister beaucoup sur les influences diverses qui cherchaient à fomenter ces

prétentions chimériques parmi les ouvriers, dont l'esprit naturellement droit aurait de lui-même incliné vers la vérité. L'œuvre des sociétés secrètes, par exemple, dont il était beaucoup parlé dans le temps, appartient à l'histoire générale plutôt qu'à l'histoire du mouvement des classes industrielles. Leur rôle le plus actif était antérieur à la révolution de février; il était tout politique; il visait bien plus à miner, dans l'opinion des masses, le gouvernement de 1830 qu'à propager telle ou telle doctrine sur la question du travail. Ce n'est pas qu'un grand nombre d'ouvriers aient jamais été affiliés à ce genre d'associations qui se recrutaient en général parmi la petite et la moyenne bourgeoisie. La population des ateliers n'y était représentée que par des unités éparses. Envisagés de près, ces mandataires, qui s'étaient eux-mêmes délivré leur titre, offraient des physionomies fort différentes : ici des caractères ombrageux regardant avec envie la position d'autrui; là des esprits simples et faibles qui se laissaient mener; plus loin des hommes prétentieux, comme il s'en rencontre à tous les échelons de la hiérarchie sociale, qui s'imaginaient acquérir de l'importance en prenant part à de secrètes délibérations. Plus nombreuse que les autres, cette dernière catégorie était la moins sûre. Sa vanité chatouilleuse et puérile ouvrait aisément accès à la discorde en même temps qu'elle facilitait les investigations de la police. A défaut de nombreux adeptes recrutés dans les rangs du travail industriel, les sociétés secrètes tiraient leur influence de l'activité de quelques-uns de leurs membres habiles à semer de vagues promesses, et du prestige qui, aux yeux des masses s'attache

toujours au mystère. Les ouvriers s'imaginaient qu'il devait y avoir une science spéciale et une puissance extraordinaire dans ces assemblées où ils ne pénétraient pas et dont ils entendaient parler sans cesse avec des réticences étudiées. Au lendemain de la révolution de février, les sociétés secrètes ne subsistent qu'à l'état purement nominal; la loi est trop impuissante, l'agitation trop forte pour qu'on éprouve le besoin de rechercher les ténèbres. Si elles essaient de se ranimer plus tard, c'est pour rentrer exclusivement sur le terrain de la politique, laissant plus que jamais à l'écart les discussions concernant le régime industriel. En somme, la question du travail n'éprouva guère de ce côté-là d'altérations immédiates; les esprits recevaient seulement des impulsions dans le sens des théories excessives.

L'influence de la presse socialiste sur le problème économique fut bien plus positive et bien plus manifeste. Il serait impossible d'énumérer les publications écloses en 1848, en 1849 et même durant les années suivantes sur l'organisation du travail. On y voulait communément rompre sans réserve avec le passé, rompre avec toutes les traditions. On semblait parfois avoir juré de compromettre toutes les idées libérales, conquêtes de la civilisation, dont la sociabilité française se montrait si glorieuse. Il n'était point de sentiment généreux qu'on ne détournât ainsi de sa voie naturelle, point d'initiative féconde à laquelle on ne mêlât un alliage funeste. L'idée de fraternité, ce fond du christianisme, était elle-même transformée en un germe de discorde. L'utile devenait dangereux; le possible, impraticable. Au fond, tous ces égarements découlaient

de cette idée si fausse que l'organisation du travail matériel devait servir de moule exclusif pour l'organisation de la société. On agissait comme si on avait voulu préparer pour l'avenir les moyens de faire ressortir la distance qui sépare de toute application sérieuse les théories alors formulées. La classe laborieuse de Paris s'était, en attendant, rendue tributaire des publications les plus excentriques. L'obole du travailleur soutenait ainsi des écrits qui préparaient la ruine du travail ! Toutes les tentatives, faites alors pour combattre cet enseignement, demeurèrent absolument impuissantes. On sait avec quel dédain étaient accueillis parmi les ouvriers les ouvrages consacrés à combattre les exagérations du socialisme, ouvrages généralement trop en dehors des nécessités nouvelles. Le succès même qu'obtinrent les plus remarquables de ces écrits, ceux où la raison était unie à un vif sentiment de la réalité présente, ne sortit point d'un cercle d'hommes dont ils possédaient d'avance les sympathies; il n'y eut pas de conversions.

La question du travail, incessamment associée à la politique par la presse socialiste, l'avait été davantage encore, s'il est possible, par les clubs improvisés dans Paris au lendemain de la révolution de février et qui prétendirent initier les ouvriers à la vie politique et à l'intelligence des problèmes économiques. Bien que resserrée dans un espace d'environ quinze mois, l'histoire de ces réunions a été assez longue pour permettre d'en juger la portée dans leurs rapports avec le sujet qui nous occupe. Les premiers clubs datent de la fin de février 1848, et la loi qui conféra au gouvernement le droit de les interdire est du

22 juin 1849[1]. Ces assemblées se multiplièrent prodigieusement, surtout jusqu'à l'ouverture de la Constituante. Il se forma de quatre cents à cinq cents clubs. Quelques-uns choisirent des noms bizarres, d'autres des titres qui les rattachaient directement aux souvenirs de 1793. Ces réunions où l'on semblait vouloir résumer toute la vie publique, avaient lieu en général le soir. On y vit au commencement un assez grand concours de visiteurs appelés par cette curiosité si naturelle aux Parisiens, et dont la vivacité s'accroît dans les moments critiques. Assez de nuages obscurcissaient l'atmosphère pour qu'on tâchât, d'ailleurs, d'interroger le ciel par tous les points de l'horizon. Les influences qui disposaient de l'esprit des masses, s'épanouissaient dans les clubs. Ce n'était guère que là qu'on pouvait complétement les juger; ce n'était surtout que là qu'on pouvait suivre de l'œil les aspects si mobiles que revêtait la question dominante, celle du travail. L'accès de ces assemblées était facile : dans un petit nombre seulement on payait une faible rétribution

1. Le plus ancien de tous ces clubs, *la société républicaine centrale*, fut fondé le 26 février; il eut quelques jours son secrétariat dans les bureaux du journal le *Courrier français*. C'était un des habitués du cabinet de rédaction qui tenait les listes. Durant son procès devant la haute cour de justice réunie à Bourges, l'ancien président de la *société centrale* écrivait à un journal, en parlant de ces listes, qu'elles contenaient des *noms d'hommes de toutes les couleurs, depuis le blanc jusqu'au rouge, en passant par toutes les nuances intermédiaires*. C'était vrai au début; mais on s'attacha bientôt avec un zèle particulier à recruter des ouvriers au nom des opinions extrêmes. Les listes furent changées; elles ne devinrent que plus nombreuses; *la société centrale*, assure-t-on, finit par compter plus de 12,000 membres.

destinée à couvrir les frais généraux de la société; encore cette rétribution était-elle le plus souvent facultative.

Un pareil milieu où régnait une extrême agitation, où venaient retentir les émotions de la rue, ne convenait guère à l'élaboration des difficiles problèmes de l'ordre économique. Ces sujets, du reste, dès qu'on en quittait les faces extérieures pour s'attaquer au fond, étaient peu propres à piquer la curiosité et à satisfaire l'impatience des auditeurs. Il fallait sans cesse, au milieu même des discussions relatives au régime du travail, se laisser aller à des incursions sur le terrain de la politique la plus brûlante. Pour attirer le public, les clubs auraient été dans l'obligation, quand même ils ne l'auraient pas voulu, de chercher sans cesse à produire une impression, pour ainsi dire, théâtrale. La curiosité qu'ils excitaient n'avait en réalité rien de profond ni de sérieux. La foule ne laissait point percer ces passions ardentes, ces vives inquiétudes qui, à d'autres époques, jaillissaient d'elles-mêmes du fond des âmes. La violence du langage était nécessaire pour remuer un auditoire inattentif et distrait. Quelques jets lumineux s'échappaient-ils au moins de ces frottements convulsifs? Rarement; on se traînait d'ordinaire dans de stériles parodies de la première révolution. Les moins désordonnées de ces réunions étaient celles qui se composaient à peu près exclusivement d'ouvriers, comme il en existait dans les quartiers populeux. Les auditeurs arrivaient là, au début du moins, avec l'excellente intention de s'éclairer sur leurs intérêts, sur cette question du travail, des salaires, de l'organisation de l'industrie dont les programmes s'étalaient sur tous les murs de la cité.

Qu'entendaient-ils cependant au sein des réunions? Quand on ne leur adressait pas des appels directs pour des manifestations extérieures, on ne les entretenait guère que de questions étrangères à leur existence habituelle. Les orateurs improvisés de ces *meetings* étaient la plupart du temps aussi ignorants des sujets spéciaux qu'ils abordaient, que ceux qu'ils prétendaient instruire, plus ignorants même, car leurs idées, toutes théoriques, avaient été, la plupart du temps, faussées par la lecture de quelques publications superficielles.

Il est donc parfaitement exact de conclure que les clubs n'apportaient aux hommes de travail ni instruction utile, ni distractions agréables; aussi les salles qui avaient été spécialement destinées à la classe ouvrière se fermèrent-elles pour la plupart d'elles-mêmes; l'ennui en mura les portes; mais il resta un certain nombre d'ouvriers dans d'autres assemblées mélangées d'élements divers, et plus vivaces. Ici on s'adressait principalement aux ambitions irritées, aux esprits mécontents, aux cœurs ulcérés qui ne manquent dans aucun temps et qui se multiplient aux époques de révolution. En voyant toutefois à quel faible chiffre est réduit, même dans ces derniers clubs, le nombre des ouvriers assistant aux réunions ordinaires, on reconnaît que la population de la capitale avait eu assez vite le sentiment, non pas du danger, mais du vide de ces réunions[1]. Il était arrivé que la question du travail, vers laquelle à l'origine se portaient tant de vagues mais

1. On fréquenta plus longtemps la salle de la rue Martel, où se donnaient des concerts à six sous; on y allait comme on va aux cafés chantants.

sincères aspirations, avait été promptement délaissée. Quand les clubs se fermèrent, ils ne laissaient pas une idée nouvelle, pas une observation qui leur fut propre, pour l'éclaircissement du problème qu'on avait promis de résoudre.

Fut-on plus heureux dans la commission du Luxembourg créée par un décret du 28 février, placée sous la présidence d'un membre du gouvernement provisoire, M. Louis Blanc, et à qui avait été officiellement départie la question de l'organisation du travail. Cette commission se recommandait à l'attention publique, soit en raison de son caractère officiel, soit à cause de la position et du talent de son chef. Comme moyen d'enquête sur l'état du travail et la condition des ouvriers, elle avait même reçu des événements une tâche utile, si elle avait su s'y renfermer : l'enquête était, à tous les points de vue, une des exigences de l'époque[1]. Mais la pente sur laquelle on se trouvait placé était si rapide qu'on se laissa entraîner jusqu'à discuter des plans de réorganisation générale de la société. Un comité, désigné par la voie du sort, — tant on craignait, en adoptant un autre mode, de porter atteinte à l'égalité, — fut chargé de l'examen des plus hautes questions sociales. Dès que la commission avait renoncé à se renfermer dans des recherches purement préparatoires, on pouvait être sûr qu'elle ne se maintiendrait

1. C'était le sens de notre écrit publié au milieu du mois de mars 1848 sur l'*organisation du travail*, dans lequel, en nous plaçant au point de vue des nécessités du moment, nous cherchions à démontrer que l'organisation de l'industrie, au lieu de pouvoir être un fait improvisé, ne résultait jamais que *du triple concours du temps, des mœurs et des lois*.



même pas sur le terrain des questions de l'économie sociale et qu'elle serait emportée sur le sol de la politique proprement dite. C'est là ce qui arriva en effet. On vit dans cette assemblée, qui aurait eu besoin du calme le plus parfait, pénétrer dès l'abord la passion politique. Éloignée ainsi par le courant des choses, plus peut-être que par la volonté des hommes, de son rôle naturel, la *commission des travailleurs* devait disparaître dès le jour où s'établirait un pouvoir régulier ; elle ne survécut pas au triste événement du 15 mai 1848.

Que restait-il des actes de cette institution éphémère, qualifiée d'abord de permanente, et qui avait cru tenir dans ses mains le sort de la société? quels éléments léguait-elle à la question du travail? qu'avait-elle fait pour l'intérêt réel des ouvriers? Sans doute, il avait suffi de vives critiques, mêlées d'analyses ingénieuses, de hardiesses de pensée dans un style clair et jamais vulgaire, pour le succès du livre de M. Louis Blanc sur l'*organisation du travail*. Mais il était plus difficile de faire passer sa théorie dans la pratique. Avec un caractère comme le nôtre, on excuse aisément des conceptions aventureuses, tant qu'on les croit reléguées dans le pur domaine de l'imagination ; mais le public devient rebelle dès qu'on veut le prendre pour sujet d'expériences positives. Le bon sens dans la masse et le sentiment de l'individualité chez chacun opposent une digue impénétrable aux entraînements de l'esprit d'utopie. Cette résistance invincible qui surgissait de toutes parts, même durant les heures les plus favorables aux essais téméraires, aurait dû inspirer à M. Louis Blanc la pensée d'apporter quelque tempéra-

ment à son système des ateliers sociaux. Il n'en fut rien; le Luxembourg, je me trompe, le président de la *Commission des travailleurs*, car la commission même ne se prononça jamais sur ce point, soutint, dans son intégralité, sa doctrine sur le rachat universel des fabriques et des ateliers par l'État, sur l'exploitation de ces établissements par les ouvriers associés dans les conditions de la plus complète égalité, et sur la fixation du prix des marchandises par le gouvernement.

Les ateliers sociaux ainsi entendus devenaient la forme suprême de la société. Jamais, avouons-le, ce projet ne compta qu'un très-petit nombre de partisans parmi les ouvriers; il y en eut cependant quelques-uns que les prédications du Luxembourg avaient littéralement fanatisés; ils appartenaient aux corps d'état les plus éclairés; assez instruits pour saisir quelques aspects attrayants de la théorie, ces rares mais ardents adeptes de l'association égalitaire et de la solidarité universelle, qui dédaignaient de prêter l'oreille à la voix du simple bon sens, se laissaient abuser sur l'insuffisance, sur les vices et les périls d'une organisation aussi arbitraire. Ils gardèrent en eux le dépôt d'un enseignement qu'ils ne comprenaient qu'à demi; ils le répandirent au dehors par lambeaux. C'est ainsi que l'influence de la commission survécut à son existence et se trouva mêlée à des mouvements ultérieurs, quoique la doctrine proprement dite du livre sur l'*organisation du travail* se fût littéralement abîmée au choc de la discussion et sous les efforts tentés pour la mettre en pratique. S'il est vrai, comme on l'a dit, que certains membres du gouvernement provisoire, qui comprenaient

le vide des promesses faites, ne voulaient, en créant la commission du Luxembourg, que mettre en évidence l'impuissance des théories émises sur l'organisation du travail, il faut convenir que le succès couronna rapidement leurs calculs.

A côté de ce mouvement d'idées factices et illusoires, plaçons les faits relatifs au travail qui leur correspondent. On sait comment les ouvriers avaient traversé, sous le rapport de la vie matérielle, la crise économique sortie de la révolution de février. Les souffrances furent énormes; et, il serait injuste de ne pas le reconnaître, elles furent supportées d'abord avec une résignation véritable. L'écroulement si rapide du gouvernement de Juillet, certaines manifestations tumultueuses qui vinrent aussitôt ébranler le sol, avaient eu pour effet de paralyser les mouvements du travail et de tarir la source du salaire. Il fallait cependant nourrir cette population; mais où lui trouver des ressources, même précaires et momentanées? Par un étrange décret, en date du 25 février, le gouvernement provisoire s'était engagé à *garantir l'existence de l'ouvrier par le travail, et à garantir le travail à tous les citoyens*. La première conséquence d'un pareil acte, qui n'a pour excuse que la date même à laquelle il a été rendu, c'était de mettre à la charge de l'État les ouvriers actuellement sans ouvrage. Qu'on interprète aujourd'hui ce décret comme on voudra, en vue d'en limiter la signification historique, en vue d'amoindrir la responsabilité de ses auteurs, il n'y avait pas, pour un peuple affamé, deux manières de le comprendre. En prenant un pareil engagement qui ouvrait carrière à tant d'espérances irréali-

sables et qui allait provoquer de si vives récriminations, le gouvernement provisoire devait paraître avoir entendu obliger l'État à se charger des ouvriers inoccupés. La conclusion était forcée. Aussi dut-on subir tout de suite la conséquence du principe si imprudemment proclamé.

On fonda deux institutions pour recueillir les travailleurs, deux institutions qui devaient se trouver un peu plus tard opposées l'une à l'autre dans une lutte sanglante : la garde mobile et les ateliers nationaux. Voilà où aboutissait en fait, du moins au premier moment, la question du travail.

La formation de la garde mobile, dont les cadres étaient limités, ne saurait être comparée à l'organisation des ateliers nationaux ; elle ne se reliait pas aussi directement au décret sur la garantie du travail ; elle permettait de classer et de dominer en une certaine mesure la partie la plus agitée, la plus instable de la population. Il suffit d'avoir vu cette milice à ses premiers jours pour savoir à quelle source on l'avait principalement recrutée. La masse ne sortait pas des ateliers où la position de chacun a une certaine fixité, parce qu'elle suppose une aptitude particulière. A côté de quelques jeunes gens appartenant aux classes aisées et poussés là par une vague espérance d'avenir ou par le désœuvrement, les listes contenaient surtout les noms de gens qui ne tenaient absolument à rien, qui souvent même n'avaient pas d'état. Cependant il est si vrai que toute organisation militaire, même imparfaite, porte essentiellement avec elle des principes d'ordre, que ces conscrits mal préparés au respect de la règle,

une fois revêtus d'un uniforme, prirent sans trop de peine les habitudes d'une espèce de discipline. Ils conservèrent bien toujours un esprit foncièrement indocile et une fâcheuse disposition à contester le pouvoir de leurs chefs, nommés pourtant par élection; mais chacun d'eux, en sachant son présent assuré, commença bientôt à tenir à sa situation et à se rattacher au gouvernement.

Une tendance toute contraire ne tarda pas à se déclarer dans les ateliers nationaux, où la véritable population laborieuse de Paris s'était entassée faute d'ouvrage. Les ouvriers y étaient venus avec de bonnes intentions et pour attendre l'accomplissement des promesses du gouvernement provisoire, pour attendre cette organisation du travail que des voix officielles avaient annoncée. Le gouvernement lui-même n'avait vu dans l'ouverture de ces ateliers publics qu'un expédient temporaire destiné à faire face à des exigences exceptionnelles, comme il s'en était produit plus d'une fois dans notre histoire depuis cinquante ans. Contradiction inexplicable! Le décret sur le travail n'avait-il pas transformé la situation? Un de ses effets les plus immédiats fut d'agrandir le cercle des ateliers mis à la charge de l'État. On fut contraint de laisser aux enrôlements une facilité sans limites qui devint la source des plus criants abus. Le nombre de ces engagés s'imposant eux-mêmes au Trésor arriva presque à l'énorme chiffre de 120,000. Les enrôlés s'organisèrent à peu près à leur guise. Vainement on essaya de constituer une espèce de hiérarchie en formant, pour premier anneau de la chaîne, des *escouades*, puis, au-dessus, des *brigades*, des *lieutenances*, des *compagnies* et enfin

des *services :* jamais dans ce corps agité de mille inquiétudes, accessible à toutes les excitations et dont les membres s'éparpillaient chaque soir sur les différents points de la cité, on ne put réaliser les moindres garanties de subordination. Chaque groupe ne semblait avoir été détaché de l'ensemble que pour motiver la création de nouveaux chefs. Nul contrôle sérieux sur la besogne des enrôlés, pas même sur leur présence quand on la rendait obligatoire. Le travail, qui consistait à exécuter des terrassements, la plupart inutiles, manquait même au plus grand nombre faute de place et d'outils. Les habitudes de l'oisiveté s'infiltraient ainsi chez les individus forcément livrés à l'inaction. La paie, d'abord fixée à 2 francs par jour, puis à 1 fr. 50 centimes et enfin à 1 fr. 14 centimes, ressemblait à une aumône publique, aumône blessante pour la dignité personnelle, et insuffisante à des hommes la plupart pères de famille. On avait fini néanmoins par s'attacher à ce morceau de pain qui ne coûtait pas beaucoup d'efforts; on s'était vite façonné, grâce à l'énervement d'une vie désœuvrée, à ce rôle de pensionnaires. Si bien que les ateliers nationaux devenaient un obstacle à la reprise du travail dans les établissements de l'industrie privée où les bras manquaient.

Ces ateliers-là ne pouvaient pas espérer de trouver une place définitive parmi les institutions publiques; ils se savaient destinés à périr. D'un autre côté, les ouvriers avaient mis, suivant une parole célèbre, *trois mois de misère au service de la République*, et le gouvernement, après avoir pris des engagements envers eux, ne s'était pas trouvé prêt à l'échéance. Sa volonté n'y était pour

rien. Le mal venait de l'obligation contractée et des événements qui l'avaient suivie; mais il était facile de tirer parti de la situation pour envenimer les cœurs. Si la population laborieuse avait été livrée à ses propres réflexions, elle aurait peut-être compris que les alarmantes démonstrations auxquelles on l'avait poussée avaient eu pour résultat d'effrayer les capitaux, de paralyser le travail et d'approfondir le gouffre de la misère. Elle aurait certainement reconnu combien était injustifiable l'existence de ces ateliers nationaux qui forçaient le gouvernement à puiser dans la bourse de tous les citoyens pour salarier le travail inutile et le plus souvent l'inaction complète de cent vingt mille individus. Ce n'était pas là l'organisation, c'était évidemment la désorganisation du travail. La maigre pitance attribuée aux enrôlés ne valait pas le salaire reçu dans les ateliers libres, et constituait une situation inacceptable comme état définitif pour des hommes ayant le respect d'eux-mêmes et la conscience d'une réelle aptitude.

On était trop agité, la politique se mêlait trop directement à la question du travail, pour qu'on pût considérer tranquillement le fond des choses. Les escouadiers, les brigadiers et les autres chefs de groupe, satisfaits d'exercer un commandement, tenaient à leur position actuelle et s'inquiétaient du lendemain. On parlait sans cesse de la misère courageusement soufferte, devenant chaque our plus cruelle, et des nuages encore plus sinistres qui s'amoncelaient sur l'avenir. Que fallait-il pour échapper à tant de maux? Rendre le gouvernement aux influences du 25 février, et reprendre la question de l'organisation

du travail de manière à assurer directement le bien-être de chacun. Étrange aveuglement! Ce qu'on rêvait ainsi, ce n'était rien moins qu'un ordre industriel ou un ordre social susceptible de suppléer à la prudence, à la tempérance, à l'activité de l'individu.

L'insurrection du mois de juin 1848, qui appartient autant à l'histoire du travail qu'à l'histoire de la politique, sortit de ces provocations et de ces ressentiments. Les ateliers nationaux n'avaient pas été l'œuvre des ouvriers; il serait injuste de leur reprocher d'y être entrés, car le plus grand nombre d'entre eux n'avaient pas eu d'autre alternative. A l'origine, alors que le travail manquait partout, c'était le seul moyen d'existence qui s'offrît. Par malheur, l'institution ne pouvait ni se constituer régulièrement, ni disparaître sans ébranlement. La fatalité de la situation devait engendrer la lutte. Que certains partis politiques eussent agi en vue de la préparer, c'est incontestable; mais ce fut bien du sein des ateliers nationaux qu'elle sortit; ce fut bien en tenant à la main le décret relatif à la garantie du travail que les ouvriers de Paris s'armèrent et combattirent pour une cause dont le triomphe même aurait inévitablement empiré leur état sur les ruines de la civilisation. Ils possédaient le suffrage universel et ils en appelaient à l'insurrection! On ne le peut nier : une notable partie de la population ouvrière de Paris s'était rangée derrière les barricades de juin. Les fausses idées concernant l'organisation du travail l'avaient insensiblement conduite jusque sur ce champ de bataille, où la question engagée était une question de salut social, mais où le succès le

plus légitime ne saurait être dégagé des plus douloureux souvenirs!

Les maux individuels qui résultèrent de cet éclat sinistre sont incalculables. Quant aux problèmes économiques, quant à la question du travail déjà si tristement dénaturée, rien ne pouvait l'obscurcir plus que les fumées de la guerre civile. La politique avait jusque-là puissamment réagi sur la question. Une influence va se produire en sens inverse : les souvenirs de l'échec subi vont réagir sur les faits de l'ordre politique. La masse des ouvriers n'emporta de la défaite qu'un ressentiment implacable contre toutes les volontés, toutes les forces, toutes les institutions qui avaient concouru à la défense de l'ordre. Certes, l'Assemblée constituante avait rempli le premier de ses devoirs en défendant la société poussée au bord de l'abîme; mais ce fut un malheur pour sa popularité parmi les ouvriers parisiens, que d'avoir reçu des événements la mission d'étouffer la guerre sociale. Il faut le reconnaître, l'idée même des assemblées perdit de son crédit aux yeux des masses. Rien de plus manifeste.

La question du travail avait été la pierre d'achoppement de la révolution de février. La République, dès son premier iour, avait arboré cette question avec un enthousiasme trop confiant. Elle croyait pouvoir s'en servir pour prendre son point d'appui dans les classes ouvrières; mais la faveur des masses lui fut bientôt disputée par un ennemi sorti de son propre sein : le socialisme, qui prétendit, non plus seulement changer la base du pouvoir politique, mais renouveler les conditions essentielles de la société. Le malheur fut qu'il n'y avait pas alors dans

l'esprit public une place suffisante pour cette idée que les améliorations dans la sphère de l'économie industrielle, tout comme les garanties résultant des libertés publiques dans la sphère de la politique, ne se conservent et ne se développent que par l'esprit d'ordre, jamais par l'esprit de bouleversement. Au milieu de la capitale, dans ses relations avec les faits journaliers, la question du travail ne rencontre après la révolution de février que des ferments qui l'altèrent chaque jour davantage, et en assombrissent les aspects.

Quand on a vu plus tard le travail se raviver à mesure que se rétablissait l'ordre matériel, quand on a vu le gouvernement prendre l'initiative de créations neuves et hardies, éminemment avantageuses à la population ouvrière en général et à celle de Paris en particulier, on a pu établir entre des situations très-différentes des comparaisons pleines d'enseignements utiles. Comprendre et satisfaire les besoins d'une époque, telles sont les conditions de l'ordre dans une société qui se sent vivre, et qui veut développer ses destinées. Si confuses et si violentes qu'aient été après la révolution de février les discussions relatives au travail et à l'état des ouvriers, il était impossible de n'y pas apercevoir les irrécusables indices de besoins impérieux, de n'y pas reconnaître certains élans légitimes. Il importait désormais de s'occuper du sort des ouvriers d'une autre manière qu'on ne l'avait fait. Il fallait ne pas craindre d'élargir sous l'égide de l'État le cercle des institutions destinées à venir en aide au travail. Ce n'était pas là du socialisme comme on l'a dit; c'était une juste idée du rapport existant entre les mem-

bres d'une même société, idée conforme aux principes de la civilisation chrétienne comme aux tendances les plus invincibles de notre sociabilité. Tout en rompant avec beaucoup d'illusions en matière d'économie sociale, illusions qui les avaient jadis vivement passionnés, les ouvriers de Paris ne se sont pas éloignés des anciennes espérances au point qu'il n'en reste plus rien aujourd'hui, même au bout de dix à douze années. C'est pour cela qu'il est utile de voir ce qu'il y avait de vrai ou de faux dans les enseignements qu'ils avaient accueillis, et quels conseils peuvent fournir les expériences faites.

IV.

Les questions d'économie sociale dans les ateliers. — Idées fausses et idées vraies. — Essais et réalisations.

La question de l'organisation du travail avait été formulée et discutée avant le 24 février 1848; mais ce fut au lendemain même de cette révolution, quand les cerveaux bouillonnaient encore, qu'on prétendit la trancher d'un seul coup. Le moment n'était pas fort heureusement choisi, alors que la passion devait troubler toutes les idées, pour résoudre les plus difficiles problèmes de l'économie sociale, et déterminer les conditions d'un nouvel ordre industriel. De plus, les prédications du moment s'adressaient de préférence aux ouvriers, c'est-à-dire à des hommes dont l'esprit, étranger à de pareilles matières, pouvait être si aisément égaré. Les deux causes qui sont le plus opposées à l'exercice de la raison, l'ignorance et

l'emportement, se réunissaient donc pour frayer les voies à l'erreur. Aussi quel désordre dans les intelligences! On allègue bien des plaintes qui ne sont pas imaginaires, on cite des maux réels, mais en même temps on n'aperçoit de remède qu'en répudiant les traditions les plus inviolables de l'humanité, qu'en rejetant les enseignements les mieux établis de l'histoire. Mille questions inattendues surgissent et se heurtent dans le vaste domaine de l'économie sociale. Les théories les plus téméraires, les plus contradictoires, s'affichent avec une incroyable audace. C'est un chaos que l'esprit ose à peine aborder. Il serait impossible de se guider au milieu de tant d'éléments disparates, si, à l'aide de quelques divisions on n'y faisait pénétrer un peu de lumière. Il convient de s'arrêter à certains sujets dominant le champ de ces discussions convulsives. Le capital, le travail, le salaire, l'association, les associations ouvrières, les théories socialistes, la mutualité, tels sont les points généraux auxquels peuvent se ramener toutes les idées qui, en matière d'économie sociale, ont exercé de l'influence sur l'esprit des ouvriers de la capitale et agité plus ou moins les ateliers. En rappelant les vrais principes à côté de l'erreur, nous dirons ce qu'exigeait le réel intérêt des populations laborieuses.

1° *Capital. — Travail.* Dans les écarts d'imagination et de dialectique auxquels on se laissa entraîner au sujet du capital, on lui dénia, sinon le droit de figurer dans l'économie industrielle, du moins la faculté d'y remplir un rôle propre à motiver une rétribution. On méconnut, en outre, la situation du patron et de l'ouvrier, et, dans

les rêves d'une égalité chimérique, on alla jusqu'à vouloir soustraire le travail à la loi naturelle d'où dérive la nécessité d'une hiérarchie pour l'accomplissement de toutes les fonctions sociales.

L'intérêt d'un capital, disons-le d'abord, n'est que le produit du travail accumulé. L'observation des faits le démontre avec la dernière évidence : un ouvrier trouve moyen de mettre de côté une partie de son salaire ; s'il place son épargne dans des mains qui la fassent valoir et lui paient une certaine redevance, ou s'il achète un métier, une maison, un jardin, et s'il loue à autrui ce métier, cette maison, ce jardin, que fait-il ? Il tire évidemment parti de son travail passé. Prétendre que ce bénéfice n'est pas légitime, c'est attaquer la légitimité même du salaire. Pour établir que le capital ne doit rien rapporter, il aurait fallu prouver d'abord que le capital n'est pas un agent productif. Serait-ce donc par suite d'une erreur, erreur de tous les temps et de tous les pays, que ce caractère lui aurait été attribué? Il faut voir. Prenons la question dans ses éléments les plus intimes.

Si nous jetons les yeux sur le monde physique, si nous examinons les phénomènes de la nature, nous reconnaissons aussitôt que toute production nouvelle possède, outre son utilité actuelle et directe, un principe emprunté à la cause dont elle émane, principe propre à se féconder dans des conditions données. Ce principe, c'est un *germe reproducteur;* c'est à ce germe qu'on doit la conservation de la vie dans le monde. Or, ce serait abaisser singulièrement le travail humain que de refuser à ses œuvres ce *germe reproducteur* renfermé dans les plus humbles pro-

ductions de la nature. Tout homme qui crée un produit y dépose donc, non-seulement une utilité actuelle, mais un germe susceptible d'être utilisé pour créer d'autres produits. Le droit de chaque producteur s'attache à ce germe et le suit en quelques mains qu'il passe. Il peut former l'objet d'une vente, et par un tel contrat le propriétaire primitif est naturellement dessaisi; mais s'il devient seulement la matière d'un louage, le prix perçu sous forme d'intérêt ou de loyer se justifie par ce fait que le propriétaire du produit loué a mis un germe fécond au service de celui qui l'exploite.

La théorie qui a nié la productivité du capital revenait au fond à contester l'existence de ce *germe reproducteur* inhérent aux produits du travail, et propre à concourir sous une forme ou sous une autre à la composition d'un produit nouveau. Elle consentait bien à ce qu'on payât à l'homme son travail actuel; mais, en le dépossédant de son travail antérieur, elle déshéritait l'avenir. L'horizon s'élargit, au contraire, dès qu'on admet cette loi naturelle, invariable, que le bon sens de l'humanité a toujours reconnue et pratiquée. Toutes les fois qu'un homme peut arriver à distraire de sa consommation quotidienne une partie du fruit de son travail, il obtient un résultat qui, indépendamment même de toute nouvelle action de sa part, peut devenir pour lui la source d'un avantage. C'est ce germe déposé dans un produit ou dans une accumulation de produits qu'on appelle capital qui représente pour l'homme l'indépendance, l'aisance, le repos des derniers jours de la vie. C'est à ce principe que viennent aussitôt se rattacher l'idée de la famille et celle de l'ordre social.

Ne suffirait-il pas d'ailleurs que la loi imposée à l'homme fût de développer le plus possible l'ensemble de ses facultés, pour attester que ses œuvres doivent contenir le germe le plus propre à lui procurer les moyens de réaliser ce développement? L'individu se verrait dans l'impossibilité d'accomplir sa loi, si le travail ne pouvait pas lui donner successivement et de plus en plus la sécurité de l'avenir.

Au point de vue de la pratique, contester la productivité du capital, c'est refuser à l'épargne le meilleur encouragement qu'elle puisse avoir, c'est en réalité la frapper d'interdit et porter un coup au travail qui fléchirait bientôt devant les obstacles à vaincre. L'homme, en effet, ne se livre pas au travail par plaisir, du moins à ce travail opiniâtre, seul capable de conduire à un résultat vraiment utile. Le travail est une peine, et tout en devenant un moyen pour l'individu de se relever de son abaissement natif et d'agrandir son existence, il conserve toujours le signe de son premier caractère. Si le travail n'était pas encouragé par l'attrait d'une récompense, l'homme ne s'occuperait que selon son caprice; il quitterait et reprendrait la même besogne, sans le moindre souci de se tracer un but lointain. L'attrait d'un produit à consommer ne suffira pour nous déterminer au travail que jusqu'à un certain point; il ne suffira pas pour développer toute l'énergie dont nous sommes capables. Veut-on que l'âme entre en pleine lutte avec les obstacles du monde physique? Veut-on que les facultés prennent leur entier épanouissement dans d'infatigables applications? Il faut à l'individu des stimulants d'un ordre positif qui revêtent divers aspects dans le jeu de la production industrielle, mais qui revien-

nent, en dernière analyse, à la faculté de constituer un capital productif.

Chercher à contrarier la formation du capital en lui disputant les avantages qu'il tient de sa nature même, ce n'est pas seulement rendre impossible la formation de la richesse sociale, c'est encore favoriser l'essor des instincts matériels. La formation du capital suppose un triomphe remporté par l'homme sur lui-même, car l'homme a besoin, on l'a dit avant nous, pour distraire de la consommation une part des fruits qu'il recueille, de s'imposer des privations et de modérer ses convoitises. C'est à ce point de vue que l'économie politique se montre le plus étroitement liée à la morale elle-même. C'est aussi parce que l'épargne implique l'énergie de la résistance que le capital est si difficile à composer.

En dernière analyse, l'intérêt le plus évident commande à la société, au point de vue de l'ordre moral comme au point de vue de l'ordre matériel, d'encourager la formation du capital. Au point de vue de l'ordre moral, parce qu'il faut, pour former un capital, que l'homme s'adonne au travail, qu'il sache refréner ses instincts sensuels, c'est-à-dire s'abstenir des consommations superflues et improductives. Au point de vue de l'ordre matériel, parce que le capital est un élément essentiel de la production, ou, autrement dit, du travail ultérieur. Le capital entretient l'action dont il fournit les moyens; il exige, quand il se forme, une force de volonté qui contient les entraînements passionnés; ce sont là d'incontestables raisons pour légitimer une récompense, quand surtout cette récompense est le meilleur stimulant,

le seul même qui puisse soutenir efficacement l'homme dans la privation et dans la lutte.

A côté de l'erreur qui consistait à méconnaître l'essence de l'un ou l'autre des deux principaux agents de la production, le capital et le travail, il y en eut une autre tout aussi funeste qui avait pour effet de dénaturer la situation relative des ouvriers et des patrons. Rien de plus facile cependant que de dégager ici les idées vraies des idées fausses; rien de plus simple, en théorie du moins, que le rapport qui unit les patrons et les ouvriers. Les uns et les autres sont parties dans un même contrat. Que l'accord doive être libre des deux côtés, c'est un principe du droit commun. Un des enseignements qui avaient le plus profondément impressionné les ouvriers consistait à leur dire qu'ils n'avaient jamais la libre disposition d'eux-mêmes. Certes, le degré du besoin que les deux parties ont l'une de l'autre peut réagir sur leur liberté, et ce degré n'est pas le même pour chacune d'elles. Quelquefois, il est vrai, c'est l'entrepreneur d'industrie qui, en face de demandes nombreuses, cède à contre-cœur à des exigences extraordinaires. Le plus souvent, c'est l'ouvrier qui, moins en état d'attendre à cause des nécessités journalières, ne saurait débattre avec une égale indépendance les conditions proposées. De ce qu'on ne peut pas empêcher qu'un individu ayant des avances soit plus libre qu'un autre n'en ayant pas, il ne faut pas conclure qu'il n'y a absolument rien à faire et qu'il faut courber la tête sous l'empire d'une nécessité. Il importe, au contraire, de chercher à réduire, au point de vue de la liberté du contrat, l'influence des effets attachés à la

situation précaire de l'ouvrier. Cette exigence motivera plus loin quelques indications précises, propres selon nous sinon à détruire, du moins à diminuer l'embarras, sans qu'on doive pour cela méconnaître ce qui, dans la différence signalée, est une donnée de la nature des choses[1]. Une liberté plus grande est la récompense du travail prévoyant; le désir d'obtenir cet avantage est un des principaux ressorts de l'activité humaine.

La liberté des deux parties ne se trouve réellement engagée qu'après le contrat. Une situation nouvelle est née de leur mutuel consentement. L'égalité ne repose plus sur les mêmes lois qu'avant la convention; sans cela, le contrat serait bientôt irréalisable, le travail impossible, la production nulle. Chaque élément a désormais un rôle spécial et doit agir suivant des règles qui lui sont particulières. Le capital et le travail concourent, comme les principes d'une combinaison chimique, à former un résultat dans lequel disparaissent les éléments primitifs. L'égalité consiste désormais pour chacun d'eux à marcher directement dans sa ligne naturelle sans être obligé d'en dévier. La subordination, indispensable partout où plusieurs volontés doivent concourir à une même œuvre, et qui est une des lois les plus essentielles du monde industriel, est encore de l'égalité. Qu'un ouvrier reçoive des ordres et les exécute, l'égalité n'est pas blessée dans sa personne. L'ouvrier et le patron obéissent à une loi plus haute que leur volonté respective, loi qui s'impose également à chacun d'eux pour régir leurs relations. On

1. Voyez tome II, livre VIII, chap. VI, § 2.

n'a jamais pu, même dans les utopies les plus aventureuses, supprimer entièrement cette loi, tant elle se lie de près à l'essence de l'âme humaine. Ces distinctions se traduisent d'elles-mêmes en actes dans la vie quotidienne des populations, sans difficulté et sans choc toutes les fois qu'aucune influence extérieure ne vient en contrarier le cours. C'est une affaire de simple bon sens. Il convient toutefois, dans un temps comme le nôtre, que la réflexion s'en mêle. Les notions que nous venons d'exposer sur le rôle du capital et du travail et sur la nature de leurs rapports, prêtent un utile et fortifiant appui à ces vérités primordiales que l'instinct suffit à percevoir. La cause de l'ordre social se consolide à mesure qu'elles pénètrent davantage dans les intelligences populaires, non pour y étouffer, mais pour y éclairer le désir des améliorations. On va voir qu'il en est de même des idées corrélatives à celles-là, nous voulons parler des idées concernant les salaires.

2° *Salaire*. Le mot *salaire* va bien plus droit au cœur de l'ouvrier que le mot savant de capital, ou que l'idée du travail considérée scientifiquement. Le salaire lui représente sa vie propre et celle de sa famille. Rien de plus respectable, nous aurons encore l'occasion de le dire, que ses préoccupations à ce sujet ; rien de plus naturel que son désir d'augmenter le produit journalier de son industrie. Ce sentiment-là, cependant, comme tous les sentiments humains, est assujetti à des règles placées au-dessus des volontés individuelles. Lorsque, dans certaines prédications socialistes, on cherchait à éblouir les

yeux des ouvriers en leur promettant un ordre social dans lequel ils pourraient travailler moins, et en même temps gagner et consommer davantage, on arrivait bientôt à transformer de légitimes aspirations en des passions exclusives de tout ordre. C'était encore un enseignement déplorable que celui qui consistait à défigurer le caractère du salaire en y attachant une idée avilissante. On avait aussi affiché la prétention tantôt d'établir l'égalité des salaires, et tantôt, par un adoucissement des systèmes formulés, de fixer seulement un minimum. Qu'elle se renfermât ou non dans le cercle du socialisme proprement dit, l'erreur ne saurait ici résister à une discussion un peu attentive.

Le travail ayant pour objet essentiel de donner à l'homme l'empire de la matière et, ce qui est plus difficile, de l'aider à se dominer lui-même, le prix reçu pour le concours prêté, pas plus que la subordination nécessaire pour rendre le travail plus fécond, ne peut humilier personne. L'ouvrier qui loue ses bras aliène temporairement quelque chose qui est à lui, et qui est, certes, la plus sacrée de toutes les propriétés. Un tel contrat atteste au moins qu'il avait quelque chose à engager. Que les salaires puissent être avilis par suite de tels ou tels accidents de l'ordre économique, c'est malheureusement vrai; ils ne sauraient jamais être avilissants.

La détermination du taux des salaires, subordonnée dans la pratique à des conditions extrêmement changeantes, est en même temps dominée par des principes immuables. Si l'homme doit travailler pour vivre, il doit avant tout vivre pour pouvoir travailler. Il faut donc que

le produit de son travail puisse le nourrir. Il ne s'ensuit pas sans doute que l'homme doive tout immoler aux nécessités de son existence matérielle, mais à coup sûr la Providence, en lui imposant le travail, a dû lui donner le pouvoir d'y puiser les moyens de traverser l'épreuve entière de la vie, et dans des conditions compatibles avec le développement de son être physique et moral.

Toute industrie doit nourrir ceux qui s'y consacrent; voilà donc un premier principe absolument incontestable. Le travail qui ne nourrirait pas l'ouvrier serait naturellement abandonné. Une industrie qui l'empêche seulement de mourir de faim sans lui donner ce qui peut être considéré comme le nécessaire au point de vue des besoins matériels et moraux, est une industrie désastreuse. La dépréciation des salaires nuit d'ailleurs au capitaliste lui-même intéressé à une consommation large et continue, une telle consommation ne pouvant s'effectuer que par les masses et avec le prix du travail; mais l'exagération des salaires ne serait pas plus conforme à l'intérêt bien entendu de l'ouvrier que l'avilissement du salaire n'est d'accord avec l'intérêt bien entendu du producteur. Le prix excessif de la main-d'œuvre tendant à faire hausser la valeur vénale des produits, a bientôt pour effet de diminuer la consommation et d'amoindrir la masse du travail. Si chaque ouvrier ne voit que lui-même et que le moment actuel, il s'applaudira d'une augmentation même exagérée; s'il jette les regards autour de lui et s'il songe au lendemain, il reconnaîtra bien vite que mettre son concours à un prix excessif, ce serait ressembler à un capitaliste qui voulant faire trop rapporter à son capital,

finirait, faute d'en trouver l'emploi, par tarir la source de ses profits.

Un publiciste qui a remué, au milieu de luttes ardentes, beaucoup d'idées, a défini ainsi le nécessaire : ce qu'il faut à l'ouvrier « pour l'entier développement de ses « forces, la conservation de sa santé, la maturité de son « intelligence et le repos de sa vieillesse [1]. » J'accepte volontiers l'idée déposée dans cette définition; mais si l'esprit peut concevoir un état qu'on serait heureux de voir se réaliser, on ne comprend pas aussi bien qu'il suffise, pour assurer l'homme contre tous les risques de la misère, d'établir un *minimum* du salaire. D'abord la misère peut nous arriver de plusieurs côtés, et le *minimum* ne saurait être évidemment, dans tous les cas, un infranchissable rempart contre ses cruelles atteintes. Le même écrivain ajoute d'ailleurs que la limite constituant le *minimum doit être partout naturelle et nulle part arbitraire.* A merveille; mais comment faire? A coup sûr ce n'est pas la loi positive qui doit déterminer le *minimum.* Les termes employés excluent cette idée-là. Pour être *naturel,* le *minimum* doit sortir librement de la situation même des industries. Il ne serait donc pas logique de présenter ce dilemme au pouvoir social : faire soi-même ou laisser faire. Rien de plus faux que cette alternative : la loi réglant tout ou la loi ne réglant rien; l'asservissement de toute liberté ou la liberté absolue. Régler tout par la loi, ce serait dépouiller l'homme de son caractère essentiel dont la raison et le libre arbitre, avec la responsabilité

1. *Abolition de la misère*, par M. Émile de Girardin, p. 92.

qui en découle, forment les traits principaux. Qui dit, au contraire, liberté absolue, dit liberté antisociale, car la liberté absolue n'est-ce pas la liberté du plus fort? La liberté absolue serait impuissante à se modérer elle-même, elle se dépraverait chaque jour davantage pour arriver rapidement au désordre et même à la barbarie. La société est la ruine de l'absolu dans les mouvements individuels; elle est essentiellement une transaction par laquelle chacun consent à sacrifier une partie de sa liberté, de ses droits, pour assurer à la portion qu'il conserve la protection de la force sociale. Si le progrès tend à réduire la somme du sacrifice individuel en identifiant de plus en plus l'intérêt privé avec l'intérêt général, une large restriction n'en restera pas moins toujours indispensable, à moins de supposer que l'homme puisse un jour devenir parfait, c'est-à-dire cesser d'être homme. Il est reconnu que les bornes de l'autorité et de la liberté diffèrent selon les époques; absolument parlant, il y a un juste point à atteindre qui est un idéal vers la réalisation duquel nous voyons marcher la civilisation au milieu d'alternatives plus ou moins douloureuses.

En matière de salaire, pas plus qu'en toute autre matière, la loi ne doit donc ni empiéter sur un domaine qui n'est pas de son ressort, ni laisser en dehors d'elle la liberté de tout faire. Il ne peut s'établir une limite *naturelle*, comme on dit, qu'à l'abri d'une liberté réglée. Je m'explique; je n'entends pas restreindre la limite naturelle à ce *minimum* qui se rencontre dans toutes les branches de l'industrie, *minimum* variable comme les conditions dont il procède, *minimum* souvent arbitraire au lieu d'être

librement débattu. On verra plus loin que j'admets contre la rigueur de la règle des correctifs qui semblent réclamés par la justice, par l'intérêt social. On verra notamment que j'admets ces accords collectifs, volontaires, entre patrons et ouvriers, tels qu'il s'en est formé dès longtemps et qu'il s'en forme chaque jour dans différentes professions. Légitimes dès qu'ils sont dégagés de toute violence, ces accords deviennent la loi de ceux qui les ont formés. Il en existe à Paris dans diverses professions. De telles stipulations sont loin de procéder de la liberté absolue; elles ont lieu, au contraire, sous l'égide des lois; elles sont salutaires et méritent de se propager chaque jour davantage. Ce qui est à désirer c'est de les voir s'approprier peu à peu à tous les besoins. Ces institutions ne sont pas que des garanties, elles sont en même temps un frein. On y trouve le fait élémentaire de toute société, c'est-à-dire un sacrifice en vue d'acquérir protection et sécurité pour ce qu'on ne sacrifie pas. C'est à ce point de vue qu'on peut dire que la liberté n'a pas de meilleure sauvegarde que les freins réellement nécessaires à la garantie de tous les droits. Ajoutons, en ce qui concerne l'objet spécial dont nous nous occupons, les salaires, que la liberté de l'ouvrier peut encore trouver un appui soit dans les institutions de prévoyance sous les formes qu'elles ont aujourd'hui ou sous les formes qu'elles sont susceptibles de revêtir, soit dans les institutions familières existant au sein de quelques industries.

Au surplus, quelles que soient les bases admises pour la fixation des salaires, rien de plus indispensable que de donner place à une équitable rémunération de tous

les agents producteurs. Le travail, comme nous l'avons vu, ne figure pas seul dans un produit. On y trouve encore le rôle du capital proprement dit qui a fourni les outils, les matières premières, etc., celui de l'intelligence, de la science qui ont dirigé l'exécution d'une œuvre. Tous ces éléments ont également, droit nous l'avons déjà dit, à une rétribution; refuser sa part à l'un d'eux, ce serait rendre la production impossible.

Subordonné en un certain sens aux résultats que donne une opération, le salaire ne saurait pourtant suivre toutes les oscillations du bénéfice, car il faudrait pour cela qu'au lieu d'être perçu par anticipation, il fût, comme le capital, associé à tous les hasards d'une entreprise. On a répondu à la plupart des accusations dirigées contre le capital, quand on a insisté sur cette idée, que le patron était comme un assureur à l'égard de l'ouvrier, seulement il faut que les termes de l'opération soient équitablement fixés. Les conditions de l'assurance peuvent varier, d'ailleurs, tout aussi bien que la quotité des valeurs assurées, et on comprend sans peine des accommodements au moyen desquels une partie du prix du travail serait perçue sous forme de salaire et une partie sous la forme aléatoire de profits. Il y a dans ce cas une demi-association qui ne répugne à aucun principe. Il est vrai qu'en partant de cette idée que le salaire se règle d'après la quantité, la qualité, la valeur vénale des produits, on n'arrive pas toujours à une rémunération rigoureusement juste pour le travail, mais il est vrai aussi qu'on ne l'obtient pas toujours pour le capital. Trop souvent de réels services sont suivis de la ruine de l'entrepreneur qui les a rendus au prix des plus

grands efforts. Quelle institution, quel système oserait ici-bas prétendre à la justice absolue? Il est permis seulement d'y voir le terme dont nous devons tendre sans cesse à nous rapprocher, même sans avoir l'espérance d'y parvenir jamais. Reconnaissons que, si le principe qui régit à la fois les salaires et les profits ne tire pas son mérite de son infaillibilité, il possède du moins, et cela grâce surtout aux tempéraments qu'il peut recevoir, une supériorité immense sur tous ceux qu'on s'était flatté de lui substituer. Sous le masque trompeur d'une équité plus grande, ces derniers oscillaient sans cesse dans la triste alternative de laisser carrière à l'oisiveté et aux vices qu'elle entraîne, à la misère individuelle et à l'appauvrissement de la société générale, ou bien d'assujettir la vie privée, la conduite de l'individu à la surveillance la plus minutieuse, à l'autorité la plus despotique. Encore n'est-il pas sûr qu'en acceptant l'un de ces maux, on se fût épargné l'autre. Ici donc le vrai est précisément ce qui est le plus simple.

Il nous faut signaler maintenant les erreurs qui se sont mêlées encore à une idée féconde en elle-même, l'association, et qui avaient un moment envahi les ateliers.

3° *Association.* = *Théorie et applications.* — *Associations ouvrières.* — *Socialisme.* — *Mutualité.* En face des exagérations de l'individualisme dont l'histoire est remplie, il était réservé à notre temps, au milieu des splendeurs de notre civilisation, de présenter aux regards l'exemple d'un excès contraire. Le caractère distinctif de certaines théories, bruyamment étalées sous nos yeux,

n'a-t-il pas consisté en effet à vouloir effacer radicalement l'individualité humaine devant le principe de la communauté? Ces doctrines reposaient sur une monstrueuse confusion : en fait, loin d'effacer l'individualité, l'association a pour but de la développer. Elle assure ce développement en mettant sa force collective à la disposition de chacun de ses membres. La société générale, l'État, laisserait l'individu dans un trop grand isolement. Aussi, l'histoire nous montre-t-elle toujours l'État comme une collection d'associations. Après le plus élémentaire de tous les groupes, la famille, auquel l'individu est si intimement rattaché par la nature même, nous voyons se dérouler une série d'associations fondées sur la seule circonstance du voisinage, telles que la tribu, la commune, la province, etc.; mais la similitude des intérêts, des professions, peut, aussi bien qu'un rapport territorial, donner lieu à des associations, à la condition que toutes ces agrégations partielles s'harmonieront avec la société générale et contribueront à en accroître les bienfaits. On ne peut attendre que des progrès de la civilisation, des applications de plus en plus larges, de plus en plus variées de ces principes. Toute association qui n'aurait pas pour objet le développement de l'individu serait contraire aux intérêts de la société même. Oui, l'état de société constitue l'état normal de l'homme; sa personnalité n'en demeure pas moins, cependant, la première loi de sa nature.

Les idées qu'on avait cherché à répandre après la révolution de février, parmi les populations ouvrières et en particulier parmi les ouvriers de Paris, ne tenaient aucun compte de ces idées générales. On exaltait l'association

avec l'abandon le plus absolu et le plus confiant, et comme si un tel fait n'était soumis à aucune règle. On y voyait une sorte de panacée universelle. De périlleuses et inévitables erreurs étaient inséparables de pareilles illusions. On ne prétendit rien moins, dès l'abord, qu'à faire de l'association, et d'une sorte d'association égalitaire, la loi exclusive de l'industrie. Ce fut un malheur pour les sociétés d'ouvriers et les sociétés d'ouvriers et de patrons de naître sous l'influence de cette idée, parce qu'elles en reçurent des germes funestes qui agirent bientôt comme dissolvants. De plus, beaucoup de personnes virent dans cette circonstance une raison propre à expliquer un mauvais vouloir qui ne pouvait qu'amener des embarras. En réalité, tous les germes reconnus dangereux dans le régime établi sont dérivés des vues fausses qui avaient cours en matière d'association.

Une autre intention cependant se mêle aussi à l'origine de l'institution : on s'était demandé si, en dehors du salaire payé à l'ouvrier, il n'était pas possible, dans certains cas et sous certaines conditions, d'associer le travail aux bénéfices d'une entreprise industrielle et d'établir ainsi un rapport nouveau entre le travail et le capital. Les associations furent chargées d'en faire l'épreuve. Cette seconde pensée, qui est incontestablement fort légitime pourvu qu'elle respecte les principes élémentaires de l'association, qui peut même alors constituer un moyen d'ordre pour la société industrielle, a donné quelques éléments utiles semés çà et là dans l'histoire des sociétés formées en 1848 avec l'appui du gouvernement.

Dès qu'il eut été admis que ces institutions devaient

entrer dans la nouvelle organisation de l'industrie, il n'était pas surprenant dans un pays comme la France où toute initiative un peu étendue s'exerce sous le patronage et avec l'aide de l'État, qu'on leur allouât des subventions. On s'accorda même facilement sur ce point, quoique dans des vues différentes : les uns se proposaient ainsi d'encourager l'institution naissante; d'autres, préoccupés des besoins de la sûreté publique, comptaient tirer de la subvention le moyen d'exercer une surveillance efficace. Une loi, en date du 3 juillet 1848, mit à la disposition du Gouvernement un crédit de trois millions destiné à être réparti en prêts aux associations d'ouvriers. Une commission, appelée *conseil de perfectionnement,* fut chargée de la répartition de ce crédit.

Les statuts alors adoptés pour servir de règles aux sociétés encouragées reflètent toutes les illusions du moment sur la pratique de l'association. On se demande aujourd'hui comment des espérances aussi naïves et des aberrations aussi manifestes ont pu être accueillies par des esprits sérieux. On se l'explique par ce fait qui pousse d'ailleurs à l'indulgence, à savoir qu'il est extrêmement facile, même à des natures fortes, de perdre l'équilibre habituel dans les moments où la société se trouve ébranlée jusque sur ses dernières bases. Par rapport aux associations nouvellement créées, on ne s'inquiétait nullement de la difficulté de réunir les conditions nécessaires pour faire marcher d'accord un certain nombre d'hommes placés à l'égard les uns des autres sur le pied de l'égalité. Qu'importait la diversité des caractères, des volontés, des passions! On s'embarquait sur une mer inconnue, et l'on

osait compter sur un calme inaltérable! Il semblait que le mot d'association dût suffire pour éloigner la discorde! Vous avez des intérêts identiques, pourquoi donc ne resteriez-vous pas indissolublement unis? Hélas! il n'est pas aussi facile de réaliser un durable concert entre des volontés diverses, même dans les conditions les plus favorables. Les sociétés fondées sur les bases les moins complexes ne sont-elles pas souvent déchirées par des divisions intestines? Ne voyons-nous pas chaque jour des associés, dont les intérêts sont absolument identiques, et qui ne s'étaient pourtant rapprochés qu'en croyant se connaître, sacrifier, un peu plus tard, situation, fortune, avenir, au désir d'une prompte et complète séparation?

On ne s'était pas contenté de méconnaître les germes de dissolution qui ont leur racine dans l'intimité de la nature humaine, on avait en outre accumulé dans les statuts les plus étranges complications. Ainsi, on avait prescrit aux associés d'opérer sur les profits une *retenue indivisible* de dix pour cent destinée à composer un fonds pour la propagation des sociétés d'ouvriers; on leur avait imposé l'obligation d'admettre au partage des bénéfices les collaborateurs temporaires, c'est-à-dire les ouvriers à salaire, lorsqu'ils auraient travaillé plus de six mois pour le compte de la société.

L'idée de ces associations fut d'abord très-favorablement accueillie dans les ateliers de la capitale. On y sembla croire qu'on possédait enfin un moyen pratique pour préparer, sinon pour donner complétement la solution du problème du travail. L'illusion ne fut pas de longue durée, il est vrai, mais elle exista. Il ne se forma

pas du reste des associations d'ouvriers et des associations de patrons et d'ouvriers qu'à Paris ; on en compta vingt-six disséminées dans dix-sept départements ; mais c'est seulement dans la capitale que l'institution se développa sur une échelle étendue, de manière à former des groupes d'autant plus utiles à considérer, qu'ils sont placés dans des conditions singulières. Paris nous présente un faisceau de trente sociétés qui appartiennent à divers corps d'état. Il y en avait pour l'imprimerie typographique, pour les constructions mécaniques, l'ébénisterie, la fabrique de registres, de châles, de tricots, de tissus, les dessins pour étoffes, la fonderie en cuivre, la fabrique de limes, les instruments de chirurgie, la peinture en bâtiment, la lingerie, la teinturerie, la peinture sur porcelaine, la poterie de terre, l'horlogerie, les fabriques d'arçons, d'appareils pour le gaz, de bronzes factices, de cannes à fouet, d'instruments de musique, la bijouterie en faux et la reliure. Le chiffre total des subventions accordées dans Paris a été de 890,500 francs. L'allocation la plus élevée est de 200,000 francs, la plus faible de 3,000 francs. Les chiffres les plus ordinaires varient entre 20,000 et 50,000 francs. Comme la liste de ces allocations appartient à l'histoire du travail, il convient de la citer ici :

		Sommes allouées par l'État.
Imprimeurs typographes.......	Desoye et Cie..................	65,000
— —	Prève et Cie..................	18,000
— —	Remquet et Cie................	80,000
Menuisiers en fauteuils........	Auguste Antoine..............	25,000
Ébénistes....................	Cordonnier et Cie.............	75,000
Fabricants de registres........	Beaugrand et Cie..............	35,000
— de châles...........	Bonfils, Michel, Souvraz et Cie...	200,000

Fabricants de tricots..........	Durand et Cie, à Suresnes.......	15,000
— de tissus..........	Mallard et Cie,..................	30,000
— d'instrum. de musique	Houzé et Cie..................	24,000
— de bronze factice....	Finino et Cie..................	10,000
— d'instr. de chirurgie..	Faugère et Cie..................	47,000
— d'appareils pour le gaz.	Picard et Cie..................	17,500
— de cannes à fouet....	Lambert et Cie..................	14,000
Dessinateurs pour étoffes.......	Quéru et Cie..................	10,000
Mécaniciens................	Cabanis et Cie..................	20,000
—	Faure, Darche et Cie..........	25,000
—	Guillemain et Cie..............	35,000
Fondeurs en cuivre..........	Colin et Cie..................	16,000
Tailleurs de limes..........	Wusthorn et Cie..............	10,000
Peintres en bâtiment..........	Canonicat et Cie..............	8,000
Lingères..................	Mlles Goreska, de Bruges et Cie..	15,000
Teinturiers-dégraisseurs.......	Camus, Picheré, Schindler et Cie	6,000
— en soie..........	Petit et Cie..................	10,000
Peintres sur porcelaine........	Pion et Cie..................	6,000
Potiers de terre..............	Mauny et Cie..................	21,000
Horlogers..................	Perrenoud et Cie..............	3,000
Arçonniers..................	King, Rousset, Chamiot, Clerc et Cie	20,000
Bijoutiers en faux..........	Leroy, Thibault et Cie..........	24,000
Relieurs..................	Janet, Blumenthal et Cie........	6,000
	Total...	890,500

Parmi ces trente associations admises à participer aux prêts de l'État, trois seulement étaient composées de patrons et d'ouvriers et vingt-sept d'ouvriers seulement. Des trois premières, qui avaient obtenu 231,000 francs, aucune n'a réussi. Sur les vingt-sept autres, neuf, c'est-à-dire le tiers, étaient encore en plein exercice en 1853, lorsque nous nous préparions à publier ce travail pour la première fois. Elles avaient payé les intérêts dus au trésor et presque toutes, leurs annuités de remboursement. Elles avaient reçu de l'État une subvention totale de 282,000 francs, répartie d'après les besoins de chaque industrie sous le rapport du matériel ou du fonds de roulement nécessaire à la marche des opérations. Ces neuf sociétés étaient celles des menuisiers en fauteuils, des ébé-

nistes, des ouvriers en instruments de musique, des tailleurs de limes, des peintres sur porcelaine, des arçonniers, des bijoutiers en faux et deux sociétés d'imprimeurs typographes. Six ans plus tard, en 1859, nous n'en trouvons plus que six qui subsistent encore; mais sur les trois qui ont disparu des états officiels, l'une, celle des tailleurs de limes, s'est tout à fait libérée envers le trésor et a dû dès lors cesser, par la meilleure de toutes les raisons, de figurer parmi les sociétés encouragées.

Les six sociétés encore existantes avaient reçu des prêts qui montaient à 173,000 francs, sur lesquels elles avaient remboursé, au commencement de l'année 1859, un capital de 49,282 francs; deux seulement de ces six sociétés se trouvaient en retard pour le paiement des intérêts. Elles devaient encore au trésor, à elles six, en principal, une somme de 122,717 francs. Pour qu'on puisse embrasser la situation dans son ensemble, nous ajouterons que, sur les vingt-six associations encouragées dans les départements [1], il n'en subsistait plus que deux au commencement de l'année 1859, l'une dans la Gironde, l'autre dans l'Ardèche. En fin de compte, sur le crédit de 3 millions voté pour les associations ouvrières, la somme totale des prêts réellement faits dans toute la France a été de 2,274,500 fr., sur lesquels il restait dû plus de 1,800,000 francs, sans compter 200,000 francs pour intérêts en retard, et 17,000 francs pour frais de surveillance non payés. Sur cette créance de plus de 2 millions,

1. On en trouvera la liste dans les notes à la fin de ce volume.

il ne paraissait pas qu'on pût raisonnablement compter de pouvoir jamais recouvrer plus du quart.

Un fait commun aux associations dont nous nous occupons particulièrement, aux associations de la capitale, c'est que le nombre primitif des membres a promptement diminué ; quelques-uns se sont retirés volontairement, d'autres ont été exclus par application du règlement. De trop grandes facilités accordées au début pour les admissions rendaient inévitable une épuration ultérieure. Dans la pratique, on s'est en outre écarté quelquefois de la lettre même des statuts de 1848, et toujours de leur esprit. Partout, pour subsister, on a dû réagir contre les instincts de mobilité qui énervaient l'œuvre originelle. C'est donc malgré leur règlement que les associations survivantes sont parvenues à frayer leur route dans le domaine industriel. Celles qui ont succombé ont dû leur ruine à l'absence d'une direction. Manquant d'unité, ces corps manquaient de force. Le succès n'a dépendu souvent que de la présence d'un gérant habile ou de quelques membres influents et expérimentés.

En repoussant le système admis en 1848 et les statuts alors adoptés, en signalant les mécomptes auxquels peuvent être exposés les ouvriers associés, il faut se garder de frapper d'anathème la pensée de pareilles associations. Nous l'avons dit tout à l'heure, la réunion des moyens et des intérêts peut servir puissamment au développement individuel et au progrès social, mais à certaines conditions tout à fait indispensables. Qu'il y ait parmi les ouvriers des hommes capables de former des sociétés durables, c'est-à-dire des hommes en qui on

trouve suffisamment le goût du travail, le désir de l'épargne, la patience, la moralité des sentiments, cela est évident. Sans posséder de capitaux, nombre d'ouvriers ont, grâce à Dieu, les qualités nécessaires pour en constituer, non-seulement pour en constituer isolément, comme cela se voit tous les jours, mais collectivement, ce qui est plus difficile. Ceux-là pourraient composer des associations; ils courraient sans doute des hasards, ils ne seraient pas du moins voués d'avance à une ruine certaine. Mais ces conditions impliquent un choix, et un choix entouré de minutieuses précautions. Agir comme si le premier venu était apte à entrer dans de tels arrangements, comme si l'égalité était, sous ce rapport, absolue entre les hommes, c'est méconnaître l'évidence la plus claire.

L'effort des associations de 1848 a consisté à rechercher, après leur établissement, les conditions essentielles dont les fondateurs s'étaient trop peu préoccupés. Celles de ces sociétés qui ont pu les réunir, au moins en une certaine mesure, ont duré, les autres ont succombé. L'expérience qu'on a faite n'était pas en elle-même de nature à mettre en lumière un seul élément nouveau. Toutes les sociétés créées eussent-elles échoué ou toutes réussi, il n'en résulterait qu'un fait, le fait d'une bonne ou d'une mauvaise composition, indépendamment des circonstances imprévues qui peuvent déjouer tous les calculs. Les associations de 1848 ne sauraient, d'ailleurs, être regardées comme le dernier mot des rapports à créer entre le capital et le travail. Quant à nous, nous demandons, sous la réserve des principes rappelés tout à l'heure, que l'idée

de pareilles sociétés, après avoir obtenu une approbation trop facile, ne soit pas l'objet d'une réprobation trop absolue [1].

Les associations ouvrières n'avaient pas été une création du socialisme proprement dit. Il aurait désavoué cet essai comme beaucoup trop restreint et beaucoup trop timide. L'aide reçue de l'État, et qui avait pour but, dans l'intérêt politique du moment, de faciliter une épreuve nouvelle, ne suffisait pas pour imprimer le cachet du socialisme à une institution qui en avait d'ailleurs devancé l'expansion. En fait, l'idée des associations ouvrières n'appartient point à l'enseignement socialiste; elle vint répondre à un besoin vague, mais alors impérieux, le besoin de tenter quelque chose par rapport à l'organisation du travail. Ces associations une fois constituées ne furent pas même un moyen d'influence pour le socialisme.

Ceci nous amène à nous demander, avant de clore cette étude, ce qu'a été réellement le socialisme pour les ouvriers de la capitale. Cette question tient de trop près à l'histoire de la question du travail, pour qu'il soit permis de l'élaguer du sujet qui nous occupe, sauf à n'en parler que sommairement. Considéré dans ses manifestations multiples et confuses en 1848 et durant les années suivantes, le socialisme pouvait être réputé l'héritier de

1. On consultera avec intérêt, sur ce sujet, un Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques par M. Louis Reybaud, et inséré dans le *Journal des Économistes*, tome XXXII, page 209; ainsi qu'un écrit de M. André Cochut, intitulé : *Les Associations ouvrières*. Nous recommandons aussi beaucoup l'ouvrage plus récent de M. Anatole Lemercier, *Études sur les associations ouvrières*.

toutes les utopies sociales qui s'étaient produites avec plus ou moins de retentissement depuis près d'un demi-siècle, et qui conservaient, sous le nom collectif qu'on leur attribuait, leurs vues si diverses. Il procédait tantôt de l'athéisme d'Owen, tantôt du panthéisme de Saint-Simon. Il formait un amas de doctrines qui, dans leur diversité, avaient pour trait commun de prétendre toutes à établir un nouveau mode de répartition des avantages sociaux et d'aboutir par cela même aux conséquences les plus subversives.

Au fond, ces doctrines revenaient, sous une forme ou sous une autre, à une exagération extrême de l'idée d'association. Sans doute l'idée d'association est l'idée fondamentale de l'état pour lequel l'homme a été visiblement formé. Les tendances de la sociabilité moderne sont de réunir en faisceau un nombre de rapports de plus en plus grand. L'individualisme absolu, c'est l'impuissance, c'est l'oppression. Au sein des sociétés antiques où l'esclavage permettait à quelques existences de se développer seules, l'individualité quelque brillante qu'elle fût, ne parvenait jamais à déguiser l'odieux tribut qu'elle était réduite à prélever sur l'âme humaine. Au moyen âge, la féodalité, toute tempérée cependant qu'elle était par les idées chrétiennes, ne put qu'étaler à tous les yeux l'impuissance de l'isolement, si bien que le premier essor de la force productive des nations date de l'heure même qui marque le commencement de sa décadence. La civilisation moderne répugne ouvertement à l'individualisme antique ou féodal, parce qu'elle veut, d'une part, chercher la force et la sécurité dans l'union des moyens et, d'autre part,

ouvrir à chacun, à ses propres risques, l'arène où l'on peut profiter des avantages sociaux. Elle est donc, comme nous le disions, essentiellement favorable à l'association ; mais, bien entendu, à l'association qui se fonde sur les données de la nature humaine. Otez cette réserve, et il n'y a plus que le chaos. L'individu ne peut pas laisser absorber sa personne tout entière par une société; ce serait s'anéantir. Or, exagérer la part que chaque homme peut et doit mettre dans l'association, le contraindre à abdiquer une partie trop considérable de lui-même, telle a été la tendance du socialisme contemporain. Il mutilait l'individu soit dans ses rapports avec ses semblables en le subordonnant trop étroitement à l'ensemble, soit dans ses rapports avec les choses en supprimant ou du moins en restreignant démesurément en lui la faculté de l'appropriation.

Ce n'était pas, on le sent bien, en énoncant de telles abstractions que le socialisme se présentait aux ouvriers. Il ramenait le problème aux rapports du travail avec le capital. Sur ce terrain, il s'adressait aux convoitises individuelles, s'appliquant à surexciter dans chaque homme l'idée de son droit aux jouissances matérielles; c'est ainsi qu'il s'était glissé parmi les masses. Il crut un moment avoir enrôlé sous ses étendards tous les ouvriers de l'industrie, et en particulier les ouvriers de Paris. Il ne le cachait pas, et il ne dissimulait pas davantage ses projets. C'est le temps où une sorte de terreur s'était emparée de beaucoup d'esprits, où l'on entendait chaque jour agiter les plus sombres questions : la virile population qui remplit nos usines et prend une si grande part à l'accom-

plissement des merveilles de l'industrie, était-elle donc devenue la proie de théories matérialistes? La masse du peuple, impatiente de s'affranchir de la nécessité du travail, sourde aux idées de justice, en était-elle arrivée à croire qu'il suffisait de supprimer l'opulence pour enrichir les pauvres? La civilisation chrétienne devait-elle s'écrouler sur notre sol, et les magnifiques triomphes de l'esprit humain, l'œuvre du génie des hommes et des siècles, disparaître au sein d'un véritable chaos? Tels étaient les problèmes qui se dressaient au-dessus du pays. Les hommes les plus résolus et les plus confiants, ceux qui demeuraient convaincus qu'au fond d'une fermentation convulsive la société conservait assez d'énergie pour surmonter les difficultés présentes et poursuivre le cours de ses destinées, ceux-là se demandaient encore comment s'accomplirait sa régénération.

Il n'est pas difficile, aujourd'hui que la situation est dégagée des terreurs et des illusions, de préciser le sens qu'avait le mot socialisme dans les ateliers de Paris. Nous dirons ensuite le côté faible et périlleux de l'idée qu'on y attachait. Le socialisme, c'était, pour les ouvriers les plus éclairés, la suppression du patronage attribué au capital, et une alliance entre les travailleurs en vue d'une production industrielle, alliance fondée sur le principe de la fraternité; c'était le travail exécuté en commun pour l'avantage commun. Un tel ordre semblait aux yeux des ouvriers promettre de résoudre, pour le plus grand bien de tous, la question de la vie sociale et d'assigner au travail son véritable rang. Telle est bien l'idée qu'on avait du socialisme dans les ateliers de la capitale,

Certes, on ne fait aucun tort au principe de l'association, on ne méconnaît aucun de ses avantages quand on signale l'impossibilité de réaliser de semblables théories. Placer l'association sur le terrain de l'impossible, ce n'est pas la servir, c'est lui porter préjudice, c'est fournir de trop faciles arguments aux esprits déjà enclins à se murer dans les réalités présentes. On a tout dit sur les vices du mécanisme industriel dont nous venons de rappeler les tendances. On aboutit toujours à l'oppression de l'individu qu'on englobe dans ces organisations arbitraires, et par suite à la révolte. Un seul élément utile a pu être dégagé du mouvement d'idées, relatif à l'association, tel qu'il se produisit après la révolution de février, à savoir : qu'il était bon de chercher s'il n'y avait pas, pour l'intérêt commun, dans la phase traversée par le travail industriel, urgence extrême à se préoccuper des nouvelles applications que le principe d'association serait susceptible de recevoir, notamment à réaliser ce principe dans des milieux où il était peu connu ou tout à fait ignoré. Ne pouvait-on pas étendre, régulariser ou féconder des essais anciens? C'est là ce qu'on se demandait, et c'est dans ce sens-là que les efforts furent dirigés. On en trouve des exemples palpables dans diverses réalisations récentes, notamment dans les applications élargies de l'idée de mutualité. Avec les instincts de la sociabilité, avec le caractère que l'on connaît aux ouvriers de Paris, on ne s'étonnera pas qu'ils soient essentiellement favorables aux institutions qui dérivent de cette idée. Le sentiment que les hommes doivent s'entr'aider dans les difficultés de la vie n'est pas chez eux à l'état d'abstraction ; il est entré

dans les mœurs, il se révèle par des faits dont la chronique intime des existences individuelles offre de continuels exemples. Cette disposition a singulièrement secondé dans la capitale l'extension des sociétés de secours mutuels; elle peut et elle doit l'y favoriser encore. Le département de la Seine, c'est-à-dire Paris et les communes dont une partie sont aujourd'hui comprises dans son enceinte ou du moins vivent dans son orbite, ne renfermait pas moins de 383 sociétés de secours mutuels, dont 123 étaient approuvées au commencement de l'année 1860. Ces sociétés ne comprenaient guère moins de 80,000 membres, sur lesquels environ 8,400 membres honoraires. Les femmes figuraient dans le total pour un chiffre de près de 11,000. L'avoir disponible de ces sociétés dépassait 8 millions de fr., et le montant du fonds de retraites des sociétés approuvées était d'environ 521,000 fr.

Ainsi les réalisations opérées étaient déjà de nature à réagir très-efficacement sur les conditions de la vie des masses. Voilà d'excellents exemples d'association. On verra plus loin dans un chapitre spécial quels développements ces applications semblent susceptibles de recevoir dès à présent[1]. Bornons-nous à rappeler ici, au sujet des sociétés de secours mutuels, que ces institutions sont un rempart contre la misère. Les institutions de bienfaisance qui ont pour objet direct, non de la prévenir mais de la soulager, reposent aussi sur une idée de mutualité, sur une idée de solidarité que l'avenir dégagera de plus en plus.

1. Voyez tome II, livre VIII, chap. III.

Quelques réflexions se présentent d'elles-mêmes en voyant les aspects que la question du travail a revêtus au milieu de la capitale. On ne saurait nier que les problèmes dont le socialisme s'était emparé avec tant de passion ne naissaient pas tous de la révolution de février. Antérieurs pour la plupart à la secousse qui les avait si violemment soulevés, ils survivront aux expériences que nous avons traversées. Ils tiennent aux sources mêmes de notre civilisation. Leur explosion soudaine, malgré les périls qu'elle sema de toutes parts, eut pourtant un avantage : elle rappela l'attention publique sur tous les grands principes de la sociabilité humaine. La société se vit contrainte à reprendre l'étude trop négligée de ses lois fondamentales et à expliquer ces mêmes lois de manière à les rendre accessibles aux intelligences les moins cultivées. Il en résulta un mouvement d'esprit plus universel qu'à aucune époque antérieure. Si cet avantage a coûté fort cher, ce n'est pas une raison pour le passer sous silence ; il implique, d'ailleurs, à plus d'un point de vue, quelques garanties pour l'avenir. Nous voyons encore des garanties réelles dans l'ensemble des institutions créées ou développées, grâce à une impulsion inspirée par une haute intelligence des besoins du temps, pour le bien de la grande famille ouvrière.

CHAPITRE II

LES OUVRIERS DES FABRIQUES DISSÉMINÉES DANS LA RÉGION DU CENTRE

Limoges. — Aubusson. — Thiers. — Tours. — Châteauroux, etc.

Les familles ouvrières qui vivent du travail industriel sur tel ou tel point de nos provinces centrales se divisent en trois catégories, correspondant aux trois genres d'industries pratiquées dans la région. D'une part, on a les ouvriers attachés aux fabrications textiles; d'autre part, ceux qui sont occupés par les travaux de la céramique, et en troisième lieu ceux qui fabriquent le fer ou façonnent les métaux. Il reste, en outre, diverses industries telles que des fabriques de papier, des fabriques de produits chimiques, mais ce sont là des unités qui ne fournissent aucun trait saillant au tableau de la vie locale. Les trois principaux genres de l'industrie de la région se trouvent réunis dans un des départements du centre, celui de la Haute-Vienne. Les fabrications céramiques existent sur la plus grande échelle à Limoges même, où l'industrie textile est aussi représentée par plusieurs fabriques de tissus. Quant à l'industrie métallurgique, elle a un certain développement dans les arrondissements de Saint-Yrieix et de Rochechouart. Le district industriel dont Limoges est le centre, nous paraît exiger une attention particulière. A raison de la diversité des fabrications qu'il renferme et à raison aussi des instincts qui s'y sont révélés, il réclame des observations un peu détaillées.

Avant de nous y arrêter, voyons comment les industries se répartissent dans la région centrale.

En dehors de la Haute-Vienne, une branche de la céramique, la porcelaine, est grandement représentée dans le Cher; elle l'est aussi dans la Creuse et dans l'Indre. La manufacture de glaces de Montluçon se rattache à ce faisceau, comme aussi, dans des rangs fort inférieurs au point de vue de l'art industriel, un grand nombre de fabriques de poteries. — Les industries textiles ont pour principal siége la fabrique d'Aubusson qui est, de toutes les fabriques françaises de tapis, celle qui produit le plus. On compte dans cette ville 14 ou 15 manufactures de tapis, sans parler des ateliers accessoires, notamment des teintureries; le nombre des ouvriers est d'au moins 1,800. Ces divers chiffres s'augmentent d'environ un sixième si l'on fait entrer en ligne de compte la voisine cité de Felletin, dont les destinées sont en effet étroitement unies à celles d'Aubusson. L'importance de l'industrie des tapis dans la Creuse ne saurait manquer de s'accroître si la fabrication à bon marché, dont une grande maison a pris l'initiative, trouve en France de suffisants moyens d'écoulement. Des fabriques d'étoffes de soie, de passementerie, et de tapis à Tours, des fabriques de draps à Romorantin et à Châteauroux élargissent encore le domaine de l'industrie textile dans nos provinces centrales. — Celui des industries métallurgiques déborde sur un bien plus grand nombre de localités. Sans parler de l'immense établissement du Creusot, qui s'éloigne un peu du groupe central, il suffit de songer aux grandes usines de la Nièvre, de l'Allier, du Cher et d'autres dépar-

tements voisins, pour se faire une idée de la place qu'occupent ici ces industries. Quant aux localités où le fer est mis en œuvre, il n'y en a aucune qui ait un caractère plus tranché que la fabrique de Thiers. La coutellerie s'y rapporte à tous les genres, surtout à celui des articles les courants; elle n'occupe pas moins de 16,000 à 18,000 ouvriers travaillant à leur domicile, la moitié environ dans la commune même de Thiers, l'autre moitié dans différentes communes de l'arrondissement.

Cette revue terminée, nous revenons vers Limoges. Le Limousin est infiniment plus industriel qu'on ne le suppose généralement. On est étonné, par exemple, quand on examine les choses d'un peu près, de tout ce qui s'y fabrique. On reconnaît qu'on possède, à un degré remarquable, dans cette province, quelques-unes au moins des qualités les plus nécessaires pour amener le développement de l'industrie. La situation géographique est loin cependant d'être favorable. Éloigné des grands cours d'eau et des lieux de production des matières premières, le bois excepté, le Limousin n'a guère pu tirer profit des améliorations apportées de nos jours dans le système des voies de communication. Il n'est desservi par aucun canal; le seul chemin de fer qu'il possède n'est venu qu'après toutes les autres grandes lignes. Encore les tarifs pour le transport des marchandises, notamment des houilles et des bois, par les trains de petite vitesse, et pour le transport des articles de messagerie par les trains de grande vitesse, sont-ils plus élevés que sur telle et telle autre ligne desservant les centres industriels ou commerciaux de la France.

C'est en dépit de circonstances aussi défavorables que Limoges a vu grandir son importance industrielle et, en moins de trente années, doubler le chiffre de sa population. Si l'industrie manufacturière s'est développée, il faut surtout l'attribuer à ces qualités dont nous parlions tout à l'heure, et qui distinguent les habitants de ce pays généralement actifs, laborieux et économes. On a eu en 1858, l'occasion de voir réunis en groupe les résultats de leurs travaux dans une solennité qui avait rassemblé à Limoges les produits de la France centrale. On eut une preuve des ressources qu'y possédait le travail industriel. L'industrie locale put se mieux connaître; mais en voyant ce qu'elle possédait, elle put mieux apprécier aussi ce qui lui manquait encore; elle put mieux comprendre qu'elle devait s'appliquer à réaliser dans son outillage de continuels perfectionnements, pour étendre ou même pour conserver son marché. Si les nouvelles voies de communication doivent finir par rendre plus faciles aux fabricants du Limousin les approvisionnements en fait de matières premières, elles rendent en même temps plus facile l'accès de leur pays à des produits analogues aux leurs, fabriqués sur d'autres points de la France. L'exposition de 1858 était de nature à suggérer ces réflexions; elle a d'ailleurs favorisé l'essor du travail local; elle a imprimé un salutaire élan aux différentes fabrications que nous allons maintenant examiner[1].

1. L'exposition du centre de la France à Limoges avait été rattachée à un voyage de S. A. I. le prince Napoléon. A l'origine, on doutait généralement du succès de l'entreprise. L'initiative, il est

Le premier rang parmi ces fabrications appartient à la céramique. Le travail comprend l'extraction des matières premières et la fabrication même de la porcelaine. La matière principale employée, c'est le kaolin, espèce d'argile provenant du feldspath des roches granitiques. Des carrières fort riches en kaolins sont exploitées depuis longtemps, dans le département de la Haute-Vienne, à Saint-Yrieix et aux environs de cette ville dans un rayon de 10 kilomètres. Ces richesses anciennes se sont augmentées, il y a 30 ou 35 ans, par la découverte de gisements de diverses variétés, situés près de Limoges. Les usines employées à la trituration et à la préparation que les matières ont à subir après leur extraction, sont au nombre d'environ 40 qui se servent pour mettre leurs outils en mouvement des nombreux cours d'eau sillonnant la contrée. Leur production annuelle peut être évaluée au chiffre de 15,000 à 18,000 tonnes. La Belgique, l'Italie, l'Allemagne, sont les tributaires des carrières du Limousin, qui restent malgré les découvertes faites dans d'autres pays, les plus belles que l'on connaisse.

La mise en œuvre des kaolins, c'est-à-dire la fabrication de la porcelaine, n'a pas cessé de progresser à

juste de le dire, appartenait au préfet du département, M. de Coëtlogon, qui sut conduire les choses à bonne fin, au milieu de difficultés de plus d'un genre. La municipalité, par ses votes financiers, la chambre consultative des arts et manufactures, par sa compétence spéciale, et une commission d'organisation dont M. Louis Ardant était président, et M. Jules Bouillon secrétaire général, prêtèrent, pour l'accomplissement de l'œuvre, un concours des plus utiles.

Limoges depuis plus d'un quart de siècle. On trouve la preuve de cette marche ascendante dans les états annuels de l'octroi de la ville pour les bois consommés par les fabricants. Si l'on considère ces états de cinq ans en cinq ans durant un intervalle de vingt années, de 1837 à 1857, c'est-à-dire dans un temps où les fours se chauffaient exclusivement au bois, on voit le chiffre des quantités consommées monter de 31,776 stères à 37,230, puis à 52,890, puis à 65,220, pour arriver en 1857 à 100,638 stères. Durant le même laps de temps, le nombre des fours s'élève de 17 à 41, pour dépasser un peu plus tard le nombre de 55. La porcelaine se partage en deux divisions : la porcelaine blanche et la porcelaine décorée. La production de la porcelaine blanche peut être évaluée, par an, à peu près à 7 millions de francs. La fabrication des décors a fait, dans les dernières années, un très-grand pas; elle compte à Limoges, plus de 25 ateliers, et les produits montent à plus de 2 millions. L'exportation entre pour moitié environ dans l'écoulement de la porcelaine blanche ou décorée. Le nombre des ouvriers employés par les fabriques est d'environ 4,000. Cette belle industrie revêt à Limoges les aspects les plus divers. Elle s'attaque aux objets les plus communs, aux articles de grande consommation, et aux œuvres qui méritent d'être qualifiées d'œuvres d'art. Elle a été dans ces derniers temps l'objet d'un essai qui a réussi, comme il avait déjà réussi ailleurs, et qui est destiné à amener des résultats de plus en plus significatifs, en fournissant à la fabrication des procédés économiques, nous voulons parler de la substitution de la houille au

bois pour la cuisson des produits[1]. Le traitement de la porcelaine est parfaitement entendu par les fabricants de Limoges. Il est une critique cependant qu'on peut leur adresser, et qui se rapporte à l'outillage de leurs ateliers, où certains travaux très-grossiers qui sont encore exécutés par la main de l'homme, devraient être exclusivement attribués aux agents mécaniques.

L'industrie textile est loin d'égaler, au chef-lieu du département de la Haute-Vienne, l'industrie céramique. Elle emploie cependant environ un millier d'ouvriers, dépendant de 20 à 25 fabriques. Elle comprend divers genres de tissus qui s'adressent tous à la population ouvrière, surtout à la population des campagnes, et qui dès lors sont établis dans des conditions d'extrême bon marché, tels que les droguets, les flanelles, les tricots, les couvertures, etc. La draperie commune est aussi confectionnée à Limoges où elle est d'introduction récente, mais où, grâce à l'intelligence de tel fabricant, elle s'est promptement acclimatée. Quelques essais ont été nouvellement tentés pour améliorer les procédés de fabrication dans l'industrie textile; il est désirable que ces essais se développent, bien entendu sans entraîner les fabricants hors du cercle de leur spécialité, la fabrication des articles à bas prix.

1. Voyez, sur cette question, qui touche à plus d'un intérêt, mais qui doit être aujourd'hui regardée comme tout à fait jugée, un document intitulé : *Rapport de la Chambre consultative des arts et manufactures sur un procédé de cuisson de la porcelaine à la houille*, 1857. — V. aussi deux lettres publiées, dans le *Courrier de Limoges* en novembre 1857, par un des industriels les plus distingués de la Haute-Vienne, M. Jules Bouillon, nommé plus haut.

L'industrie métallurgique est curieuse à étudier dans la Haute-Vienne, soit à cause des conditions singulières de son organisation, soit parce qu'elle donne une idée très-exacte de cette même industrie dans la partie la plus centrale de la France. Les usines métallurgiques de ce groupe peuvent être divisées en deux catégories : 1° celles qui produisent de la fonte et du fer, exclusivement traités au charbon végétal, et qui sont les plus anciennes et les plus nombreuses ; 2° celles qui ont une fabrication mixte, c'est-à-dire des hauts-fourneaux au bois, dont les produits sont affinés à la houille. Les fers obtenus par les deux méthodes sont de très-bonne qualité et servent à des usages spéciaux. Les premiers s'emploient particulièrement dans la carrosserie, dans la fabrication des armes, dans la coutellerie, dans les constructions mécaniques, etc. Les autres, c'est-à-dire les fers mixtes, trouvent leur place dans les mêmes spécialités, puis dans la fabrication des chaînes de marine, dans les constructions navales, beaucoup aussi dans les pays viticoles pour le cerclage des tonneaux, etc. Les prix de ces fers, qu'on peut appeler des fers de choix, sont supérieurs de 15 à 20 pour cent aux prix des fers fabriqués exclusivement à la houille. Cette circonstance en a singulièrement diminué la vente, quoique les fabricants aient réduit leurs bénéfices dans les limites les plus étroites ; depuis six années seulement, on a vu se fermer la moitié des forges au bois et les deux tiers des usines mixtes à l'anglaise. Chez nos voisins d'outre-Manche un fait analogue s'était produit lorsque Dudley avait substitué la houille au bois pour la fabrication de la fonte et du fer ; mais il avait

fallu près d'un siècle pour que la disparition des forges au bois fût consommée. D'ailleurs, comme en Angleterre la propriété minérale avait une importance infiniment plus grande que la propriété forestière dont les produits auraient bientôt manqué aux usines, cette conséquence finale se produisit sans aucune résistance[1].

Dans les divers travaux auxquels ils sont voués, les ouvriers du Limousin laissent voir un même caractère, qui peut être considéré comme un type parmi les ouvriers de la région centrale. Vous les voyez en général s'attaquant rudement à la besogne et s'imposant volontiers une vie sévère. Avec plus de persévérance que de dextérité, ils n'en réussissent pas moins à s'acquitter convenablement de la tâche qui leur est départie. Naturellement faciles à conduire dans les temps ordinaires, ils sont par cela même faciles à entraîner, comme on en a eu la preuve à Limoges après 1848, dans les moments de surexcitation. La vie habituelle n'est point exempte d'écarts de conduite; un trait à signaler cependant, c'est que ces écarts ne se produisent pas généralement à l'état d'habitude. L'idée de la prévoyance, qui implique celle de l'économie, est assez familière aux Limousins; leurs tendances, sous ce rapport, rappellent un peu celles que le fabuliste a prêtées à la fourmi.

L'existence, à Limoges, d'un assez grand nombre de sociétés de secours mutuels, tant approuvées que privées, témoigne qu'on se préoccupe, au moins en une certaine

1. En France, la création des forges à la houille date, croyons-nous, de 1820.

mesure, des besoins du lendemain. Une ou deux de ces associations admettent les ouvriers de toutes professions; la plupart sont spéciales à tel ou tel corps d'état. Il y en a pour les peintres et les doreurs sur porcelaine, pour les ouvriers porcelainiers, pour les mouleurs en porcelaine, pour les *encasteurs* et fendeurs de bois des fabriques de porcelaine, pour les journaliers et manœuvres des mêmes usines, pour les tisserands, etc. Deux sociétés sont exclusivement composées de femmes; les autres n'admettent que des hommes. On remarque qu'il se trouve des membres honoraires, même dans les sociétés privées; mais là, comme du reste dans les sociétés approuvées, ils sont en très-petit nombre. Dans telle société il n'y en a qu'un seul, dans telles autres deux ou trois. Cela n'empêche pas que la situation financière des sociétés ne soit bonne et qu'elles n'aient toutes un avoir disponible qui, sans être également élevé, est partout suffisant pour parer aux nécessités du lendemain.

LIVRE CINQUIÈME

RÉGION DE L'OUEST.

La région de l'ouest embrasse tout le territoire situé entre la Loire et la Garonne, et déborde même assez notablement sur la rive droite du premier de ces fleuves. Les grandes cités de Bordeaux et de Nantes en occupent à peu près les points extrêmes Sous le rapport du travail industriel, cette région se divise tout naturellement en deux parties : le nord-ouest et le sud-ouest. C'est vers les deux extrémités que se rencontre principalement l'industrie manufacturière.

CHAPITRE I

LES OUVRIERS BRETONS = LE NORD-OUEST

Nantes. — Laval. — Mayenne. — Angers. — Cholet. — Cugand.

Le territoire formant la partie la plus septentrionale de la région de l'ouest, et que nous désignons sous le nom de nord-ouest, embrasse les quatre départements de la Mayenne, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure

et de la Vendée. Quoique ce ne soit pas partout la Bretagne, c'est du moins un pays limitrophe de l'ancienne Armorique et qui, sous plus d'un rapport, participe de son caractère. Voilà pourquoi nous avons cru pouvoir englober, sous la dénomination générale d'ouvriers bretons, la population industrielle qui l'habite. Cette population ne se rencontre à l'état de groupe que sur un très-petit nombre de points. A peine y a-t-il cinq ou six villes qui doivent compter dans une étude sur les forces manufacturières, et une ou deux seulement auxquelles puisse s'appliquer le nom de ville de fabrique. Ce nom ne possède plus ici la signification qu'il avait dans le nord et dans l'est de la France. Là même où l'industrie tient le plus de place parmi les éléments de la vie populaire, elle n'en fait que bien rarement le fonds; elle est mêlée d'ordinaire à d'autres éléments qui la dominent.

L'histoire de l'industrie locale, quoique datant d'assez loin pour deux cités, Laval et Cholet, n'est ni longue ni accidentée. Elle ne nous offre pas le spectacle de secousses comparables à celles qui nous ont frappé ailleurs; elle n'a éprouvé que peu de vicissitudes. Les centres les plus industriels de la contrée, ce sont les deux villes que nous venons de nommer : Laval, dans l'orbite de laquelle rentre la voisine cité de Mayenne; Cholet, qui vit seule, à l'écart, sur les confins méridionaux du pays angevin. Citons ensuite Angers, surtout Nantes, et enfin, au milieu de la Vendée, le village de Cugand, qui présente l'aspect d'une petite colonie industrielle.

Quoique le département de la Mayenne appartienne par beaucoup de côtés à la vie agricole, il est en même temps

le siége d'une fabrication considérable, bien plus considérable qu'on ne le croit généralement à distance. Je ne parle pas de ses exploitations minéralogiques, de ses ardoisières, de ses mines d'anthracite, de ses carrières de grès, ni de ses fours à chaux, ni de quelques forges et fonderies, mais de l'industrie textile, dont le domaine est extrêmement varié. Laval était renommée pour ses toiles de fil avant 1789 : l'ouvrier de ce pays se trouvait donc exercé au maniement des matières textiles bien avant que l'introduction des agents mécaniques fût venue agrandir si prodigieusement l'arène ouverte à ces fabrications. Comme on était initié de longue date au travail industriel, on n'avait qu'à en multiplier les applications en les modifiant suivant les exigences nouvelles. C'est là ce qui est effectivement arrivé. Aujourd'hui la fabrique de Laval emploie, dans les deux arrondissements de Laval et de Mayenne, environ 15,000 ouvriers dont la plus grande partie sont occupés à la confection de tissus, soit de fil et de coton, soit de fil pur, pour vêtements d'hommes, le plus souvent en fil et coton. C'est le travail dominant dans le pays; la filature n'y tient qu'un rang très-secondaire. Quant au tissage à la mécanique, il s'est installé près de Mayenne dans un atelier qui renferme environ deux cents ouvriers. La fabrication de la chaux, que nous citions tout à l'heure, et dont les produits sont destinés à l'agriculture pour les engrais, en livre aux cultivateurs des quantités énormes par année, comme on peut en juger par ce fait que le nombre des ouvriers employés à ce travail spécial, qui ne nécessite pas pourtant beaucoup de main-d'œuvre, est supérieur à 4,000.

On voit que dans ce pays, malgré l'existence de quelques ateliers mécaniques, les industries textiles appartiennent presque exclusivement au régime du travail à domicile. De tout temps les habitudes populaires y ont été calmes, et elles n'ont pas été sensiblement modifiées par les excitations contemporaines. Un trait particulier, c'est que, si l'ouvrier reste paisible, le fabricant lui-même n'a jamais recherché ni le bruit ni l'éclat. Que ses produits se vendent, cela lui suffit : aussi n'est-il pas rare qu'ils se glissent dans le commerce sous le nom de telle ou telle cité manufacturière plus remuante et plus ambitieuse.

La fabrique de Cholet a, comme celle de Laval, des traditions qui remontent au delà de 1789. De plus, c'est aussi le tissage à la main qui fournit au travail le principal aliment. On y met en œuvre le fil, le coton et la laine; on y fabrique notamment une quantité considérable de mouchoirs qui sont très-connus dans le commerce. Le nombre des métiers de ce district n'est pas inférieur au chiffre de 40,000, ce qui suppose un nombre au moins égal d'ouvriers disséminés dans un rayon assez étendu. La filature du coton, celle du lin et celle de la laine, en emploient de 2,000 à 2,500. En dehors de Cholet, l'industrie manufacturière n'apparaît plus guère dans le département de Maine-et-Loire. La ville d'Angers notamment, quoique possédant des fabriques de toiles à voiles, des corderies et quelques filatures, n'a rien de la physionomie d'une ville manufacturière. Des fabriques de papier, des fabriques de poterie et deux ou trois filatures répandues de loin en loin sur d'autres points du département, n'y forment que d'imperceptibles unités. Une agglo-

mération importante, c'est celle des ardoisières de Trélazé, près d'Angers, qui emploient plusieurs milliers d'ouvriers; c'est encore celle des carrières de pierres et de tuf des environs de Saumur qui en occupent au moins 1,500; mais le travail exécuté sur ces divers points ne se rattache plus au domaine de l'industrie manufacturière.

Depuis vingt à vingt-cinq ans, cette industrie s'est créé une réelle importance à Nantes, ville jadis vouée exclusivement au commerce. La filature du coton, celle du chanvre et celle de la laine, y sont installées dans six ou sept ateliers réunissant en bloc 700 ou 800 ouvriers; des fonderies de fer et de cuivre en occupent de 1,000 à 1,200; des raffineries, de 1,200 à 1,400; des ateliers de divers genres, bien que moins considérables que ces derniers établissements, doivent figurer dans un bilan complet du travail local [1]. — Le quatrième département compris dans ce même groupe, le département de la Vendée, est à coup sûr le moins industriel de tous. Un village peu connu, situé sur les bords de la Sèvre Nantaise, Cugand, est le seul point du pays sur lequel on voie des fabriques agglomérées. Mais, sur cet étroit espace, l'activité industrielle ne manque pas d'un certain élan. Des filatures et des tissages, soit pour la laine, soit pour le coton, y occupent un personnel assez nombreux. Il y a aussi quelques filatures dans le voisinage de Cugand, à Mortagne. Ce sont là des espèces d'oasis curieuses à considérer au milieu d'un pays qui ne possède d'autres sources de richesse que le

1. Un grand atelier de constructions mécaniques, celui d'Indret, est situé à quelques kilomètres de Nantes, dans une île de la Loire; on sait qu'il appartient à l'État et non à l'industrie privée.

pâturage et le labourage de Sully, exploités dans des conditions généralement très-primitives.

On le sait déjà, d'après les observations placées en tête de ce chapitre : la vie manufacturière, telle qu'elle se produit ailleurs, n'a pas accompagné, dans cette contrée, les développements de l'industrie. On y est généralement demeuré ce qu'on était auparavant. Les existences, les mœurs, ne se sont pas transformées. Il nous reste à dire pourquoi ; il nous reste à dire à quelle cause on peut attribuer cette persistance singulière. La raison nous en paraît inhérente aux données les plus intimes du caractère local ; l'esprit de tradition, tel est l'élément essentiel de la vie en Bretagne. Mais ce trait du caractère breton est uni à un esprit d'indépendance individuelle ou, si l'on veut, de dignité personnelle qui s'en montre tout à fait inséparable, et qui l'empêche, même dans les rangs les plus humbles, de dégénérer en un abandon de soi-même et en des habitudes serviles. Soumis, mais fier, très-déférant pour les supériorités sociales, mais instinctivement très-conscient de sa propre individualité, tel est le travailleur breton, ou plutôt tel est ici l'homme dans toutes les situations. Lorsque, dans cette union de l'esprit de tradition et de l'esprit d'indépendance, ce dernier esprit l'emporte, il ne connaît plus de bornes. On en a eu assez d'exemples; on en a eu dans les plus hautes sphères de la pensée ; on en a eu dans les résistances si énergiques, si valeureuses alors même qu'elles étaient le plus aveugles, que la masse de la population opposait à la fin du siècle dernier à des réformes qui avaient eu le tort de ne pas tenir compte des susceptibilités locales. Ajoutez à ces

tendances intimes l'empire qu'exercent les habitudes religieuses, ajoutez une franchise proverbiale, une loyauté qui fait la sécurité des rapports privés, et vous avez l'explication du fait signalé tout à l'heure. L'essence du caractère local, c'est la solidité.

La vie industrielle n'est, on le pense bien, ni assez prépondérante ni assez développée dans cette région, pour qu'on y ait senti vivement le besoin d'institutions économiques dans le genre de celles que nous avons vues en Alsace. Il existe cependant à Nantes depuis trente ans, sous le nom de *Société industrielle*, une société active et bienfaisante dont les efforts touchent vivement le travail, puisqu'ils se rapportent à l'instruction des apprentis [1], mais qui restent en dehors du mouvement industriel. Deux autres sociétés, la *Société de l'industrie de la Mayenne*, créée à Laval en 1851, et la *Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire*, se sont intéressées plus directement, du moins jusqu'à ce jour, au progrès de l'industrie locale. Quant aux sociétés de secours mutuels, quoique assez nombreuses, trop nombreuses même dans certaines villes, à Nantes notamment, elles ont encore besoin, malgré de louables efforts déployés sur presque tous les points, d'un certain temps pour pénétrer largement dans les habitudes publiques. La grande cité que nous venons de nommer, Nantes, compte une quinzaine de sociétés approuvées qui renferment de 1,600 à 1,700 membres participants, et vingt-six sociétés privées qui,

1. Nous retrouverons plus loin cette même société, au chapitre de l'*Enseignement industriel*, t. II, liv. VIII, chap. v, § 3.

à elles toutes, n'en ont pas beaucoup plus. Ces chiffres attestent un éparpillement regrettable. Il n'y a pas un quart des sociétés privées qu'on puisse considérer comme assises sur des bases assez larges; sept ou huit, à dire vrai, ne sont pas organisées ou du moins elles n'ont qu'une ébauche d'organisation. Point de caisse, point de cotisations fixes; on réclame le concours des membres valides quand il y a des associés malades. A Angers, situation analogue, quoiqu'il ne s'y rencontre pas de sociétés semblables à ces dernières : certaines sociétés privées ne figurent sur les états que pour 4, 5, 7 ou 9 membres; le nombre des membres honoraires dans six sociétés approuvées (246 membres honoraires pour 859 membres participants) témoigne des sympathies que cette œuvre excite à juste titre parmi la population aisée. Les villes de Laval et de Cholet et le village de Cugand ont chacun une société approuvée dont l'assiette paraît suffisamment solide. Quelques sociétés privées existent aussi dans deux de ces localités, une à Cugand et deux à Laval. On peut dire, en dernière analyse, que l'élan est donné; il n'y a plus qu'à le seconder; il n'y a surtout qu'à s'occuper d'accroître la consistance des éléments constitués.

CHAPITRE II

LES OUVRIERS DE LA GIRONDE = LE SUD-OUEST

Bordeaux. — Angoulême. — Niort.

Il se produit à l'heure qu'il est, dans la zone du sud-ouest, deux mouvements très-divers, parallèles l'un à l'autre, qui sont d'une haute importance pour le travail local. D'une part, l'agriculture, ou, pour parler plus exactement, la silviculture, qui paraît devoir servir ici, durant un intervalle assez long, d'initiation à l'industrie agricole proprement dite, la silviculture conquiert chaque jour un domaine nouveau et prépare une nouvelle source de richesse dans les landes de Gascogne restées si longtemps improductives. D'une autre part, l'industrie manufacturière s'implante sur des points de la contrée où l'agriculture et le commerce sollicitaient seuls naguère encore toutes les activités. Le premier de ces mouvements, qui reste en dehors de nos études, n'en est encore qu'à son début, tandis que le second, sur lequel doivent porter nos regards, date déjà d'assez loin pour offrir à l'observation des faits divers et des résultats significatifs. C'est dans la Gironde, c'est à Bordeaux qu'il s'est manifesté, et cela sous des aspects et dans des conditions propres à piquer la curiosité.

Le travail industriel devait frayer sa voie entre deux éléments qui paraissaient devoir gêner son essor. L'un, c'est l'élément commercial, et l'élément commercial en-

tendu dans des conditions où il ne prend à l'homme qu'une faible partie de son temps, en lui laissant de larges loisirs dont il a d'ailleurs contracté l'habitude, et dont il semble s'être fait un besoin. L'autre, c'est l'élément viticole dans un pays doté sous ce rapport d'une richesse immense dont l'exploitation n'implique pas de rudes labeurs, des labeurs comparables du moins à ceux de la vie manufacturière. La vigne et ses produits offrent aux bras un emploi certain, et une fois la part faite aux mauvaises années, dont la moyenne n'échappe pas au calcul, elle procure des ressources assurées. Or, il n'y a rien qui soit moins propre à favoriser l'effort que le fait de posséder des ressources certaines. Le domaine commercial de Bordeaux se serait étendu davantage, il n'aurait pas perdu certaines clientèles qui semblaient lui revenir de plein droit, si l'activité locale n'avait point rencontré dans le sol du pays un élément de travail qui la dispensait de fouiller bien profondément en elle-même, soit pour mettre en jeu toutes ses forces, soit pour procéder dans ses mouvements de la manière la plus expéditive et la plus économique. Habitude d'une vie facile, telle a été la conséquence de la situation particulière où se trouvait cette opulente et magnifique cité bordelaise. Or, l'industrie manufacturière s'accommode peu de ces facilités-là; elle a des exigences infiniment plus sévères. Les circonstances qui semblaient défavorables, dans la Gironde, à un essor industriel, n'en donnent que plus d'intérêt aux résultats obtenus comme aux moyens qui les ont insensiblement préparés.

Pour juger de ces résultats on ne pouvait désirer une

circonstance plus propice que celle qu'offrait, en 1859, l'exposition ouverte à Bordeaux par les soins d'une société particulière bien connue sous le nom de *Société philomatique*[1]. Cette société est accoutumée à s'occuper de solennités de ce genre. L'exposition de 1859 était la dixième qui s'ouvrait sous ses auspices au chef-lieu de la Gironde; la plus ancienne remonte à l'année 1826. Quoique l'exhibition de 1859 eût un caractère général, en ce sens qu'elle admettait les produits de toutes les parties de la France, elle ne perdait rien de ses avantages comme exposition régionale. Près de la moitié des exposants, dont le nombre dépassait le chiffre de 1,300, appartenaient au seul département de la Gironde. Dans l'autre moitié, c'étaient les départements dépendant de la zone bordelaise qui en avaient fourni le plus grand nombre. En laissant à part le département de la Seine, qui comptait beaucoup d'envois tenant pour la plupart à celles des branches de l'industrie qui ont le plus de rapport avec l'art, et qui trouvent dès lors partout une place utile, ne fût-ce qu'au point de vue de l'ornementation, — il n'y en avait qu'assez peu qui ne se rattachassent pas par certains liens aux spécialités locales. A nos yeux, c'est à cette circonstance que la dernière exposition organisée par la *Société philomatique* est surtout redevable de l'in-

1. Dans la séance solennelle où les récompenses ont été distribuées, au mois de novembre 1859, le préfet, M. de Mentque, a rendu témoignage des louables efforts de la société, à laquelle il avait prêté d'ailleurs un si précieux concours. — V. le compte rendu de la séance dans le *Bulletin de la Société*, 3e et 4e nos, 1859. — Voy. aussi plus loin, tome II, liv. VIII, chap. v, § 3, pour le rôle de la même société dans l'enseignement populaire.

térêt sérieux qu'elle a présenté au point de vue des études économiques[1].

Le vrai mérite de cette exhibition, envisagée en elle-même, n'a pas consisté à mettre en lumière quelque nouveau progrès réalisé dans telle ou telle industrie, quelque nouvelle conquête effectuée sur les forces du monde matériel. Son intérêt principal a tenu à ce qu'elle a permis, en premier lieu, de juger les éléments de travail que l'industrie fournit dès à présent à Bordeaux; en second lieu, de constater, dans les différentes fabrications du pays, un effort à peu près général vers le perfectionnement des

1. Bien que, dans notre pensée, il n'y ait que Paris où une exposition générale vraiment digne de ce nom soit possible, il y a des raisons à faire valoir pour l'admission dans une exhibition régionale, lorsque les circonstances s'y prêtent, des produits de toute origine. Ces raisons ont été mises en relief avec bonheur dans le discours que prononçait à la suite de l'exposition de Bordeaux le président de la *Société philomatique*, M. Alex. Léon, qui avait en cette qualité présidé la commission d'organisation et le jury. « Avec ce caractère de complète généralité, disait-il, une exposition ne concourt pas seulement au progrès de l'industrie, mais encore elle devient une forme nouvelle de l'enseignement public, en étalant devant les populations l'exposé merveilleux, véridique et clair, de toutes les conquêtes de l'intelligence humaine. Tandis que chacun vient y puiser les notions spéciales qui correspondent à la nature de son esprit, à la direction de ses études, à l'intérêt de ses travaux, tous s'identifient à un certain ordre général de faits et d'idées qui cessent ainsi d'être le privilége de quelques-uns pour devenir la propriété de tous. Sur les 200,000 visiteurs qui ont parcouru ces galeries, plus de 150,000 n'ont pas été et ne seront peut-être jamais en position d'étudier dans les fabriques ou dans les usines les procédés de l'industrie, d'aller à Paris examiner les modèles de l'art et du goût. Ils auront pu prendre à cette exposition une idée générale de la puissance et de la variété du génie de l'homme et des notions spéciales sur tout ce qui peut intéresser leur bien-être et relever leur condition. »

procédés. C'est à ce double point de vue que nous l'interrogeons ici.

Bordeaux possède, à l'heure qu'il est, des industries très-variées. Outre des chantiers de constructions navales dont quelques-uns jouissent d'une renommée européenne, et qui, avec les établissements concernant l'armement des navires, n'emploient pas moins de 3,000 ouvriers, le chef-lieu de la Gironde offre aux regards un assez grand nombre d'usines qui relèvent directement de l'industrie manufacturière. Ces usines mettent en œuvre soit les métaux, soit le bois, soit des matières textiles, soit des substances françaises ou exotiques fournies par l'agriculture. En commençant par ces dernières, et sans parler de la manipulation des vins dont la valeur annuelle en temps ordinaire est estimée dans la Gironde de 60 à 70 millions de francs, on a des distilleries et des fabriques de liqueurs renommées, des huileries, des minoteries à vapeur dans l'une desquelles les appareils sont poussés à la dernière perfection, des usines à vapeur pour le décorticage du riz, des fabriques de biscuits pour la marine, des chocolateries qui traitent par année près de 600,000 kilog. de cacao d'une valeur d'environ un million de francs. Rappelons au sujet de ce dernier article que le traitement du cacao, qui se pratique dans six usines à vapeur et dans quinze ateliers munis d'appareils à bras, a pris une importance toujours croissante depuis le commencement de ce siècle. Bordeaux ne recevait pas plus de 125,000 kilog. de cacao par année dans les temps qui précédèrent la révolution de 1789; ce port en a reçu en moyenne durant les années 1856, 1857, 1858, une quantité

de 965,500 kilog., ce qui équivaut à peu près au cinquième de nos importations totales. On trouve encore dans la même ville une vingtaine de raffineries de sucre qui sont munies d'appareils à vapeur, et qui manipulent annuellement environ 20 millions de kilog. de sucre brut par des procédés divers; enfin des fabriques de conserves alimentaires pour la préparation des viandes, des légumes et des fruits, destinés soit à la marine de l'État, soit à la marine marchande, soit aussi pour une certaine part à la consommation intérieure. Cette dernière industrie, née des récents progrès des sciences physiques, est exercée aujourd'hui dans des conditions tout à fait manufacturières.

Les ateliers qui mettent en œuvre les matières textiles consistent d'abord dans deux fabriques de tapis d'une importance inégale, mais qui, l'une et l'autre, embrassent la filature, la teinture et le tissage de la laine. La filature et le tissage du coton ne se rencontrent à Bordeaux que dans un seul établissement. La confection dès vêtements pour l'exportation y a une importance beaucoup plus grande. A cette industrie on peut rattacher des manufactures de chapeaux et des fabriques de chaussures en cuir qui exportent également une partie notable de leurs produits. — Les ateliers où l'on attaque le bois comprennent des scieries mécaniques et des fabriques de meubles. L'ébénisterie bordelaise est une création dont le point de départ remonte à peine à une trentaine d'années; aujourd'hui on estime à 3 millions de francs la valeur annuelle de ses produits, qui nécessitent le concours de près de 2,000 ouvriers, et qui se vendent soit dans les départements du

Midi, soit en Amérique[1]. Si nous rattachons la céramique à l'ameublement, il faut noter à Bordeaux une importante fabrique de faïence fine et commune et de porcelaine dure, qui est une des mieux outillées de France, et où la cuisson de la porcelaine s'effectue tout entière à la houille.

Les usines métallurgiques sont une des formes les plus curieuses du travail au chef-lieu du département de la Gironde, parce que ce sont une de celles qui paraissaient le moins s'adapter aux habitudes de ce pays. Nous ne parlerons pas des hauts-fourneaux qui, à l'exception d'un seul, sont disséminés sur divers points du département; mais nous devons citer les fonderies de fer pour moulage de seconde fusion, qui sont au nombre de dix dans la ville; les fonderies de cuivre, qui sont au nombre de quinze, quoique chacune d'assez faible importance; nous devons citer une dizaine de forges travaillant pour la marine et occupant environ 200 ouvriers[2]; quelques ateliers de chaudronnerie; enfin cinq ou six ateliers de construction de machines d'où sortent des machines à vapeur et des machines-outils[3]. Ces détails suffisent pour attester la

1. On peut dire que l'ébénisterie de Bordeaux est due à un fabricant qui avait débuté comme simple ouvrier vers l'année 1831, M. Beaufils, à qui le jury de l'Exposition universelle de Paris décernait une grande médaille d'honneur en 1855, et qui recevait la décoration de la Légion d'honneur à la suite de l'Exposition de Bordeaux en 1859.

2. La plus belle usine métallurgique du département de la Gironde est sans contredit la fabrique d'aciers de Saint-Seurin-sur-l'Isle, qui occupe 200 ouvriers dans des ateliers parfaitement outillés et ouverts à tous les perfectionnements.

3. C'est dans un de ces ateliers qu'on a construit les machines

réalité du mouvement industriel que nous avons signalé et les élans qui s'y mêlent. Un chiffre peut, du reste, en confirmer le sens : dans les dix années qui se terminent à l'année 1857, on a vu presque tripler le nombre des machines à vapeur employées dans le département de la Gironde, et plus que tripler le chiffre total de la force qu'elles représentaient. Le nombre de ces machines était en 1846 de 59, représentant une force de 452 chevaux; en 1857 de 139, et la force représentée de 1,437 chevaux[1].

Il nous reste à savoir comment a été amené cet épanouissement de l'industrie locale. On peut dire qu'il a été préparé et encouragé par la société que nous avons nommée plus haut, la *Société philomatique*[2]. Ses exposi-

placées sur les remorqueurs de la compagnie du *touage* de la Haute-Seine; le constructeur est ce même M. Dietz, à qui on a dû dans le temps les voitures à vapeur que Paris vit circuler entre le Carrousel et Versailles. Si la locomotive est venue bientôt culbuter, soit en France, soit en Angleterre, les essais de ce genre, ils n'en étaient pas moins fort ingénieux, et ils n'attestaient pas moins, notamment chez le constructeur français, un véritable esprit de recherche.

1. Voyez, pour ces chiffres comme pour tous les détails statistiques concernant l'industrie de Bordeaux, un remarquable travail de M. W. Manès, ayant pour titre : *Aperçu des principales industries cultivées à Bordeaux et dans sa banlieue*, et inséré dans le *Bulletin de la Société philomatique*, 1er et 2e trimestres, 1859. — On consultera avec avantage, sur les développements successifs de l'industrie du sud-ouest de la France, les *comptes rendus* des expositions bordelaises, imprimés par les soins de la *Société philomatique*. Ces documents sont rédigés avec beaucoup de soin et dans un remarquable esprit d'équité. Voy. aussi *Notices relatives à l'industrie du département de la Gironde*, par M. A. Baudrimont.

2. La *Société philomatique* a été déclarée établissement d'utilité publique par un décret du 27 juillet 1859; elle existe depuis plus

tions périodiques y ont puissamment concouru. Les récompenses qu'elle décernait excitaient ou entretenaient l'émulation, et, en appelant les regards publics sur les œuvres du travail, elles stimulaient les activités et soutenaient les courages. Les capitaux qui abondent à Bordeaux ont été amenés à se diriger un peu de ce côté. L'impulsion donnée servait des intérêts réels, en fournissant à la population de nouveaux moyens de travail. Sans doute, on ne pourrait pas dire que dès l'origine la *Société philomatique* s'était rendu un compte parfaitement clair de l'œuvre entreprise; non, elle cédait à un courant; elle écoutait, en quelque sorte, les sollicitations de l'instinct; mais depuis déjà plusieurs années elle comprend, on peut le dire, toute la portée de la tâche. Les manifestations dont l'exposition dernière a été le sujet en ont amplement fourni la preuve [1].

Dans les départements voisins de celui de la Gironde,

d'un demi-siècle. — Voy. *Compte rendu des travaux de la Société pour l'année* 1859, par le secrétaire général, M. Soulié-Cottineau, qui connaît parfaitement les traditions de la *Société*, et qui a prêté un si utile concours dans plusieurs expositions, notamment dans la dernière.

1. En 1854, le directeur général de l'agriculture et du commerce, M. Heurtier, qui s'était rendu à Bordeaux pour inaugurer l'exposition de cette année-là, disait avec beaucoup de justesse, en répondant au président de la *Société philomatique*, M. Alphand :

« Si le temps des Mécènes est passé, il faut les faire revivre dans les sociétés vigoureusement organisées, curieuses de l'art, ardentes à s'instruire, véritables foyers de lumière dont le rayonnement s'étend chaque jour davantage, et va porter par les mille canaux de l'encouragement et de l'émulation la chaleur et la vie dans nos ateliers et nos manufactures. »

deux villes, sans être des villes de manufactures, sont cependant le siége d'industries spéciales qui y sont implantées depuis longtemps ; nous voulons parler de Niort et d'Angoulême. A Niort, la ganterie de peau n'occupe pas moins de mille à douze cents personnes. Cette industrie a l'avantage de procurer aux femmes de la besogne à leur domicile, et d'accroître utilement, malgré le faible taux de la rétribution payée, les ressources des familles ouvrières. Elle a eu à traverser des jours difficiles : d'une part, il a fallu lutter, pour la confection de la ganterie militaire, contre la concurrence des fabriques existant dans la Meuse ; d'autre part, la mode, en substituant les gants de tissus ou ceux de chevreau aux gants de daim, de castor et de chamois, qu'on traite exclusivement dans les Deux-Sèvres, avait occasionné une large diminution dans la somme du travail local, qui ne conservait plus guère d'autre aliment que la confection des gants d'ordonnance pour la cavalerie. La ganterie niortaise a cependant réussi à se relever de ces embarras, et elle a retrouvé un état sinon très-prospère, du moins supportable. — C'est une industrie toute différente, c'est la fabrication du papier, qui règne à Angoulême et dans les environs. L'existence séculaire de cette fabrication dans le pays s'explique par cette circonstance qu'on y trouve des cours d'eau d'une limpidité parfaite qui sont peu sujets aux débordements durant l'hiver et bien moins exposés que les rivières torrentielles des montagnes à se tarir durant l'été. De nombreuses chutes fournissent aux usines un moyen peu coûteux de mettre les machines en mouve-

ment. Aussi ne rencontre-t-on pas dans ce district moins de 28 à 30 fabriques de papier qui utilisent les bras de 2,000 à 3,000 ouvriers.

On peut appliquer à cette contrée du sud-ouest les observations que nous présentions tout à l'heure au sujet de la contrée du nord-ouest. Il est visible que l'industrie manufacturière n'y date pas d'assez loin et n'y apparaît pas sur une assez large échelle pour avoir fait surgir du sol des créations appropriées aux besoins des grandes agglomérations manufacturières. Les sociétés de secours mutuels y ont cependant trouvé un assez bon accueil. Niort possède une société approuvée qui renferme près de 2,000 membres participants et dont la situation financière est très-favorable, et 2 sociétés privées comptant à elles deux de 500 à 600 membres participants. A Angoulême, il n'y a pas de sociétés privées; une société approuvée renferme 352 associés participants. Quant à Bordeaux, on y trouve une vingtaine de sociétés approuvées, dont le personnel total dépasse le chiffre de 5,000 sur lequel 1,400 femmes. Il en est 2 qui comprennent à elles seules plus de 1,000 membres. Dans la même ville, les sociétés privées ne sont pas au nombre de moins de 50, quoique n'ayant à elles toutes guère plus de membres que les 20 sociétés approuvées. Il y a dans le groupe des associations privées telle société qui ne renferme que 5 membres, telle autre que 9, beaucoup moins de 50, et 7 seulement en ont plus de 100; mais sur les 7, l'une en possède plus de 900 et l'autre plus de 1,700, sans compter dans cette dernière, qui est du reste la seule

société privée admettant des individus de l'un et de l'autre sexe, 187 femmes. On peut juger par ces détails que la prévoyance collective, quoique trop éparpillée encore, présente, au chef-lieu de la Gironde, des exemples d'une organisation solide. Sous ce rapport comme sous le rapport des progrès industriels, on n'a plus qu'à marcher courageusement dans la voie tracée.

FIN DU PREMIER VOLUME

NOTES

RELATIVES AU PREMIER VOLUME

Annexes au livre I, chap. II, LES OUVRIERS DE LA NORMANDIE.

1° Lettre adressée à l'auteur sur l'invention de la draperie de nouveauté.

Sedan, 1er mars 1860.

Monsieur,

Je m'empresse de répondre à la question que vous me faites l'honneur de m'adresser. Vous n'avez rien dit que de parfaitement exact dans votre beau et bon livre, et ces mots : *les articles de nouveauté qu'Elbeuf n'avait entrepris qu'après Sedan* ne peuvent motiver aucune réclamation. M. Bonjean est le créateur des étoffes dites *nouveautés*. Dès qu'elles parurent dans le commerce, le monde industriel leur donna le nom d'*étoffes Bonjean ;* il leur est resté en France et à l'étranger. L'invention de M. Bonjean est antérieure à 1830 ; jamais elle ne lui a été contestée. A l'appui de mon témoignage, j'invoquerai celui des industriels de Verviers. M. Bonjean était d'origine belge ; il s'était fixé à Sedan où nous l'avons vu débuter, grandir et arriver à sa haute fortune. Peu après sa mort, le gouvernement belge ordonna qu'une locomotive de l'État porterait le nom de Jean-Lambert Bonjean. Des fêtes eurent lieu à cette occasion en 1855 à Verviers. Le représentant du gouvernement prononça ces paroles : « Ce fut dans l'invention de ces fins et riches tissus « connus dans le monde entier sous le nom de *nouveautés* et satins « *Bonjean*, que l'inépuisable fécondité de son imagination se révéla « tout entière. » Le président de la chambre de commerce disait : « La France accepte et honore Bonjean... qui, par son génie indus- « triel, l'a dotée, ainsi que nous, d'une industrie nouvelle, celle des

« tissus de laine façonnée. » Il est donc incontestable que c'est à Sedan que Bonjean a créé ces tissus de fantaisie qui ont fait une révolution dans l'industrie drapière, et qui alimentent aujourd'hui la fabrication d'Elbeuf. Je le répète, le public lui a décerné son brevet d'invention en appelant ces tissus *étoffes Bonjean*. Voilà la vérité vraie : *suum cuique*.

Je suis heureux, Monsieur, de saisir cette occasion de vous exprimer, etc.

Ch. Cunin-Gridaine.

2° Sur la situation de l'instruction publique à Elbeuf en 1847 et en 1854 [1].

1847. La ville d'Elbeuf possédait une maison d'enseignement pour les filles, qu'elle avait acquise moyennant 60,000 francs. La communauté d'Ernemont, cédant aux encouragements de la municipalité et aux besoins du temps, en avait fondé une autre à laquelle elle avait consacré plus de 10,000 francs. Des legs pieux et des souscriptions particulières surexcitées par une société d'hommes des plus honorables et par la municipalité elle-même, avaient eu pour effet la fondation d'une école chrétienne dont l'établissement a coûté plus de 70,000 francs. Enfin la ville avait affecté, avec le concours de l'État jusqu'à concurrence de 30,000 francs, une somme totale de 100,000 francs à la création d'un asile et d'une école primaire élémentaire. L'asile recevait 110 garçons et 90 filles. L'école primaire élémentaire laïque, qui ne comptait que 74 élèves en 1841 et avait vu ce nombre s'accroître jusqu'à 300, n'en a retenu que 100 après l'ouverture de l'école chrétienne, mais elle a justifié un peu plus tard qu'elle instruisait 200 garçons. L'école chrétienne, qui date de 1843, avait quatre classes et 328 garçons. L'école d'Ernemont, paroisse Saint-Etienne, renfermait 236 filles, et celle de la paroisse Saint-Jean 270 filles; enfin l'école primaire supérieure 14 garçons. Toutes ces institutions ensemble comptaient 1,248 enfants. Le personnel enseignant se composait d'une directrice et d'une adjointe à l'asile, d'un instituteur primaire du premier degré, d'un instituteur du deuxième degré, de 6 frères et de 25 sœurs, soit de 35 maîtres et maîtresses. Le crédit annuel de l'instruction publique

1. Extrait d'une lettre de M. Mathieu Bourdon, président de la chambre consultative des arts et manufactures, 31 octobre 1854.

gratuite au budget communal était de 15,305 francs, non compris l'intérêt légal du capital dépensé en frais de premier établissement.

1854. A l'asile, le nombre des garçons est de 131, celui des filles de 101. A l'école primaire laïque, celui des garçons est de 160. De 1848 à 1850, cette école a reçu le soir un nombre d'adultes qui a varié de 180 à 200. Le cours a été supprimé. A l'école chrétienne, qui depuis février 1851 est divisée en deux sections, l'une sur la paroisse de Saint-Étienne, fondée moyennant une dépense de 20,000 francs. par les soins du desservant de cette succursale, on compte, à la section Saint-Jean 324 garçons, à la section de Saint-Étienne 218 garçons. L'école d'Ernemont instruit : sur la paroisse Saint-Jean, 306 filles; sur la paroisse Saint-Étienne, 230 filles. C'est un total de 1,470 enfants. Un cours du soir réunit à l'école chrétienne, sur la paroisse Saint-Jean, 120 adultes.

L'école primaire supérieure a conservé ses 14 élèves jusqu'au 31 octobre 1850. La loi du 15 mars de la même année, silencieuse sur cet élément de l'enseignement, a été rigoureusement observée par le conseil municipal de la commune, qui n'a pas voulu aller au delà de ses prescriptions écrites; c'est peut-être une lacune malheureuse. Cette école se recrutait, dans les deux écoles primaires, de quelques sujets d'élite qui se préparaient, sous la direction d'un instituteur très-capable, à entrer aux écoles de Châlons et d'Angers. Elle en avait déjà formé et pouvait en former encore; la fabrique se trouve ainsi privée des avantages qu'elle pouvait en retirer.

Le personnel enseignant se compose d'une directrice et d'une adjointe à l'asile, d'un instituteur primaire et d'un adjoint, de 8 frères et de 29 sœurs, ensemble 41 maîtres et maîtresses. Le crédit alloué pour subvenir à toutes les dépenses du service est de 14,880 fr., non compris l'intérêt du capital ayant servi aux frais du premier établissement.

3° *Sur les causes de l'antagonisme entre les patrons et les ouvriers à Elbeuf en 1848* [1].

Après avoir exprimé l'idée qui commande à une action locale soutenue de développer la confiance de la classe ouvrière dans l'autorité qui l'administre, après avoir interpellé en quelque sorte les

1. Extrait d'une délibération de la chambre consultative des arts et manufactures d'Elbeuf (25 octobre 1854), transmise à l'auteur par le président.

hommes qui représentaient cette autorité en général avant 1848 dans la zone normande, sur la question de savoir ce que l'on avait fait pour instruire les populations manufacturières et les rendre morales, et quelles institutions étaient venues à leur aide; après avoir interpellé les ouvriers eux-mêmes sur cette autre question de savoir, en ce qui les touche, par quelles tentatives bonnes ou mauvaises ils avaient cherché à réaliser l'émancipation désirée, M. Audiganne décrit les désordres de toute nature qui avaient rompu les liens protecteurs de toute société, il en fait un tableau fidèle, quoique trop abrégé, et il ajoute : *Voilà où en était une population trop longtemps négligée qui manque de vie morale...* Loin de rien négliger pour instruire et moraliser cette même population, l'autorité appelée à la conduire et à la diriger avait pour but constant son bien-être intellectuel et moral; elle n'avait manqué à aucun de ses devoirs, elle avait contenu autant que possible les passions coupables et insensées, et résisté en 1846 à leur violente et primitive explosion. Dès 1843, elle avait contribué à fonder une école chrétienne; elle avait en même temps fortifié l'enseignement laïque, faisant prévaloir partout le principe de la gratuité. La ville d'Elbeuf pouvait, par exemple, revendiquer l'insigne honneur d'avoir pris en France l'initiative de cette dernière mesure; de longue date elle consacrait à l'instruction publique le dixième de ses revenus ordinaires. Les effets déplorables qu'a constatés M. Audiganne n'ont pas eu la cause qu'il leur assigne; ils sont nés d'un désordre d'idées, d'un esprit de vertige soufflé du dehors parmi les masses, que l'autorité a été absolument impuissante à prévenir et à empêcher... [1].

1. Voy. plus haut, page 89, une note dans laquelle nous avons cru devoir répondre sommairement aux énonciations du document cité, mu par l'unique désir de voir la vérité sortir plus claire de la discussion.

Annexe au livre III, chap. II, LES OUVRIERS DES MONTAGNES DU JURA.

Lettre adressée par l'auteur à M. D....

Paris, le 13 août 1859.

Monsieur,

Je viens d'apprendre, par l'effet du hasard, qu'il y a déjà quelques temps deux journaux de Lons-le-Saulnier avaient publié certaines observations sur mon article de la *Revue des Deux-Mondes.* Je m'étonne qu'on ne m'ait pas envoyé les numéros. Sans parler d'autres considérations, il me semble qu'on aurait dû se dire que, s'il y avait lieu à quelques explications ou compléments dans les reproductions ultérieures de ce travail, on devait me mettre à même de les faire. J'ai pensé que vous pourriez peut-être me procurer ces numéros; je vous serais fort obligé de me les envoyer.

Je me suis efforcé d'être aussi mesuré dans l'expression de ma pensée qu'équitable dans mon jugement sur Lons-le-Saulnier. Je n'ai eu qu'un but : stimuler l'effort d'un pays vigoureux qui s'allanguit faute d'impulsion. Je n'ai dit que ce qui pouvait conduire à cette fin, et en laissant dans l'ombre beaucoup de traits. Tout en ménageant les susceptibilités locales, il faut savoir quelquefois se placer au-dessus de celles qui ne sont pas légitimes en elles-mêmes et qui peuvent être funestes dans leurs conséquences.

Veuillez agréer, etc.

Annexes au liv. IV, ch. I, LES OUVRIERS DE PARIS.

1° *Associations ouvrières encouragées dans les départements.*

Filateurs de laine.............	Sentis et Cie (Reims)...........	250,000
— —	Roger et Cie (Trye-le-Château, Oise)........................	120,000
— de coton	Vaussard et Cie (Rouen).........	125,000
— de laine et coton.....	Lenoir et Cie (Clisson, Loire-Inf.)	60,000

Fabricants de drap	Courtin, Prestat et Cie (Louviers)	100,000
— de toiles	Lescarcel et Cie (Lisieux)	20,000
— de soieries	Martin et Cie (Lyon)	100,000
— de velours	Brosse et Cie (Lyon)	200,000
— de métiers pour draps	Mercier et Cie (Louviers)	100,000
Tisserands en coutil	Noyon, Couturier et Cie (Gravigny-sur-Eure)	12,000
Teilleurs de lin	Le Bonniec et Cie (Lannion, Côtes-du-Nord)	10,000
Mouliniers en soie	V. Bouchon et Cie (Dornaz, Ardèche)	25,000
—	Guigon père et fils (Nyons, Drôme)	30,000
Forges d'Arcachon	Brothier et Cie (Gironde)	120,000
Verriers	Védrine et Cie (Haute-Loire)	45,000
—	Marre, Sourd et Cie (Anich, Nord)	50,000
Sculpteurs et tailleurs de pierres	Giraudon et Cie (Bourges)	6,000
Imprimeurs typographes	Metreau (Bordeaux)	18,000
Fabricants de coutellerie	Georges et Cie (Biesle, H.-Marne)	50,000
— de noir animal	Lelong et Cie (Sotteville, près Rouen)	25,000
— de chaussons de tresses	Marsollet et Cie (Louviers)	10,000
Scieurs à la mécanique	Richou, Arnaud et Cie (Angoulême)	16,000
Constructeurs de vaisseaux	Dupuy, Fourquet et Cie (St-Esprit)	10,000
Société pour l'extraction de la marne en Sologne	Chartier, Delafontaine, Dubus et Cie (Souvigny, Loir-et-Cher)	40,000
Colonisation des landes de Gascogne	Blacas de Charost et Cie (Gironde)	155,000
Plafonneurs	Bavois, Nageotte et Cie (Troyes)	3,000
	Total des allocations	1,700,000

*2° Note sur les associations ouvrières en Angleterre, extraite du recueil l'*Economist.

Les associations ouvrières à Londres sont au nombre de neuf, dont deux de tailleurs, deux d'entrepreneurs, une de couturières, une d'imprimeurs, une de facteurs de pianos, une de cordonniers et une de boulangers. Il y en a quelques autres dans les provinces, principalement dans le Lancashire. Recherchons ce que font ces associations, comment elles travaillent, ce qu'elles se proposent, et jusqu'à quel point leurs espérances sont possibles ou réalisables. Nous ne nous arrêterons pas aux diverses erreurs commises par plusieurs d'entre elles à leur premier début, ou aux difficultés, parfois fatales, qu'elles ont rencontrées soit par défaut de précaution, soit par défaut de protection légale ; nous ne parlerons que de celles

qui ont enfin pris racine dans les principes les plus sains et qui sont conduites par les hommes les plus capables. L'association des ouvriers tailleurs de Castle-street peut, nous le pensons, être prise comme exemple. Elle a à sa tête un homme capable; c'est la première qui ait été établie; elle a été soumise à beaucoup de critiques; elle a éliminé, nous dit-on, quelques-unes des erreurs de sa constitution première; elle peut être considérée comme ayant restitué (ou étant en voie de le faire) l'emprunt avec lequel elle a commencé, de manière à travailler aujourd'hui sur son propre capital. Il y a, ou il y avait à une époque peu éloignée, trente-quatre membres et un administrateur. Il y a un comité d'administration; mais les détails sont dirigés par l'administrateur, qui assigne à chaque homme son travail. La rétribution hebdomadaire fixée est payée d'après la capacité et le mérite, et les profits sont partagés entre les ouvriers selon leur mérite. (Cet arrangement varie dans les diverses associations, mais c'est là qu'elles arriveront toutes.) Les nouveaux membres sont reçus au scrutin et doivent être novices une année avant de pouvoir être admis. On prend de grandes précautions, ou l'on est censé en prendre, dans le choix des novices.

Dans tout ceci il n'y a rien que l'économie politique la plus rigide puisse repousser. Vous avez là certain nombre d'individus mécontents des arrangements industriels ordinaires, qui conviennent de réunir les deux fonctions du capital et du travail, de combiner leurs petites épargnes et de devenir leurs propres maîtres, de former une société entre eux comme capitalistes, dans le but de se donner de l'ouvrage à eux-mêmes comme travailleurs, et de monopoliser ainsi dans leurs personnes, mais dans leur double capacité, les profits du patron et les gages de l'ouvrier. Comme capitalistes, ils ont tout naturellement le droit de prêter leur argent à la société, au lieu de le mettre dans les caisses d'épargne ou ailleurs; comme ouvriers, ils ont parfaitement le droit de travailler pour l'association plutôt que pour tout autre patron. Personne n'a rien à dire contre cela. Leur but et leurs moyens sont tout à fait légitimes et très-honorables. Nous leur souhaitons le succès. Tout semble juste. Ils paient l'intérêt du capital employé, ils paient le salaire pour le travail fait, et ils partagent les profits, comme le feraient des associés, en proportion de ce que chacun a contribué à produire de ces profits.

Mais il s'élèvera des difficultés pratiques que nous ne croyons pas avoir été suffisamment pesées par ceux qui espèrent pour ces associations un succès éclatant et un essor rapide. Ces difficultés se multiplieront d'après le nombre des associés, d'après la durée assignée

à l'existence des associations et d'après la sévérité des temps qu'elles peuvent avoir à traverser. Tout en marchant, elles s'apercevront, nous le craignons bien, que leur existence, pour être calme et prospère, a besoin de qualités multiples, la justice, la patience, l'abnégation, la modestie ou du moins la clairvoyance dans l'estimation de son propre mérite, la résignation dans les privations, comme aussi d'un certain développement intellectuel et moral. Or, ces conditions, — quoique peut être pas plus rares dans les classes ouvrières que dans les autres rangs de la société, — sont rares partout, et on ne peut raisonnablement pas s'attendre à les voir prédominer dans les corps nombreux.....

FIN DES NOTES DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

LIVRE PREMIER

RÉGION DU NORD

LIVRE DEUXIÈME

RÉGION DU NORD-EST

LIVRE TROISIÈME

RÉGION DE L'EST

LIVRE QUATRIÈME

RÉGION DU CENTRE

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.



